

UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER 3

Arts, Lettres, langues, Sciences Humaines & Sociales

UFR 4 : Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions

Département d'Administration Economique et Sociale

**De l'accès aux droits jusqu'au « faire valoir » : Quelles
reconnaitances pour les femmes qui se disent Roms ?**

**Etude interactionnelle des femmes Roms vivant en bidonville avec les
professionnel.les de l'intervention sociale**

Présenté pour l'obtention du

Master Professionnel 2e année

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Intervention et Développement Social

Parcours : **Projet Innovation Démocratie et Territoire**

Par **Elina Bourgeois**

Préparé sous la Direction de : **Olivier Noël**, sociologue, chercheur à l'ISCRA et l'INED, enseignant maître de conférences et responsable du Master 2 PIDT à l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Remerciements

Premièrement, je tiens à adresser mes remerciements à Olivier Noel, mon directeur de mémoire, sociologue chercheur et maître de conférences, pour son accompagnement bienveillant, encourageant et émancipateur qu'il m'a transmis tout au long l'année.

Je remercie ma structure de stage, La Cimade, et plus particulièrement mes collègues de l'équipe de la mission œuvrant envers les bidonvilles pour m'avoir permis d'observer leurs pratiques de travail, d'échanger, et de faire évoluer mes questionnements ainsi que mes compétences professionnelles et humaines. Également, je remercie ma tutrice de stage, Clara Pichon, chargée de médiation, pour le partage de ses connaissances de terrain et la perspicacité de son approche dans le travail.

Je désire également adresser de profonds remerciements à toutes les femmes concernées que j'ai rencontrées à Montpellier sur les terrains et qui, en prenant sur leur temps, ont accepté de me transmettre leurs expériences de vie et partagé avec moi leurs moments du quotidien.

De plus, je souhaite remercier toutes les personnes ayant accepté de réaliser un entretien pour me permettre d'aller plus loin dans mon mémoire et ainsi grandir nos réflexions communes.

Enfin, un grand merci à ma famille pour leurs encouragements constants, plus particulièrement à mes parents pour leur soutien toujours présent.

Table des matières

Glossaire	7
Introduction	8
Des expériences passées qui construisent mon sujet d'étude actuel.....	8
❖ <i>Un projet engagé qui forme des souvenirs marquants</i>	9
❖ <i>Un regard institutionnel sur les droits des femmes</i>	10
Influence du contexte de Stage à La Cimade	11
❖ <i>Une histoire de résistance</i>	12
❖ <i>Une lutte actuelle pour les droits des migrants.....</i>	13
❖ <i>La « bulle » de la mission « résorption des bidonvilles » à Montpellier</i>	14
❖ <i>Un Stage pour trouver des alternatives aux terrains de transitions... ..</i>	15
Expériences de terrain et choix du sujet de recherche	18
❖ <i>Mon positionnement en tant que femme et auprès des femmes sur le terrain</i>	18
❖ <i>Emergence de ma question de départ</i>	19
❖ <i>Préjugés et déconstruction</i>	20
Questionnements et hypothèses de départ	21
Méthodologie	22
❖ <i>Observations</i>	22
❖ <i>Entretiens</i>	25
❖ <i>Choix lexicaux qui définissent le cadre conceptuel de mon sujet.....</i>	28
❖ <i>Structuration de l'écriture</i>	30
❖ <i>Transmission de ma réflexion en action</i>	30
Période de confinement liée au Covid-19.....	31
Eléments de Contexte.....	32
 Partie 1. Intervention des femmes Roms dans leur vie quotidienne en lien avec le travail social pour accéder aux droits	 40
1. La vie quotidienne des femmes Roms	40
1.1. « VIVRE » en bidonville.....	40
1.1.1. Description des lieux d'habitation.....	40
1.1.2. Un espace de sociabilisation et de soutien « pour et entre » femmes.....	44

1.1.3.	Un emplacement géographique excentré.....	45
1.2.	« TRAVAILLER », l'impact et le rôle du genre	46
1.2.1.	Interventions des femmes pour la vie collective ; le travail gratuit	46
1.2.2.	Prendre « soin » des autres : la responsabilité de la charge mentale	47
1.2.3.	Entrave par la présence et liberté par l'absence ; la domination masculine ?	49
1.3.	APPARTENIR, entre reconnaissance et tabous dans la communauté.....	52
1.3.1.	« C'est comme ça chez nous » : accepter sa condition	52
1.3.2.	Se marier, avoir des enfants, perpétuer la lignée : une reconnaissance pour les femmes	53
1.3.3.	Le tabou des violences sexistes et ou sexuelles dans la communauté	59
2.	L'impact positif du travail social.....	62
2.1.	La mise en place d'une « médiation sociale »	62
2.1.1.	« Faire le lien »	62
2.1.2.	« Accompagner et demander » selon le genre ?.....	64
2.1.3.	Apprendre pour mieux comprendre	66
2.2.	La création de « marges de manœuvres »	68
2.2.1.	L'« obligation » de l'accès aux droits : entre professionnalité et militantisme.....	68
2.2.2.	L'« entre-deux » pour sensibiliser	70
2.2.3.	Le « jeu » des représentations genrées.....	74
2.3.	La possibilité d'évoluer ?.....	75
2.3.1.	Encourager le travail des femmes : ouvrir le champ des possibles.....	75
2.3.2.	Repérer des changements vestimentaires : assister à une émancipation féminine	77
2.3.3.	Quand « l'accès » devient le « faire valoir » : autonomisation des femmes	78
 Partie 2. Entraves de l'accès aux droits des femmes Roms dans la société: ouvrir des perspectives ?		
1.	Les difficultés du travail social.....	80
1.1	Situations complexes : la nécessité d'autres formes d'accompagnement pour agir face aux violences et les prévenir ?	80
1.1.1.	Le cas du « mariage forcé ».....	80
1.1.2.	Le cas du viol.....	88
1.1.3.	Le cas de « l'accouchement forcé » en lien avec le personnel hospitalier	91
2.1.	Blocage des accompagnements à cause du système lui-même	93
1.1.1	Violences administratives	93

1.1.2	« Être un.e bon.ne migrante » pour être régularisé et accompagné	96
1.1.3	Biais de l'intervention sociale financée dans un modèle de « résorption » des bidonvilles.....	100
2.	D'une dimension inter sectionnelle des discriminations vers un agir positif et global	101
2.1.	L'imbrication des rapports sociaux de « race » et de « sexe »	102
2.1.1.	Préjugés et actes ancrés : un « racisme institutionnel »	103
2.1.2.	Le poids du patriarcat, une évolution lente.	106
2.1.3.	Vers une redéfinition des concepts de lutte ?	112
2.2.	Dispositifs d'actions locales pour un accès aux droits des femmes inclusifs.....	117
2.2.1.	L'exemple du CICADE	117
2.2.2.	L'approche du Planning Familial.....	120
2.2.3.	L'impulsion institutionnelle de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes	122
2.3.	Aller plus loin, ensemble : concrétiser un projet collaboratif	127
2.3.1.	Créer de l'« Intermédiation sociale » pour inclure tous les acteur.ice.s.....	128
2.3.2.	Sensibiliser et éduquer pour faire évoluer les consciences	130
2.3.3.	Construire une « approche globale » pour travailler en coopération.....	130
	Conclusion.....	132
	Bibliographie	134
	Annexes	138
	Grilles d'entretiens.....	148
	Chargée de médiation à la Cimade	148
	Professionnelle du CICADE	149
	Chargée de projet au Planning Familial	151
	Déléguée Départementale aux Droits des Femmes, à l'Egalité et à la lutte contre les Discriminations dans l'Hérault	153
	Chargé de médiation à la Cimade	154
	Travailleur social à Area	156
	Ethnologue, ancienne médiatrice à la Cimade	158
	Médiatrice en santé à Area	160

Retranscription des entretiens.....	163
Chargée de médiation Cimade	163
Professionnelle du CICADE	172
Chargée de projet au Planning Familial	186
Délégue Départementale aux Droits des Femmes, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.....	195
Chargé de médiation Cimade	206
Travailleur social à Area	218
Médiatrice santé à Area	231

Glossaire

CD : Conseil Départemental

CEDAW : Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

CICADE : Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclues

CIDFF : Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles

CNCDH : Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

CRA : Centre de Rétention Administratif

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDFE : Délégation Départementale pour les Droits des Femmes, l'Egalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les Discriminations

DRDFE : Délégation Régionale pour les Droits des Femmes, l'Egalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les Discriminations

HCR : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IDS : Intervention et Développement Social

ILT : Indice Longitudinal de Tolérance

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MIPROF : Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

MLF : Mouvement de Libération des Femmes

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office France de la Protection des Réfugié.e.s et Apatrides

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations Unies

PF : Planning Familial

RTL : Radio Télé Luxembourg

Introduction

Des expériences passées qui construisent mon sujet d'étude actuel

Afin de comprendre comment s'est construite ma pensée actuelle et les interrogations que je formule à présent pour mon mémoire en Master 2, il est selon moi important d'expliquer quelques-unes de mes expériences professionnelles et personnelles passées qui ont influencées ma vie.

D'après les écrits pionniers de Simone de Beauvoir, « On ne naît pas femme, on le devient ». Cette citation riche de sens exprime le sentiment que chaque femme peut ressentir durant sa vie, le fait que son genre¹ est socialement construit par le monde qui l'entoure. Je suis née dans cette société avec un sexe féminin, qui m'a assigné « femme », mais c'est surtout mon éducation, les conseils genrés qu'on m'a donné tout au long de ma vie et mon évolution dans une société normée par le genre qui m'ont fait me développer en tant que femme. Également, c'est au travers du regard d'autrui, des textes que j'ai pu lire, des discussions que j'ai eues, des expériences que j'ai traversées, que j'ai pris conscience que nous vivons dans une société patriarcale où le genre masculin prévaut sur le féminin. Cette hiérarchie des genres, qui permet aux hommes² d'être privilégiés, est présente dans tous les domaines de la société patriarcale³ et a subtilement orienté ma vie depuis mon enfance.

Dans mon propre vécu⁴, c'est au travers d'un sentiment d'insécurité et de peur ressenti en rentrant seule le soir que je me suis aperçue qu'une femme est beaucoup plus agressée qu'un homme dans les lieux publics. En me documentant sur la question j'ai également compris que la majorité des violences subies par les femmes (toutes générations et classes sociales confondues) se déroulent dans leur intimité, chez elles, dans l'espace censé leur apporter une « sécurité » et où l'agresseur est souvent un homme qu'elles connaissent (conjoint, ex-conjoint...). C'est en voyant des publicités sexistes⁵ et des films qui érotisent des rapports

¹ Selon Christine Delphy le genre se définit comme le « sexe social » d'une personne.

² Les hommes blancs cisgenre (qui ne revendique pas le genre qu'on lui a assigné à la naissance) hétérosexuels issus de catégories sociales aisées connaissent un certain nombre de privilèges plus importants que les hommes qui ont une orientation sexuelle et/ou une identité de genre différente ou encore qui appartiennent à une « race » ou une classe différente. Toutefois, à situation égale, dans chaque cas un homme sera toujours avantagé par rapport à une femme dans une société patriarcale.

³ Le patriarcat se définit généralement comme une forme d'organisation sociale où l'homme détient l'autorité et représente une entité supérieure par rapport à la femme dans les domaines de la vie publique et de la vie privée. Il existe à l'inverse des sociétés « matriarcales » dans le monde, telles que décrites au travers du livre de Heide Goettner-Abendroth en 2019, où les femmes détiennent plus de privilèges que les hommes.

⁴ Celui d'une femme blanche issue d'une classe sociale plutôt aisée. Il est important de souligner que cette expérience ne doit pas représenter une norme puisqu'elle n'engage que la dimension sexiste des discriminations. Une femme racisée issue d'un milieu plus populaire aura une expérience différente de la mienne dans le sens où elle s'inscrit à l'intersection de plusieurs types de discriminations que sont le genre, la race et la classe.

⁵ Le sexisme se définit comme une attitude discriminatoire envers une personne en raison de son sexe. Majoritairement, ces comportements et images sexistes traduisent des « stéréotypes de genres » visant à assoir la domination d'un genre sur l'autre en leur attribuant des rôles sexués précis. Le sexisme permet aux violences

sexuels violents dans les histoires d'amour que j'ai appréhendé comment la culture du viol était construite dans nos vies. C'est en entendant des mots tels que « attouchements » ou « abus sexuels »⁶ pour définir une « agression sexuelle » ou un « viol » que je me suis rendue compte que les violences subies par les femmes étaient banalisées et estompées. C'est en observant la manière d'être, sensible, de mon frère que j'ai découvert tristement que les hommes doivent eux-aussi correspondre à un idéal « viril » dans la société sous peine d'être rejetés par les autres. La vie des femmes de ma généalogie, qui, par leur travail, ont pu se sentir libre, ont insufflé une volonté d'indépendance en moi. Les violences sexistes et ou sexuelles qu'elles ont vécues m'ont donné la force et l'élan de la révolte. Dans le présent, au travers de discussions informelles avec mes amis, ma famille, des jeunes générations de femmes et d'autres plus matures, mais aussi au travers des témoignages dans les réseaux sociaux, je me rends compte que la prise de conscience sur l'accès aux droits des femmes est en perpétuelle progression. De nouvelles thématiques émancipatrices sont discutées, de nouveaux problèmes sont nommés et rendus visibles et les opinions évoluent positivement, petit à petit.

❖ *Un projet engagé qui forme des souvenirs marquants*

Après avoir obtenu ma double licence en économie et sociologie, j'ai voulu m'inscrire dans l'action concrète pour pouvoir sortir du cadre de l'institution scolaire. Dans cette optique, je suis partie en Inde, 5 mois en 2018 et j'ai travaillé en collaboration avec une association locale dans l'Etat de l'Odisha. J'ai ainsi créé avec elles.eux⁷ des projets, en tant que volontaire avec de nombreuses femmes au cœur de deux bidonvilles à Bhubaneswar et différents villages, afin de construire des cercles de discussions permettant d'ouvrir la parole sur les violences et oppressions qu'elles subissent et les tabous liés à la sexualité et aux règles. Durant mon service civique, j'avais également pour mission de transmettre des savoirs aux enfants et adolescents au sein des bidonvilles et des écoles communautaires, ce qui m'a permis d'observer l'évolution des jeunes femmes, leur progression et leur épanouissement dans leur vie quotidienne souvent confrontées à de difficiles problématiques⁸. Quotidiennement, j'ai ainsi observé la vie des femmes et des jeunes filles qui vivaient en bidonville, leurs rapports avec les hommes et les différences genrées dans l'éducation et les comportements. Ces moments m'ont beaucoup marqué et ont construit en moi la volonté de continuer mes recherches scientifiques sur le

de genre de s'établir. Cette vidéo réalisé par le centre « Hubertine Auclert » image ces propos : <https://youtu.be/71W0YT2imY>

⁶ Ces mots ne figurent pas dans le code pénal français et le fait de les employer pour désigner une violence sexiste contribue à diminuer la gravité de l'acte commis. Un « abus » par exemple implique le fait que l'on a dépassé le niveau autorisé d'une action, on en a « abusé ». Or, il n'existe pas de niveau de violence sexiste autorisé aujourd'hui. Employer et nommer les mots « agression sexuelle » et « viol » permettra d'agir d'une meilleure manière pour faire face à la violence subie par les femmes.

⁷ Notamment une forte collaboration avec des professionnelles locales et des femmes concernées.

⁸ Selon la géographe Joni Seager (2019), 21 décès de femmes par jour étaient signalés en Inde en 2016 suite à un chantage lié à la « dot » en vue d'un mariage. Entre 2012 et 2014, 25 000 féminicides sont enregistrés et 7634 femmes meurent en 2015 suite aux pressions en vue d'un mariage. La vie des femmes dans une extrême pauvreté ne les rendait pas pour autant misérables mais cela était tout de même une problématique lourde. Les addictions à la drogue et l'alcool pouvaient être importantes pour certaines personnes adultes ou adolescents.

thème du genre, des freins à l'émancipation des femmes, les droits auxquels elles ont accès ou non et les moyens à construire pour une vie plus juste et plus digne. Ma formation au sein du Master en Intervention Sociale et Développement m'a, en définitive, permis de réfléchir aux imbrications des discriminations liées au genre, à la race et à la classe. Ainsi j'ai pu, dans un deuxième temps réfléchir à mon positionnement auprès des femmes en Inde et construire un regard critique sur mon expérience.

❖ *Un regard institutionnel sur les droits des femmes*

Ainsi, voulant œuvrer pour faire prendre conscience aux femmes de leur pouvoir d'agir je me suis dirigée l'an passé, dans le cadre de mon stage de master 1, vers une organisation qui prônait des valeurs d'émancipation et qui défendait les droits des femmes et leur égalité par rapport aux hommes au niveau institutionnel. J'ai donc effectué mon stage aux côtés de la Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Bouches-du-Rhône à Marseille, représentante au niveau local d'une organisation déconcentrée de l'Etat, à savoir le secrétariat d'Etat chargé de « l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ». Cette posture a, en effet, été bien différente de mon expérience indienne puisqu'elle s'inscrivait dans un cadre beaucoup plus institutionnel fonctionnant avec un poids hiérarchique vertical très prononcé et des codes propres aux institutions. Pendant cette période, j'ai également travaillé avec la Délégation Régionale PACA⁹ aux Droits des femmes et à l'égalité qui m'a permis d'observer encore un niveau d'échelle différent du fonctionnement institutionnel.

Dans ce contexte de départ, puis tout au long de mon stage, lors de réunions où j'ai rencontré, aux côtés de ma tutrice, des acteurs¹⁰ qui mettent en place des dispositifs d'accompagnement pour aider les femmes victimes de violence, je me suis rendue compte que la coordination était très difficile à créer bien qu'elle soit nécessaire pour pérenniser des actions qualitatives. Aussi bien en interne de la Délégation Droits des Femmes PACA qu'en externe entre tous les autres acteurs associatifs, juridiques et policiers, le travail commun pour enrichir la qualité des accompagnements des femmes victimes de violence sexistes et sexuelles n'était pas une dynamique visible et réellement mise en œuvre. A la vue de ces discordances, j'ai donc décidé de réaliser mon mémoire de master 1 sur le thème de la coordination d'acteurs tout en y intégrant le prisme de la violence sexiste qui était originellement mon sujet d'intérêt principal. Ainsi, de façon positive, j'ai décrit plusieurs dispositifs construits de façon pluridisciplinaire par les professionnels qui permettaient un accompagnement global et de qualité pour les femmes dans les domaines de l'emploi et de la santé. Puis, à l'inverse, j'ai déconstruit de nombreux aspects étant à l'origine d'une organisation cloisonnée et concurrentielle entre les professionnels pour décrire les freins à l'organisation d'une lutte collective contre les violences sexistes et sexuelles.

L'accès aux droits des femmes migrantes¹¹ a occupé une place assez importante dans mon mémoire de master en première année. En effet, au regard de la position géographique de

⁹ Provence Alpes Côtes d'Azur

¹⁰ Le CIDFF Phocéén, L'association « SOS Femmes », le Dispositif Territorial d'Accompagnement (DTA) Spécialisé pour les femmes à Pôle Emploi, Le « Château en Santé », l'association « Autres Regards ».

¹¹ Selon l'ONU, le terme « migrant.es » n'est pas reconnu juridiquement. Toutefois, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes,

Marseille, située entre la frontière italienne et celle de l'Espagne, le nombre de femmes seules réfugiées¹² et de familles, avait, au moment de mon stage, très largement augmenté dans la ville et les réponses formulées par les pouvoirs publics étaient loin d'être à la hauteur des besoins. Je me rends compte, aujourd'hui, que la présence de femmes dites roms à Marseille n'a jamais été évoquée pendant mon stage, tout comme la présence de « bidonvilles » sur le territoire n'a jamais été soulignée. Ces dernières sont pourtant concernées, comme toute femme peut l'être, par des problématiques liées à leur genre (menstruations, grossesses, rapports de genre, sexualité, domination masculine, violences sexistes...) et à leurs droits que tentent de réguler les Délégations DDFE. Cela pose la question de savoir si les femmes habitant en bidonville ou en squat et appartenant à la communauté « Roms », étaient et sont prises en compte dans les dispositifs d'accès aux droits soutenus et financés par la Délégation aux droits des Femmes ? Les femmes considérées comme « Roms » étaient et sont-elles aussi considérées comme femmes migrantes ? Ou l'assignation « Roms » les enferment-elles dans une autre catégorie invisibilisée au niveau institutionnel, les privant d'accès aux droits ?

Toutes les expériences que j'ai vécues étaient très enrichissantes et m'ont permis de développer ma pensée sur les questions de genre pour ensuite avoir la volonté d'agir contre les violences sexistes et en faveur des droits des femmes. C'est donc dans cette optique que j'ai décidé cette année de réaliser un stage où je pourrais réellement discuter et travailler avec des femmes afin de comprendre leurs problèmes de tous les jours. Femmes, dites « Roms » qui, aux yeux de la société semblent être réduites au silence et « échappent » aux dispositifs de droits communs. Ayant pu avoir une vision assez large de l'organisation des acteurs qui œuvrent pour les droits des femmes à Marseille, je considère qu'il est tout aussi important de zoomer mon angle de vue pour aller échanger sur « le terrain »¹³ avec les personnes qui peuvent être directement concernées ou au contraire, oubliées, par les politiques publiques construites au niveau institutionnel. Par un certain hasard, plutôt porteur de sens, je me suis donc retrouvée cette année à aller à la rencontre et à travailler avec ces femmes dites « Roms » et habitants dans les bidonvilles à Montpellier.

Influence du contexte de Stage à La Cimade

Le stage que j'ai effectué cette année au sein de La Cimade de Montpellier m'a conjointement permis de réfléchir sur l'accès aux droits des femmes Roms vivant en Bidonville sur le territoire métropolitain. Il me paraît ainsi important de souligner les valeurs de cette association et

volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ».

¹² Pour La Cimade, le terme « réfugié.es » désigne, « au sens de la Convention de Genève (1951), toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. Il existe aussi une acception non juridique de la notion de réfugié, qui désigne toute personne contrainte à quitter son pays d'origine et ne pouvant y rentrer ».

¹³ Le mot « terrain » fait ici référence aux « platz » aussi appelés « bidonvilles » sur lesquels je me suis rendue cette année pour mettre en œuvre ma mission de stage et parler directement avec les habitants.

d'expliquer une partie de son histoire qui permet de comprendre certains de mes positionnements dans mon mémoire. Le contexte de ma mission de stage a également eu une influence déterminante dans mes choix de recherche, c'est pourquoi je vais également le décrire.

❖ *Une histoire de résistance*

La Cimade est une association loi 1901 qui a été créée en 1939 par le Comité Inter-Mouvements de jeunesse (CIM) dans le but de venir en aide aux populations évacuées d'Alsace-Lorraine. Durant la seconde guerre mondiale, La Cimade intervient en soutien psychologique et religieux dans les « camps d'internements administratifs » mis en place par le régime nazi en France et qui enferme plus de 40 000 personnes juives et opposants au régime à partir de 1941. Dès son émergence, l'association montre un engagement politique fort envers les personnes privées de droits et entre par la suite dans la résistance pour mener des actions dans l'ombre du régime nazi et ainsi combattre la politique d'extrême droite qu'il met en place. L'organisation aide ainsi les personnes opprimées à se cacher, à passer les frontières pour fuir et à avoir de faux papiers. Des partenariats avec d'autres associations comme la « Croix-Rouge » sont établis et les premiers centres d'accueil sont créés pour sauver de la mort les internés des camps de concentration. Lors de la Rafle du vélodrome d'hiver, les équipiers de la Cimade organiseront notamment de nombreuses évasions pour permettre à des personnes de s'enfuir en Suisse.

Après la guerre, durant les « 30 Glorieuses »¹⁴, la Cimade oriente ses actions vers les personnes immigrées afin de répondre à leurs besoins. Cela se formalise dans des cours pour apprendre le français, mais également dans la mise en place d'activités diverses pour favoriser une meilleure insertion dans la société. En parallèle de ses actions auprès des publics, la Cimade s'engage pour faire du plaidoyer auprès des instances de décision politiques et des collectivités locales pour améliorer les conditions de vie des personnes immigrées. A partir de 1970, le nombre de personnes migrantes réfugiées s'étend considérablement en Europe et les pays signataires de la Convention de Genève¹⁵ élargissent le droit d'asile¹⁶ aux non-européens. La Cimade étendra par la suite son champ d'action en prenant position pour les droits humains dans le monde et en intervenant à l'étranger¹⁷. En 1984, l'association commence à mettre en place des actions dans les centres de rétention administratifs (CRA)

¹⁴ Les « 30 Glorieuses » désignent une période (1945-1973) de plein emploi et de croissance économique en France lors de laquelle de nombreuses personnes (dans un premier temps surtout des hommes) ont immigré en France notamment pour travailler dans les domaines du BTP et contribuer à la construction des « grands ensembles » qui sont devenus les quartiers populaires d'aujourd'hui.

¹⁵ Selon l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), « la Convention de Genève relative au statut des réfugiés est un texte de droit international qui définit à la fois ce qu'est un réfugié, quels sont ses droits et enfin quelles sont les obligations des Etats signataires à son égard ».

¹⁶ Le droit d'Asile est un droit établi par la Convention de Genève en 1951 qui permet de protéger toutes personnes victimes de persécutions. Ce droit permet d'accéder à un titre de « protection » établie quand le pays d'origine est en conflit, ce qui permettra à une personne d'avoir le droit de rester en France

¹⁷ Projets sanitaires à Dakar, dialogue et actions en faveur de la paix entre Israël et la Palestine, accueil de réfugiés politiques fuyant les dictatures du Chili, Brésil, Argentine, Haïti et Uruguay et défense des droits des personnes dans ces pays ainsi qu'un soutien aux citoyens qui réclament une « justice sociale » face aux régimes politiques oppresseurs.

afin de maintenir des conditions de vie dignes et une défense des droits pour tous les étrangers qui y sont enfermés.

Au fil de son développement dans l'histoire La Cimade a su s'adapter aux mouvements de la société et aux conflits qui ont émergé avec son temps tout en restant profondément engagée pour soutenir les droits humains et agir aux côtés des populations exilées¹⁸, traitées et considérées de façon indigne.

❖ *Une lutte actuelle pour les droits des migrants*

Aujourd'hui, « la Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques, leurs couleurs de peau et leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. »¹⁹. Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR²⁰) en 2019, « 70,8 millions de personnes dans le monde ont été forcées de fuir leur foyer et on compte parmi elles presque 25,9 millions de réfugiés dont plus de la moitié a moins de 18 ans ». Selon le rapport d'activité de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), il y a aujourd'hui 209 922 réfugiés en France. Avec le renforcement des contrôles aux frontières dans les années 2000 en Europe, les équipes bénévoles de la Cimade sont plus que présentes et assurent des permanences juridiques toutes les semaines pour accompagner chaque année plus de 110 000 personnes migrantes, réfugiées et exilées. Les équipes de bénévoles sont en charge de toutes les permanences juridiques, qu'elles concernent l'asile, le titre de séjour ou encore l'accès aux droits pour les couples franco-étrangers. Sur l'ensemble du territoire français, en métropole comme en outre-mer, 115 permanences d'accueil ont été construites et 2 600 bénévoles agissent dans 90 groupes locaux implantés dans toutes les régions.

La Cimade, au niveau national, intervient également dans 8 centres ou locaux de rétention (CRA ou LRA) présents au nombre de 50 en France et qui enferment chaque année plus de 50 000 personnes migrantes se trouvant en situation irrégulière. Les CRA ne sont pas des prisons comme les autres et ont pour but d'enfermer seulement des personnes étrangères qui se voient refuser le droit de rester en France. Le plus souvent, les personnes placées en rétentions font l'objet d'une procédure « d'éloignement », qui dans les faits traduit d'une expulsion forcée²¹. Depuis peu les conditions de travail des salariés et des bénévoles deviennent de plus en plus précaires dans ces centres tout comme les conditions de vie des

¹⁸ Selon le dictionnaire français Larousse, le terme « exilé.es » définit la « situation d'une personne qui est expulsé.e ou obligé.e de vivre hors de sa patrie. ». Ce mot est principalement utilisé pour souligner l'éloignement forcé et durable. Ainsi, il se rapproche grandement de terme « réfugié.e ».

¹⁹ Extrait de l'article 1 des statuts de l'association.

²⁰ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.e.s

²¹ D'après les rapports collectifs de plusieurs associations agissant pour les droits des migrants en France, le nombre de personnes enfermées en CRA et privées de libertés est passé de 16 291 en 2001 à 49 537 en 2014.

<https://www.lacimade.org/publication/?type-publication=rapports-sur-la-retention-administrative>

Aujourd'hui, et d'après le dernier rapport paru en 2018, on estime plus de 45 000 personnes enfermées dans des centres ou des locaux de rétention administrative dont plus de la moitié étant détenu en métropole.

https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2019/06/La_Cimade_Rapport_Retention_2018.pdf

prisonniers deviennent alarmantes. L'intervention des équipes contribue à venir en aide aux personnes enfermées pour que leurs droits soient respectés mais consiste également à faire pression auprès des hautes sphères politiques pour que ces centres soient fermés.

Le rôle final de la Cimade est de sensibiliser l'opinion publique aux questions qui concernent la migration. Ainsi de nombreux débats, conférences et festivals sont organisés chaque année. De même, le plaidoyer auprès des instances politiques est continu pour faire changer les lois migratoires et ainsi permettre un accès aux droits pour les personnes migrantes.

❖ ***La « bulle » de la mission « résorption des bidonvilles » à Montpellier***

En 2015, suite aux politiques de résorption²² des Bidonvilles mises en œuvre par le gouvernement, les salariés de la Cimade à Montpellier ont été mandatés pour intervenir sur les terrains et accompagner les familles vers la sortie des bidonvilles. Le préfet de l'Hérault, ne voulant pas expulser les terrains sans solution de relogement, accepte ainsi que les professionnels interviennent auprès des familles pour faire de la médiation. C'est ainsi que les associations AREA²³ et La Cimade ont travaillé en partenariat pour faire du travail social avec les familles sur une dizaine de terrains différents à Montpellier.

Les locaux de La Cimade se situent dans le quartier des « Beaux-Arts » et comptent 8 pièces. Les deux plus grandes salles abritent le plus souvent des cours de langues française (FLEU) ou bien des réunions du « groupe local » constitué principalement de bénévoles. Un espace proche de l'entrée du public est dédié au CICADE²⁴ et la pièce du fond rassemble les bureaux des quatre salariés dont trois professionnels. Les référents de la « mission Bidonvilles » et le délégué national en région qui s'occupe d'articuler les missions locales avec l'échelle nationale. Trois pièces sont présentes à l'étage, une salle des archives, une salle de réunion et une salle qui permet aux psychologues de la « Psymade »²⁵ de recevoir leurs patients en consultation. Toutes les pièces du rez-de-chaussée (sauf le bureau des salariés) sont occupées lors des permanences juridiques.

²² Le mot « Résorption » se définit littéralement, selon le dictionnaire Larousse, comme « la disparition par absorption ou atrophie progressive d'un épanchement pathologique, d'une tumeur, d'un corps étranger, d'un organe. » La résorption est une « suppression de ce qui est résorbé ».

²³ AREA, (Association de Recherche Education Action) est une association loi 1901 qui a pour visée la lutte contre les inégalités et l'exclusion auprès des publics « Roms » dans les bidonvilles. Ces derniers produisent également des écrits scientifiques pour faire avancer les recherches propres aux bidonvilles dans les sciences sociales. Également, l'association est chargée de réaliser, tous les ans, un « observatoire départemental » pour rendre compte, aux principaux financeurs et pouvoirs publics, de la situation des bidonvilles dans l'Hérault.

²⁴ Le Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclues est une association qui agit principalement pour permettre un accès aux droits des personnes immigrées et migrantes. Des conseils juridiques sont également présents pour les professionnels qui souhaitent être orientés en termes de droits des étrangers. Une juriste s'occupe également de conseiller des femmes victimes de mariages forcés, de traite et de violences.

²⁵ La Psymade est un regroupement de psychologues bénévoles qui travaillent avec le centre Frantz-Fanon dont l'objectif est de renforcer l'accès aux soins psychiques pour les personnes en situation d'exil résidentes en région Occitanie.

Dans l'organisation de l'espace de la structure, le groupe de salarié.e.s est assez distancé du fonctionnement même de la Cimade²⁶. En effet, bien que les portes vitrées restent souvent ouvertes, le bureau des salariés est séparé des actions bénévoles. En effet, leurs missions de travail ne sont pas les mêmes et le fait que les trois chargé.es de médiation doivent s'occuper de la mission « résorption des bidonvilles », cela les positionne dans un angle nouveau des objectifs de La Cimade. Mon positionnement dans l'équipe m'a toutefois permis de percevoir ce qu'il se passait dans l'association tout en appréhendant les enjeux d'une mission spécifique dédiée aux habitants des bidonvilles. Par exemple, quand je travaillais dans les locaux de l'association, il m'arrivait souvent d'assister à des entretiens que mes collègues réalisaient avec les personnes qu'ils accompagnent vers l'accès aux droits. Cela me permettait alors d'appréhender les difficultés du travail social et les possibilités qu'il peut aussi créer pour améliorer le quotidien des familles. Également, ces situations me permettaient de me présenter aux femmes et aux hommes qui venaient en rendez-vous, de discuter succinctement avec eux dans un autre cadre que leur lieu de vie et de créer un premier lien et renforcer mon identification auprès d'eux.

Lors des temps de permanences juridiques, j'entendais les personnes concernées parler de leur situation et les bénévoles qui essayaient d'apporter leur aide, d'interagir et de traduire quand les personnes ne parlaient pas la même langue. Le plus souvent les situations étaient très compliquées et émotionnellement impactantes. Cela m'a cependant permis de repérer des points identiques ou divergents dans les parcours d'accès aux droits, les vécus discriminants et la violence subies des femmes réfugiées et des femmes migrantes avec qui j'étais en contact plus régulièrement. J'ai trouvé très intéressant de pouvoir avoir un aperçu de l'organisation interne de l'association locale et des dynamiques de travail des bénévoles et des salariés, aussi bien entre eux, qu'avec les personnes concernées.

❖ *Un Stage pour trouver des alternatives aux terrains de transitions²⁷...*

Ma mission de stage s'est créée suite aux interrogations des professionnels sur la question du logement pour les personnes vivant en bidonvilles ou en squats. Des organisations comme Médecins du Monde (MDM), la Fondation Abbé Pierre, Architectes sans-frontières mais également des ethnologues et sociologues se sont rassemblés pour réfléchir collectivement à la situation des bidonvilles à Montpellier. Depuis 2015 et le début des interventions des professionnels en travail social, de nombreuses familles vivant en bidonvilles ont eu accès à un logement mais sont ensuite revenues habiter sur le « platz »²⁸. Cette pratique s'explique au travers de différents facteurs qui ne sont quasiment jamais pris en compte dans les

²⁶ Cela peut être expliqué en termes de « statut » des personnes, pour différencier le positionnement salarié des bénévoles, mais également en termes de mission puisque l'accompagnement des personnes Roms habitants en bidonville fait l'objet d'une mission spécifique.

²⁷ Un terrain de transition est un terrain sur lequel, l'Etat met à disposition des « logements », la plupart du temps préfabriqués, pour permettre aux personnes, ayant été choisi pour y habiter, de « transiter » vers un logement stable via l'accompagnement social. Ce type de dispositif fait souvent suite à l'expulsion d'un bidonville et est à questionner puisqu'il induit de nombreuses contraintes pour les personnes qui y habitent.

²⁸ Un « platz » veut dire en langue romani « un terrain ». Ce terme est le premier utilisé par les personnes qui habitent en bidonvilles à Montpellier pour définir leur lieu de vie. Le terme « platz » est également courant dans le langage des travailleurs sociaux.

politiques publiques. Afin de réfléchir à ses « angles noirs », les associations Area et La Cimade ont donc décidé de permettre à deux étudiants de faire vivre une mission pour poursuivre les questionnements sur les alternatives aux terrains de transition.

J'ai donc réalisé cette mission en binôme avec Maxime Estivals, lui-même en stage dans l'association Area. Durant toute notre période de stage, nous avons réfléchi conjointement pour mettre en place un projet qui réponde aux attentes des associations et permette aux personnes concernées de s'exprimer et d'être entendues. Notre rôle était principalement de « recueillir la parole »²⁹ des personnes qui vivent en bidonville à Montpellier afin de connaître leur projet d'avenir et leurs volontés en termes de logement. Les travailleurs sociaux ayant beaucoup réfléchi sur ces questions depuis 2015, notre présence avec Maxime leur permettait aussi d'avoir un regard distancé sur le sujet. Toutefois, nous avons rencontré plusieurs difficultés tout au long de la construction de notre mission, qui m'ont parallèlement faites réfléchir pour mon sujet de mémoire.

La première a été de faire un choix précis concernant les terrains que nous souhaitions « enquêter ». Le nombre de terrains où les associations AREA et La Cimade interviennent étant au nombre de 10, nous avons choisi de restreindre notre enquête à quatre platz tout en essayant d'être les plus représentatifs possible de la réalité des terrains et des personnes qui y habitent. Ainsi j'ai pu créer des liens plus poussés avec certaines femmes que je voyais régulièrement dans le cadre de mon stage.

La deuxième difficulté que nous avons rencontrée a été de savoir de quelle manière il était préférable de nous présenter aux personnes et de nous positionner. Dans un premier temps, nous étions observateurs aux côtés des professionnel.les pour incarner une posture assez passive et être attentif au contexte et aux personnes. Ces moments m'ont permis de comprendre les interactions entre les professionnel.les et les personnes concernées sur le terrain. Notre idée majeure résidait initialement dans la mise en place d'une « démarche glissante », où notre positionnement sur le terrain, est devenu au cours du temps, graduellement détaché des professionnel.les pour s'inscrire dans une position plus autonome, en tant qu'étudiant stagiaire. Nous sommes ensuite devenus plus « actifs » envers les personnes via la rencontre et la discussion pour créer des liens avec les familles en allant sur les terrains avec ou sans les travailleuses.eurs sociales.aux. De manière plus poussée, nous avons considéré qu'être perçus par les habitants en tant que potentiels travailleuse.eur sociale.aux pouvait aussi être un avantage et une position qui permettait d'engager une discussion et de recueillir des matériaux empiriques pour nos mémoires respectifs.

Avant les décrets gouvernementaux qui ont instauré un confinement pour tous les travailleurs en raison du Covid-19 (nous empêchant ainsi de retourner voir les personnes dans les bidonvilles), nous souhaitions mettre en place des ateliers participatifs³⁰ basés sur la méthode

²⁹ Le terme porte à confusion puisque l'action de « recueillir » semble induire que les personnes concernées ne sont pas incluses dans un réel projet mais que leur parole est simplement recueillie pour être ensuite utilisée dans la sphère professionnelle.

³⁰ Voir le « tableau 1 », Retro planning de l'organisation initiale de la mission pour avoir une vision globale de ce qui aurait pu être fait.

du photolangage³¹ pour observer les dynamiques collectives des personnes et commencer à aborder le sujet de « l'habitat » de manière concrète pour faire émerger quelques éléments de projets de vie. En fin de mission nous voulions réaliser des entretiens qualitatifs sur les terrains avec les habitants volontaires pour formaliser plus précisément notre enquête. L'objectif aurait alors été de filmer ces entretiens (tout comme la mise en place des ateliers) pour que nous puissions, par la suite, construire un documentaire vidéo rassemblant les témoignages des personnes participantes pour ensuite le présenter aux acteurs institutionnels chargés de la résorption des bidonvilles. Notre objectif inchangé était d'apporter des pistes de réflexions aux associations sur les souhaits des personnes habitants en bidonville mais également de porter la voix de ces derniers au niveau institutionnel. Cette dernière phase, qui consiste à faire le lien entre les personnes concernées et les institutions, était selon nous, essentielle, pour compléter la boucle de l'intermédiation sociale et respecter une logique d'intelligence collective. Toutefois, notre volonté de vouloir clore notre projet de cette façon a créé plusieurs fois un débat entre les acteurs professionnels d'Area et de La Cimade qui craignaient l'image négative des personnes que nous aurions pu véhiculer auprès des institutions.

Enfin, notre dernière problématique a été la question de la langue et de la traduction qui était au cœur de la mise en place de notre projet. En effet, tous les habitants des bidonvilles ne maîtrisent pas le français et il aurait été parfois difficile de retranscrire leur parole lors des entretiens. Il arrivait aussi quelque fois que nous n'ayons pas de langue commune pour parler facilement avec les habitants des terrains. Nous avons réfléchi à de nombreuses alternatives pour pallier ces problèmes de communication et nous en avons utilisé certaines dans différents contextes : mobiliser des tiers traducteurs ou « facilitateurs de discussion » de la famille ou du terrain, proposer aux travailleuses sociales qui parlaient Roumains d'intervenir en tant que traductrices avec nous sur des terrains où elles ne faisaient pas de suivi social et enfin, simplement adapter nos façons de faire en fonction des personnes et de leur situation et « bricoler » au niveau du langage. En définitive, nous avons compris rapidement que les biais étaient déjà là dans les interactions que nous formions avec les personnes. Les principaux biais pouvant orienter nos et leurs discours étant le fait d'être français et identifiés comme français et personne « blanche », le fait d'avoir un logement stable, le fait de faire des études et le fait de faire partie d'une association. En somme, le fait d'appartenir à la population « majoritaire »³² impliquait un biais considérable. Dans notre communication avec les personnes habitant en bidonville, nous avons gardé à l'esprit que « bricoler » induisait un rapprochement plus fort vers les personnes qui parlait une des langues que nous maîtrisions également. La présence d'un interprète nous a cependant semblée assez souhaitable quand nous imaginions la réalisation de nos entretiens.

³¹ Le photolangage est un outil utilisé en éducation populaire pour animer à partir de photos diverses des temps de discussions avec un groupe sur un sujet précis. Dans le cas présent cette méthode nous servira de base pour comprendre les souhaits d'habitation des personnes. Cette méthode est telle qu'elle permet une liberté d'expression et d'interprétation aux personnes pour exprimer leurs idées, sentiments, souhaits, représentations.

³² Ce terme est notamment utilisé dans les études portant sur les discriminations. Les enquêtes considèrent le plus souvent, les personnes de nationalité française comme appartenant à une population « majoritaire » et les personnes immigrées ou originaires d'autres pays comme faisant partie de la population « minoritaire ».

Logiquement, toutes ces interrogations autour de la mise en place de notre mission de stage m'a questionné sur mon positionnement envers les femmes, les interactions que je créais avec elles et la manière dont je pouvais communiquer au mieux.

Expériences de terrain et choix du sujet de recherche

❖ *Mon positionnement en tant que femme et auprès des femmes sur le terrain*

Le fait d'être une femme quand j'allais dans les bidonvilles pour parler avec les habitants influençait grandement mes interactions et mes positionnements avec les personnes³³. J'ai ainsi multiplié mes venues sur les « platz » afin d'être identifiée de plus en plus par les femmes et ainsi pouvoir tisser des liens de confiance avec elles, en discutant de leurs vies et de leur quotidien. Mon appartenance à l'équipe de La Cimade est toutefois, souvent venue m'apporter une « aide » pour engager de premières discussions avec les femmes, bien que je gardais à l'esprit que ce mode d'interactions était empreint d'un biais considérable. Parfois c'était en les aidant sur certaines choses dont elles avaient besoin (majoritairement différentes formes d'accès aux droits) que j'arrivais par la suite à discuter plus profondément et plus longtemps avec les femmes. Au-delà d'une « casquette » de travail social, le fait d'être moi-même une femme, me permettait principalement de créer des moments d'échanges de « femmes à femmes ». J'arrivais à construire cet espace de discussion avec elles grâce à notre identité de genre commune. De plus, le fait de parler italien avec certaines d'entre-elles³⁴ me permettait d'avoir une proximité supplémentaire et des conversations plus fluides.

A l'inverse je ne parlais que très peu avec les hommes. Les manières de communiquer étaient assez différentes selon le genre. Pour les femmes, les échanges se faisaient majoritairement dans une sphère privée (l'espace d'habitation) alors que pour les hommes, la parole pouvait être plus aisément accessible dans la sphère publique (espaces communs, place centrale). Durant mon stage je me suis très souvent retrouvée face à des situations qui m'ont interpellées en tant que femme et qui me faisait me questionner sur la représentation des genres au sein du bidonville. Plus précisément, je m'interrogeais sur la représentation que les femmes avaient d'elles-mêmes et les rapports que les femmes et les hommes entretenaient entre eux. Également, des situations que j'ai ressenties comme assez déstabilisantes ont pu se créer quand le vécu des femmes était directement « comparé » et interrogé par rapport au mien³⁵.

Dans une autre optique, la représentation que les hommes ont pu, souvent, avoir de moi, en tant que femme (et jeune sans doute), était assez stéréotypée. Lors de mes venues sur les terrains avec les travailleurs sociaux, cet aspect n'était pas du tout présent mais quand j'étais

³³ Réciproquement le fait d'être un homme influence également les échanges. Mon travail en binôme avec Maxime a été révélateur de ce phénomène car, nous nous sommes rendu compte que nos échanges et nos comportements avec les personnes se faisaient instinctivement en corrélation de notre genre et de ceux des autres.

³⁴ Les femmes ex-Yougoslaves ont pour la plupart de celles que j'ai rencontré, un parcours de vie assez marqué par l'Italie où elles ont vécu longtemps, ainsi elles parlent couramment italien.

³⁵ Voir en annexe « l'extrait 1 » du journal de bord où Elisabetta compare sa situation de femme à la mienne

seule, il s'est directement manifesté. En effet, je n'ai plus été perçue en tant que professionnelle, stagiaire ou étudiante mais bien en tant que femme, dans mon identité de genre, avec un rôle particulier. J'ai donc souvent été perçue par les hommes au travers de mes attributs physiques de femme. Une professionnelle qui m'a dit avoir compris, avec l'expérience de son travail, que ce genre d'interactions étaient le plus souvent des « blagues » de la part des hommes ou une manière maladroite d'engager la conversation. Je trouverai ainsi important que ces situations soient questionnées plus précisément et fassent même l'objet d'ateliers de sensibilisation aussi bien avec les femmes qu'avec les hommes pour parler des relations de genre en général, les stéréotypes et rôles de genres.

Enfin, je me suis très souvent posée la question de ma « légitimité » à aller à la rencontre de ces femmes, de ces hommes, de ces familles qui vivent en bidonvilles. Il m'est souvent arrivé de ressentir que je m'imposais dans la vie des personnes et ce sentiment était assez difficile à contenir. Sachant cela, il m'était parfois compliqué d'échanger avec les habitants car je ressentais une gêne. Le fait même de me rendre sur les terrains, au cœur de leur lieu de vie me questionnait. En effet, j'ai analysé de façon extérieure des vies et des vécus sur lesquels je pouvais parfois porter des jugements. Ces remises en question m'ont fait me demander en permanence quel positionnement il était préférable que j'adopte et quels arguments je pouvais apporter pour justifier ma présence dans les bidonvilles et dans leur vie. Toutefois, ces remises en question (que je pense nécessaire pour tout travail de recherche) se sont estompées lorsque je réussis à définir ma posture plus distinctement. Mon rôle a été de décrire les situations qui m'entouraient afin de les comprendre et de les expliquer. Le but étant de pouvoir construire, en définitive, à petite échelle, des voies pour résoudre les problématiques que j'ai observée durant mon stage et mon travail de recherche.

❖ *Emergence de ma question de départ*

Début décembre 2019, j'ai eu connaissance d'une situation de mariage forcé (que je détaillerai dans mon développement) et cela m'a beaucoup marqué. En effet, cette situation dite « complexe » m'a interpellé dans le sens où je me suis rendue compte qu'elle faisait l'objet de nombreuses préoccupations de la part des professionnel.les d'Area et de La Cimade et qu'ils.elles n'avaient pas forcément les outils adaptés pour agir face à cela. La femme concernée n'ayant pas exprimé aux professionnel.les son souhait à agir contre le mariage forcé, le champ d'action était alors assez restreint. Le sentiment d'impuissance ressenti par les professionnels face à une situation comme celle-là m'a poussée à me questionner sur la mise en place du travail social faisant face à des dispositifs institutionnels trop normés pour répondre qualitativement à une situation urgente et délicate de terrain. Je pense que l'acte même de mariage forcé, de non-consentement m'a impacté aussi émotionnellement, c'est pourquoi j'ai décidé de présenter, d'étudier et d'apporter un regard critique sur ce sujet dans mon mémoire.

Cette situation reste marquante puisqu'elle implique les travailleurs sociaux mais aussi potentiellement d'autres instances au niveau politique pour réfléchir à la vie d'une femme vivant en bidonville. Elle est d'autant plus intéressante quand on s'aperçoit que l'avis de cette femme n'avait pas été ou n'avait pas pu être recueilli mais que sa vie intime était tout de même discutée dans les sphères professionnelles. Prendre connaissance de la réalité de ce mariage forcé m'a donné la volonté de travailler la question du viol pour interroger la vie des

femmes qui vivent en bidonville. Toutefois, la question de la violence n'étant pas un sujet comme les autres, aborder cette thématique est plus ou moins délicat, même dans la sphère professionnelle. De plus, avoir accès à des témoignages de femmes concernées par ces sujets est très difficile. Le sujet du viol par exemple est une violence profondément intime puisqu'elle touche au non-respect du corps, de la nudité, de la sexualité... C'est pourquoi de nombreuses femmes associent cet acte à un « meurtre psychologique ». Ainsi, tout comme la violence sexiste à laquelle les femmes peuvent avoir été confrontées, elles ne vont pas aborder ces sujets lors de premières conversations.

Le thème du mariage précoce, qui est aussi une dimension que je souhaite aborder pour en décrire les différents aspects, ne s'apparentent, à l'inverse, pas toujours à de la violence. Je souhaite parler du crime de viol pour mettre en avant le fait que de nombreuses situations de terrains ne sont, encore aujourd'hui, pas prises en compte dans les politiques publiques de luttes contre les violences sexuelles et sexistes. Il n'y a aujourd'hui, pas de solutions efficaces pour lutter contre ces violences que subissent les femmes et principalement dans les cas où ces dernières se situent à l'intersection de plusieurs types de discriminations tels que la race, le sexe et la classe. J'aimerais également aborder la question des « tabous » sur la sexualité et le consentement que notre société perpétue.

J'ai en définitive choisi de travailler tous ces sujets car j'ai créé des liens touchants et émotionnels avec les femmes dès le départ lorsque je suis arrivée sur les terrains. J'ai vu la solidarité entre elles, les moments de complicités qu'elles entretiennent, j'ai perçu leurs mal-être parfois leurs rires aussi et tout cela m'a touché. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en lumière leur vie trop souvent invisibilisée. Ce mémoire est un travail pour elles, avec elles³⁶ afin de peut-être pouvoir apporter des réponses à certaines problématiques qu'elles traversent.

❖ *Préjugés et déconstruction*

Au départ, il a été néanmoins assez difficile de me positionner, d'entrer en lien avec les personnes et de concilier le terrain avec l'écriture. Petit à petit je me suis rendue compte que mon expérience de terrain a fait l'objet d'une déconstruction personnelle et d'une remise en question encore plus profonde des enjeux féministes actuels. Il a été assez difficile pour moi de penser ce sujet en arbitrants avec mes propres préjugés inconscients mais également le poids de ceux de la société portés sur la communauté Roms. C'est majoritairement en commençant à écrire mon mémoire et en prenant du recul sur mon sujet d'étude que j'ai pris conscience de la difficulté que représentait le fait de travailler sur les violences sexistes et ou sexuelles. En tant que femmes, ces sujets sont forcément sensibles. Mais comme toutes les femmes ne les vivent pas de la même manière et dans le même contexte, il était important pour moi de dénoncer et de mettre en lumière les expériences de certaines habituellement passées sous silence. Dans ce travail j'ai voulu transmettre une parole qui est habituellement tenue taboue. Une de mes difficultés s'est également matérialisée quand il s'est agi de parler directement des violences subies par les femmes dans la communauté. Les personnes Roms étant déjà énormément victimes de préjugés et de discriminations, je ne voulais pas participer

³⁶ Voir la partie « Période de confinement liée au Covid-19 » pour prendre connaissance des projets que je n'ai pas pu justement réaliser « avec elles ». Se référer à la dernière sous partie « 2.3. Aller plus loin » en partie 2 afin de visualiser les actions que je propose de mettre en œuvre avec les femmes et la manière de les réaliser.

à la stigmatisation massive dont ils.elles font l'objet. En définitive ma seule volonté a été de me dire que je mettrai en avant ce qui était juste pour les femmes (et aussi parallèlement pour les hommes).

Questionnements et hypothèses de départ

A la suite de toutes ces réflexions émergentes qui ont découlées de mes expériences sur le terrain, j'ai ainsi formulé des questionnements et des hypothèses. La question centrale étant d'essayer de comprendre **dans quelles conditions et auprès de quel.le.s acteur.ice. les femmes qui se disent « Roms » et qui habitent en bidonville à Montpellier font-elles valoir leurs droits ?** Cette première question a pour intention de questionner les rapports de domination, principalement de sexe et de race, que peuvent subir les femmes roms dans leur parcours d'accès aux droits au sein de leur famille et dans la société. Ainsi cela induit plusieurs autres « sous questionnements » (SQ) répartis autour de différentes thématiques. Les hypothèses formulées à la suite représentent alors de probables réponses aux questions, chacune abordant un sujet différent. Ces affirmations peuvent être réelles ou fausses puisqu'elles ont été rédigées assez tôt dans ma réflexion. C'est le développement du mémoire en lui-même qui peut affirmer ou infirmer ces hypothèses.

Le quotidien des femmes roms

SQ 1 : Quelles contributions les femmes apportent-elles à la communauté ? Quel est leur rôle et leur place ? Comment l'intervention du travail social dans leur vie permet-il un meilleur accès aux droits et une possible émancipation pour les femmes ?

Hypothèses

- Les femmes des terrains s'accoutument à la violence qu'elles subissent (mariage précoce non consentis, viols, domination masculine)
- Les femmes gèrent toutes les tâches ménagères et les travaux du CARE plus généralement (travail domestique, suivi de santé de la famille, accès aux droits, suivi et éducation des enfants)
- Les femmes s'émancipent à leur manière

L'action des professionnels et des politiques publiques

SQ 2 : Comment certaines situations complexes, de violence sexistes et ou sexuelles révèlent-elles les entraves de l'accès aux droits pour les femmes concernées ? De quelles façon les règles et le fonctionnement du système patriarcal influent-elles. il sur le travail des professionnel.le.s et l'accès aux droits des femmes concernées ? De quelle façon les politiques publiques actuelles et les luttes féministes prennent-elles en compte l'intersectionnalité des oppressions que les femmes Roms migrantes vivant en bidonville peuvent vivre ?

Hypothèses

- Les femmes migrantes vivant en bidonvilles, dites « roms » ne font pas l'objet de revendications spécifiques formulées par les organisations féministes et les politiques publiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Les travailleur.euse.s sociales.aux n'ont qu'une faible marge de manœuvre pour aider les femmes qui vivent des violences.
- Les principales organisations qui représentent et défendent les droits des personnes dites « Roms » ne génèrent pas de revendications spécifiques pour les femmes

La formation de nouvelles perspectives d'action

SQ 3 : Localement, des dynamiques existent-elles déjà pour améliorer l'accès aux droits ? Comment faire émerger de nouveaux projets pour que les femmes Roms accèdent plus aisément à leurs droits ?

Hypothèse

- L'« intermédiation sociale » peut être un moyen pour travailler en collectif avec les femmes concernées, les professionnels accompagnant, les associations féministes et les représentant.es institutionnel.les pour permettre un accès aux droits de qualité aux femmes Roms vivant en bidonville.

Méthodologie

Cette partie constitue la liaison entre mes raisonnements, mes questionnements et mes choix scientifiques de recueils empiriques. J'ai choisi de commencer mon travail écrit par la genèse de mon parcours afin de m'inscrire premièrement dans une démarche ethno centrée et ainsi tendre vers la neutralité axiologique dans mon travail scientifique. J'ai souhaité mettre en avant mon engagement féministe puisqu'il permet de montrer comment j'ai construit ma problématique et pourquoi je me suis posée ces questions spécifiquement. Ce sont mes expériences passées et présentes qui construisent et orientent mes réflexions et les questions que je développe actuellement dans mon travail de recherche. Et c'est parce que j'ai vécu de femme, que j'ai un tel regard sur mon terrain d'étude.

❖ **Observations**

Afin de construire mon mémoire et recueillir du matériel empirique, j'ai choisi d'adopter différentes méthodes d'enquête. Dès le début de mon stage je me suis retrouvée face à différentes situations qui me semblaient importantes de garder en mémoire et j'ai donc pratiqué une technique « d'imprégnation » visant à retenir les faits marquants de ces moments vécus pour les retranscrire ensuite. Je n'ai donc pas utilisé de grille d'observation précise. De manière assez instinctive j'ai commencé à écrire les choses que je percevais dans l'espace de stage et sur le terrain. Ainsi j'ai petit à petit construit un journal de bord daté qui

fait part de mes impressions et de mes sentiments face aux situations que j’observe. Au fil du temps j’ai pu remarquer que chaque fois que je me trouvais sur les différents terrains, j’étais témoin de situations différentes et de dynamiques diverses qui méritaient d’être observées et retranscrites. A ce propos, tous les noms et lieux que je cite dans mes écrits ont été modifiés pour respecter la confidentialité de la vie privée des personnes, excepté le nom des structures avec lesquelles j’ai collaboré. Les différents Bidonvilles étudiés étant ainsi nommé « Terrain 1 », « Terrain 2 », « Terrain 3 ». J’ai pu également retranscrire des bribes de dialogues informels entre travailleurs sociaux et usagers, travailleurs sociaux et stagiaires, usagers et stagiaires et travailleurs sociaux entre-eux afin d’illustrer les relations des acteurs qui feront partis de mon étude. Chaque fois que je me suis rendue sur les différents terrains, j’ai également retranscrit par écrit les interactions ou bien les silences que j’ai échangé avec les habitants des bidonvilles. Je trouve également important de décrire les lieux et la manière dont les habitations sont organisées sur les différents terrains.

Le tableau suivant liste tous les éléments de mon journal de bord que j’ai utilisé dans mon mémoire. Ces extraits décrivent ou retranscrivent des interactions, discussions et observations participantes ou non. En tout, ce travail empirique regroupe des situations produites avec une dizaine de femmes roms sur l’ensemble des terrains étudiés, tous âges confondus allant de 13 à 74 ans. Certains passages peuvent également mettre en avant certaines paroles ou actions des hommes roms. La présence d’un ou d’une travailleuse sociale est également souvent mise en avant dans les situations.

Personnes	Date	Lieu	Sujet
Petru et moi	13 Novembre	Local de La Cimade	Difficulté de vie en Bidonville l’hiver
Plusieurs Femmes et moi	18 Novembre 2019	Terrain 2	Le « prendre soin » des femmes et leur travail dans la vie quotidienne
Une femme et trois hommes, certain.e.s habitants sur le terrain 4, une chargée de médiation Cimade et moi	22 Novembre 2019	Local de la Cimade	Demande d’Asile et vécu d’une femme pour accéder aux droits
Vasile, Iulia, Maxime, une chargée de médiation Cimade et moi	11 Décembre	Terrain 1	Discussion avec Vasile sur sa situation et rencontre de Iulia au travers de l’accompagnement

			initiiée pas la professionnelle
Trois travailleuses.eurs sociales.aux, une professionnelle coordinatrice, Maxime et moi	12 Décembre	Local d'Area	Situation de mariage forcé discuté dans la sphère professionnelle
Plusieurs Femmes et Hommes habitants sur le terrain, Maxime et moi	3 Janvier 2020	Terrain 2	Travail domestique des femmes et différences d'action selon le genre dans la vie sur le platz
Angelica, Milena, Ileana et moi	14 Janvier 2020	PMI Celleneuve	Fierté d'avoir une contraception et non désire d'enfant
Trois femmes, une chargée de médiation Cimade et moi	15 Janvier 2020	Terrain 4	Perception des femmes roms sur leur condition
Plusieurs femmes habitantes du terrain, une chargée de médiation Cimade et moi	15 Janvier 2020	Terrain 3	L'importance de la langue commune
Elisabeta et moi-même	21 Janvier 2020	Terrain 1	Mariage précoce et différence de vécu en tant que femme
Camelia et moi-même	4 Février 2020	Terrain 1	Liens d'une famille vivant en appartement avec le Bidonville
Deux chargé.e.s de médiation Cimade et moi	6 Février 2020	Local de la Cimade	Récits d'une professionnelle sur son « combat » pour permettre à une femme de faire sa

			demande de titre de séjour à la préfecture
Narcisa, Ileana et moi-même	25 Février 2020	Terrain 1	Grossesse, hygiène intime et vie en bidonville

❖ *Entretiens*

Tout en continuant à enrichir mon travail d'observation et à remplir mon journal de bord, j'ai commencé à avoir des discussions plus intimes avec quelques femmes sur différents « platz ». L'enjeu ici a donc été de créer des moments de discussions avec plusieurs femmes pour mieux les connaître et mieux me faire connaître. A terme je souhaitais leur proposer de réaliser un entretien plus précis afin de valider ou d'invalidier les hypothèses que j'avais formulées. Si établir un entretien formel n'avait pas été possible, j'aurais continué à discuter avec les femmes de manière informelle en retranscrivant leurs mots et leurs paroles au fur et à mesure afin que cela puisse finalement m'aider à répondre à mes questions. Au travers de ces interactions je souhaitais écouter, faire participer, échanger avec les femmes et amener humblement des éléments de réflexion qui leur auraient peut-être permis de questionner leur vie de femme et d'imaginer d'autres champs des possibles.

Avec la situation du Covid-19 et les normes réglementaires établies, je n'ai pas pu retourner sur les terrains pour continuer à entretenir les liens de confiance que j'avais créés avec certaines femmes et je n'ai donc pas pu réaliser les entretiens qui devaient être centraux dans mon mémoire. Cela m'a donc empêché de pouvoir faire majoritairement ressortir leurs points de vue, à mon grand regret. Cet aspect me gêne beaucoup puisque ma réflexion centrale était celle de pouvoir comprendre la vie des femmes via leurs différentes expériences de vie et ainsi mettre en avant leurs voix dans ma recherche pour travailler à leur « désinvisibilisation ». Malgré le déconfinement les règles sanitaires de l'association ne m'ont pas autorisées à retourner sur le terrain et j'ai donc dû abandonner l'idée de pouvoir discuter avec les femmes. J'aurai bien évidemment pu appeler certaines d'entre-elles au téléphone mais il m'a finalement semblé déplacé de parler de sujets touchants potentiellement aux violences sexistes et sexuelles subies, de sujets portant sur leur vie de femme via l'intermédiaire du téléphone, sachant déjà l'intimité avec laquelle nous parlions d'accès aux droits en santé, de vie familiale, de parcours de vie... Aborder le vécu d'une violence, ou en tout cas questionner cet aspect, étant un sujet pouvant générer de nombreuses émotions, puisqu'il engendre pour les personnes un traumatisme parfois inconsciemment refoulé, je n'ai pas souhaité en parler par téléphone.

Dans ma vision initiale du projet, je voulais également réaliser des **entretiens semi-directifs** avec plusieurs professionnels de l'association Area et de la Cimade afin de recueillir leurs points de vue sur le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des femmes dans les bidonvilles et de percevoir la vision qu'ils en ont de ces dernières. Il m'a semblé important

de reconnaître leur travail et de montrer les bienfaits qui via leurs interventions, permettent souvent aux femmes d'accéder aux droits. Cela également en contrastant avec les limites de l'intervention sociale et les barrières que les professionnels peuvent rencontrer face à différentes situations, notamment en termes de violences sexistes et sexuelles contre les femmes concernées. J'ai pu réaliser 9 entretiens via zoom, Skype ou par téléphone au sortir de la période de confinement avec différents professionnel.les dont j'ai privilégié le champ d'action propre au travail social, en santé social ou encore un travail pour les droits des femmes. J'ai essayé de faire ressortir une certaine parité³⁷ entre les professionnel.les mais il s'est trouvé que des femmes travaillaient majoritairement dans le secteur que je souhaitais étudier. Ainsi, j'ai interviewé 2 hommes et 7 femmes.

Personnes Interviewées	Date de l'entretien	Durée	Moyen de communication
Chargée de médiation à La Cimade	27 Mai	1h04	Zoom vidéo
Professionnelle du CICADE	29 Mai	1h24	Téléphone
Conseillère conjugale et familiale au Planning Familial	2 Juin	1h21	Zoom vidéo
Déléguée aux Droits des Femmes, à l'Egalité et à la lutte contre les Discriminations dans l'Hérault	3 Juin	1h11	Zoom vidéo
Chargé de médiation à la Cimade	12 Juin	1h05	Téléphone
Travailleur Social d'Area	19 Juin	1h05	Zoom vidéo
Ethnologue, ancienne chargé de médiation à La Cimade	16 Juillet	1h23	Zoom vidéo
Chargée de médiation santé à Area	27 Juillet	1h13	Skype vidéo

³⁷ Egalité entre Femmes et Hommes.

J'ai eu accès à de nombreux contacts de professionnels, notamment des assistantes sociales et des sages-femmes de certaines PMI³⁸, des intervenants sociaux d'autres associations (Médecin du Monde, Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Secours Populaire) et la directrice du CHRS Bouissonade³⁹ qui ont accompagné des femmes vivant en bidonville. Toutefois, j'ai dû faire des choix, en termes de temps mais surtout pour recentrer mon sujet. J'ai donc privilégié les professionnel.les qui font du travail social quotidien avec les femmes, tels que La Cimade et Area qui sont ainsi au plus proche des dynamiques de vie de ces dernières.

Toujours dans une volonté d'apporter des constats à mes hypothèses, je voulais également réaliser des entretiens qualitatifs avec des professionnel.les d'**associations féministes** telles que le Planning Familial⁴⁰, le CIDFF⁴¹, Nous toutes⁴² ou encore OLF⁴³ afin d'analyser si ces structures prenaient en compte dans leurs actions la situation et l'accès aux droits des femmes Roms vivant en bidonvilles. Je n'ai pu réaliser qu'un entretien avec une chargée de projet du Planning Familial, par manque de disponibilités des autres professionnelles. Toutefois j'ai effectué un entretien avec une professionnelle du CICADE, qui bien que ne se revendiquant pas féministe est une association qui lutte pour l'accès juridique aux droits des femmes étrangères, notamment face aux violences sexistes et sexuelles.

Également, il m'a semblé important de faire ressortir l'opinion des associations luttant plus précisément pour les droits des personnes Roms tel que la « Voix des Roms » ou encore le collectif « RomEurope » afin de me rendre compte des revendications qu'ils.elles portent et de pouvoir comprendre s'ils.elles articulaient des revendications de types féministes pour l'accès aux droits des femmes ou si, au contraire, ils défendaient la communauté dans son ensemble sans prendre position sur le genre. De même que pour certains entretiens, je n'ai pas pu réaliser ces derniers par manque de disponibilité des personnes ou de non-réponse à mes propositions.

Enfin il me paraissait important de recueillir l'avis de la **Déléguée Départementale aux droits des femmes de l'Hérault** et de saisir le niveau institutionnel qu'elle représente sur ce même

³⁸ Protection Maternelles Infantile, lieux où de nombreuses femmes habitants en bidonville se rendent pour des suivis de grossesses ou des soins puéricultrices pour leurs enfants.

³⁹ Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale spécialisé dans les violences conjugales

⁴⁰ Cette association est une structure féministe œuvrant pour l'accès aux droits sexuels et reproductifs. Voir le passage 2.2.1 en partie 2 qui explique les actions du Planning à Montpellier <https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-lherault-34>

⁴¹ Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles qui met en place de nombreux accompagnements pour les femmes, les couples et les parents.

⁴² Nous Toutes est une association féministe citoyenne n'ayant pas encore de site indépendant malgré toutes les actions mises en place. Les professionnelles communiquent principalement via Facebook, Instagram et Twitter. <https://www.facebook.com/NousToutesOrg/> Les actions majoritaires sont de faire du plaidoyer auprès des membres de l'Etat pour faire reconnaître et permettre plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et ou sexuelles. Les militantes ont également réalisé une enquête récente sur la notion du « consentement ». Elles ont aussi organisé des formations ouvertes à toutes pendant la période de confinement, lors desquelles elles ont formé plus de 10 000 personnes sur le sujet des violences sexistes et ou sexuelles.

⁴³ Osez Le Féminisme est une association féministe créée en 2009 <http://osezlefeminisme.fr/>

sujet en organisant un temps d'échange avec cette dernière. J'ai pu concrétiser l'entretien qui a apporté des pistes de réflexions fructifiantes.

Pour chaque entretien j'ai construit une « grille d'entretien »⁴⁴ adaptée aux personnes que j'ai interviewées tout en suivant les mêmes thématiques de questions :

- La description de l'activité professionnelle (et des actions spécifiques si présentes)
- Les liens et interactions (si présentes) avec les femmes se disant Roms
- Le regard de la ou du professionnel.le porté sur les femmes se disant Roms
- La vision du féminisme actuel et les perspectives d'évolution de ce féminisme
- L'explication du choix de travailler dans un métier du social

J'ai ensuite retranscrits⁴⁵ l'intégralité de 8 des 9 échanges afin d'analyser les discours, repérer des points de convergences et ou de divergence. L'avant-dernier entretien, n'a pas été retranscrit à cause du manque de temps.

❖ *Choix lexicaux qui définissent le cadre conceptuel de mon sujet*

La sémantique est une dimension importante dans un travail de recherche, c'est pour cela que je souhaitais préciser l'emploi de certains mots. Les thématiques principales de mon sujet sont : les violences sexistes et ou sexuelles, l'accès aux droits, les femmes Roms migrantes et les bidonvilles de Montpellier. Il me paraît important de préciser ces termes centraux dans mon étude pour que les lecteurs puissent savoir de quelles violences sexistes je parle, quels accès aux droits, quelles femmes et quels bidonvilles.

Quand j'aborde le sujet de la violence que subissent les femmes je m'exprime généralement en parlant de « **violence sexiste et/ou sexuelle** ». J'utilise le moins possible le terme de « violence faite aux femmes » que je trouve passif et qui implique que la violence soit simplement « faite » aux femmes sans conséquences. Or, nous savons très exactement que la violence sexiste a des conséquences extrêmement négatives sur les femmes qui la subisse. Il est selon moi, essentiel de bien expliquer, par les mots que j'emploie, que la violence sexiste n'est pas simplement « faite », elle est « imposée » par les hommes⁴⁶ et « subie » par les femmes. En effet, tout comme les femmes « subissent » la violence sexiste, elles y sont « confrontées », elles ne la « rencontrent » pas simplement, c'est plus violent que cela⁴⁷. Concernant les violences sexistes et ou sexuelles je centrerai ma réflexion principalement

⁴⁴ Voir en Annexes la partie « Grilles d'entretiens » retraçant les questions que j'ai posée à chaque personne interviewée. Les questions surlignées en gris sont celles que je n'ai pas eu le temps d'aborder.

Une remarque que je me suis faite à ce propos est que lors des deux entretiens réalisés avec des hommes je n'ai pas osé poser la question cherchant à savoir si, en tant qu'hommes, ils avaient été touchés par certaines situations plus marquantes que d'autres. Cela peut refléter mes propres préconstruits inconscients sur la masculinité et les émotions qui seraient plus difficiles à exprimer pour les hommes que les femmes. Toutefois, les entretiens m'ont démontré le contraire puisque les deux professionnels m'ont implicitement, sans que je pose la question, parlé de certaines situations qui les avaient marquées.

⁴⁵ Voir en annexe les retranscriptions des entretiens.

⁴⁶ Il existe en France des violences qui sont imposées par les femmes et subies par les hommes (en nombre considérablement moindre que les violences sexistes) seulement je n'en parlerai pas dans mes écrits car ce n'est pas mon sujet d'étude.

⁴⁷ J'ai conscience que je m'inscris dans le groupe social que j'étudie puisque je suis moi-même une femme de par l'identité de genre que je revendique. Cependant, pour une raison de clarté et une volonté de distanciation de l'objet scientifique, j'ai choisi de ne pas utiliser le pronom « nous » mais « elles ».

autour de certaines violences sexuelles, à savoir, le viol (conjugal ou non) et le mariage forcé. J'aborderai également le sujet des « violences conjugales » et donc des coups et de la violence physique. Pour finir il m'arrivera de parler de « violence administrative » ou encore de « violence psychologique ». Ces choix sont dus aux différentes observations que j'ai pu réaliser auprès des femmes et à quelques discussions que j'ai eues avec elles. Ils découlent également des entretiens et discussions informelles réalisées avec les professionnel.les sur le sujet.

Concernant le terme « **Bidonville** » je l'utilise car c'est le mot principal que la littérature scientifique emploie pour parler du lieu dans le lequel vivent les personnes que j'ai rencontrées dans mon stage. Ce terme s'utilise généralement dans le langage institutionnel ou professionnel afin de donner un caractère plus neutre à ce lieu de vie. Toutefois, les habitants de ces lieux ne parlent jamais de « bidonville » quand ils décrivent leur habitat. Les termes « **platz** » ou « **terrains** » sont beaucoup employés par les personnes concernées, c'est ainsi pour cela que j'ai décidé de les faire ressortir dans mes écrits. L'expression « **camp** » ou « **camp de Roms** » est aussi utilisé pour décrire le Bidonville mais majoritairement dans une visée négative véhiculée par les médias ou l'Etat, c'est pourquoi je ne la mettrai pas en avant. Les personnes concernées utilisent également ce mot pour décrire parfois leur lieu de vie, mais c'est plus rare. Ce terme est également le plus répandu dans la société civile quand les personnes veulent parler de l'habitat des personnes Roms.

Pour décrire l'appartenance vraie ou supposée des femmes à la communauté rom, je m'exprime dans mes écrits de différentes façons. Je ne peux pas être sûre que toutes les femmes se revendiquent rom puisque je n'ai pas fait assez d'entretiens avec elles pour le savoir, ainsi il m'arrive d'écrire « **les femmes dites Roms** ». Toutefois, en parlant avec certaines femmes, elles m'ont spontanément dit qu'elles étaient « Roms », « romi » en italien. Parfois elles l'exprimaient en ayant conscience du caractère négatif que la société française met sur ce mot mais elles s'en revendiquaient quand même. Ainsi je m'exprime aussi en disant « **les femmes qui se disent Roms** » ou « **les femmes Roms** ». Également, dans le but de respecter les origines de certaines femmes qui sont parfois différentes, il m'arrive de préciser qu'une femme est « rom roumaine » ou bien « rom ex-yougoslave ».

Pour l'**accès aux droits**, je m'y intéresse et je le questionne dans des situations où justement des femmes ont pu subir de la violence sexiste et ou sexuelle. Il m'arrive également de parler d'accès aux droits en termes de planification familiale, c'est-à-dire tout ce qui est relatif à l'accès à la contraception, à l'avortement, au suivi gynécologique dans le cadre d'une grossesse ou non, s'inscrivant dans la dimension de santé sexuelle et reproductive. Également, il me semblait important de ne pas oublier quelques dimensions de l'accès aux droits administratifs dans le cadre de la régularisation du titre de séjour ou d'une demande d'Asile par exemple. L'accès au droit concernant le travail pour les femmes est aussi abordé et questionné. Il m'arrive de parler également du fait de « faire valoir » ses droits quand je décris l'évolution d'une personne qui devient plus autonome et peut ainsi réellement se saisir de ses droits sans pour autant avoir besoin d'un accompagnement social

❖ Structuration de l'écriture

L'écriture de mon travail a été pensée en adéquation avec la « méthode sandwich » propre à l'intelligence collective et aux méthodes de « feed-back » positifs dans le management. Cette méthode est principalement utilisée lors d'interactions entre deux acteurs lorsqu'il s'agit de faire des retours sur la présentation d'un sujet. Ce concept est formalisé dans la sphère professionnelle mais peut également se rapporter à un état de communication bienveillant et positif quotidien aussi dans la sphère personnelle. Il y a trois strates dans un sandwich (les deux tranches de pain et la garniture au milieu), ce qui correspond aux grandes idées de mon mémoire. Chaque étape consiste à faire ressortir une dynamique différente s'inscrivant toujours dans le constructif. Dans un premier temps, il convient de souligner les choses positives d'un sujet. Ensuite, nous pouvons amener une vision critique tout en restant encourageant et enfin, dans un dernier temps, créer des pistes d'amélioration à partir de l'existant. Sous cette forme, la « critique » est englobée par le positif et est ainsi mieux reçue. La phase de « garniture » critique peut donc dénoncer les éléments négatifs d'un sujet tout en amenant l'interlocuteur vers des solutions et la possibilité d'une évolution. C'est donc ce que j'ai essayé de mettre en avant en rédigeant mon travail de mémoire.

Également, l'écriture inclusive⁴⁸ est un choix mis en œuvre dans mes écrits. En effet, il est aujourd'hui important que faire ressortir une représentation égale des genres même dans l'écriture et la communication (écrire et parler) qui sont nos principaux moyens de transmettre des savoirs, des expériences et ainsi de faire évoluer les consciences.

❖ *Transmission de ma réflexion en action*

Ayant pour intention d'apporter des éléments nouveaux aux professionnels locaux, de transmettre des possibilités d'émancipation aux femmes et de questionner le féminisme actuel libéral et majoritaire, mes idées s'inscrivent dans une forme de « sociologie publique »⁴⁹. Ce courant sociologique se définit au travers d'une dimension contributive et d'une vision critique s'efforçant de vouloir transmettre les savoirs scientifiques et empiriques produits dans la recherche pour apporter un changement pratique à une petite échelle. Cette année, au travers de mon travail de mémoire, j'ai ainsi la détermination de vouloir apporter une contribution positive afin de faire comprendre que les femmes dites Roms doivent être prises en compte dans le droit commun auquel ont accès toutes les femmes. Je veux montrer que les femmes qui vivent en bidonville sont capables de s'émanciper à leur façon et qu'on peut même parler d'un « féminisme Roms » pour décrire leurs actes quotidiens.

C'est donc, dans cette visée qu'il m'a semblé essentiel de créer un échange autour de ces sujets avec la déléguée départementale aux droits des femmes, les associations de droits communs féministes et les professionnels afin d'essayer de construire d'abord au niveau local, une dimension féministe comprenant les différentes formes de discrimination sexistes, racistes et de classe. Je souhaite, en définitive, former à la fin de mon mémoire une partie qui rassemblera les « préconisations » que je peux formuler sur mon sujet d'étude afin que mes réflexions apportent au collectif.

⁴⁸ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/initiative/manuel-decriture-inclusive/>
<https://www.motscles.net/ecriture-inclusive>

⁴⁹ Voir Michael Burawoy, « Pour la sociologie publique », 2006. <https://journals.openedition.org/socio-logos/11>

Période de confinement liée au Covid-19

La période de confinement liée à la pandémie mondiale du Covid-19 a eu de fort impact au niveau local et notamment dans l'organisation sanitaire et sociale. En effet, durant cette période, une dynamique de gestion de « crise humanitaire » s'est mise en place à Montpellier notamment pour permettre aux personnes les plus précarisées d'avoir accès à des produits de première nécessité. Ainsi, un groupement d'associations⁵⁰ s'est organisé pour construire une action d'urgence, de colisage et de distribution de nourriture et de produits d'hygiène en direction des personnes vivant en bidonvilles et en squats.

Mon rôle au cours de cette période, a été assez limité, les normes réglementaires n'impliquant pas la présence de stagiaires sur le terrain. Toutefois j'ai quand même tenu à m'impliquer bénévolement dans la fabrication des colis alimentaires et j'ai également réalisé quelques distributions sur site aux côtés de différents professionnels de La Cimade et de divers bénévoles. J'ai pu ainsi m'apercevoir que les besoins spécifiques des femmes, notamment en termes d'hygiène, n'ont pas été pris en compte à leur juste hauteur. En effet, lors d'une distribution il n'y avait que très peu de serviettes hygiéniques pour un grand nombre de femmes, l'une d'elle ayant accouché la semaine précédente. Alors que la crise a révélé, l'importance du travail et la surreprésentation, souvent précaire et employé⁵¹, des femmes en « première ligne »⁵² pour assurer notre subsistance à tous, elle a selon moi, aussi généré une invisibilité encore plus marquée pour les femmes dites « Roms », vivant en bidonville et se trouvant dans une situation assez précaire.

Ma position distancée du terrain de mars jusqu'à la fin de mon stage en juin, ne m'a pas permis de continuer à entretenir les liens de confiance que j'avais réussi à créer avec certaines femmes habitants sur différents platz. Et, comme expliqué plus haut dans ma méthodologie d'enquête, je n'ai pas pu concrétiser des entretiens ou entretenir des moments de discussions avec elles, participant moi-même, d'une certaine manière à invisibiliser leur présence alors que, dans l'urgence, il aurait fallu renforcer l'importance de leur rôle. Je n'ai pas vraiment pu avoir beaucoup d'informations sur la manière dont elles ont vécu la situation de confinement, mes échanges avec les professionnel.les de La Cimade étant très rares puisque leur temps était également consacré à gérer l'urgence de ce contexte.

⁵⁰ La ligue des Droits de l'Homme 34 (LDH), le Secours Populaire 34, le Secours Catholique, Luttopia, La Cimade, Area, 2 Choses l'Une.

⁵¹ Infirmières, caissières.

⁵² Rhétorique « guerrière »

Eléments de Contexte

Selon les enquêtes réalisées par l'INSEE⁵³ et l'INED⁵⁴, aujourd'hui en France, 250 femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viols chaque jour et seulement 10% d'entre elles portent plainte. Également, 213 000 femmes majeures déclaraient en 2018 avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint⁵⁵ ou ex-conjoint sur une année. En 2019, 152 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint et en 2020, l'association « Nous Toutes » recense 62 féminicides⁵⁶. Ces enquêtes majoritaires sur le sujet des violences sexistes et sexuelles, et dont les résultats sont plus qu'alarmants, ne sont pour autant pas complètement représentatives des violences subies par toutes les femmes sur le territoire français. En effet, la « lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes » réalisé par la MIPROF⁵⁷ en 2019 évoque le fait que ces enquêtes « ne permettent pas de rendre compte de manière exhaustive [le] phénomène des violences au sein du couple et ou des violences sexuelles en France: certaines catégories de la population [n'étant] pas interrogées [à savoir], les personnes âgées de moins de 18 ans et de plus de 75 ans et les personnes sans domicile ou vivant en collectivité ». Ainsi, nous pouvons nous questionner quant à la représentativité des femmes qui vivent en bidonvilles et qui ne sont pas issues de « ménages ordinaires »⁵⁸, pour reprendre les termes des enquêtes quantitatives. De plus, la lettre de l'observatoire de la MIPROF précise distinctement que les chiffres des violences recensées amènent sur le fait qu'un très grand nombre de violences ne sont pas répertoriées car il y a un tabou (violence sexuelle difficile à chiffrer quantitativement). D'autres facteurs font que les femmes ne parlent pas de leur violence (pauvreté, habitats précaires, femmes racisées) et que la dimension inter sectionnelle des oppressions invisibilise les violences.

Les violences sexistes et sexuelles étant un phénomène systémique, se retrouvant dans toutes les classes sociales de notre société, il n'est pas rare que de nombreuses femmes en fassent l'expérience, de près ou de loin, au cours de leur parcours de vie. Selon l'ONU⁵⁹, et la Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDEF-CEDAW) établie en 1979, on considère comme « violences faites aux femmes »⁶⁰, « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des

⁵³ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Enquête Cadre de Vie et Sécurité (CVS), 2018

⁵⁴ Institut National d'Etudes Démographiques, Enquête Virage, 2015

⁵⁵ « Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide », Lettre de l'Observatoire de la MIPROF, 2019

⁵⁶ Meurtre d'une ou plusieurs personnes parce qu'elles sont des femmes.

⁵⁷ Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains. Cette Lettre de l'Observatoire reprend les résultats des deux enquêtes citées précédemment en les synthétisant.

La MIPROF propose aussi en ligne gratuitement de nombreux « kit » très complet de formations sur les violences sexistes <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/outils-de-formation>

⁵⁸ Définit les familles nucléaires ayant un logement stable en France métropolitaine et vivant hors d'une collectivité.

⁵⁹ Organisation des Nations Unies

⁶⁰ <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Cette convention stipule qu'indépendamment de la situation sociale et économique, de l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, du statut professionnel... la violence vécue doit être prise en charge de la même manière pour toutes les femmes sans discriminations.

Plus récemment, l'année 2019 a marqué un tournant en France dans la contestation féministe de la société civile, imagée en action par le mouvement des « collages contre les féminicides »⁶¹. La vague mondiale « #Me too » en 2017 a très largement influencé ces actions de luttes contemporaines contre les violences sexistes et a permis une ouverture de la parole des femmes dans les hautes sphères sociales sur les violences qu'elles ont subies. Ces grèves féministes se sont ainsi multipliées dans le monde du local à l'international, au départ venues d'un élan revendicatif en Pologne pour le droit à l'avortement puis en Argentine où les femmes se sont soulevées suite au meurtre de Lucia Pérez pour former le slogan « Ni una menos » (Pas une de moins). Désormais, on observe une vague portant la volonté de créer un « autre féminisme » qui se voudrait « transformateur » et qui rassemblerait les idées antiracistes, écologistes et militantes pour les droits des travailleur.se.s et des personnes migrantes incarnés dans les 99% (Arruzza, Bhattacharya, Fraser, 2019)

Malgré la montée en puissance des manifestations pour les droits des femmes qui dénoncent les violences sexuelles et sexistes, et la volonté de certains mouvements féministes à prendre en compte le principe de « justice reproductive »⁶², le Grenelle contre les violences tenu le 25 novembre 2019 n'a pas vraiment répondu aux besoins des femmes, ce qui attise la colère des militantes et des associations féministes⁶³. L'année dernière, 151 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France et le gouvernement ne met toujours pas en œuvre des actions à la hauteur des besoins nécessaires pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Comme en atteste le rapport « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? » l'investissement de l'Etat est largement insuffisant pour éradiquer la violence que subissent les femmes. Dans ce rapport, l'accent est mis sur le rôle important des associations qui effectuent un travail de terrain et un accompagnement au plus proche des femmes

⁶¹ Ce mouvement a été créé par Marguerite Stern, ancienne Femen, dont le positionnement excluant envers les femmes trans a fait débat. Le mouvement est parti de Paris puis s'est construit dans de très nombreuses villes sur tout le territoire français mais également à l'étranger. Le but est de coller littéralement sur les murs des villes dans l'espace public, des slogans dénonçant l'inaction du gouvernement face aux féminicides qui augmentent. Cette action permet également de rendre hommage aux victimes et plus ouvertement de sensibiliser l'opinion publique aux questions féministes en général concernant l'oppression et les violences que peuvent subir les femmes dans la société. A Montpellier, un groupe de colleur.euse.s a récemment été menacé de viol et de meurtre pendant qu'elles collaient « Victimes de violences : appeler le 3919 » sur un pont de la métropole. L'un.e.s d'entre elles a témoigné.

<https://www.facebook.com/183081005507412/videos/3351916958225814>

⁶² La justice reproductive est une notion mise en avant dans le livre « Féminisme pour les 99% » qui vise à inclure désormais dans les revendications féministes « les situations, expériences et obstacles spécifiques » de chaque individu en y incluant aussi ceux des « communautés marginalisées » (femmes racisées, minorités sexuelles) pour faire émerger une justice sociale en termes de santé sexuelle et reproductive.

⁶³ Voir en annexe (Figure 6) le communiqué de presse de l'association « Nous Toutes » intitulé « Grenelle : une déception aussi immense que les attentes » suite à cet événement.

victimes de violences. Cet accompagnement devient possible si les moyens financiers accordés par l'Etat et quelques fois l'investissement de fondations privées sont à hauteur des besoins. Cependant, le budget aujourd'hui accordé par le gouvernement pour pouvoir sortir les femmes de la violence en construisant un accompagnement solide est loin d'être suffisant. Actuellement en 2019, 30 millions d'euros sont, par exemple, prévus pour impulser, coordonner et mettre en action l'égalité femmes-hommes mais cela ne représente que 0,009% du budget général de l'Etat s'élevant à 329,6 milliards d'euros. Cela peut donc imaginer parfaitement les tensions qui résident à des niveaux d'échelles différenciés entre les acteurs associatifs de terrain et les acteurs institutionnels concernant les actions en faveur de l'égalité hommes-femmes et de la lutte contre les violences sexistes.

Scientifiquement, la violence contre les femmes a pendant longtemps été ignorée des théories classiques sur la violence générale. Aujourd'hui, ce phénomène qui s'est pourtant institutionnalisé et politisé à la fin du XXème siècle en France⁶⁴ reste encore invisible dans de nombreuses institutions. Selon Christelle Hamel (2011), « l'ignorance n'est pas le fruit du hasard, l'ignorance se cultive, s'organise. L'ignorance est le produit de l'indifférence collective et de l'absence de volonté politique, de développement et de diffusion de savoir sur les violences faites aux femmes ». Une logique massive de non-reconnaissance, exercée par différents acteurs hiérarchiquement supérieurs, est en effet à l'œuvre aussi bien concernant le travail des acteurs qui luttent contre les violences sexistes que vis-à-vis de la violence en elle-même qui est imposée aux femmes.

Selon Sheila Reid (2003), « la violence faite aux femmes est « liée à des inégalités structurelles au sein de la société et à l'abus de pouvoir, [...] elle est confortée par des structures sociales qui encouragent l'inégalité entre les sexes ». En effet, de nombreuses structures privées ou publics (entreprises, Etat) de nos jours, sont loin de revendiquer un statut paritaire entre les travailleurs et entretiennent à l'inverse des rapports sociaux de sexes entre les femmes et les hommes. Cette logique de domination, propre au système patriarcal et capitaliste, pose question et il apparaît nécessaire de la décrire pour comprendre les dysfonctionnements de « terrain » et analyser pour quelles raisons certaines violences sont invisibles dans la vie de certaines femmes.

L'ouvrage, « Quand l'Etat parle de violences faites aux femmes » écrit par S. Kunert et M. Hernandez Orellana en 2014 présente une analyse du prisme étatique envers les campagnes de communication visant à lutter contre les violences faites aux femmes au niveau national. L'analyse étatique envers ce phénomène se centre, en effet, selon les autrices, principalement autour d'un discours institutionnel et des politiques de prévention. De plus, les campagnes de communication de l'Etat qui abordent le sujet des violences faites aux femmes sont principalement centrées sur la violence physique dans la dimension conjugale ou ex-conjugale. Les violences économiques, sexuelles toujours au sein du couple reviennent de

⁶⁴ Ce processus prend ses origines aux Etats-Unis avant qu'il soit légitimé, institutionnalisé et mis à l'agenda publique en France

manières moins prononcées et la question des mariages forcés, de l'excision et de la prostitution, sont quasiment inexistantes dans les campagnes de lutte. Également le message de prévention des violences véhiculé par l'Etat représente les femmes comme des êtres victimes dénuées « d'agentivité » qui doivent avoir une « responsabilité individuelle » face à leur situation. En effet, l'Etat illustre des femmes nouées dans la violence qu'elles subissent et les incite à agir dans le même temps, ce qui permet aux institutions de se déresponsabiliser de la prise en charge de ce phénomène structurel. Selon le cadre qu'un acteur pose sur un « problème public », ce dernier ne sera pas perçu de la même manière et les actions mises en place pour y répondre seront également différentes. Selon Herbert Blumer et Laurent Riot⁶⁵, il existe cinq étapes dans la construction d'un problème public. Partant de « l'émergence », le problème public tend ensuite à se faire « légitimer » puis mobiliser en « action » pour officiellement « établir un plan d'action » et être « mis en œuvre ». Sur le sujet des violences sexistes et ou sexuelles, on peut constater les différences de positionnements entre la société civile, les militantes féministes et le gouvernement, n'ayant chacun pas les mêmes référentiels pour répondre aux problèmes publics et mettre en avant des actions. On peut constater cela face aux différences de positionnement et d'action entre la société civile et le gouvernement sur le sujet des violences sexistes et sexuelles. Ainsi, il reste important de prendre conscience de la diversité des approches qui peuvent être émises envers un problème social.

De nombreux écrits mettent également en avant que l'accès aux droits des femmes, notamment face à une situation de violence, est inégal. En effet, certaines femmes se situant à l'intersection⁶⁶ de plusieurs types de discrimination liées à leur sexe, leur race et leur situation économique et sociale, ont beaucoup moins accès à leurs droits, du fait qu'elles se trouvent souvent invisibilisées par la société. Les femmes Roms qui vivent en bidonville sont par exemple concernées par l'intersectionnalité des discriminations.

Selon les terrains, les personnes sont principalement originaires de Roumanie ou d'ex-Yougoslavie et toutes se déclarent comme appartenant à la communauté « Rom » (parfois également écrit « Rrom »). Ainsi, la population Roms est une communauté migrante dont la grande majorité des personnes sont des citoyens européens. Dans le deuxième cas, les personnes se définissent plus ouvertement comme « Romi » mais leur parcours pour accéder aux droits de séjour est plus compliqué puisqu'ils ne sont pas ressortissants d'un pays européen. Pour les femmes ex-yougoslaves, les démarches sont ainsi différentes, elles doivent faire une demande d'Asile et demandent aussi parfois le statut « d'Apatride »⁶⁷. Leurs migrations sont justifiées principalement pour des raisons économiques, de regroupement

⁶⁵ Voir Blumer, Herbert, et Laurent Riot. « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs ». *Politix* n° 67, n° 3 (2004): 185-99.

⁶⁶ La notion d'« intersectionnalité » a notamment été développée par Kimberlé W. Crenshaw. Voir le point « 2.1 l'imbrication des rapports sociaux de race et de classe » en partie 2 afin d'avoir une vision plus précise du terme.

⁶⁷ Selon l'UNHCR, une personne « apatride » est « une personne qu'aucun Etat ne reconnaît comme son ressortissant par application de sa législation ». En des termes plus simples, cela signifie qu'un apatride ne possède la nationalité d'aucun pays. Certaines personnes naissent apatrides, tandis que d'autres le deviennent. »

familiaux mais pour les femmes ex-yougoslaves la migration a aussi permis aux générations précédentes de fuir la guerre. Selon Alexandra Nacu⁶⁸, « ces migrations sont à la fois une solution à court terme au problème de la pauvreté dans leur pays d'origine et la cause d'une marginalisation d'un genre nouveau ». De plus l'autrice explique que de nombreuses familles subviennent à leurs besoins au travers de la mendicité, activité considérée politiquement comme « inutile » pour la croissance économique du pays.

Les bidonvilles sont au nombre de 10 à Montpellier et j'ai principalement rencontré les femmes de 4 terrains⁶⁹. A Montpellier, le terrain 1⁷⁰ rassemble des personnes roms roumaines originaires de la ville de Barbulesti⁷¹. Selon l'observatoire départemental, ce terrain comptait en 2018, 130 habitants dont 38 ménages et 69 mineurs. En 2019, la population a augmenté mais les chiffres ne sont pas encore disponibles. Ce terrain est implanté à côté du QPV⁷² Mosson et de la route départementale 65 mais est pourtant caché et ne se perçoit pas de l'extérieur. En effet, pour y accéder, il faut prendre un petit chemin cabossé où des déchets y sont régulièrement déversés sur les bas-côtés. Le terrain 1 est organisé de telle manière à former différentes petites « places » qui regroupent les maisons de chaque famille.

Le terrain 2⁷³ compte en 2018 141 habitants également originaires de Roumanie mais de Urziceni⁷⁴, dont 46 ménages et 53 mineurs. Ce terrain, plus grand en surface que le terrain 1 est organisé spatialement d'une manière totalement différente, de façon à former un carré où deux espaces s'opposent sur la droite et sur la gauche. Une dernière petite partie du platz se situe plus en hauteur et possède même sa propre entrée. Il n'y a qu'une place centrale située à l'entrée du Bidonville. Le terrain est implanté derrière le quartier « Port Marianne » après l'arrêt de tram « Pablo Picasso » et longe l'autoroute A709. Le terrain 3⁷⁵ se situe à côté de deux autres bidonvilles et compte 51 personnes Roms ex-yougoslaves dont 29 mineurs, ce qui équivaut à 13 ménages. Les personnes sont principalement originaires de la ville de Nikšić au Monténégro, un ménage prend toutefois ses origines en Croatie et un autre en Bosnie.

D'un point de vue historique⁷⁶, les mouvements migratoires des personnes Roms vers l'Europe depuis l'Inde dans la vallée du Gange⁷⁷ au nord-est, se sont déroulées entre le 11^e et le 20^e siècle avec le commencement d'une arrivée en France au 15^e siècle. Le terme « Rom » est un

⁶⁸ Voir Nacu, Alexandra. « Les Roms migrants en région parisienne : les dispositifs d'une marginalisation ». Revue européenne des migrations internationales 26, n° vol. 26-n°1 (1 février 2010): 141-60.

⁶⁹ Voir en annexe (figure 7) la carte du positionnement des principaux terrains étudiés dans le travail de mémoire.

⁷⁰ Voir en annexe (figure 8) la vision spatiale de l'organisation du terrain 1 et des habitations

⁷¹ Pour plus de détail sur l'ethnographie des migrants roms roumains à Montpellier voir : Lièvre, Marion. « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari : ethnicité et appartenances sociales. Ethnographie des migrants Roms roumains à Montpellier ». Revue européenne des migrations internationales 32, n° vol. 32-n°1 (1 mars 2016): 35-57.

⁷² Quartier Politique de la Ville

⁷³ Voir en annexe (Figure 9) la vision spatiale de l'organisation des habitations sur le terrain 2

⁷⁴ Banlieue de Bucarest, la capitale de la Roumanie

⁷⁵ Le terrain 3 étant un bidonville s'étant formé plus récemment, Google Earth ne donne pas une vision spatiale représentative de son état actuel

⁷⁶ Voir la vidéo « Histoire du peuple Rom » pour un aperçu succinct
<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=WzX87MFPIB4>

⁷⁷ Voir en annexe (figure 10) la carte représentant la Vallée du Gange allant de l'Etat du Rajasthan au nord-ouest jusqu'au Bangladesh au nord-est et se situant en dessous des montagnes de l'Himalaya et du Népal.

mot utilisé pour désigner l'ensemble des personnes qui sont membre des communautés Tsiganes (ou Tziganes), Bohémiennes, Romanichels, Gitans, Manouches principalement sédentarisés. Les discours politiques et l'opinion publique majoritaire confondent encore aujourd'hui les différentes communautés Roms et leur manière de vivre. En effet, bien que l'imaginaire collectif continue à considérer les personnes Roms comme étant « nomades »⁷⁸ ou « Gens du voyage », une grande partie d'entre eux sont aujourd'hui sédentarisés, représentant plus de 15 000 personnes en France. Le terme « Rom » a été remplacé par l'appellation « Tsigane » en 1971 par l'Union Romani Internationale (URI)⁷⁹ qui voulait unir et rassembler les communautés. En langue « romani »⁸⁰, « Rom » veut dire « l'homme accompli ».

Il existe une dualité, dans laquelle les professionnels voudraient arrêter de considérer ce public en l'assignant « rom » puisque ce terme est catégorisant. Pourtant ce mot communautaire est couramment utilisé par le gouvernement depuis les années 2010 pour parler de « résorption » de leurs lieux de vie, transmettant ainsi une dimension péjorative du terme « Roms ». Avec les changements des gouvernements, le « traitement de la question Roms » a été abordé de différentes manières au cours du temps. Sous François Hollande, une circulaire interministérielle est engagée le 26 août 2012⁸¹ pour veiller à une meilleure prise en charge des personnes vivant en bidonville lors d'évacuations de « campements illicites ». Ce document encourage l'accès aux droits des personnes « Roms » de manière globale. Malgré les efforts partenariaux déployés pour établir cette circulaire, celle-ci ne se voit quasiment jamais appliquée puisque des évacuations se produisent très souvent sans décisions de justice, bafouant les droits directs des personnes. Cette circulaire non respectée par les pouvoirs publics a pourtant été la seule à parler (sans citer) de droits pour les femmes Roms. La plupart des circulaires, communiqués de presse ou bilans interministériels que j'ai pu lire ne citent jamais les mots « femme »⁸² ou « genre » dans leurs écrits, ce qui est plutôt révélateur d'une non-considération globale de la prise en charge des femmes dans les actions mises en place par le gouvernement pour agir envers le public « rom ». En définitive les actions gouvernementales pour « traiter » la question rom sont négatives et cela se ressent dans l'emploi des mots utilisés pour en parler.

Dans ce sens, Manuel Valls tiendra des propos très dégradants alors qu'il est premier ministre. Dans l'ouvrage « Roms et Riverains. Une politique municipale de la race » (2014), Eric Fassin retranscrit les mots de ce dernier « cela ne peut concerner qu'une minorité car, hélas, les

⁷⁸ Dans le Rapport 2019 de la CNCDH, « 68% des personnes interrogées considèrent que « les roms sont pour la plupart nomades » ».

⁷⁹ ONG qui défend les droits des personnes Roms
<http://iru2020.org/>

⁸⁰ Également dite « rromani » ou « rromanès », cette langue est indo-aryenne et provient de la partie Nord de l'Inde dont les langues empruntées du pendjabi et du sindhi s'inscrivent dans le sanskrit à l'origine. D'autres scientifiques remettent cependant en question les origines de la langue romani en soulignant que la plupart des personnes Roms parlent d'autres langues comme le roumain, l'italien, le français...

⁸¹ http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf

⁸² La seule référence à ce mot, parfois présente, concerne le nom de la « Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes ».

occupants de campements ne souhaitent pas s'intégrer dans notre pays, pour des raisons culturelles ou parce qu'ils sont entre les mains de réseaux versés dans la mendicité ou la prostitution ». Ce genre de discours politique qui a continuellement été mis en avant dans les médias contribue à accentuer un regard très péjoratif et de grands préjugés⁸³ sur les personnes de la communauté « Rom ». Pour Alexandra Nacu « les différentes mesures prises à leur égard, la gestion souvent par défaut de cette population ont contribué à renforcer sa marginalisation »⁸⁴. Cela entraîne le plus souvent des discriminations que subissent les personnes au sein d'institutions de santé ou administratives. A cela, l'article de Dorothée Prud'homme⁸⁵ publié en 2016 est assez éclairant puisqu'il montre comment les professionnels du milieu sanitaire créent des différences de traitement discriminants en particulier envers les femmes Roms. En voulant procurer des soins spécifiques aux personnes dans un souci de « soin global »⁸⁶, leurs pratiques de travail s'orientent de manière négative. Par exemple, les soignant.e.s peuvent considérer les femmes Roms comme incapables de faire des choix en termes de contraception pour la simple raison qu'elles sont Roms et que leur représentation de ce public (via la communication gouvernementale) est qu'il n'est pas suffisamment éduqué. Il arrive également parfois que les professionnels ne proposent pas de contraception aux femmes Roms puisque ces derniers pensent que leur volonté est d'avoir des enfants. Ainsi, des pratiques discriminantes et racialisantes peuvent s'établir dans le milieu de la santé sur la base de « représentations » que les professionnels entretiennent envers le public désigné comme « Roms ».

Selon le rapport 2019 de la CNCDH⁸⁷, les actes racistes enregistrés par la police sont sous représentés (tout comme les violences sexistes et ou sexuelles). En effet la Commission met en avant la présence d'un « chiffre noir » rassemblant l'ensemble des violences racistes qui passent à côté du radar de la police et de la justice. La CNCDH explique que la sous-représentation des actes racistes est due à plusieurs faits : « 1. La difficulté à appréhender le contentieux raciste : le plus souvent, les personnes victimes de racisme ont subi des atteintes orales, rendant difficile le rapport de preuve. Du fait de la complexité à qualifier judiciairement un acte raciste, peu de poursuites sont engagées ce qui décourage les personnes de porter

⁸³ Un préjugé est défini, selon le CNCDH, comme une « Opinions préconçues que l'on adopte à l'égard d'un individu, d'un groupe d'individus, de leur comportement ou mode de vie et qui consistent à les catégoriser sans fondement ni connaissance ».

⁸⁴ Voir Nacu, Alexandra. « Les Roms migrants en région parisienne : les dispositifs d'une marginalisation ». *Revue européenne des migrations internationales* 26, n° vol. 26-n°1 (1 février 2010): 141-60.

⁸⁵ Voir Prud'Homme, Dorothée. « Du « soin global » au traitement discriminatoire ». *Terrains travaux* N° 29, n° 2 (12 décembre 2016): 85-104.

⁸⁶ Le soin global est une pratique qui consiste, pour les professionnel.le.s à adapter leurs actions de soin en prenant en considération tous les éléments de la personnalité des patient.e.s (culture, religion, identité communautaire). En agissant ainsi, les professionnels appliquent assez souvent des « représentations racialisantes » auprès des patient.e.s.

⁸⁷ Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Voir CNCDH. « Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », 2019.

<https://www.cncdh.fr/fr/actualite/le-rapport-2019-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>

plainte. Et 2. Porter plainte est souvent difficile : le dépôt de plainte n'est pas un acte anodin et représente une étape douloureuse pour la victime, déjà éprouvée par les faits qu'elle a subis. Les difficultés à s'exprimer, la honte ou encore la peur des représailles, peuvent représenter des éléments décourageant le dépôt de plainte ». Le Racisme en France est donc un phénomène grandement sous-estimé. En 2019, la CNCDH indique que 1,1 million de personnes ont subi au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Seulement 6603 affaires ont été transmises à la Justice et 393 d'entre elles ont fait l'objet d'une condamnation. Devant ces chiffres plus qu'alarmants, faisant également écho au traitement juridique et policier de la question des violences sexistes et ou sexuelles, il est important de penser des dispositifs permettant un meilleur accès aux droits. Pour les personnes vivant en bidonville, le combat pour la reconnaissance des droits est d'autant plus difficile.

Le terme « bidonville » provient du Maroc où en 1930 à Casablanca étaient appelés ainsi les espaces d'habitation construits avec des bidons et des « tôles » en tout genre. Ce mot a ainsi pris, dès ses origines, l'étiquette d'un endroit pauvre et insalubre. Ensuite on a utilisé d'autres mots pour parler de l'habitat du bidonville en le qualifiant de « précaire » (car peu de protection physique et juridique), « informel » (car les droits normés en termes de construction et d'urbanisme dans la société n'y sont pas respectés) ou « spontané » (car ils ne sont, la plupart du temps, pas planifiés). Selon J. Damon (2017), ces mots se positionnent également

« parmi les plus employés pour des quartiers qui ne sont pas seulement des bidonvilles et correspondent à une vision plus large des difficultés et marginalités urbaines. [...] Les bidonvilles, comme nombre thème d'action publique, sont à la fois problème et solution. [...] Ces solutions, accumulées, déclenchent un problème public, quand le bidonville pose des difficultés en termes de salubrité, de sécurité ou d'image. »⁸⁸

A Montpellier, c'est le cas du Bidonville « E » situé dans le quartier de Celleneuve qui a fait l'objet de plaintes de la part des riverains. Afin de calmer les accusations, la municipalité a alors installé des grands panneaux blancs afin de « cacher la misère » et d'invisibiliser premièrement cet espace qui longe les lignes de tramway. Ce Bidonville, qui a fait l'objet de questionnement par les pouvoirs publics, devait être transféré sur un autre espace pour devenir un « terrain de transition ».

Les différents contextes présentés portant sur l'urgence du traitement des violences sexistes et ou sexuelles, la prise en compte de la vie des personnes roms dans la société et l'alarmante situation du racisme en France nous amène à nous demander, comme évoqué précédemment, **dans quelles conditions et auprès de quel.le.s acteur.ice.s les femmes qui se disent « Roms » et qui habitent en bidonville à Montpellier font-elles valoir leurs droits ?** Dans une première partie nous étudierons la manière dont les femmes roms se positionnent, interviennent quotidiennement auprès de leur famille et dans la vie en bidonville tout en y

⁸⁸ Voir Damon, Julien. *Un monde de bidonvilles: migrations et urbanisme informel*. La République des idées. Paris: Seuil, 2017.

liant le rôle du travail social qui peut leur permettre d'accéder aux droits et d'évoluer. Le second temps de cette réflexion concernera ensuite les blocages présents dans les parcours des femmes pour accéder aux droits, notamment dus aux violences sexistes et sexuelles qu'elles peuvent subir. Cette dimension a notamment un impact auprès des professionnel.le.s du social, n'ayant pas toujours les clés pour permettre aux femmes de faire valoir leurs droits ; la dimension patriarcale de la société et la sectorisation des luttes appuyant d'ailleurs ces difficultés. La fin de la deuxième partie se concentrera à mettre en lumière des alternatives déjà existantes et à préconiser de futures actions et manières d'agir pour permettre aux femmes roms de devenir « actrices » dans leur démarche d'accès aux droits.

Partie 1. Intervention⁸⁹ des femmes Roms dans leur vie quotidienne en lien avec le travail social pour accéder aux droits

La vie quotidienne des femmes est un élément primordial à décrire pour pouvoir parler d'accès aux droits. En effet, les femmes se situent dans un lieu de vie où elles habitent, s'inscrivent dans un rôle social au sein de ce lieu et interagissent avec d'autres personnes, membres de leur famille, leurs amies, la plupart du temps membre de la communauté Rom. Il est donc important de décrire ce contexte et d'expliquer quels en sont les enjeux pour ensuite détailler les types d'interactions que les professionnel.les de l'intervention sociale entretiennent avec elles, de quelle façon, à quels moments et dans quel but.

1. La vie quotidienne des femmes Roms

1.1. « VIVRE » en bidonville⁹⁰

1.1.1. Description des lieux d'habitation

⁸⁹ Le mémoire de Master 1 IDS d'Anna Bouziguet « L'intervention des femmes dans l'organisation de la vie quotidienne d'un bidonville en France. Le cas du « bidonville de Celleneuve » à Montpellier » est un ouvrage très intéressant permettant d'approfondir la thématique.

⁹⁰ Pour plus d'informations sur le fait d'« habiter le Bidonville » voir le mémoire de Maxime Estivals, réalisé dans le cadre du Master 2 PIDT

Selon les terrains, leurs formes, leurs caractéristiques et leurs possibilités d'accueil, les habitations sont construites différemment. La forme de l'habitat dépend également du statut social et économique des familles, certaines peuvent construire une maison « en dur »⁹¹,



d'autres utilisent une caravane. L'aménagement intérieur comme extérieur dépend des choix individuels et collectifs des personnes qui composent la famille. Le temps de présence et d'habitation plus ou moins long selon les personnes sur le terrain est également un facteur qui permet parfois d'améliorer son habitat.



Figure 1. Maisons "en dur" sur le Terrain 4. Crédits Photo : Elina Bourgeois.

Parfois les deux types de lieux sont associés c'est-à-dire que la caravane sert de chambre et, le plus souvent, une pièce supplémentaire est construite avec des planches de bois devant la caravane, ce qui sert de séjour avec, pour la majorité, un poêle qui y est installé pour se chauffer.

⁹¹ Majoritairement construite avec des plaques de bois, charpentes en bois ou des taules. Parfois les fondations sont en béton.



Figure 2. Deux types d'habitations sur le Terrain 1.

Crédit Photo: Elina Bourgeois

Sur la figure 2, nous pouvons ainsi distinguer que l'habitation peinte en rose pâle est bâtie avec une caravane sur la partie droite et des plaques en bois qui y sont attachées sur la partie gauche. La maison bleue a été construite différemment avec une pièce principale.

La figure 3 montre, quant à elle, la partie « avant » d'une habitation rattachée à une caravane beige à l'arrière. Nous pouvons également percevoir sur le toit une cheminée reliée au poêle intérieur et une antenne satellite pour avoir accès à des chaînes de télévision.



Figure 3. Pièce avant d'une maison composée de deux espaces de vie sur le terrain 1. Crédits Photos : Elina Bourgeois

L'agencement de cette maison est ainsi fait que la première pièce où l'on peut entrer est la chambre, ce qui permet aux personnes de dormir près d'une source de chaleur.

Norah Benarrosh-Orsoni⁹², ethnologue qui a étudiée les pratiques de vie quotidienne des personnes Roms dans la région parisienne, explique que leur histoire, d'une dimension micro à une dimension macro, est inscrite dans le mouvement. En effet, elle essaye de comprendre de quelle manière les personnes habitent un espace restreint dans lequel ces dernières ne se projettent pas forcément dans la durée. Elle étudie ainsi les espaces intérieurs des familles,

⁹² Voir Benarrosh-Orsoni, Norah. « L'aménagement de la précarité ». *Etudes Tsiganes* n° 38, n° 2 (2009): 178-89.

les aménagements et réaménagements très fréquents, les mouvements des objets et des personnes localement dans leur habitat en France mais également au niveau national et européen via l'envoi d'objet en Roumanie. Les habitations en France (et même dans le pays d'origine) peuvent ainsi considérablement changer au cours du temps. Sur certains terrains à Montpellier il m'est ainsi arrivé plusieurs fois de ne plus reconnaître certains habitats entre différentes périodes de stage tellement les personnes avaient modifié leur lieu de vie.



Figure 4. Maison "en dur" sur le terrain 1. Crédits Photos : Elina Bourgeois

La figure 4 représente une nouvelle fois un autre type d'habitation avec un « haut-vent » également présente sur le terrain 1. Ainsi, sur un même terrain, toutes les habitations ne sont pas identiques et se distinguent selon le « mode architectural » choisi par les familles et les agencements intérieurs. Selon Jean Baptiste Daubeuf⁹³, les espaces de vie en intérieur sont « investies physiquement et émotionnellement », permettant d'entrevoir des espaces bien décorés et soignés.

Les espaces de vies pour la famille nucléaire sont cependant assez restreints et ne laissent souvent que peu d'intimité pour les femmes ou même la vie du couple. J.B Daubeuf parle ainsi de « promiscuité des corps » dans l'espace du bidonville. Sur l'ensemble des terrains que j'ai étudié, il n'y a pas de toilettes ni de douches. En discutant avec deux femmes enceintes sur le terrain 1, elles m'ont expliquée qu'il n'était pas évident pour elles de devoir marcher pour se mettre à l'écart, parfois pendant la nuit ou l'hiver, quand elles doivent faire leurs besoins⁹⁴. Cette intimité compromise peut même être source de gêne par rapport aux autres habitants... Sur certains terrains il faut monter ou descendre une petite pente pour s'isoler et parfois ces chemins sont peu praticables et deviennent boueux quand il pleut. En effet, la météo joue

⁹³ Voir Daubeuf, Jean-Baptiste. « Le bidonville de « La place » : l'intégration en marge des institutions républicaines dans la France contemporaine ». Thèse de doctorat, Université de Lorraine, 2018.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01988567/document>

⁹⁴ Journal de bords, 25 Février 2020, Terrain 1

également un rôle important dans la vie en bidonville. Les espaces d'intérieurs étant largement restreints, le beau temps permet aux habitants de profiter de l'espace extérieur, chacun s'occupant différemment.

Même pour les familles qui ont un appartement stable, le platz représente un endroit au sein duquel ils reviennent toujours passer des moments.

Une femme m'explique qu'elle a un appartement avec son mari et ses enfants depuis 5 ans mais qu'ils continuent à venir sur le terrain pour les enfants. Elle me dit qu'elle préfère voir ses enfants jouer dehors qu'être « enfermés » dans un appartement. Également elle me dit se soucier des voisins qu'elle ne veut pas embêter avec le bruit des enfants. Elle me parle des arbres du terrain, de leur évolution en fonction des saisons et leur rôle qui permet aux habitants d'être protégés l'été lorsqu'il fait trop chaud. Je m'aperçois que les femmes observent beaucoup ces petites choses qui permettent à tous de vivre de façon meilleure sur le terrain. Pour l'instant c'est l'une des seules femmes que j'ai rencontré qui était assise sur une chaise, simplement à surveiller ses enfants et qui a pris le temps de me parler longuement.

Journal de bords, 4 Février, Terrain 1 – Discussion avec Camelia

Toutefois, le bidonville reste une habitation précaire sans eau courante et rarement avec de l'électricité. Les personnes habitant majoritairement sur des terrains où leur présence n'est pas autorisée, ils doivent parfois user de techniques parallèles pour se raccorder aux réseaux d'électricité. Mais lorsque le « bricolage » électrique n'est pas possible, l'hiver peut être difficile à passer. C'est ce que m'a expliqué Petru, en me parlant de la vie de sa famille en hiver, lors d'un rendez-vous avec une chargée de médiation à la Cimade. Il me disait, « *Moi j'veux un HLM, parce que c'est froid là dans les caravanes... fin pour moi ça va, je me chauffe mais c'est pour les enfants que c'est difficile* »⁹⁵. La volonté d'avoir un appartement est donc assez grande pour les personnes qui souhaitent vivre dans des conditions plus dignes.

1.1.2. Un espace de sociabilisation et de soutien « pour et entre » femmes

Pour les femmes, bien que la vie sur le platz soit compliquée, le bidonville représente tout de même leur principal espace de sociabilisation, qui la plupart du temps est très important et contribue à leur bien-être. Si le travail social a permis à de nombreuses personnes d'accéder au logement, à un moment donné, certaines familles reviennent habiter dans leur ancienne maison sur le terrain, principalement, selon les professionnel.les, parce que l'isolement social des femmes se révèle fort lorsqu'elles habitent en appartement. Pour Ileana, qui a grandi dans le bidonville 1 entourée par sa famille et qui a désormais une famille avec 3 enfants, il est très difficile de quitter le terrain pour un appartement, malgré les propositions qualitatives de son accompagnatrice en travail social.

Habiter en bidonville permet aux femmes de nombreuses choses positives et importantes dans leur développement. Par exemple, une femme qui travaille et qui vit sur le platz peut faire garder ses enfants par une autre femme, membre de sa famille ou amie, durant la journée. En habitant dans un appartement, les femmes ont plus de difficultés à travailler car elles n'ont pas de solutions pour faire garder leurs enfants. Il existe donc un réel soutien entre

⁹⁵ Journal de bords, 13 Novembre 2019, Local de La Cimade

les femmes sur certains terrains. J'ai souvent assisté et observé des moments où plusieurs femmes étaient en groupe en train de faire à manger tout en discutant sur le pas des portes d'entrée.

Là se trouve Angelica (16 ans), Elisabeta (14 ans) et une autre jeune fille (13 ans), elles ont une apparence physique de femme. Angelica et Elisabeta semblent être assez liées. Angelica a cuisiné une soupe qui sent très bon et me demande si je veux manger. Elisabeta insiste pour que je mange. Je remarque qu'Elisabeta est mieux habillée que les autres fois où je l'ai vue, elle est maquillée, s'est fait mettre des faux ongles (*changement d'apparence peut être dû à son récent mariage avec Valentin dont les deux se sont choisis de manière consentis*) qu'elle s'obstine à retirer. Ce moment est touchant car c'est une effervescence d'échanges entre femmes. Elisabeta me dit qu'elle a perdu du sang, qu'elle a ses règles et qu'elle n'est pas enceinte. Angelica lui donne des conseils pour ses règles. Les petites filles autour de nous commencent à imiter « être enceinte » en rigolant. Angelica se tourne vers moi et me montre son bras en me faisant comprendre qu'elle ne sera pas enceinte car elle a un implant contraceptif (qu'elle m'avait montré au rendez-vous PMI). Elle me redit qu'elle ne veut pas un autre enfant.

Journal de bord, 25 Février 2020, Terrain 1 – Discussion entre femmes

Le collectif est ainsi porteur, tel que le montre cette situation que j'ai pu observer sur le terrain 1, il permet aux jeunes femmes et aux filles, d'échanger leurs expériences sur des sujets intimes comme les règles, la grossesse ou encore sur des sujets de la vie quotidienne des femmes comme la cuisine. Les femmes discutent beaucoup entre elles et peuvent ainsi avoir une influence les unes sur les autres d'une manière positive (conseils, aide, soutien) mais aussi d'une manière négative (jugements). Je remarque que je décris cette discussion dans mon journal de bord comme étant « entre femmes », seulement dans la société majoritaire on parlerait plutôt « d'adolescentes ». Cette distinction que je fais est sûrement liée aux thèmes de discussions que nous avons abordés, portant sur des questions de grossesses, de mariage et concernant ainsi des préoccupations de « femmes », de 10 ans plus âgées (voir plus) dans l'imaginaire de la société. En effet, l'idée bien présente d'être « femme » seulement quand on a ses règles avec une capacité à enfanter, persiste grandement dans l'imaginaire collectif majoritaire.

Cette importance de la sociabilisation que représente le bidonville pour les femmes s'explique également parce qu'elles vivent quotidiennement sur le terrain dans les cas où elles ne travaillent pas et où elles ne vont pas et plus à l'école⁹⁶. Contrairement aux hommes, qui pour la grande majorité travaillent, ils peuvent développer des liens sociaux avec leurs collègues de travail ou même quand ils effectuent une activité sportive à l'extérieur du bidonville.

1.1.3. Un emplacement géographique excentré⁹⁷

Tous les bidonvilles que j'ai étudiés dans ma recherche sont excentrés, voir isolés du centre-ville. Pour la moitié d'entre eux ils ne sont pas situés à proximité d'un lieu de transport en commun que soit le bus ou le tramway, ce qui les distance encore plus des dynamiques centrales de la métropole. En termes d'accès aux droits, cette dimension est très problématique. En effet, les associations qui les accompagnent majoritairement pour faciliter

⁹⁶ Sur le sujet du travail des femmes voir le point « 1.2.1 Effectuer un « travail » »

⁹⁷ Voir la carte du positionnement des terrains en anexe.

leur l'accès aux droits sont principalement situées en centre-ville de Montpellier. Toutefois, les professionnel.les effectuent régulièrement du travail social directement sur les différents terrains et gardent un lien régulier par téléphone avec les personnes, qui sont également libres de les contacter. Concernant les associations d'accès aux droits spécifiques pour les femmes, qu'il s'agisse du Planning Familial ou du CIDFF⁹⁸, leurs locaux sont également en centre-ville, ce qui peut parfois être difficile d'accès si une femme n'a pas de transport en commun à proximité.

1.2. « TRAVAILLER »⁹⁹, l'impact et le rôle du genre

1.2.1. Interventions des femmes pour la vie collective ; le travail gratuit¹⁰⁰

Les femmes interviennent dans la vie quotidienne du terrain en effectuant toutes les tâches ménagères nécessaires à la vie de leur famille. Cela comprend l'entretien des espaces d'habitations, le balayage du palier et de l'espace entourant l'habitat, le nettoyage des tapis et la lessive (draps et vêtements) qui nécessite d'aller chercher de l'eau à un endroit précis, souvent un peu éloigné du platz. Les femmes s'occupent également de préparer les repas pour la famille et font ensuite la vaisselle. L'ensemble du travail domestique est donc entièrement réalisé par les femmes et le plus souvent, elles s'occupent également des enfants. Durant toutes mes venues sur les différents terrains les femmes s'inscrivaient toujours dans l'action et le mouvement, faisant ainsi vivre les espaces communs pour rendre vivable le quotidien de leur famille. Selon plusieurs professionnel.les¹⁰¹, cette organisation, image le partage des tâches dans le couple. En effet, les femmes travaillent, le plus souvent, dans l'espace interne et les hommes dans l'espace externe¹⁰², c'est une répartition des tâches actée entre les sexes.

⁹⁸ Voir le site <http://herault.cidff.info/nos-services/p-50> du CIDFF pour prendre connaissance des accompagnements nombreux qu'ils.elles proposent. Les sujets abordés concernent toutes les femmes de la société, toutefois les femmes Roms n'y ont qu'un faible accès.

⁹⁹ Nous considérons ici par le terme « travailler », les activités rémunérées mais aussi celles qui ne le sont pas, représentant pour autant un travail, bien qu'il soit encore effectué gratuitement par toutes les femmes. Le travail domestique peut être rémunéré dans le cas où il est effectué pour d'autres membres que sa propre famille et le terme majoritaire employé est « femme de ménage », les professionnel.les femmes étant sur-représentées dans cet emploi. Les femmes des terrains qui travaillent hors des activités de subsistances sont d'ailleurs nombreuses à être femmes de ménages.

¹⁰⁰ Travail de nature informel, exclu du marché aussi appelé « travail reproductif » visant à prendre en charge toutes les activités du « prendre soin » qui concernent l'organisation de la famille et la gestion de ses membres.

¹⁰¹ Voir entretiens Chargé.e.s de médiation Cimade, Travailleur social d'Area, Médiatrice santé Area

¹⁰² Cela peut-être notamment lié aux organes génitaux de sexe féminin interne et au sexe masculin externe pour parler de la répartition des tâches sexuées.

Nous arrivons sur la place centrale [du terrain 2] où se trouvent beaucoup d'hommes installés sur des chaises devant leur maison-caravanes et quelques-uns en groupe sur le côté droit dans l'espace « public » ou commun à tous. Je remarque que toutes femmes sont à l'inverse dans leurs maisons (espace « privé ») ou bien devant en train de passer le balai, étendre le linge... Elles sont toutes dans le mouvement et les hommes sont statiques.

Journal de bord, 3 Janvier 2020, Terrain 2

Selon Norah Benarrosh-Orsoni, les femmes sont sans cesse en « mouvement » dans leurs gestes répétitifs d'entretiens de l'habitat familial et des objets qui le compose. Ces dernières perçoivent comme positif d'être vues en « action » par leurs pairs, par les autres femmes. De plus, selon l'autrice, au travers de ce rôle, les femmes donnent un sens à leur place et se sentent fières de régner sur leur foyer.

Selon une professionnelle de la Cimade¹⁰³, la place des femmes qu'elle a majoritairement observé au sein des groupes de personnes et par rapport au conjoint est en effet « à la maison avec les enfants ». Cependant, cette dernière explique que ces positionnements et rapports entre les hommes et les femmes ne sont pas monolithiques et loin d'être propres à la communauté Rom. En effet, selon les terrains, les origines de la communauté qui y vivent et également le tempérament que chaque femme et homme peut revendiquer, les positionnement genrés peuvent changer et être différents. Deux sœurs peuvent, par exemple, vivre sur le même terrain et avoir des positionnements différents en termes de partage des tâches. Sur le terrain 1, bien que la professionnelle ait remarqué un « positionnement plus machiste » de la part des hommes envers les femmes, elle explique aussi qu'une des jeunes femmes Roms roumaine de 16 ans qu'elle accompagne ose s'imposer et émettre sa volonté d'avoir un « vrai » travail et de s'approprier l'extérieur. Selon elle, certaines femmes subissent ce « rôle genré », d'autres l'acceptent et encore d'autres le changent comme tel est le cas partout dans la société pour toutes les femmes. Toutefois, la socialisation primaire des filles est bien différente de celle des garçons telle que la perpétue la société patriarcale. En effet, dès le plus jeune âge, on apprend aux filles à être « discrètes » et à « s'occuper des autres » quand on incite les garçons à montrer leurs mécontentements et privilégier leur réussite. Sur certains terrains, il n'est pas rare que les familles encouragent même une scolarisation plus longue pour les garçons que pour les filles.

1.2.2. Prendre « soin » des autres : la responsabilité de la charge mentale

Le terme de charge mentale exprime le fait pour les femmes de « devoir penser à tout » et se traduit souvent assez rapidement par un état d'épuisement physique et psychique. [Le compte Instagram « T'as pensé à ? » qui met en avant des témoignages de femmes, principalement issues de la société majoritaire, permet ainsi aux personnes qui y ont accès de comprendre mieux ce concept. Ainsi certaines s'expriment : « Pour moi, la charge mentale, c'est quand j'organise ma vie professionnelle autour de celles de mes enfants et des tâches ménagères,](#)

¹⁰³ Voir entretien Chargée de médiation Cimade

alors que lui l'organise autour de...lui » ou « Pour moi, la charge mentale, c'est quand tu dis que tout roule à la maison. Tout roule à la maison parce que j'anticipe en permanence et oui, nous n'avons aucuns problèmes d'organisation. Mais ce travail invisible à un prix : ma fatigue ».

Au cours de mes discussions avec certaines femmes j'ai pu remarquer qu'elles assumaient beaucoup de responsabilités comme me le fait comprendre Mirella lors d'une discussion à la PMI, entre deux rendez-vous médicaux :

Ensuite nous avons le RDV avec la puéricultrice qui se passe bien, la fille d'Angelica va mieux, la dame lui donne des conseils pour la nourrir, la coucher et qu'elle soit bien. De mon point de vue, Angelica semble bien s'occuper de sa fille tout en ayant le regard assez perdu. Nous finissons le RDV puis je me retrouve dans la salle d'attente avec Angelica et sa fille, Mirella et sa fille qui ont, elles aussi, fini le rendez-vous avec le médecin. Nous attendons Ileana qui doit passer une échographie pour sa grossesse. J'en profite d'être seule avec les filles pour leur parler un peu. Elles parlent beaucoup entre elles et je ne comprends pas ce qu'elles disent, je n'ose pas demander la traduction ni les couper dans leur discussion. A un moment je demande à Mirella si elle est contente de sa grossesse et elle ne me dit « pas trop » cela peut traduire d'une non-volonté de sa part d'avoir un deuxième enfant mais aussi d'une inquiétude par rapport à la santé de son enfant et au déroulement de sa grossesse.

[Nous faisons un « debriefing » de la matinée avec la professionnelle et elle m'explique que la grossesse de Mirella ne se passe pas très bien, les médecins pensent que son bébé serait peut-être trisomique. Pour cela ils doivent prélever un liquide afin d'analyser les gènes du bébé. Avant de rentrer à la PMI Mirella nous racontait justement qu'elle avait peur de faire cet examen.]

Globalement je la trouve assez épuisée et je me rends compte dans ce moment que beaucoup de choses reposent sur ces jeunes femmes, que le « prendre soin » est assumé majoritairement par les femmes. Elle me dit devoir aller prendre des couches au Secours populaire dans l'après-midi et se plaint d'avoir trop de RDV à gérer. Elle me fait comprendre qu'elle est seule à gérer tout cela. Je lui demande pourquoi son mari ne s'implique pas dans tout cela et elle me dit qu'il doit travailler, tout en cherchant à légitimer et à défendre le positionnement de ce dernier même si je remarque qu'elle aimerait être plus soutenue.

Journal de bord, 14 Janvier - Salle d'attente de la PMI avec Angelica, Ileana, Mirella et leurs enfants

Également, j'ai pu observer le fait de « prendre soin des autres » au travers des attitudes que de nombreuses femmes m'ont manifestée et adressée quand je venais sur les terrains. Très souvent les femmes m'invitaient spontanément à me chauffer dans leur maison, devant leur poêle quand il faisait froid, elles me proposaient un café et des choses à manger pouvant ressembler à une simple politesse mais étant pourtant des éléments essentiels à la survie d'une personne, avoir un toit, à manger et à boire.

Pendant que nous nous présentons à une famille habitant au fond du bidonville nous croisons deux jeunes filles, l'une d'elles qui fait la vaisselle, l'autre avec son bébé dans les bras me dit de la suivre « Viens » et m'invite spontanément encore une fois à entrer chez elle. Elle montre son poêle du doigt en me disant que je serais mieux ici car il fait chaud.

Journal de bord, 18 Novembre – Terrain 2

Des hommes m'ont dans la même idée souvent proposé le même type d'accueil tout en relayant la réalisation de leur proposition à leur femme ou à leur mère. Dans la vie quotidienne des femmes, les professionnel.les du social, par souci d'efficacité et par manque de temps, peuvent aussi parfois accentuer cette charge mentale que portent les femmes en leur proposant d'expliquer à leur mari certaines démarches d'accès aux droits. Lors d'un entretien en accompagnement social pour des droits pôle emploi, une professionnelle s'exprime ainsi en disant à une femme qu'elle accompagne « *c'est important que tu comprennes comme ça tu expliques directement à Basil [son mari]* ».

De plus, le poids de la charge mentale peut aussi entraîner une mésestime de soi pour certaines femmes, qui au vu de toutes les choses dont elles doivent s'occuper, ne prennent plus le temps ou n'ont plus le temps de prendre soin d'elles.

Y a une dame qui m'a dit « nos hommes maintenant, se rapprochent des femmes roumaines parce qu'elles prennent plus soin d'elles. Elles s'occupent encore plus de leur corps, elles ne se laissent pas comme ça, comme nous, négligées ». Et donc elle a fait une observation, elle pensait que maintenant les hommes cherchent le profil de la femme roumaine parce qu'elle est plus soignée. C'était ça, c'est elle-même qui l'a dit. En se regardant elle-même et les femmes de sa communauté elles disaient que « nous on prend pas soin de nous et les hommes commencent maintenant à chercher ça, le soin, la beauté, les femmes maigre »¹⁰⁴. Est-ce que si les femmes commencent à se sentir bien dans leur peau, avec moins de choses à gérer... est-ce qu'elles vont penser à elles ? je n'en sais rien...

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Dans ce passage d'entretien la professionnelle explique à la fin que les « choses à gérer » pour les femmes peuvent impacter et dégrader le regard qu'elles ont d'elles-mêmes, ce rôle de devoir « s'occuper de tout » étant inscrit inconsciemment depuis leur plus jeune âge en tant que femmes. De même un professionnel se confiera en entretien¹⁰⁵ sur le fait que malgré qu'il veuille assumer une part égale de la charge mentale au sein du couple, sa femme pensera toujours à plus de choses que lui, du fait de l'habitude qu'elle a à porter ce rôle dans sa vie de femme, mère et conjointe.

Malgré cette charge mentale, bien présente pour les femmes, les empêchant souvent de penser directement à elles, certaines m'ont tout de même exprimé des souhaits intimes, notamment concernant leur choix de contraception et leur désir de ne plus avoir d'enfants¹⁰⁶.

1.2.3. Entrave par la présence et liberté par l'absence ; la domination masculine ?

Quand la chargée de médiation Cimade parle du terrain 3, elle explique que les femmes qui y vivent, quasiment sans hommes du fait de leur incarcération, sont très indépendantes : « *Elles « drive »¹⁰⁷ les hommes, font la ferraille et conduisent !* ». En effet, j'ai pu m'apercevoir, durant

¹⁰⁴ Cette vision de la femme que les hommes souhaiteraient épouser, peut également être influencé par la vision de la « bonne épouse », « bonne mère », du « physique parfait » véhiculé par le patriarcat et qui censure la diversité des corps des femmes. Dans ces paroles, on se rend compte que la femme qui parle est elle-même influencée par ces diktats de la société patriarcale.

¹⁰⁵ Voir entretien Chargé de médiation Cimade

¹⁰⁶ Journal de bords, 14 Janvier – Accompagnement à la PMI avec Angelica, Millena et Ileana

¹⁰⁷ Vient du verbe « conduire » en anglais. Ici la professionnelle appuie que ce sont les femmes qui « conduisent » les hommes dans le sens premier c'est-à-dire qu'elles conduisent la voiture. Dans un second

mes venues sur le terrain que les femmes devaient se débrouiller pour subvenir aux besoins de leurs enfants et qu'elles avaient donc pris en charge le fait de « faire la ferraille »¹⁰⁸, c'est-à-dire de récolter des matériaux lourds en fer pour aller ensuite les vendre au poids à la déchetterie. Cette activité de subsistance parallèle est un travail assez pesant puisqu'il faut rechercher les matériaux dans la ville et à ses abords, les ramener sur le terrain, les stocker puis les redéplacer vers la zone de tri. Ce travail, tout comme l'éco-recyclage, également dite activité de « Biffin » permettent le recyclage pour l'un et la réutilisation pour l'autre, deux solutions qui agissent pour l'environnement. Une autre professionnelle évoquera en rigolant que « *Squeezer*¹⁰⁹ un peu les hommes, ça permet de faire comprendre aux femmes qu'elles sont capables de faire plein de choses ».

Selon la majorité des professionnels, l'absence du mari sur le terrain, permet aux femmes d'accéder plus facilement au travail. En effet, le mari ne pouvant plus assurer à distance (pour le cas de l'incarcération) le rôle de s'occuper de la famille financièrement, la femme se l'approprie alors. Une professionnelle¹¹⁰ me parle d'un couple dont l'homme ne peut plus travailler. Sa femme est donc en train de chercher du travail et cela change les rôles dans le couple. L'homme vivant toujours sur le platz, peut ressentir un sentiment de honte du fait qu'il ne peut plus subvenir aux besoins de sa famille mais que sa femme doit à son tour s'en occuper. Elle rajoute qu'il est intéressant de remarquer que les femmes qui travaillent sur les différents terrains se situent toujours dans une situation où elles n'ont pas le choix, le mari ne pouvant plus assumer son rôle, elles doivent travailler pour pallier le manque. Cette situation vient aussi questionner le fait d'effectuer un « double travail » et cet aspect mérite d'être approfondi car l'accès au travail pour les femmes devrait s'accompagner d'une remise en question de la gestion des tâches domestiques dans le foyer, pour tendre doucement vers une égalité entre les genres, aussi dans la sphère privée. Selon un professionnel¹¹¹, même si le conjoint habite dans le bidonville avec sa famille mais que c'est la conjointe qui travaille, ce dernier n'effectue pas pour autant les tâches ménagères. Il peut, dans certains cas s'occuper des enfants, mais n'effectuera jamais de travail gratuit ou domestique, ce rôle étant réservé à la femme.

D'un autre côté, une professionnelle me fait part de son point de vue sur l'ambiguïté de considérer une femme comme étant « émancipée » quand elle travaille et subvient aux besoins de sa famille à la place de l'homme, toujours présent dans sa vie quotidienne. Dans notre conversation, elle ne nie pas le fait que travailler pour une femme soit un facteur important pour être plus libre, loin de là, mais elle révèle les « effets pervers » que ce positionnement peut avoir et qu'il est important de les prendre en compte.

sens présumé, la professionnelle induit le fait que les femmes « gèrent » les hommes en travaillant et ainsi en s'occupant du foyer.

¹⁰⁸ Voir le documentaire réalisé par « BRUT. » sur l'activité de ferrailage d'un homme vivant en bidonville.

<https://www.brut.media/fr/news/roms-immersion-dans-un-bidonville-b379bc6f-cd79-42f0-b7d0-c2115f1a68ad>

¹⁰⁹ Selon le dictionnaire Larousse, cela veut dire « Oublier volontairement, négliger ».

¹¹⁰ Discussion informelle avec une chargée de médiation de la Cimade

¹¹¹ Travailleur social d'Area

Le fait que les femmes travaillaient j'entendais dire que bon elles gagnent une place importante. Mais bon... [blanc] j'ai vu des hommes qui accompagnaient les femmes faire la manche, c'était un groupe de femmes. Bon un moment donné accompagné par Area et aussi dans leur volonté de travailler elles ont pu avoir du boulot. Et je me suis rendu compte que... nous on parlait à l'Association [Area] de la place des femmes qui se créait... je me suis rendue compte qu'en fait pas forcément parce que ces hommes accompagnaient les femmes, plus à la manche, mais au boulot. Mais leur lien était le même, ils accompagnaient leur femme « produire » entre guillemets de l'argent. Tu vois ce que je veux dire ? Y avait plus la manche parce personne voulait... il fallait que ça soit sérieux, ils ne voulaient pas « faire du mal », tout le monde était plus arrangé avec un boulot, eux, leurs femmes, certaines positions... Mais je les voyais partir, les ramener, les pauvres elles venaient comme depuis la manche ; fatiguées, voir encore plus. Elles devaient faire le ménage, mettre la table, laver... Egalité ça ? Ou une place plus importante de la femme ? Moi je doute.

Entretien avec une médiatrice santé

Cette explication révèle une volonté des hommes de pouvoir « contrôler » et même « utiliser » l'action de travail de leur femme, quelle qu'elle soit. Cela permet également de pointer le fait qu'avoir un travail rémunéré plutôt qu'un travail de subsistance (mendicité) n'enlève pas la domination que les hommes exercent sur les femmes. Nous pouvons même nous questionner sur le fait de voir peut-être cette domination augmenter quand le conjoint a perdu sa place de « chef de famille » pouvant s'occuper financièrement de ses proches. En effet, ce rôle de « protecteur » dans les stéréotypes de genre et les codes encore majoritaires au sein du bidonville est central pour les hommes. Dépossédées de cet aspect, c'est leur identité même qui peut être remise en question, ainsi ils appliquent des stratégies pour que, dans tous les cas, la femme reste inférieure à eux, d'où l'emploi de termes où ils soulignent « utiliser leur femme pour produire de l'argent ». L'idée que les femmes ont un « double travail » est également une situation à questionner, méritant d'être approfondie car l'accès au travail pour les femmes devrait s'accompagner d'une remise en question de la gestion des tâches domestiques dans le foyer, pour tendre doucement vers une égalité entre les genres, aussi dans la sphère privée. Pour un professionnel de la Cimade, ces situations peuvent être corrélées à « tous corps sociaux » empreint de domination masculine dans nos sociétés.

Je pense que comme dans tout corps social ou dans la majorité des sociétés il y a quand même une domination masculine sur la question de l'émancipation des femmes qui passe quand même par le travail déjà. Il faut prendre en compte qu'ils sont pas du tout étrangers à la question de la domination masculine non plus. Heu... je dirais qu'il y a aussi le poids des traditions patriarcales en gros, où elles ont intégré aussi ce fonctionnement là, ce fonctionnement de domination. A savoir qu'il s'agit aussi toujours de relativiser parce que j'ai quand même des cas où dès que le mari disparaît de la circulation elles sont plus facilement accessibles à la question du travail, certaines. Tout de suite elles disent « Ah oui je vais travailler ». Ce n'est pas comme si c'était une sorte d'inconscient ancré, à savoir, « je ne travaillerai jamais car je suis une femme ». Dès que les mecs disparaissent un peu de la circulation, elles ont plus d'appétence pour le travail, parce qu'elles peuvent, je pense, c'est mon opinion. Elles sont légitimes à travailler à ce moment-là, parce que bah, il faut bien faire rentrer de l'argent. Je dirais que c'est l'organisation sociale qui est comme ça au sein des terrains globalement.

Entretien avec un chargé de médiation à la Cimade

Comme tous « corps sociaux », ces situations de « domination masculine »¹¹² sont donc évolutives et ne restent pas figées. Les femmes Roms, accèdent ainsi au travail rémunéré dans certaines circonstances, avec des « effets pervers » parfois mais cela permet toujours d'ouvrir le champ des possible et d'accéder à de nouveaux droits.

1.3. APPARTENIR, entre reconnaissance et tabous dans la communauté

Le poids mais aussi l'importance que représente la communauté Rom dans la vie des femmes est prégnante. Il est intéressant de se questionner sur l'appartenance des femmes à la communauté et la manière dont elles y sont reconnues.

1.3.1. « C'est comme ça chez nous » : accepter sa condition

De nombreuses femmes avec qui j'ai discuté pendant mon stage me faisaient comprendre qu'elles acceptaient pleinement leur vie car dans leur communauté, leur rôle était établi et ne changerait pas. D'après les propos d'une femme concernée que m'a transmis une professionnelle, cette acceptation d'une certaine place est bien présente.

Et elles-mêmes le disaient « c'est hyper compliqué, on travaille beaucoup, notre rôle est d'être comme ça, soumises, depuis le jeune âge » ... elles disaient ça. C'est pour ça que j'ai dit « c'est une prise de conscience » ... si on lui dit, si elle le pense tout le temps tout le temps, comment on fait ? Une en toute ironie et self-dérision, elle disait « oh c'est bien ici, chez Area on peut vous dire ce que vous voulez entendre, on peut se comporter comme on veut mais chez nous on est toujours pareil, notre place est de faire des enfants » et comme j'étais proche d'elle, elle disait « Lora qu'est-ce que tu veux, on est comme ça, on sera toujours comme ça et on se moque de tout le reste, on affiche juste un comportement qui soit bien et nous après on se moque derrière ». Tu vois ça m'a frappée, je savais bien que c'était une mise en scène... « qu'on se moque » elle ne parlait pas d'elle, elle parlait des autres mais derrière tout ça tout ça y avait... y avait... y avait peut-être la vérité ! Et l'entendre comme ça, ça m'a... ça m'a choquée. Mais tu vois elle m'a fait un résumé vite de sa condition.

EB = Oui en parlant des autres, elle parlait sûrement d'elle au final.

L = D'elle oui et peut-être du fait qu'elle peut pas s'échapper à la communauté... (elles s'accoutument à cette violence car y a le poids de la communauté)

Entretien avec une médiatrice santé

Ces propos sont assez marquants, encore plus si on y ajoute l'émotion de la médiatrice santé lors de l'entretien quand elle m'a raconté le témoignage de la femme qu'elle accompagnait. On peut comprendre au travers de cet extrait que la femme s'est accoutumée à la place qu'on lui attribue dans la communauté parce qu'elle n'avait pas d'autres choix. Toutefois cette femme est consciente du blocage que cette place représente et ne pense pas pour autant pouvoir dépasser cela. Une professionnelle me parlera en entretien du regard qu'elle porte

¹¹² Voir Bourdieu, Pierre. *La Domination masculine*. Seuil., 1998.

sur le positionnement des femmes roms, du point de vue de sont expérience avec des femmes maghrébines :

Mais alors là c'est vraiment... je veux pas du tout tomber dans le relativisme culturel, loin de moi cette idée, mais c'est vrai que ces gamines sont conditionnées depuis toutes petite à l'idée qu'elles se marieront, qu'elles auront des enfants et basta quoi. C'est vraiment très particulier mais moi je ne voudrais pas dire n'importe quoi mais voilà, c'est pas qu'elles l'on accepté mais c'est... [soufflement] c'est complètement intériorisé, c'est comme une indienne mariée à 10 ans, elle s'y attend depuis qu'elle est naît quoi. Donc comment tu veux te révolter contre quelque chose qui te paraît normal déjà. Il faudrait déjà que ça ne leur paraisse pas normal. Et puis après y a le rejet de la communauté, on l'a vu la dernière fois avec la situation qu'on évoquait [mariage forcé], on avait le sentiment qu'il n'y avait pas une demande déjà donc on pouvait pas agir. On n'avait même pas eu le sentiment que ça paraissait... parce qu'effectivement ces gamines des fois elles sont amoureuses d'un autre garçon et elles sont contrariés dans leurs amours mais bon ça fait partie du truc quoi... Y a leur mère, leur tante qui leur explique que bah elles c'était pareil, c'était comme ça et tu te la boucle et puis tu... tu vois ? [Tu acceptes]. Moi je ne connais pas ces populations là mais j'ai beaucoup beaucoup de jeunes filles maghrébines quand on discute elles sont dans la même dimension. Pour certaines hein, pas pour toutes, elles disent « ah bah moi ma sœur c'est comme ça, ma mère c'était comme ça... c'est comme ça chez nous ! ». Alors le « **c'est comme ça chez nous** » je l'entend souvent sauf que ce n'est pas vrai enfaite. Parce qu'au Maroc, selon la ville d'où tu viens, tu vas avoir beaucoup de Mariage à « lerachidia » par exemple et puis si tu viens des grandes villes, ça se fait beaucoup moins. Alors est 'ce que c'est une Q de famille ? de communauté ? de ville ? de mentalité des parents ? Voilà c'est super complexe enfaite quoi.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

1.3.2. Se marier¹¹³, avoir des enfants, perpétuer la lignée : une reconnaissance pour les femmes

Selon une ethnologue chercheuse, ayant travaillé sur la situation et les modes de vies des migrants Roms roumains à Montpellier pendant 10 ans, le mariage et le fait d'avoir des enfants sont très importants dans la communauté Rom. En effet, les personnes ne pensent pas de manière individuelle (famille nucléaire) mais consacrent au contraire leur vie à la perpétuation de la lignée familiale. Ce point de vu heurte certains professionnels et en amène d'autres à la réflexion pour finalement questionner leur propre modèle de vie. Pourtant, cette idée peut venir en adéquation avec le fait, qu'encore aujourd'hui et pendant très longtemps en France, une femme était plus reconnue en tant que mère ou épouse plutôt qu'en tant que femme. L'essence de cette idée est encore d'ailleurs bien marquée au cœur de nos institutions comme la CAF par exemple, qui attribue plus de droit quand une femme est mère d'un ou plusieurs enfants. Pour la communauté Rom, la femme qui se marie accède à une meilleure reconnaissance dans la vie quotidienne, elle devient femme.

La médiatrice santé d'Area, qui a également passé beaucoup de temps à parler de choses intimes avec certaines femmes, notamment sur le terrain 2, m'explique que certaines se

¹¹³ Nous parlons ici de mariages arrangé ou voulu et parfois précoce mais finalement consenti. Le cas des mariages forcé étant abordé plus tard dans le développement.

confiaient à elles quand elles étaient débordées et « à bout »¹¹⁴ en lui disant qu'elles avaient fait des erreurs en se mariant et que c'était trop lourd¹¹⁵. Les femmes lui expliquaient qu'elles regrettaient de s'être mariées en voyant dans le présent les difficultés et la charge mentale que cette position d'épouse représentait. Dans l'entretien, la professionnelle reprend alors le terme de « regret » qui revenait dans la parole des femmes pour le questionner et se demander si finalement, les femmes auraient pu agir différemment et avoir le choix. Durant ses quatre années de travail, la professionnelle a pu se rendre compte, au travers d'observations et de discussions avec les premières et premiers concerné.es des effets et conséquences que pouvaient générer le fait de se marier.

Ici bon qu'est-ce qui change ? Oui dans les sorties avec les ados, celle qui est mariée elle sort plus. On a fait ça avec Tanya et Mireille, des sorties. J'ai eu des réponses comme ça que mademoiselle est mariée donc elle vient plus. Je ne pense pas que c'est parce qu'elle voulait pas venir parce qu'elle savait qu'on était très bien. Je pense que c'était plus la société autour qui lui interdisait de s'amuser comme les jeunes. Être corrompue comme ça, elle commençait à le croire elle-même, tu vois ce que je veux dire ? Après elle assimilait l'info « oui je suis une femme mariée, oui je sors plus » mais... arrête ! Donc qu'est-ce que ça a changé ? Elles faisaient moins d'activités ludiques avec nous, plus de sorties. D'un coup elles faisaient les tâches ménagères de la belle famille. Et ce qui changeait aussi... bah elles préparaient souvent leur grossesse ou une grossesse qui arrivait très vite après du coup on parlait plus de manger une glace ou « qu'est-ce que tu aimerais travailler », on parlait de... comment elle va accoucher, où et quand. Du coup c'était son rôle à elle dans la communauté et ça changeait tout. Elles étaient plus gamines, ludiques, dans les jeux... elles étaient femmes avec tout ce qui vient avec. Un comportement de femme avec des responsabilités et obligations, c'était le changement. Et bien sûr, à la disposition du mari qui interdisait... Ah oui oui, y avait ça aussi, parfois elle avait plus de téléphone. Sa condition... elle avait aussi des interdictions fortes, parfois ne plus parler avec la famille, parfois ne plus avoir un téléphone ou aller dans sa famille accompagnée par monsieur. Donc oui y a tout qui change en fait. Ou dans les situations où y avait des mariages sur place, la famille était là mais elle était plutôt à la disposition maintenant de sa belle-famille et de son mari. Elle devait laver, faire à manger pour son mari... tout !

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Bien que j'aie posé la question concernant les effets autant pour les hommes que pour les femmes, la professionnelle souligne les changements se produisant dans la vie des femmes, parmi eux : de nombreuses interdictions ou mises à distance (école, sorties, possession d'un téléphone parfois), le rôle de la gestion des tâches ménagères pour son conjoint et sa belle-famille et une autonomie précoce qui génère des sujets de discussions avec les professionnelles relatifs au fait d'être mère. Ses observations « elles étaient femmes, avec tout ce qui vient avec » et « Oui y a tout qui change » souligne bien une nature, parfois précoce des mariages et un changement central pour les femmes qui se marient. Un travailleur social d'Area me dira en entretien que la nature précoce des mariages peut parfois perturber la réflexion des professionnel.les dans le sens où cela « heurte [leurs] propres valeurs ».

¹¹⁴ Cela peut représenter un surmenage pour la femme, aussi appelé « syndrome des mères épuisées » notamment dû à la charge mentale qu'elles portent

¹¹⁵ Entretien avec une médiatrice santé, Area

Selon Michael Stewart, les usages des gouvernements en termes de traitement de la question du mariage précoce sont à questionner. Dans son article publié en 2018, ce dernier explique son intervention en tant qu'expert anthropologue auprès d'une cour de justice en Angleterre dans un procès pour défendre le mariage d'une fille de 12 ans avec un garçon de 19 ans, tous deux appartenant à la communauté dite « Roms ». L'auteur décrit de manière très explicite les pratiques de la police et le regard des instances juridiques vis-à-vis de cette situation qui sont dégradantes et inadaptées envers les jeunes. Dans cette affaire, le jeune homme « a été accusé de viol parce que le droit britannique présume que des relations sexuelles à moins de 16 ans sont abusives, et qu'en dessous de 13 ans, il ne peut pas y avoir de « consentement » ». Cela pose question sur le fait qu'il doive y avoir ou non une « majorité sexuelle » et si celle-ci doit être enseignée aux jeunes via une institution d'Etat. Pourquoi devrait-il y avoir une seule norme sur la sexualité ? Pourquoi l'Etat devrait-il avoir un contrôle sur l'intimité des personnes et l'utilisation de leur corps ? Pourquoi l'Etat ne pourrait-il pas lever les « tabous » de la sexualité en sensibilisant les jeunes générations de manière plus intelligente et qualitative (consentement, sortie d'une vision hétérocentrée des rapports sexuels, explication de la sexualité au-delà de la pénétration, éducation au plaisir) au lieu de résider en position de juge et de contrôle ?

A Montpellier, sur le terrain A, Elisabeta qui a 13 ans s'est mariée récemment avec Valentin qui est plus âgé (17 ou 18 ans). Je l'ai rencontré plusieurs fois durant mon stage et à chaque fois elle m'a dit être heureuse avec Valentin. Le même discours est tenu par sa sœur et ses amis. Selon Michael Stewart, les jeunes qui se disent « Roms » peuvent être tout à fait consentants à se marier de façon précoce car ce sont les valeurs qu'ils ont reçues par leur communauté et cet acte est une norme relativement normale dans leur contexte de vie. Pour la femme, le mariage peut aussi représenter une reconnaissance plus forte, tout comme le fait d'être enceinte ou d'être mère. Il est important de bien distinguer mariage précoce de mariage forcé ou non-consenti. Tous les mariages précoces ne sont pas des mariages forcés. Elisabeta, qui s'est mariée à 13 ans avec Stéphane est un exemple explicite d'une union avec le consentement des deux parties. Cependant, de nombreuses études ont prouvé qu'un mariage précoce entraîne des effets négatifs pour une femme, cette dernière ne se rend plus à l'école, abandonne son apprentissage et est souvent plus sujette à subir des violences sexistes¹¹⁶. De la même façon l'homme qui se marie doit trouver un travail et ne se préoccupe plus de l'école. Mais les femmes se mariant généralement plus jeunes que les hommes, l'impact sur leur vie est plus fort. Néanmoins, afin d'analyser une situation de mariage précoce, il faut tout d'abord remettre cet événement dans son contexte. Ici, se marier peut permettre à une femme d'être reconnu par sa communauté et de « devenir femme » tout simplement.

Selon une professionnelle du CICADE « le mariage qu'il faut vraiment combattre c'est lorsqu'il est forcé et précoce ».

¹¹⁶ Voir https://www.who.int/mediacentre/news/releases/2013/child_marriage_20130307/fr/

Alors, le mariage précoce c'est un mariage de mineur déjà et on peut parler de mariages précoces quand c'est en dessous de la majorité sexuelle. Alors normalement, mariage précoce c'est tout ce qui est en-dessous de 18 ans parce qu'aujourd'hui le mariage en France c'est [autorisé à] 18 ans. Néanmoins y a des souplesses, parce que au sein de l'Union européenne, il y a beaucoup de pays qui ont fixé l'âge du mariage à 16 ans. Ça ne choque pas grand monde s'il y a quelqu'un qui est marié à l'âge de 16 ans si parce que dans son pays c'est comme ça. Jusqu'en 2006 en droit français, les mariages des jeunes filles c'était à 15 ans. Donc, la majorité sexuelle, enfin si on peut dire ça comme ça, la majorité sexuelle c'est 15 ans. Pour moi un mariage précoce c'est en dessous de 15 ans. Pour moi le mariage qu'il faut vraiment combattre c'est lorsqu'il est forcé et précoce. De toute façon, en France, ça n'arrivera pas un mariage précoce mais par contre dans le monde, oui il y en a énormément des mariages précoces. Tu prends en Inde, t'es mariée à ta naissance euh quasiment. En Afrique, on voit des jeunes, on voit des gamines enceinte à 9 ou 10 ans. Donc ça évidemment on ne le voit pas dans nos réseaux mais par contre pas mal de marocaine, ça dépend des régions, c'est des régions perdues en général où il y a encore énormément de mariage coutumier, c'est à dire des mariages qui ne sont pas du tout civil parce que s'ils étaient civils il serait interdit. Ils sont coutumiers et ils sont précoces...

Entretien avec une professionnelle du CICADE

Les mariages précoces, pour la plupart coutumiers, des jeunes filles Roms ne ressortent apparemment pas grandement ou même pas du tout dans les réseaux de travail sur ces questions à Montpellier. Pourtant, le phénomène est bien présent et nécessiterait d'être rendu plus visible pour mieux accompagner les femmes et les hommes dans leur parentalité précoce si le mariage est consenti. Quelque fois les mariages peuvent être arrangés par les familles.

Tous les mariages forcés sont des mariages arrangés. Forcément. Tous les mariages arrangés ne sont pas forcés. (Rire) Arrangé ça ne veut pas dire grand-chose parce que si « arranger » ça veut dire mettre en lien ou proposer des prétendants des fois le mariage arrangé c'est à la demande de la personne, tu as des mariages plus ou moins bidon où elles cherchent à se marier avec la personne par exemple donc elles vont faire en sorte d'être mises en relation.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

Une professionnelle de la Cimade, m'a également parlé, au cours de discussions informelles, des impacts du mariage aussi pour les hommes. En effet, lors de ses accompagnements avec certains hommes elle les interroge sur leur vécu par rapport au mariage. Le cas de Marius est intéressant : au moment où ma discussion avec la professionnelle a lieu, l'homme concerné par la situation lui apprend que sa femme, Mirella, l'a quitté et est retournée habiter dans sa famille en lui indiquant le fait qu'elle ne reviendrait plus. Marius a ainsi expliqué à la chargée de mission que lors de son mariage, il avait dû donner toutes ses économies (équivalent de 2000 euros) à la famille de sa femme, sa future belle-mère ayant exigé initialement 15 000 euros pour le mariage. La professionnelle explique que le rôle des hommes et les obligations qu'ils doivent assumer pour se marier est aussi à interroger. En effet, ils doivent assurer une « dot »¹¹⁷ pour leur future belle famille, ce qui les pousse dans certains cas à voler des vélos par exemple et ainsi se mettre en danger.

¹¹⁷ Une dot se définit comme « un apport de biens par une des familles, ou par le fiancé, au patrimoine de l'autre, ou du nouveau ménage. La dot est une coutume assez répandue qui accompagne la situation de mariage dans

En termes de pratiques genrées en rapport avec le mariage et la sexualité, le corps de la femme est beaucoup plus « surveillé » que celui de l'homme. Anna Bouziguet, étudiante en Master 1 Intervention sociale et développement, a étudié la vie quotidienne des femmes Roms vivant en Bidonville¹¹⁸ à Montpellier et fait ressortir dans son travail un élément¹¹⁹ important :

« Mes interventions auprès des jeunes filles de la communauté rom m'ont démontrée que celles-ci sont très surveillées par leur famille. La mère d'une jeune fille de 13 ans nous a expliqué son mécontentement après avoir découvert que sa fille fréquentait un garçon de la communauté, plus âgé qu'elle. La mère a ensuite emmené sa fille consulter un gynécologue pour s'assurer de sa virginité. En effet, une jeune fille qui a des relations sexuelles en dehors d'un mariage est considérée comme « souillée »¹²⁰ et cela peut avoir de graves impacts sur sa vie sociale. Depuis cet épisode, la mère interdit à sa fille de rester seule dehors et surveille ses déplacements ».

Également, A. Bouziguet explique que « les adolescents qui débutent une relation envisagent rapidement la question du mariage ou de l'union sur le long terme. Surtout les jeunes filles, pour qui la question de la virginité et de la souillure sont très importantes pour leur vie future ». Cette pratique de « contrôle » du corps des femmes et de leur sexualité est encore largement présente dans les idées de la société majoritaire DEF sous différents aspects. Pendant très longtemps, une femme en France a été considérée comme étant la propriété d'un homme (du père puis du mari). Également, même si le tabou du « plaisir féminin »¹²¹ tend à être déconstruit petit à petit dans la société majoritaire, l'idée reste encore bien cachée dans certaines catégories sociales de la société.

de nombreuses cultures. Il peut s'agir de biens dont la femme ou le mari sont dotés par leurs familles, mais aussi d'un don entre époux ». On parle de « prix de la fiancée » pour décrire les biens matériels ou pécuniaires apportés par le futur mari ou sa famille à la famille de sa future épouse. Le « douaire » peut aussi être attaché au mariage dans certains cas lorsque le l'homme apporte directement des biens à sa future femme. Les origines du système de dot en Europe sont très profondes et remontent même à la Grèce Antique. Au XVIII^e siècle, par exemple, la dot traditionnelle en Europe incombait intégralement à la famille de la mariée et devait être plus ou moins importante selon la classe sociale. Dans les nombreux livres écrits par Jane Austen, le thème de la « dot » est récurrent. Cette autrice explique, dans une vision critique et subtile, la condition des femmes et l'« injonction » au mariage pour obtenir un statut social et une sécurité économique en Angleterre à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. En France il a peine, trois générations, la dot était encore une pratique courante et reste encore présente aujourd'hui au sein de différentes catégories sociales dans la société.

¹¹⁸ L'étude porte sur le Bidonville de « Celleneuve ».

¹¹⁹ Voir en annexe l'extrait du journal de bord d'Anna Bouziguet qui justifient son propos.

¹²⁰ Ce terme s'apparente ici à la « souillure sexuelle » expliqué par Okely et Ferté dans l'article « Femmes Tsiganes » (2008) qui fait référence à une « impureté » provenant de rapports sexuels « illicites » survenus avant ou après le mariage.

¹²¹ La sensibilisation sur le sujet du « plaisir féminin » et de la « masturbation » est de plus en plus active au travers de nombreux comptes Instagram tenus par des féministes. « T'as Joué », « Gang du Clito », « Merci beaucoup », « La vulve », « its not a brezel », « Jouissance Club », « La clitorisRevolution » en sont des exemples.

Selon une professionnelle juriste du CICADE, le fait de porter attention à la « maturité » du corps¹²² pour juger si le mariage précoce peut être établi ou non est une pratique exercée essentiellement sur les femmes. Cette action est majoritairement en rapport avec le fait d'être « apte » à procréer. Pour les hommes, cette dimension de « l'aptitude » à procréer n'est jamais questionnée avant le mariage, déjà parce que dans la plupart des cas, les hommes sont plus âgés mais également et surtout parce qu'ils n'ont pas la « charge » (entendue au sens de charge mentale) de porter l'enfant.

Professionnelle = Après le problème du mariage civil précoce, c'est qu'il n'y a pas de limitation d'âge, surtout au Maroc et en Algérie. C'est à dire que là-bas le mariage est fixé à 18 ans mais le juge de la famille peut autoriser le mariage avant. Il reçoit donc les parents et la jeune pour voir s'il autoriserait le mariage avant 18 ans et il n'y a pas de minimum d'âge légal. Donc il peut y avoir des autorisations à mariage pour des gamines de 13 ans.

EB = Mais ça du coup c'est valable pour les femmes ou aussi pour les hommes ?

Professionnelle = Ça relève du juge de la famille marocain qui va regarder si la jeune fille elle est formée, si elle a ses règles, si elle a de la poitrine, si elle a l'air mûr il va lui demander « est-ce que t'es d'accord pour te marier », si elle a la pression [de la famille] elle va lui dire « oui » et il peut autoriser le mariage.

EB = mais c'est une pratique qui est plutôt fait envers les femmes ?

Professionnelle = Moi je n'ai jamais vu ça sur des garçons et en général elles sont mariées à des garçons, des hommes plus âgés.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

On ne demande pas à un homme s'il se sent mature pour se marier car la conception stéréotypée de l'être masculin est d'être « viril », « capable » et ainsi on ne questionne pas sa capacité à devenir parent.

Pour une professionnelle d'Area, la pratique du mariage dans la communauté Roms s'inscrit dans une sphère où les personnes concernées ne peuvent pas vivre une relation amoureuse différente de celle qu'on leur a expliqué depuis la naissance. Le mariage représente donc, pour la majorité, une norme qui cloisonne, d'une certaine manière, les situations de couple. Ainsi, cela ne donne pas non plus la possibilité aux personnes de choisir comment construire leur relation.

[...] C'étaient des couples mais qui pouvaient pas vivre, ils connaissaient pas le fait de vivre autrement, ils n'avaient pas un espace pour flirter, pour se toucher... aussi dans leur conscience et aussi dans la culture, dans l'historique des familles y avait pas ça c'était « bon s'il te plaît, il te demande en mariage » et basta ! Tu vois c'est toute une histoire qui vient avec... ce n'était pas forcé mais elles pouvaient pas faire autrement dans leur relation amoureuse.

¹²² En Mauritanie, la pratique du « gavage » est encore à l'œuvre dans certaines familles avant le mariage d'une femme. Cette acte consiste à faire en sorte qu'une femme prennent énormément de poids avant son mariage dans le but de plaire à son futur mari. Ainsi c'est la femme qui doit changer la forme de son corps en vue du mariage et non l'homme. Le film « Le mariage de Verida » (2019) en apporte une description et une critique assez poignante.

Malgré l'importance du mariage pour la communauté, certaines femmes osent exprimer leur souhait de ne pas vouloir le concrétiser. Un travailleur social d'Area témoigne ainsi que certaines femmes qu'il accompagne lui ont raconté leur parcours de vie sentimental en expliquant qu'elles avaient refusé le mariage imposé par leur famille et qu'elles avaient choisi de dire non malgré que cela ait impliqué une rupture familiale durable. J'ai moi-même pu prendre conscience de cet aspect en me rendant compte qu'une jeune fille qui s'oppose à la pratique du mariage pouvait, d'un autre côté, aussi porter un jugement négatif sur la condition des autres femmes ayant « accepté » de se marier. Cet extrait de mon journal de bord image bien cette idée.

Avec nous dans le groupe, il y a aussi une jeune femme que je ne connais pas, qui est très bien habillée et qui parle très bien français en s'exprimant librement. Elle me dit qu'elle ne veut pas du tout se marier et s'empresse de pointer du doigt Angelica en me disant qu'elle ne veut pas finir comme elle à tout le temps rester dans sa maison, s'occuper de son bébé. Son discours est très jugeant envers Angelica qui lui donne une « tape » avec son torchon pour lui dire de se taire.

Journal de bord, 25 Février – Discussion « entre femmes » avec Angelica, Elisabetta et d'autres jeunes filles sur le terrain 1

1.3.3. Le tabou des violences sexistes et ou sexuelles dans la communauté

Lors d'une de mes premières venues dans le bidonville 1, accompagnée d'une médiatrice santé de la Cimade et de mon binôme de stage (M), nous avons rencontré une femme dont la situation a mis en avant le tabou que représente le sujet de la violence conjugale et la volonté de vouloir s'en sortir.

Nous rencontrons Viorica alors qu'elle sort de sa maison, courbée, maigre, le visage rouge et les yeux mouillée. Elle respire le mal être et en la voyant je pense directement qu'elle doit subir des violences conjugales. Elle nous invite à entrer chez elle avec la chargée de médiation Cimade malgré que moi et M restions en retrait car nous avons perçu le caractère délicat de la situation. Elle nettoie rapidement la seule chaise présente dans le salon vide en la dirigeant vers M, seul homme à ce moment-là, pour qu'il puisse s'asseoir. Il refuse poliment en s'asseyant par terre avec moi et la professionnelle de la Cimade. Viorica prend la chaise et s'assoie. Elle s'est mis un foulard sur la tête et dans ses gestes je comprends qu'elle a reçu un gros coup sur la tête par son mari Dominic. Elle parle en Roumain avec la professionnelle et je réussis à saisir quelques bribes de conversations (grâce aux sonorités latines proches de l'italien) sans comprendre pourtant les phrases. Nous restons très longtemps chez elle et au fil de la discussion, différentes personnes entrent et sortent de la maison, notamment les enfants, son beau-fils, Petru, qui vient se chauffer et fumer une cigarette puis sa belle-fille, Narcisa qui parle très bien français et nous dit avoir eu son brevet à calais. La professionnelle demande à cette dernière de traduire ce qu'elle veut demander à Viorica et notamment essayer de savoir à Viorica souhaite porter plainte. Narcisa ne traduit pas et répond « nan mais elle portera jamais plainte ». Sans même demander son avis à Viorica, Narcisa nous explique que, culturellement, ce n'est pas quelque chose qui se fait. Vers la fin de notre discussion Dominic rentre dans la maison complètement alcoolisé, la

situation est très malaisante. Dans l'amas de cette situation complexe, nous n'avons pas beaucoup de temps pour parler de notre projet aux personnes et restons simplement en retrait et dans l'écoute.

Journal de bord, le

Ces violences physiques contre Viorica étant présente depuis assez longtemps, par l'intermédiaire de cycle¹²³, la belle-fille Narcisa ne prend même pas le temps de traduire et de demander si la femme concernée veut porter plainte pour accéder à ses droits et dénoncer la violence. Également, cette dernière marque le fait que dans leur culture, parler de la violence et la dénoncer n'est pas une solution envisageable.

Selon Alexandra Oprea,¹²⁴ la violence conjugale est un sujet très tabou dans la communauté rom et si une femme concernée ose la dénoncer elle sera traitée comme « extérieur » à la communauté et donc dite « gadjikanime »¹²⁵, pouvant même être perçu comme une trahison. Ces accusations sont aussi adressées aux femmes féministes et activistes¹²⁶ qui abordent de façon critique les pratiques internes de la communauté Roms portant sur l'oppression du genre.

La violence conjugale est majoritairement un sujet peu considéré à sa juste ampleur, même au niveau de l'Etat et du budget dont les associations et organisations disposent pour lutter contre le phénomène et accompagner les femmes qui en sont victimes. Également le fait de porter plainte est une pratique moindre pour la majorité des femmes qui sont victimes de violences en France. En effet, sur 213 000 femmes majeures déclarant avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année en France, seulement moins d'1 victime sur 5 déclarera avoir déposé plainte.¹²⁷ Cela peut s'expliquer par la difficulté des femmes victimes à sortir de l'emprise que la violence conjugale peut entraîner, du traumatisme que le fait d'évoquer formellement les actes de violence sexiste peut faire resurgir et parfois la honte d'évoquer « être victime de violence ».

Une autre situation qui m'a été retranscrite par la médiatrice santé d'Area, permet également de se rendre compte du tabou qu'est la violence conjugale, de la honte et du déni que ce phénomène peut générer pour la famille de l'homme auteur.

Toujours en dehors, y a une femme qui a commencé à me parler de ses violences, je te parle du poids de la famille. Elle me dit « aide moi, je veux appeler l'AS, il m'a mis une claque, ce n'est pas possible, j'en peux plus de lui, il est violent ». Elle me dit ça devant sa belle-famille, sa famille à monsieur. Et tout à coup, la famille à monsieur elle change de couleur, ils me prennent à côté et limite ils me menacent, ils me disent « si tu écoutes ce que dit cette femme... », je sais plus ils me menaçaient et elle [la belle-mère] me disait « c'est nous qui faisons l'ordre, tu n'as pas intérêt à l'écouter, c'est n'importe quoi ». En fait pour eux c'était un choc qu'elle m'ait parlé des violences devant eux.

Pourquoi je te raconte ça ? Parce que deux années après, les personnes de sa famille qui étaient là et qui ont dit « non elle est folle, c'est pas vrai, surtout ne t'approche pas de l'AS »... bon la mère à

¹²³ REF « Cycle de la violence ».

¹²⁴ Voir Oprea, Alexandra. « Re-Envisioning Social Justice from the Ground Up : Including the Experiences of Romani Women ». *Essex Human Rights Review (EHRR)* Vol.1, n° 1 (2004): 29-39.

¹²⁵ Proviens du terme « Gadji/ Gadjo » et désigne une personne comme une « outsiders » à la communauté.

¹²⁶ A. Oprea explique que cela a été le cas pour Nicoleta Bitu qui s'implique sur ces questions.

¹²⁷ Lettre de l'Observatoire 2018

monsieur elle va jamais reconnaître mais y avait une autre, une femme de la famille, une belle-sœur et elle elle m'a dit « tu sais ce que t'a dit la femme y a deux ans, qu'on était tous contre toi, contre elle... en fait c'est vrai ce qu'elle disait, il lui casse la gueule et en plus il la tient soumise comme ça pour pas qu'elle travaille. Il veut que le repas soit tout le temps chaud. Il la fracasse, il la fracasse. » [Soupire] tu vois donc pendant 2 ans y avait la mise en scène « elle est folle, l'autre elle est folle » et après 2 ans y a quelqu'un de la famille qui me dit « en fait non, elle avait raison » et encore elle me dit qu'il est un bourreau ». Elle m'a dit ça entre deux portes, je n'ai pas eu le temps de demander « mais pourquoi toi tu l'as rabaissée cette femme ? Pourquoi tu étais tellement dans le déni ? pour mettre devant les contradictions... mais elle m'a dit ça entre deux portes, je n'ai pas réagi parce que c'était trop rapide... Du coup tu vois les contradictions partout !

EB = Donc rien que le fait d'aborder ce sujet-là, la violence, bah ça peut avoir des conséquences terribles même sur toi quoi, sur le professionnel qui décide d'écouter cette parole-là.

Médiatrice santé = Oui ! Et y a des collègues qui ont travaillé sur ça et qui ont dû arrêter le boulot ou se mettre en arrêt maladie quelques mois. A Marseille, à Lille c'est violent, y a des familles très « clan », très unies et là ça empêche vraiment. On peut avoir des menaces, y a des gens dangereux.

EB = Oui du coup ça reste un énorme tabou quoi dans les familles de parler de ce sujet-là.

Médiatrice santé = Oui j'ai vu. Là j'étais devant le tabou, la contradiction la plus totale. C'était énorme ! Je me rappelle elle allongée sur le lit y a deux ans, en pleure et oui visiblement elle avait été giflée... et tous là ! Elle voulait leur faire peur je sais pas mais après ils étaient verts [mot bien appuyé] ! Mais y avait des vérités dans les paroles de la femme.

Cette attitude peut dénoter une domination de la famille, également pour cette femme qui n'a peut-être pas osé défendre le témoignage devant la famille, le faisant deux ans plus tard, à l'abri des regards, « entre deux portes » auprès de la professionnelle. A l'inverse, un professionnel d'Area décrit en entretien une situation de violence conjugale où « le groupe a fait pression contre l'homme violent », d'une manière très violente en retour, obligeant l'homme à partir. Ainsi, il existe différentes réalités dans les comportements au sein du bidonville vis-à-vis de la violence conjugale.

2. L'impact positif du travail social

De ce que j'ai pu observer, le travail social intervient également dans la vie quotidienne des femmes et leur permet, dans de nombreux cas, d'accéder à leurs droits. Cette mise en place d'un accompagnement nécessite la création de liens, parfois genrés entre les différents acteurs pour se comprendre l'un l'autre et avancer. L'accompagnement peut se réaliser dans différentes situations et permet aussi, dans un « entre-deux » de questionner avec elles leurs positionnements dans la vie. Cela rassemblé, permet très souvent une évolution des comportements et rôles sociaux dans le bidonville et un accès aux droits pour les femmes.

2.1. La mise en place d'une « médiation sociale »

2.1.1. « Faire le lien »

Le lien peut symboliser deux aspects du travail et de la médiation sociale, la création d'une confiance mutuelle entre les professionnel.les et les personnes accompagné.es et la mise en relation des personnes concernées avec d'autres partenaires (Assistants Sociales, Médecins...). Le ou la professionnel.le travailleur.e social.e représentant ainsi le « lien » ou « l'intermédiaire » permettant aux personnes d'accéder à différents droits. Dans le domaine de la médiation en santé, une journée type, peut ainsi permettre un rendez-vous à l'hôpital ou à la PMI pour une grossesse, pour le suivi des enfants (croissance, prévention, vaccins...) ou bien des entretiens de natures diverses (recherche de médecins, prises de rendez-vous, réponses aux questions...) au sein des locaux de l'association. Tout cela dans un objectif de « faire avec » la femme concernée pour lui permettre de développer son autonomie.

Une médiatrice sociale de la Cimade explique également qu'elle ne souhaite pas s'imposer auprès des personnes et qu'elle les laisse choisir s'ils ou elles veulent être accompagnés. Le plus souvent ce sont les femmes qui lui demandent l'accompagnement mais dans certains cas elle peut aussi manifester la possibilité d'être présente quand elle ressent un besoin pour la personne. Mais en définitive c'est toujours la personne qui décide. Par exemple, comme expliqué dans ce passage, la professionnelle propose à une femme de l'accompagner pour porter plainte.

Chargée de médiation : C'est à chaque travailleur social de jauger « est-ce que là il y a vraiment besoin », « est-ce que je suis indis... » enfin ce n'est pas indispensable mais « est-ce que ça sert à quelque chose que je sois présent ou pas en fait ».

EB : Et du coup ça se passe comment, vous leur demandez si elles veulent que vous soyez présents... ?

Chargée de médiation sociale : Bah en général c'était elles qui m'avaient demandée, c'est vrai que ce n'est pas quelque chose que je demandais « est-ce que tu veux que je vienne avec toi » c'était plutôt, je sais pas...

EB : Tu laisses les femmes venir vers toi plutôt !

Chargée de médiation sociale : ouais voilà ou alors tu sens que le rendez-vous elle ne le sent pas trop... Par exemple là je vais accompagner une femme porter plainte au commissariat du coup hier on a eu

l'assistante sociale et elle a dit « oui il faudrait que tu portes plainte », parce qu'elle est victime de violence. Donc voilà je sentais que ça là mettait pas bien parce qu'en plus elle est sans papier donc forcément la police ça fait un peu peur. Donc je lui ai dit « bah si tu souhaites moi je peux t'accompagner comme ça tu n'y vas pas seule ». Et donc il y avait sa belle-sœur et je lui ai dit « est-ce que tu préfères que vous y alliez ensemble ? », « est-ce que tu voudrais que je vienne avec toi ? » et après la personne elle me dit quoi. C'est sûr que ça les rassure. Et sa mère je l'avais accompagnée porter plainte aussi. Sa mère c'est elle qui m'avait demandé, directement. Mais aussi parce que sa mère je la connaissais, elle c'est la première fois que je la vois. Il y a ça aussi.

Entretien avec une chargée de médiation à la Cimade

Pour décrire le type d'accompagnement qu'elle met en place avec les personnes concernées et les partenaires, la professionnelle ajoute que « *quand on accompagne on est là pour aider et en même temps il faut qu'il y ait quand même le lien entre l'AS, par exemple, et la personne, on vient en support. Et si on peut s'effacer, on s'efface.* ». Elle décrit ainsi le positionnement de « l'intermédiaire ou intermédiaire social.e », qui laisse au cours de l'accompagnement ou de la mise en place d'un projet, toute la place dont la personne concernée a besoin pour évoluer. Ce type de profession étant toujours dans un entre deux, ici par exemple entre la personne concernée et l'AS.

La création de liens entre les femmes des terrains, les autres professionnels du social ou même les travailleurs sociaux eux-mêmes sont primordiaux pour la mise en place des accompagnements autant dans la relation entre les différents acteurs que dans la « mise en relation ». Une médiatrice santé appuiera d'ailleurs l'importance de laisser aux femmes le temps d'« avoir confiance ».

Parce que y a ce travail de la confiance. Et même moi la confiance que j'ai eu de leur part, ça a duré du temps. Et après elles m'ont testé, elles m'ont dit « on a parlé de toi ». Même les nouvelles arrivantes elles m'ont dit « je m'approche de toi parce que... j'ai demandé de toi parce que tu ne sors pas les histoires, tu gardes les secrets » tu vois ?

EB = Oui tu as créé un lien de confiance, au sein de la communauté, en fait aussi !

Professionnelle = Oui, après elles parlent entre elles, après elles me testent aussi, elles testent tout le monde. Et après tout ça on peut établir un atelier. Mais pour que je ne sois pas toute seule, il faut aussi des gens de confiance qui restent, qui partent pas et qu'on fasse des ateliers vraiment tout le temps parce que sinon l'information ça se perd. Donc je ne sais pas comment faire mais si on fait deux fois par an y a très peu d'infos qui restent.

EB = ça pourrait faire l'objet d'un nouveau projet, d'un programme je sais pas mais ça serait peut-être intéressant ouais.

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

2.1.2. « Accompagner et demander » selon le genre ?

Le genre est un facteur important dans les relations qu'entretiennent les professionnels et les personnes concernées. Selon un chargé de mission de la Cimade les demandes entre les hommes et les femmes qu'il accompagne diffèrent grandement. Les demandes des hommes étant plus centrées individuellement sur leur travail et les besoins pécuniaires quand les demandes des femmes s'apparentent aux besoins globaux de la famille, des enfants.

Les mecs, les hommes, eux viennent souvent avec des requêtes d'emploi, de travail parce que c'est leur champ, leur action, c'est leur cadre. Mais juste pour introduire, dans les deux cas, c'est toujours la question des besoins, de pouvoir subvenir à leurs besoins. C'est un besoin pécuniaire de prime abord mais y a aussi d'autres besoins, de santé, administratif... Mais régulièrement c'est ça qui arrive en avant. Mais je dirais justement que les mecs viennent peu ou beaucoup moins pour des questions de besoins quotidiens autre que le pécuniaire. C'est soit pour du travail, de temps en temps ils vont venir te voir pour éventuellement leur santé, l'AME¹²⁸, ce sont souvent les mecs seuls qui font ça. Mais ils ne viendront jamais te voir sur la CAF, ou sauf pour leur RSA. Mais ce que je veux dire par là c'est que les hommes que j'accompagne sont moins concernés par la dynamique familiale, ils sont plus centrés sur eux pour le coup. C'est le sentiment que j'ai, ça ne vaut pas grand-chose ce que je te dis là. J'ai le sentiment qu'ils ont des besoins qui leurs sont propres, d'ailleurs souvent ils viennent seuls. Ya pas leur compagne et quand ils ont une compagne et une famille ils viennent pas avec leur compagne. Ils viennent seuls. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une partie de leurs demandes sur la famille mais c'est une approche qu'ils ont et qui est comme ça.

Les femmes elles, viennent moins pour le travail et viennent plus pour le souci de la... de répondre aux besoins familiaux, besoins scolaires, CAF, besoin d'aide financière...etc. Le problème c'est que je pense qu'elles... quand je pose la question du travail, tout de suite elles ont une appétence sur la question du travail. Mais je me pose la question du frein qu'on leur a donné sur [le fait de travailler ou non].

Moi je sais que j'ai eu l'expérience d'hommes qui interdisent à leur femme de travailler sur certains terrains, qui leur interdisent d'envisager même la question du travail. Ça les fait même rire certains [d'envisager leur femme travailler]. C'est pour ça que tu vas avoir deux fléchages dans leurs requêtes, elles ne pensent même pas à demander, certaines, à poser la question pour des enjeux de travail. Alors que pourtant la question de l'insertion professionnelle est quand-même majeur dans les actions qu'on monte.

Entretien avec un chargé de médiation à la Cimade

Une autre professionnelle précise que dans le domaine de la santé, les demandes des hommes et des femmes sont différentes. En effet, pour les femmes (qui sont majoritaires à être accompagnées sur le plan de la santé) l'accompagnement se centre beaucoup autour de l'accès aux droits en termes de santé sexuelle et reproductive et les demandes sont instinctives. Pour les hommes, demander de l'aide sur le plan de la santé est plus rare, même si la médiatrice explique que certains hommes sont déjà venus vers elles pour différents besoins, parfois même concernant des problèmes liés à la sexualité.

Également, l'identité de genre a un impact dans le travail et l'accompagnement que les professionnels peuvent proposer aux personnes. En effet, un travailleur social d'Area évoque le fait que, dans le suivi de santé, ses collègues accompagnent, dans la majorité des

¹²⁸ Aide Médicale d'Etat

cas, les femmes pour des soins et besoins « intimes » liés à la gynécologie et à l'accès aux droits reproductifs et sexuels.

EB = Tu disais que ce sont plus tes collègues femmes qui sont amenées à faire des accompagnements gynéco tout ça... toi t'a déjà accompagné des femmes pour des rdv de santé par exemple ou autre ?

Travailleur social = Oui, j'en ai déjà accompagné. Je pense que la spécialisation ou l'orientation s'est fait progressivement. On s'est aperçu même en dehors de la problématique de la santé que j'induisais moi-même un rapport genré dans certaines situations. C'est ce qu'on a essayé de travailler, ce n'est pas évident. Mais les accompagnements de femmes au niveau de la santé c'est complexe du fait que dans le bureau du médecin va y avoir un examen. Et cet examen forcément moi il faut que je m'éloigne là où mes collègues femmes peuvent éventuellement rester et intervenir pour être une aide. J'ai accompagné une personne de 60 ans qui est épileptique. Alors là ça n'a pas posé de souci majeur parce que y avait pas d'examen physiologique hors du contrôle de l'épilepsie au niveau du cerveau donc je pouvais être présent. Pour le reste c'est assez complexe.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Tout en réalisant des accompagnements « de base »¹²⁹ auprès des femmes ou des hommes, la plupart des médiatrices et travailleuses sociales s'occupent également d'être aux côtés des femmes dans les rendez-vous de santé. Tout cela émanant évidemment des décisions des premières concernées qui vont s'adresser plus aisément aux professionnelles femmes pour leurs besoins en santé. Toutefois le travailleur social d'Area explique tout de même que certaines femmes ont accepté qu'il les accompagne sur le plan de la santé. Pour lui, ces femmes ne sont pas « n'importe lesquelles », ce sont des femmes qui sont « déjà autonomes », qui ne vivent plus avec leur conjoint sur le bidonville et qui, parce qu'elles ont un regard différent et un positionnement différent des autres, acceptent d'être accompagnées par un homme pour leurs besoins de santé.

EB = Ok. Et du coup t'accompagne plus des femmes, plus des hommes ?

Travailleur social = Ah... c'est vrai que petit à petit on s'est aperçu que la répartition s'était plutôt genrée entre mes collègues, femmes, et moi. Alors j'accompagne des couples, j'accompagne des femmes seules, mais pas n'importe lesquelles, j'aurais tendance à dire. Des femmes qui peuvent avoir déjà une position de femme différente sur les bidonvilles notamment parmi une famille d'Ex-Yougoslavie qui est composé de quatre femmes et d'un garçon et qui a toujours été composé de quatre femmes et d'un garçon, le père étant parti très tôt. Donc c'est un groupe de femmes déjà autonome qui ont dû se battre dans leur parcours de vie et pour qui ça posait aucun problème d'être accompagnées par un homme. D'autres femmes, d'autres femmes seules, ont séparé la demande donc c'est-à-dire que si je les accompagne sur l'emploi ou la recherche de logement ou l'école... elles vont demander à mes collègues pour ce qui va être du ressort de la gynécologie.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Un autre professionnel de la Cimade m'explique qu'il lui est souvent arrivé d'accompagner des femmes à des rendez-vous de santé mais qu'il n'a participé aux consultations que très

¹²⁹ Accès vers l'emploi, les droits administratifs et financiers...

rarement, à la demande de la femme concernée ou même à la demande l'hôpital, ce qui selon lui pose question.

L'ensemble de mes entretiens avec les professionnels du travail social démontre d'un autre côté leur volonté de mettre en avant le fait qu'ils accompagnent autant d'hommes que de femmes. Même si une égalité de genre réside dans l'accompagnement en général, les différents thèmes de l'accès aux droits, sont genrés et il pourrait être intéressant de les requestionner entre professionnels mais aussi avec les personnes concernées pour ainsi amener par exemple les femmes vers le travail, et les hommes dans les démarches de soins par exemple ou même dans un concernement plus fort dans le suivi de grossesse de leur femme.

2.1.3. Apprendre pour mieux comprendre

Tous ces éléments présents dans les interactions entre les femmes et les professionnels peuvent être mis en place seulement si la communication entre les personnes est possible et qu'un réel échange entre les acteurs est à l'œuvre. Pour comprendre les positionnements des femmes par rapport à leur volonté d'accès aux droits, il est important de comprendre leur vie, leur parcours et leur quotidien. Le fait de parler une langue commune est alors un atout indéniable, autant pour les personnes concernées que pour les travailleurs du social.

Dans mon stage, j'ai moi-même pu expérimenter cet aspect du fait que je pouvais parler italien avec les femmes ex-yougoslaves. Ainsi je me suis rendue compte qu'elles me parlaient de beaucoup plus de choses via l'italien, bien qu'elles sachent aussi souvent parler français.

Nous nous dirigeons vers la maison, à l'intérieur il y a 4 femmes, Slavika, Simona, la jeune femme qui nous a invités et une dame plus âgée. Nous discutons un long moment avec elles, et nous parlons aussi italien, elles me parlent spontanément en italien pour m'expliquer plus de détails sur leurs vies. Je leur explique mon projet de travail avec les Femmes et je leur demande, si elles sont d'accord pour que je revienne parler avec elles de leur vie. Elles sont toutes heureuses de savoir que je m'intéresse à elles et répondent très favorablement à ma demande. La femme la plus âgée me répond toutefois en italien en me disant « Sai... la nostra vita fa schiffo »¹³⁰. La travailleuse sociale demande ce que cela veut dire et une autre femme lui répond en lui traduisant et en employant le mot « dégueulasse ».

Journal de bord, 15 Janvier 2020, Terrain 4 (Zénith 1) avec une travailleuse sociale de la Cimade

En fin de discussion, après avoir eu de nombreux échanges sur leurs démarches d'accès aux droits mais aussi sur la dureté de leurs parcours de vie, une des femmes du groupe m'exprimera assez spontanément, avant mon départ, la manière dont elle perçoit la vie des femmes de sa famille ou de sa communauté. Elle dit que cette vie est « dégueulasse » pour

¹³⁰ « Tu sais... notre vie est dégueulasse ». En italien quelque chose de « schifoso » est une chose répugnante. Il « schiffo » s'apparente également en langage courant à de la « merde ». Selon le dictionnaire Larousse le mot « dégueulasse » définit quelque chose « d'une malpropreté dégoûtante, repoussante et/ou sale » mais également une chose « répugnante moralement, ignoble et ou révoltante ».

elles¹³¹. Les quelques fois où j'ai pu discuter avec certaines femmes en italien, assez souvent, elles m'exprimaient les choses difficiles de leur vie qui imageaient leur propre réalité.

Nous arrivons sur le terrain avec ma collègue de travail, professionnelle de la Cimade et quelques enfants sont là, je me présente et leur dit bonjour. Une femme se dirige vers nous, je lui dis que je parle italien, elle sourit. Ensuite nous avançons avec les enfants vers le fond du terrain, je vois au loin des femmes se diriger vers nous. Nous faisons connaissance, je me présente à elles et tout de suite me met à parler italien, elles sont très contentes de pouvoir parler en italien avec moi. Je leur explique que je suis disponible pour elles si elles veulent parler en italien. Immédiatement, je m'aperçois que parler la même langue me permet d'être identifiée comme une alliée, je suis heureuse d'avoir cette position. Les femmes se permettent de me dire des choses en italien qu'elles n'auraient peut-être pas exprimé si je ne parlais pas la même langue qu'elles. Les femmes me demandent pourquoi je parle italien et j'explique que mon grand-père est calabrais, de Cosenza. Toutes les femmes me disent très bien connaître l'Italie du Sud, la Sicile et particulièrement Cosenza. Le fils de Ilinca y est même né. Les femmes parlent toutes très bien italien. Tereza nous propose directement de boire un café. Elle me dit, quand elle aborde le fait qu'elle a vécu en Italie en voyageant un peu partout, « noi siamo romi »¹³².

Journal de bord, 15 Janvier – Terrain 3

Certains professionnel.les de la Cimade m'ont confiée avoir même « appris » quelques bases de la langue italienne pour arriver à mieux communiquer avec une partie des femmes et des hommes ex-yougoslaves. J'ai pu également m'apercevoir de la fluidité des échanges quand la médiatrice sociale de la Cimade, qui parle roumain, échangeait avec les femmes Roms roumaines. Ainsi apprendre la langue dans laquelle les personnes accompagnées se sentent plus à l'aise peut-être un moyen qui permette d'accéder plus profondément aux parcours de vie des personnes et aux difficultés rencontrées. Toutefois, la langue française permet aussi aux professionnel.les et aux femmes concernées de créer des liens, notamment au travers d'un apport mutuel en termes de parcours de vie et d'expériences. Une professionnelle de la Cimade avec qui j'ai discuté de manière informelle m'a ainsi raconté qu'elle a beaucoup d'échanges avec les femmes et que parfois elles sont juste « deux femmes qui parlent de la condition des femmes ». De plus, la médiatrice santé d'AREA m'explique, « en toute humilité, on a appris les choses ensemble, parfois je ne savais pas des choses et on les a appris ensemble ». Cela dénote une certaine sensibilisation de la professionnelle à l'approche de l'intermédiation sociale, considérant que le vécu sensible de la personne concernée est autant important que ses savoirs de professionnelle, voir même parfois plus importants. Apprendre de l'autre et « faire avec » ce dernier ou cette dernière étant la meilleure façon dont les professionnel.les peuvent accompagner. Dans une perspective d'« intermédiation sociale »¹³³, les professionnel.les pourraient également « faire remonter » au niveau institutionnel les problèmes soulevés à partir de l'expérience des personnes concernées.

¹³¹ Malgré ma volonté de continuer d'entretenir des échanges avec ce groupe de femmes, nous n'avons pas pu recréer de temps de discussions ensemble. Je ne peux donc pas détailler ou expliquer pour quelles raisons cette femme m'a dit que sa vie et celles d'autres femmes sont « dégueulasse ». Toutefois, cela peut traduire un sentiment de dégoût général que cette femme porte sur sa vie et celles des autres femmes qu'elle côtoie.

¹³² « Nous on est Roms ».

¹³³ Voir le point « 2.3 Aller plus loin » pour une meilleure explication des perspectives en terme d'intermédiation sociale.

2.2. La création de « marges de manœuvres »

2.2.1. L'« obligation » de l'accès aux droits : entre professionnalité et militantisme

Selon deux chargés de médiation de la Cimade, le positionnement du professionnel peut, dans certaines situations, devenir celui d'un « défenseur » des droits ou bien incarner une position militante soit personnelle soit représentée par les valeurs de l'association à La Cimade par exemple. Cette « défense » apparaît notamment lorsqu'il s'agit d'accompagner une femme déposer plainte pour violence conjugale au commissariat de police. En effet, permettre à une femme victime de violence sexiste et ou sexuelle d'accéder à ses droits peut, selon les professionnels, souvent relever d'un certain combat. Plusieurs exemples m'ont ainsi été relatés et images deux stratégies différentes de la part des professionnels restant toujours dans une position « protectrice » face aux acteurs de la police.

EB = Du coup avec sa mère quand tu l'avais accompagné au commissariat, ça c'était bien passé ?

Chargée de médiation : On était avec [le chargé de médiation Cimade] et en fait l'ex-mari avait commencé à montrer de l'agressivité, à être violent et donc [elle] nous avait demandé de l'amener voir la police. Et du coup on a pris la voiture, on est parti au commissariat. Le commissaire, enfin les agents de police, je ne sais pas comment on dit, au début, bah limite ils voulaient pas la recevoir parce qu'elle parle italien, elle parle pas français donc j'avais dit que je parlais italien... Au final elle a fait son truc [déposer plainte] en parlant italien heu en parlant français je veux dire donc bon. Mais heu ça se passe bien... Non ! ça ne se passe pas très bien forcément parce que... en vrai on aurait pas été à côté ils auraient pas pris la plainte. Parce que l'agent de police elle a même pas été foutu... déjà elle nous dit « non mais il faut nous montrer l'ordonnance de protection (enfin je crois que c'était ça), sans l'ordonnance de protection je ne prendrai pas la plainte ». Déjà ce n'est pas légal ! Tu viens déposer une plainte, tu dois prendre la plainte ! Et ensuite elle ne savait même pas lire le papier. A la fin du papier y avait marqué « monsieur est interdit d'approcher madame je sais pas quoi » et elle n'a pas été foutue de lire, désolée hein, de lire jusqu'au bout tu vois. Donc moi j'ai fait un peu, je commençais un peu à dire [d'une voix en colère] « mais vous vous rendez compte une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son mari » !! Ça s'était bien passé ? Non ! Ça ne s'est pas bien passé parce qu'ils ne font pas leur travail correctement.

EB : ouais je crois que c'est l'article euh je me rappelle plus... Mais il y a un article de la loi il dit qu'ils sont obligés de prendre la plainte dans tous les cas ! Mais ouais malheureusement ce n'est pas très souvent appliqué quoi...

Entretien avec une chargée de médiation de la Cimade

Rappeler les droits de la personne concernée à déposer plainte est l'une des premières tactiques utilisées par les professionnels. Également, mettre l'acteur policier devant les faits qu'« une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son mari [conjoint ou ex-conjoint en France] »¹³⁴ peut permettre de le sensibiliser et l'amener à accepter la plainte. Cet argument fait penser aux slogans féministes et aux rapports officiels dénonçant l'augmentation des violences contre les femmes. Bien qu'une plainte ne soit pas en droit d'être refusée, ce genre de situations adviennent énormément, c'est pourquoi les

¹³⁴ Voir MIPROF. « Violences au sein du couple et violences sexuelles », 2019.

professionnel.les doivent trouver des solutions pour défendre les personnes concernées par le dépôt de plainte. La plupart du temps les professionnel.les policier.es ne sont également pas correctement formées¹³⁵ pour faire face aux situations de violences sexistes et sexuelles et ne connaissent donc pas tout le temps la loi exacte les obligeant à prendre une plainte. Une autre stratégie serait de citer directement l'article de loi¹³⁶ correspondant au fait que toute personne a le droit de déposer plainte et que, dans tous les cas, la police ne peut pas refuser la plainte.

Une autre stratégie peut être de se référer aux valeurs de sa structure de travail. La Cimade, par exemple, défend l'accès aux droits et la dignité des personnes migrantes. Un chargé de médiation de la Cimade exprime ainsi que sa présence peut permettre de « contraindre » certains policiers à prendre une plainte quand celle-ci ne serait pas reçue s'il n'était pas là.

Chargé de médiation = bah quand j'suis là, que je les accompagne, la plainte est prise. Je suis pas sûr qu'il se passe la même chose si je ne suis pas là. Je ne sais pas, c'est une hypo. Pourquoi on est là = car méfiance de la police à prendre la plainte. Je le redis c'est aussi la question et le problème de beaucoup de femmes, au-delà même des femmes des bidonvilles de pouvoir porter plainte et que leur parole soit recueillie de manière sereine et bienveillante. Nous on y va car on représente aussi La Cimade et le droit des personnes. Et on peut aussi « contraindre » certains policiers à prendre une plainte. On peut leur rappeler qu'ils sont obligés de la prendre cette plainte.

Entretien avec un chargé de médiation de la Cimade

Une autre professionnelle de la Cimade rejoindra cette idée de dire que sans leur présence les femmes qui veulent porter plainte n'accèdent pas à leurs droits.

Chargée de médiation : Mais même tu vois je vois ce qu'il s'est passé quand elle a porté plainte, on n'aurait pas été avec elle ils auraient pas pris la plainte. C'est triste en fait, ce n'est pas normal. Bah ça me met en colère même ! Là il fallait qu'il y ait une asso parce en fait sans asso ils n'auraient pas pris la plainte.

Entretien avec une chargée de médiation de la Cimade

Face à d'autres acteurs « partenaires », la position protectrice du travailleur social peut aussi se révéler utile. Par exemple, lors d'un dépôt pour une demande de titre de séjour dans une structure institutionnelle comme la préfecture, la présence d'un professionnel, peut venir légitimer les droits de la personne et « rassurer » cette dernière dans sa démarche d'accès aux droits.

¹³⁵ Voir Discours de Caroline De Haas, militante « Nous Toutes » sur plateau de BFMTV expliquant qu'il faut former la police, créer des outils de formation pour tous les professionnels sur le sujet des violences sexistes et sexuelles tout comme a pu l'être la prévention à l'égard de la sécurité routière

https://www.bfmtv.com/societe/pour-caroline-de-haas-on-a-besoin-de-politiques-publiques-qui-previennent-les-violences_VN-202008180167.html

¹³⁶ Article 15-3 du Code de procédure pénale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000038311441&cidTexte=LEGITEXT00006071154&dateTexte=20190325>

Mais après je pense que nous notre position ça les rassure. Parce qu'on a un statut, on est une association. Ils ne sont pas juste des personnes sans papiers qui vont demander un titre de séjour, ils sont avec une association. Je pense que ça ouais ça leur fait du bien.

Entretien avec une Chargée de médiation de la Cimade

La présence des professionnel.les lors de rendez-vous avec d'autres partenaires, particulièrement quand ceux-ci représentent l'institution française ou doivent incarner la loi, est alors importante pour permettre un véritable accès aux droits. Les professionnel.les arrivent donc, au travers de différentes stratégies d'actions à créer des marges de manœuvres efficaces vers l'accès aux droits.

2.2.2. L'« entre-deux » pour sensibiliser

Dans d'autres contextes, souvent en vue d'accéder à différents droits, en santé ou administratifs, les professionnel.les et les personnes concernées sont amenés à discuter ensemble en salle d'attente, en voiture, à l'extérieur du bidonville quand ils se rendent à différents rendez-vous. L'occasion est ainsi toujours présente pour questionner la « place » des femmes.

Aujourd'hui matinée assez forte, j'ai accompagné Ileana, Milena et Angelica à la PMI, maison des familles avec la chargée de médiation Cimade. Angelica et Milena avaient leur petite fille avec elle. La fille d'Angelica s'appelle Martina, elle a 2 mois et est née le 21 novembre 2019. La fille de Milena s'appelle Laura, elle a 1 an et demi. Ileana et Milena sont bien enceinte déjà. Avec la chargée de médiation on est venu les chercher au terrain 1 en voiture pour les amener à la PMI. Dans cette voiture, c'était un moment assez particulier. Un moment de relâche pour les femmes, un moment où elles pouvaient s'exprimer. J'étais très heureuse de partager ce moment avec elles, entre femmes. La professionnelle a demandé à Angelica si elle voulait prendre des cours de français et elle a souri en faisant comprendre qu'elle ne serait pas contre, le seul problème est qu'elle doit s'occuper de son enfant et que personne ne peut le garder. Puis Milena a dit « chez nous c'est les hommes qui décident » ... S'en est suivie une discussion où la professionnelle parlait aux 3 femmes en leur disant qu'elles ont le droit de dire oui ou non, elles ont le droit de choisir elles-mêmes de travailler ou de prendre des cours de français. La chargée de médiation essayait de leur faire comprendre que ce n'est pas parce que leur milieu culturel est ainsi que forcément il doit le rester, elles sont capables au contraire de changer les choses. Afin d'imager ses paroles la professionnelle a donné l'exemple de sa grand-mère, qui deux générations avant, s'était mariée très jeune. Cela a permis de faire comprendre que « chez nous » aussi les femmes se mariaient jeunes avant mais que cette dynamique a évolué. En définitive, le message que nous voulions faire passer est que rien n'est figé, tout peut évoluer.

Ce moment était assez intime comme je n'avais jamais vécu ça depuis le début de mon stage et j'étais assez émue, ne savant pas vraiment quoi dire. Sara a donné le sein à sa fille dans la voiture et c'était tout simplement naturel et beau. *Elle lui a également donné le sein au beau milieu du tram lorsque je les ai raccompagnées au Bidonville après la PMI. Dans le tram, beaucoup de gens portaient un regard assez négatif sur elle, comme si montrer cette partie de son corps pour nourrir son enfant n'était pas une norme acceptée et mettait les gens mal à l'aise.*

Journal de bord, 14 Janvier 2020, Dans la voiture de la Cimade en direction de la PMI avec Milena, Angelica, Ileana et une chargée de médiation Cimade

Durant cette discussion, la professionnelle a questionné le fait que Milena dise « chez nous c'est les hommes qui décident » en lui apportant des exemples qu'une réalité peut peut-être être figée à un instant « T » mais qu'en prenant du recul, cette réalité peut aussi évoluer. La professionnelle a permis l'ouverture du champ des possibles pour ces femmes, d'abord en les sensibilisant et en leur expliquant que des marges de manœuvres étaient possibles pour que les femmes puissent également faire leur propre choix et décider si elles veulent travailler ou prendre des cours de français. Cette sensibilisation est quotidiennement présente de la part des travailleurs sociaux qui saisissent très souvent des moments opportuns pour comprendre et questionner la place des femmes dans leur vie. Le fait d'être à l'extérieur du Bidonville, peut parfois permettre d'une meilleure façon la création de ces moments, lors desquels les femmes se sentent plus libre de s'exprimer.

Les moments opportuns pour sensibiliser peuvent toutefois aussi se situer sur les bidonvilles quand les professionnels s'y rendent pour faire un point avec les personnes quant à l'avancement de leurs démarches. Le travail social peut ainsi permettre de questionner l'émancipation, comprendre les parcours de vie des personnes en parallèle de permettre l'accès aux droits. J'ai pu quelques fois, moi-même, en faire une petite expérience avec certaines femmes. Cependant, même si ces moments se déroulaient sur le terrain, les discussions que j'ai eues se sont toujours mises en action dans des endroits plus intimes, dans l'espace de vie personnel par exemple et non pas dans les espaces communs du terrain.

Je vois alors Violeta arriver vers moi, elle me parle de sa caf et m'invite chez elle. Elle me demande si j'ai internet. S'en suit alors une bonne vingtaine de minute où je me connecte sur son compte CAF et j'essaye de trouver les relevés qu'elle me demande de lui montrer. Elle veut savoir combien d'aide elle percevra le mois prochain. Ce mois-ci elle a perçu plus de 1000 euros d'aide Caf. Je lui explique que selon moi ce n'est pas possible de savoir combien la caf va verser les prochains mois. Je profite de ce moment entre nous deux pour parler avec elle de sa vie. Sa fille de 4 ou 5 est autour de nous et gigotte sur le lit, sort et revient. Je lui pose des questions en toute bienveillance. Elle me dit qu'elle a 3 enfants et m'explique ouvertement que son mari est en prison en Allemagne. Elle me dit que sa belle-mère était méchante avec elle et qu'après l'incarcération de son mari, elle est venue à Montpellier pour rejoindre sa mère (sa famille). Je lui demande comment elle a rencontré son mari et je comprends que cela s'est apparemment déroulé en Roumanie, ils ne se sont pas connus au terrain 1. Après la Roumanie elle est allée en Allemagne avec sa belle-famille puis est venue en France.

Elle me dit que sa fille est malade. Elle lui mouche son nez en lui appuyant sur les narines pour faire sortir la morve et la mettre au feu ou par terre, je suis la première surprise de ce geste.

A un moment donné Max nous rejoint et rentre dans la maison en disant bonjour à Violeta. Il fait une remarque sur le fait que la petite n'est pas à l'école et je sens que le ton de voix de Violeta devient très sec et piquant. Elle répond poliment mais je sens qu'elle n'est pas très contente du commentaire. Max ressent aussi cela et s'éloigne en nous laissant toutes les trois.

Je continue à parler avec Violeta qui insiste sur le fait qu'elle veut travailler et me demande de repérer si des gens ont besoin d'une femme de ménage à la fin de notre discussion.

Journal de bord 25 Février, Terrain 1, discussion avec Violeta

En répondant à son besoin d'accéder à son compte Caf, j'ai pu également créer une discussion avec elle afin de la connaître un peu plus. S'intéresser aux personnes, à leur parcours de vie

est primordial dans l'accompagnement social afin de créer plus de liens avec les personnes et ainsi plus de confiance. Ce type de discussions, en particulier sur les parcours de vie, se font individuellement le plus souvent. Selon une médiatrice santé d'Area, les échanges individuels et intimes avec les femmes lui « permettaient de pouvoir parler de plus de choses avec la personne. Ça arrivait tout le temps dans la salle d'attente à l'hôpital ou sur le chemin, toujours sur des sujets qui n'étaient pas prévus et qui étaient hyper intéressants ». Les professionnelles femmes me témoignent qu'elles peuvent créer aussi beaucoup de moments de discussions « de femmes à femmes » au travers des accompagnements en santé notamment. Pour une chargée de médiation à la Cimade, c'est le fait d'avoir accompagné, suite à sa demande, une jeune femme de 16 ans à tous ses rendez-vous échographiques pour sa première grossesse qui a créé des liens et a permis la formation de discussions. La professionnelle cite d'ailleurs le fait d'avoir parlé avec la femme qu'elle accompagnait « du fait d'être mère à 16 ans [et de qu'est-ce que cela signifiait] ». Concernant le cas de la discussion dans la voiture en vue du rendez-vous à la PMI, étudié précédemment, cette dernière s'inscrivait également dans le cadre d'un accompagnement en santé, maternelle et infantile précisément mais aussi en santé sexuelle et reproductive. Les moments de « sensibilisations groupées » peuvent être assez porteurs car les femmes échangent entre elles et cela crée de nouveaux questionnements. Toutefois, les accompagnements groupés peuvent quelques fois aussi être un frein dans lequel le ou la professionnel.le n'a plus la possibilité de créer des « marges de manœuvre ». La médiatrice santé d'Area explique ainsi qu'elle a fait un accompagnement au Planning Familial avec deux femmes, qui n'avaient pas les mêmes besoins, qui n'étaient pas dans la même dynamique et cela l'a empêchée de pouvoir créer des liens ou répondre aux questionnements d'une d'entre elles.

Une fois j'ai fait un accompagnement Planning parce qu'elles étaient toutes les deux en grand besoin pour la contraception. Elles étaient deux mais ce n'était pas bien... Parce que j'avais une jeune qui voulait la contraception et une autre adulte qui ne voulait pas forcément la contraception... donc ça allait pas, j'ai pas bien choisi. Parce que la jeune elle avait besoin de parler du fait qu'elle ne voulait plus d'enfants, elle était déjà mère d'un enfant, et avoir accompagné les deux ça m'a empêché de tisser le lien avec la jeune.

Entretien avec la médiatrice santé d'Area

Lors de l'accompagnement à la PMI, les femmes avaient plus ou moins le même âge et connaissaient les mêmes situations, à savoir, une grossesse et le soin de leur jeune fille (âgée de plus ou moins un an). Ainsi, ces situations de leur vie les rapprochait et a permis à la professionnelle de créer une discussion avec elles. Quand des liens de confiances sont établis avec la majorité des femmes, d'abord individuellement pour « gagner leur confiance », connaître leur parcours et leurs besoins, alors la médiatrice santé d'Area m'a expliqué qu'elle avait pu, par la suite, monter des actions groupées sur le terrain. En effet, connaître les femmes individuellement lui a permis de sensibiliser collectivement.

Médiatrice santé = Y avait des choses, des discussions groupées sur le bidonville, on faisait venir une sage-femme ou une infirmière... Donc ça c'était en groupe mais après avoir gagné leur confiance. On ne pouvait pas faire ça au début parce qu'elles avaient peur que dans le groupe je dise « et toi que t'a vécu ça, qu'est-ce que t'en penses ? ». Donc ça ça s'est mis en place plus tard avec une confiance totale. Après si elles voulaient dévoiler leurs secrets médicaux, c'étaient à elles. Moi j'ai eu leur

confiance pour ça et parler des choses intimes avec la sage-femme et donner des exemples de ce qui pouvait arriver à une femme mais jamais ne parler d'elles. Ouais ça c'était chouette !

EB = Et c'était QU'avec les femmes ?

Médiatrice santé = Heu après y avait des hommes qui pouvaient rester là mais bien sûr ils avaient pas l'intérêt... Oui c'était qu'avec des femmes ! Une professionnelle d'Area, a un moment donné, disait à un travailleur social, tout en plaisantant, mais y avait quand même de la vérité, « Toi en tant qu'homme si tu peux travailler avec les hommes, parler de la sexualité et faire un groupe autour de ça ». Elle a dit, et ce n'est pas faux, qu'avec un homme les hommes auraient pu discuter autrement sur ça et les discussions de groupe elle pensait que ça devait être mené par un homme. Donc elle disait que pour faire les groupes des hommes, il faudrait mieux un homme [intervenant].

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Ce passage d'entretien montre bien l'importance de réaliser un travail préalable avec les femmes, de créer des « marges », commencer à discuter de certains sujets en individuel pour après pouvoir réaliser des ateliers en groupe et sensibiliser plus largement au fait d'être mère par exemple, au fait d'accoucher et à tous les autres aspects que potentiellement peut connaître une femme dans sa vie.

Questionner le vécu de la violence sexiste et ou sexuelle peut alors être un sujet important à traiter s'il y a suffisamment de confiance entre les femmes du groupe. Un des points organisationnels serait alors de savoir si les hommes doivent aussi être sensibilisé sur ces sujets. Concernant la violence sexiste et sexuelle, et notamment la violence conjugale, il est impossible de faire de la médiation ou de la sensibilisation en la présence de l'agresseur et de la victime. En effet, pour se livrer et arriver à parler d'une violence vécue, la personne concernée doit être dans un environnement sain où elle se sent en sécurité et en confiance. Avec la présence de son conjoint, dans le cas des violences conjugales, jamais la victime ne pourra parler des violences qu'il exerce sur elle¹³⁷.

Sur le sujet du consentement et de la sexualité, le besoin de se retrouver « avec son genre » pour en parler revient à chaque fois pour les personnes concernées mais aussi pour la majorité des professionnel.les. Réaliser des ateliers de sensibilisation à la santé reproductive et sexuelle serait alors possible seulement en non-mixité¹³⁸, c'est-à-dire d'abord « entre femmes ». Toutefois, pour continuer à créer des marges de manœuvre et « sensibiliser » les personnes concernées de manière informelle sur différents sujets touchants au féminisme, les professionnel.les sont souvent amené.es à se servir des interactions « genrées » qu'ils entretiennent avec les personnes.

¹³⁷ On parle ici de notion « d'emprise » qu'un auteur de violence exerce sur sa victime.

¹³⁸ Le terme désigne ici la « non-mixité » de genre, le fait de se réunir « entre femmes » pour parler de sujets sensible tels que les violences sexistes et ou sexuels par exemple. Le fait qu'il n'y ait pas d'homme présent peut permettre de libérer plus aisément la parole des femmes dans un premier temps.

2.2.3. Le « jeu » des représentations genrées

Un professionnel homme m'a confié en entretien se servir de son propre positionnement d'homme pour sensibiliser les hommes qu'il accompagne. Il lui est arrivé de nombreuses fois de leur montrer que c'était possible d'être un homme et de pourtant casser les stéréotypes préconstruits propres au genre masculin.

C'est intéressant quand t'es avec une tripotée de bonhommes autour de leur Audi en train de trafiquer le moteur, t'intégrer autour de ce groupe d'hommes, autour de la belle voiture... et que tu leur dis « Ah non mais moi n'y connais rien aux voitures, j'ai pas le permis quoi ». Rien que ça ça les interpelle, « qu'est-ce que se passe ? ». Si en plus tu t'amuses à faire des tresses à une gamine en parlant au père de la gosse, il ne va pas comprendre non plus ce qui se passe, c'est pas ton rôle, c'est pas toi et ça peut induire des discussions.

Entretien avec un travailleur social d'Area

En mettant en avant une figure déconstruite de sa masculinité¹³⁹, le professionnel amène les hommes qu'il accompagne à se questionner sur leurs propres rôles qu'on leur a transmis depuis leur naissance.

Lors de l'une de mes visites en autonomie¹⁴⁰ sur le terrain 2, je me suis sentie mal à l'aise face au regard que certains hommes pouvaient porter sur ma personne en tant que femme. J'ai retranscrit ce moment dans mon journal de bord :

Nous nous arrêtons pour dire bonjour au premier groupe d'hommes rassemblés, je leur serre la main fermement et me représente. [...] Je me retrouve donc sur la place principale du bidonville, seule, et entourée d'hommes. Je me sens tout à coup très mal à l'aise et pas vraiment en sécurité. Tout à coup, des questions d'ordre très personnel me sont posées. Un des hommes me demande si M est mon mari, je lui réponds que c'est mon collègue de travail en lui détaillant le projet que nous souhaitons faire ensemble sur la thématique de l'habitat. Cela me permet ici de réintroduire mon lien avec les associations en expliquant que ma présence ici se justifie par une mission spécifique et professionnelle. Le jeune homme continue pourtant et me demande mon âge puis s'adresse, dans une langue que je ne comprends pas, aux autres hommes qui sont présents. Je suppose qu'ils parlent de moi. Je me sens encore plus mal à l'aise. [...] Le premier homme se rapproche de moi et m'invite à venir avec lui plus loin en me disant qu'il n'entend pas ce que je dis à cause de la musique. Je ne vais pas avec lui et leur dis à tous que je vais faire un tour sur le platz. Je reste professionnelle comme si ce qu'il venait de se passer ne m'avait pas gênée. Je vais seule à la rencontre des femmes et j'ai une longue discussion avec l'une d'elles [...] Je retrouve M, nous faisons un petit tour du côté droit du platz puis nous revenons vers la place centrale. M discute avec Alin, un homme habitant sur le terrain, et je me sens un peu de trop dans la discussion. Ne sachant pas comment me positionner, je m'éloigne de temps en temps pour aller discuter avec les femmes. Puis quelques hommes se dirigent vers nous. L'un d'entre eux, le même qu'à mon arrivée, me dit que je suis très belle. Je le remercie mais ne sais pas quoi répondre. J'ai la nette impression que tous les hommes parlent entre eux de moi en rigolant. (*M me dira plus*

¹³⁹ Voir les différentes émissions du podcast « Les couilles sur la table » réalisé par Victoire Tuillon et permettant de comprendre tous les enjeux importants des masculinités devant être aujourd'hui reliés aux questionnements féministes

¹⁴⁰ Avec Maxime, mon binôme de stage mais sans travailleur.ses sociales.aux

tard, qu'il leur a dit que j'avais un copain pour qu'ils arrêtent de faire des commentaires comme « Bon ménage » en parlant de moi et d'un potentiel mariage).

Journal de bord, 3 Janvier 2020, Terrain 2

Durant cette situation je n'ai pas tellement réagi en tant que professionnelle mais bien en tant que femme qui se trouvait déstabilisée dans la représentation que les personnes autour pouvaient avoir de ce genre-là. En tant que professionnelle, j'aurais ainsi pu saisir cette occasion pour réinterroger le questionnement de ce monsieur sur mon statut marital, mon âge et ma capacité à faire un « bon ménage » dans le but de le sensibiliser aux rôles des femmes qui peut, d'une façon non monolithique, évoluer et changer, tout comme la place des hommes.

2.3. La possibilité d'évoluer ?

2.3.1. Encourager le travail des femmes : ouvrir le champ des possibles

En questionnant les rôles de genre entre les hommes et les femmes, les travailleuses.eurs sociales.aux arrivent souvent à faire évoluer certaines choses et notamment le travail des femmes. Lors d'un entretien, un travailleur social d'Area m'a ainsi expliqué qu'il faisait en sorte que les hommes et les femmes qui venaient en entretien dans les locaux de l'association, le voient en train de faire la vaisselle et de s'occuper des tâches ménagères.

Travailleur social = Le rôle spécifique qui est, comme pour beaucoup de femmes, le rôle des tâches ménagères et des enfants, de l'école. Ce qui est intéressant c'est de voir le regard qu'elles portent sur ce rôle-là et l'évolution de ce regard. C'est-à-dire qu'au début quand on a commencé l'intervention on savait pas trop qu'elle était la part réelle de la notion entre guillemets de « culture » dans ce type de distinctions genrées. Et donc on s'arrangeait pour que, quand des femmes venaient à Area ou des hommes venaient à Area, on me voit en train de nettoyer des vitres ou de faire la vaisselle. Ça interpellait et admettait la question de « pourquoi c'est toi qui fait la vaisselle ? T'es un homme tu devrais pas. ». Et donc envoyer sur le fait que bah oui on a beau être un homme, on peut aussi faire la vaisselle et nettoyer des vitres, ce n'est pas grave.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Mettre en avant une autre possibilité d'action pour les hommes et pour les femmes permet souvent de requestionner la nature du travail qui est attribué à un genre et pas à l'autre. Les professionnels se sont aperçus, au fur et à mesure de leurs interventions, en connaissant plus précisément l'histoire des familles que les femmes pouvaient, dans certains cas, rechercher du travail.

Et puis dans la pratique, on s'est aperçu que les femmes avaient aussi une capacité à trouver rapidement du travail quand elles en ont marre que leurs mecs ne leur donnent pas de sous ou soient incarcérés. Elles se décident et là elles trouvent du taf. Et quand elles trouvent du travail, ça pose la question de la répartition des tâches à la maison « qu'est-ce qui se passe quand j'ai un enfant en bas âge, non scolarisé ? Qui va s'en occuper ? ». Donc ça peut-être soit des parents, soit de la famille présente sur le plat, mais très régulièrement c'est l'homme. Et ce qui est intéressant c'est de constater quand la femme commence à aller travailler, comment l'homme vit sa présence sur le bidonville en devant s'occuper du gamin. Et on a eu plusieurs fois de gros fou-rire en croisant les mecs avec les bébés dans les bras et en se remettant à Dieu à l'heure du repas. [...]

C'est vrai qu'en regardant des familles, le couple, l'histoire du couple, est-ce que ça a été une union arrangée ? Est-ce que ça a été un choix du couple de vivre ensemble ou pas ? Tout ça va induire beaucoup de choses dans les comportements et tout va être une raison d'histoire familiale. Dans certaines familles, le père va s'occuper du gosse pendant que la femme travaille, dans d'autres hors de question, il sera confié à une autre personne de la famille.

Mais ce qui est intéressant c'est de voir que dans cette position de femmes qui doivent faire le ménage, assurer le repas, aller travailler, le bidonville est en capacité de gérer cette nouveauté du travail qui n'existait pas auparavant, les femmes n'allant pas au travail.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Le fait d'accéder au travail pour les femmes, leur permet de créer d'autres cercles de sociabilité et de prendre conscience aussi de la situation d'autres femmes qui travaillent avec elles. Ainsi une professionnelle m'expliquera que bien que l'intervention du travail social puisse encourager le travail des femmes, la « prise de conscience, ça peut se passer avec le choc de la vie, avec les femmes avec lesquelles elles travaillent... ». En somme elle me dira que sur ce sujet, les choses avancent très doucement mais continuent d'avancer.

Concernant l'activité parallèle de « biffin » ou « d'éco-recyclage »¹⁴¹ les femmes participent autant que les hommes et sur ce principe elles ont ainsi droit, elles aussi, au statut d'auto-entrepreneuses. C'est par leur actions et leurs investissements qu'elles peuvent ouvrir un statut stable. L'activité des femmes vers le travail n'est pas entièrement due à l'intervention du travail social mais bien majoritairement aux décisions des femmes elles-mêmes. En effet, au début de l'intervention des professionnels de nombreux comptes d'autoentrepreneurs ont été débloqués mais surtout pour les hommes. Les activités des femmes ont ainsi été, à tort, invisibilisées. Le travailleur social s'est d'ailleurs confié en entretien sur ce sujet :

Travailleur social = Moi j'en ai pris conscience dans la déclaration des microentreprises pour l'éco-recyclage pour la vente d'objets recyclés. Quand c'est le couple qui travaille, et ça je le sais pertinemment, madame fait les poubelles autant que monsieur, elle nettoie les objets, elle participe à la vente mais par contre on ajoute les autoentreprises qu'aux mecs. Et à partir de là, les femmes tiraient leurs droits de leurs maris, leurs compagnons au lieu de donner leurs droits à leurs compagnons. Du coup c'est particulièrement sexiste et genré comme comportement. Donc la prise de conscience s'est faite quand on a fait les statistiques « à qui on a ouvert les autoentreprises ? Pourquoi

¹⁴¹ Dans le cadre de l'exposition « Du Bidonville à la Ville » <https://area-asso.org/exposition-du-bidonville-a-la-ville-disponible/> créé par l'association Area, deux femmes ont témoigné pour expliquer leur travail d'« éco-recycleuse » à Montpellier. Vous pouvez prendre connaissance de l'expérience d'Elena via ce lien <https://vimeo.com/371609633>

y a que des hommes alors que les femmes travaillent tout autant à faire les poubelles ? ». Bah, à cause de moi ! Donc j'ai essayé à partir de là de rétablir un peu l'équilibre. Euh... bon c'est progressif. Faut aussi travailler ça, la question doit se poser. Quand j'ouvrais les autoentreprises aux hommes, la question se posait pas puisque personne ne rechignait tandis que quand je vais les ouvrir aux femmes ça peut rechigner du côté des hommes.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Ce genre de situations au sein desquelles le travail des femmes, pourtant égal à celui d'un homme, n'est pas reconnu s'observe également dans de nombreux autres secteurs d'activités tels que l'agriculture, le milieu de l'Art ou encore l'artisanat. Je lui ai également demandé, de son point de vue, comment nous pouvions agir pour que les femmes aient un meilleur accès au travail.

Travailleur social = Après c'est l'accompagnement en lui-même qui va le permettre. Quand on est arrivé sur le bidonville on nous disait « les femmes ne travaillent pas » et au final, si, elles travaillent et pratiquement à hauteur égale en termes de pourcentage que les hommes. Donc c'est juste ne pas induire ce comportement là comme étant un comportement naturel, qui peut faire évoluer les choses puisque les mecs, dans toutes ces démarches, les gens ne les maîtrisent pas. Donc on peut ouvrir à la femme, comme à l'homme sans que ce soit censé poser un souci majeur. Et à partir de ça travailler, éventuellement, sur l'égalité de genre. Mais je pense que plutôt de commencer par interroger comment font les gens des bidonvilles, leurs propre discours, pratiques genrées ou autre, déjà réfléchir sur la nôtre ça peut permettre de faire avancer.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Il en est ainsi ressorti que l'accompagnement social pouvait, en effet, aider les femmes à avoir accès au travail d'une meilleure manière. Toutefois le travailleur social soulève un point important en disant que la remise en question professionnelle est importante avant de proposer des accompagnements. Peut-être qu'il met en avant le fait que, dans sa propre expérience, il ne s'est pas assez questionné sur le genre des personnes à qui il avait ouvert les droits d'autoentrepreneurs, puis il s'est rendu compte ensuite qu'il avait induit un accès aux droits inégal entre les hommes et les femmes. Depuis cette remise en question, le professionnel ne travaille plus de la même manière et cherche à mettre en lumière et permettre aussi aux femmes d'accéder aux droits en termes de travail.

2.3.2. Repérer des changements vestimentaires : assister à une émancipation féminine

Pour de nombreux professionnel.les, le fait de ne plus porter « la jupe longue » est vu comme un signe positif exprimant une certaine autonomie pour les femmes Roms. Selon certain.es d'entre elles.eux (professionnel.les), le travail est à l'origine de ce changement vestimentaire et leur permet de vivre pour elles ainsi que de mieux s'insérer dans la société. Cela entraîne le fait qu'elles deviennent plus décisionnaires au sein de la famille et qu'elles se sentent moins mises à l'écart. Souvent, le fait de porter un uniforme, dans le travail de « femme de ménage » par exemple accoutume les femmes à continuer à porter un vêtement pantalon même au sein

de leur lieu de vie où elles se vêtissent habituellement d'une jupe longue. Selon Iulia Hasdeu¹⁴² le corps de la femme rom est perçu comme séparé en deux parties symbolisant deux aspects différents. Le bas du corps est caché, souvent en dessous d'une jupe et la partie haute du corps est mise en avant comme un symbole de maternité. En France, la création du « Tailleur pantalon » de Coco Chanel en 1954 a permis « l'émancipation » vestimentaire des femmes dans l'histoire, auparavant définie par la jupe¹⁴³. A cette période on parle d'émancipation vestimentaire mais on a toujours une sur-représentation des femmes à des postes d'employées, de secrétaires. Cette « émancipation » des femmes est aussi propre aux normes des femmes blanches. Peut-être qu'une femme qui porte le « fichu et la jupe » peut se sentir émancipée. Tout comme une femme qui porte le voile peut se sentir libre. Le fait de considérer l'émancipation d'une femme par sa vêtue revient dans une certaine pensée à y imposer nos normes d'émancipations sur les choix personnels de d'une femme roms par exemple. Toutefois pour les professionnel.les, le changement d'habillement des femmes est aussi vu comme une « cassure » des codes habituels sur les terrains. S'imposer et changer ses choix vestimentaires pour une femme qui habite en bidonville peut ainsi être perçu comme un acte positif par les professionnel.les.

2.3.3. Quand « l'accès » devient le « faire valoir » : autonomisation des femmes

Le but du travail social est de permettre aux femmes de se rendre compte de leurs capacités et de leur ouvrir le champ des possibles pour qu'elles puissent être autonomes dans leurs démarches d'accès aux droits. L'aboutissement du travail professionnel est ainsi de faire comprendre aux personnes accompagnées qu'elles peuvent faire valoir et revendiquer leurs droits. Un exemple important que j'ai pu observer a été le jour où nous avons accompagnés (ou même retrouvés sur place pour certains) des femmes et des hommes au forum de l'emploi à Montpellier. En effet, la majorité étaient très autonomes et allaient spontanément à la rencontre des recruteurs pour leur donner leur Curriculum Vitae. Les travailleurs sociaux étaient présents en appui pour certain.es mais se positionnaient globalement en retrait pour les laisser s'emparer de leurs démarches d'emploi. Une seule femme était présente avec six hommes mais elle était très autonome tout comme les autres hommes.

Une professionnelle d'Area a également évoqué le fait qu'elle et ses collègues d'Area allaient quelques fois prendre un café ou un gâteau en centre-ville de Montpellier afin de discuter avec les personnes qu'ils avaient accompagnées à un rendez-vous juste avant. Selon elle,

¹⁴² Voir Hasdeu, Iulia. « Corps et vêtements des femmes rom en Roumanie. Un regard anthropologique ». *Etudes Tsiganes* 1-2, n° 33-34 (2008): 60-77.

¹⁴³ Porter une jupe qu'elle soit longue ou courte permet d'accéder à « l'entre-jambe » et donc aux parties génitales. Avec un pantalon, cette zone est cachée et plus difficile d'accès. De nombreux propos sexistes défendant la « culture du viol » justifient des actes d'agressions sexuelles ou de viols par la manière dont les femmes concernées sont vêtues, souvent en jupe, en robe ou avec un habit court laissant voir certaines parties du bas du corps. <https://www.franceinter.fr/histoire/mode-depuis-quand-les-femmes-portent-elles-des-pantalons-en-france> Historiquement, porter un pantalon est un acte révolutionnaire en affront aux classes aisées. Plus tard les femmes le revendiqueront mais n'y auront accès ouvertement que tardivement car on considérait que ce n'était pas aux femmes « de porter la culotte ».

« c'était hyper compliqué de trouver les moments... mais on en a eu, oui. C'était bien ça ! On était comme tout le monde on va dire. Sincèrement c'était un peu important ». Ainsi encourager ce type de situation « d'aller boire ou manger quelque chose en terrasse, dans un café » peut être assez porteur. Cela permet de lutter contre les stéréotypes attribués aux personnes Roms et de réinvestir l'espace public. Cela permet aux personnes qui habitent en bidonville de s'intégrer dans le cœur de la ville comme des personnes lambda. Avec les femmes, cela permet aussi d'aborder de nouveaux sujets peut-être plus intimes dont elles n'oseraient pas parler sur le platz.

Dans leur vie quotidienne, les femmes roms interviennent réellement auprès de leurs familles pour permettre le « bien-être » de tous. Ces dernières sont ainsi reconnues pour leur rôle de mère et d'épouse dans la communauté. Face à des situations de violences sexistes et particulièrement de violences conjugales, leurs marges de manœuvres pour accéder aux droits sont pourtant limitées. La présence d'un accompagnement social peut par conséquent induire beaucoup de choses positives dans la vie des femmes pour leur permettre d'ouvrir leur champ des possibles et ainsi accéder aux droits d'une meilleure manière. Toutefois, le système patriarcal et capitaliste empêche souvent un accès fluide à certains droits. Il convient donc de questionner certaines dimensions : Peut-on vraiment « faire valoir ses droits » aujourd'hui auprès des institutions françaises en tant que femme rom vivant en bidonville ? Quelles est la place des femmes roms migrantes dans le féminisme actuel et dans les luttes anti-racistes pour lutter en faveur de leur droits ? Ces questions sont importantes et les mettre en avant pourrait en définitive permettre de les dépasser...

Partie 2. Entraves de l'accès aux droits des femmes Roms dans la société: ouvrir des perspectives ?

Une majorité de femmes sont impactées par la charge mentale, le sexisme, les violences sexuelles, les violences conjugales, le travail domestique non rémunéré dans la société française actuelle. Toutefois les femmes qui cumulent plusieurs types de discriminations sont touchées par ces réalités d'une manière plus profonde, mais pour autant pas plus visible. Face aux violences sexistes et sexuelles subies par les femmes, le travail social n'est parfois pas suffisant pour les accompagner puisque le système lui-même amène les professionnel.les face à des blocages, des solutions inadaptées, ne permettant pas souvent aux femmes d'accéder à leurs droits. Ainsi dans certaines situations, particulièrement celles qui marquent les femmes se disant « Roms » dans leur intimité, l'accès aux droits doit être questionné puisqu'il devient difficile d'accès. La dimension inter sectionnelle des oppressions que vivent les femmes non-blanches en situation de précarité est alors un sujet qui dépasse l'action sociale locale en s'inscrivant de manière ancrée dans nos institutions et dans nos luttes militantes. Je trouve important de détailler ces problématiques afin de tendre vers d'autres formes d'actions pour permettre aux femmes Roms que j'ai rencontrées, et aux autres femmes se trouvant dans des situations similaires, de pouvoir accéder justement à leurs droits quand elles en ont le besoin.

1. Les difficultés du travail social

Nous l'avons évoqué précédemment, l'intervention des professionnel.les du social à Montpellier dans les bidonvilles permet la création de nombreuses choses positives pour les femmes Roms. Toutefois, au cours de mon stage et durant les entretiens que j'ai mené, je me suis aperçue que les professionnel.les pouvaient se retrouver face à des barrières, des questionnements, un sentiment d'impuissance quand ils avaient connaissance de situations dites « complexes » vécues par les femmes qu'ils accompagnent. Cela questionne ; c'est pourquoi j'ai choisi de détailler dans un premier temps plusieurs situations pour montrer les blocages rencontrés par les professionnel.les rendant parfois plus compliqués ou non aboutit l'accès aux droits pour les femmes. Également, les entraves à l'accompagnement social peuvent être inscrites au sein même de nos institutions et au travers de la manière dont l'administration est construite aujourd'hui. Enfin, le cadre des missions d'« intervention » sociale sur les terrains et les financements différents alloués aux associations pour leur travail peuvent incarner directement des obstacles dans l'accès aux droits des femmes dites « Roms ». De manière plus globale il est aussi important de soulever des problématiques plus profondes liées aux logiques de dominations que la société traite de manière différenciée. Une approche inter sectionnelle de ces discriminations pourrait à l'inverse les articuler pour mieux les comprendre et leurs faire front. Cela peut être mis en place localement en créant une dynamique collective qui rassemble pour améliorer l'accès aux droits des femmes Roms. D'un concernement individuel, il est ainsi possible de tendre vers un concernement collectif pour permettre aux femmes qui subissent les mêmes types de violences d'accéder à leurs droits.

1.1 Situations complexes : la nécessité d'autres formes d'accompagnement pour agir face aux violences et les prévenir ?

1.1.1. Le cas du « mariage forcé »

Dans ses formes les plus excessives, le mariage peut être forcé. Bien que cette pratique soit plus souvent dénoncée par les organisations internationales¹⁴⁴ comme un phénomène contre lequel il faut lutter dans les pays en développement, le mariage forcé est aussi un sujet bien

¹⁴⁴ Selon l'ONU, actuellement il y a 650 millions de femmes et de filles dans le monde qui ont été mariées de force avant l'âge de 18 ans. <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures> . Les mariages forcés sont le plus souvent associés aux mariages précoces. C'est pourquoi le mouvement « Freedom for girls » [Liberté pour les filles] a été impulsé en 2017 via l'émergence des « Global Goals » [Objectifs Mondiaux], notamment au travers d'une vidéo (<https://dayofthegirl.globalgoals.org/>) dénonçant le mariage forcé mais aussi d'autres phénomènes violents auxquels sont confrontées les jeunes filles dans le monde entier. La vidéo amène également, avec toute l'énergie des participantes, l'enjeu de devoir agir contre ces violences.

réel en France au sein de toutes catégories sociales. En 2015, le média « RTL », annonçait que, chaque année, 70 000 jeune filles mineurs étaient menacées de mariage forcé en France¹⁴⁵. Selon le réseau « Jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales »¹⁴⁶, le mariage forcé « consiste à marier une personne contre sa volonté. Il est organisé par les familles qui ne respectent pas voire ne se soucie pas du non-consentement de leur enfant. Les jeunes qui tentent d’y échapper sont très souvent confronté.e.s à une rupture familiale avec tous les dangers et les difficultés que cela peut engendrer. ». Selon l’article 16(2) de la Déclaration Universelle des Droits de L’Homme, « le mariage forcé est une atteinte aux droits humains fondamentaux, notamment à la liberté et à l’intégrité physique »¹⁴⁷. Le « problème public » du mariage forcé est un phénomène qui a été reconnu assez récemment, en France, comme une violence. Historiquement, l’institutionnalisation récente du mariage forcé dans les années 2000, peut ainsi, en partie, expliquer le manque de dispositifs d’aide aux victimes sur ce sujet. Selon Prune de Montvalon¹⁴⁸, quelques politiques publiques ont été mises en place en France autour de 2005 , basées sur l’argument de « lutte contre le mariage forcé » mais ces dernières sont détournées de leur objectif principal favorisant « un contrôle accru de l’entrée et du séjour des étrangers » pour combattre les « mariages blancs ». Dans le cas du mariage forcé les pouvoirs publics ne traitent pas correctement le problème et créent ainsi souvent un acte de violence symbolique envers les publics qui en sont victimes.

L’acte de mariage forcé peut avoir des conséquences lourdes pour les personnes qui le subissent, à savoir des rapports sexuels non consentis (des viols), des grossesses non-désirées, des dépressions, des violences conjugales et une perte d’autonomie et de liberté. En effet, une professionnelle du CICADE m’explique en entretien son expérience dans l’accompagnement de personnes victimes de mariages forcé et l’impact que cela peut avoir dans la vie des personnes :

Pour nous le mariage forcé c’était vraiment... d’abord on voyait les jeunes filles extrêmement mal et l’objectif premier c’était soit d’empêcher le mariage pour qu’il n’ait pas lieu ou soit de vite le dissoudre ou de vite mettre à l’abri la... le jeune ou la jeune pour éviter le viol. Les viols conjugaux, qui n’étaient pas reconnus à l’époque hein. Parce que le viol conjugal c’est très récent dans le droit pénal. Donc la pire des conséquences c’était la violence physique et la pression qui était exercée en vue du mariage et une fois que le mariage avait lieu et bah c’étaient les violences sexuelles. Après t’a tout un éventail de violences qui peuvent conduire jusqu’au suicide... et si on ne va pas jusque-là, des dépressions, une

¹⁴⁵ <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/le-chiffre-70-000-mineures-concernees-par-le-mariage-force-en-france-7780130158>

¹⁴⁶ Le site du réseau local créé à Montpellier rassemble des informations précises et des témoignages, le tout s’adressant directement aux personnes concernées par le sujet du mariage forcé.

<https://www.mariageforce.fr/>

Plus précisément les recueils de textes de la famille en droit international sur le site du CICADE sont intéressants, notamment celui portant sur le mariage forcé qui a été actualisé en mars 2020.

<http://www.cicade.org/?cat=4>

<http://www.cicade.org/wp-content/uploads/2014/01/Recueil-sur-le-mariage-forc%C3%A9-mars-2020.pdf>

¹⁴⁷ Le site du gouvernement suivant <https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/mariage-force> permet d’orienter les victimes, les témoins et les professionnels sur le sujet du mariage forcé.

¹⁴⁸ Voir De Montvalon, Prune. « La cause des femmes: un bon prétexte ». *Plein Droit*, Femmes, étrangers : des causes concurrentes ? 75, n° 75 (2007): 23–26.

mésestime de soi... et puis surtout pour la plupart un avenir complètement bouché. Parce que bon y en a qui voulait faire des études, elles n'ont pas pu faire des études. Une fois que t'es marié bah bon t'a des gosses donc fini les projets d'étude et d'autonomie.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

Durant mon stage et lors de ma quatrième semaine de travail, j'ai eu connaissance d'une situation de mariage forcé à Montpellier. Comme je l'ai expliqué précédemment¹⁴⁹, cette situation a été le point de départ majeur qui a activé mon choix de travail sur l'accès aux droits des femmes. Dans un premier temps, j'ai appris ce qu'il s'était passé au travers d'une discussion entre certain.es professionnel.les d'Area, eux-mêmes nouvellement informé.e.s de la situation. Le sujet de la discussion m'a interpellée, ainsi que certains mots employés par les professionnel.les pour décrire le contexte et les actes. C'est pourquoi j'ai retranscrit cette discussion.

Nous¹⁵⁰ réalisons à Area un atelier sociologique sur l'identité et l'identification. A la fin de cet échange je commence à poser des questions sur les femmes des terrains pour mon sujet de mémoire, et la conversation glisse de plus en plus sur d'autres sujets. Au fil des échanges une travailleuse sociale explique **que Iulia a été vendue et achetée par la famille de Vasile à hauteur de 12 000 euros**. D'après les travailleurs sociaux, Iulia ne consentait pas à ce mariage car elle était amoureuse d'un autre garçon sur le terrain 2 où elle habitait avec sa famille. Les parents de Vasile ont ainsi, selon les professionnel.les qui se questionnent, commis un « **acte criminel** ». Le terme « **Traffic d'être humain mineur** » en vue d'un mariage précoce non consenti est employé pour décrire la situation.

A ces aveux je suis profondément choquée et déstabilisée en repensant à la façon bienveillante avec laquelle j'ai parlé avec Vasile la veille en le félicitant pour son mariage¹⁵¹. Le positionnement présumé rabaissant de Vasile que j'avais remarqué envers Iulia s'explique d'une certaine manière quand j'ai connaissance de « l'achat » à 12 000 euros de Iulia par Vasile (ou sa famille). Je ne sais pas si Vasile a eu connaissance du montant de la « **transaction** ». J'en déduis rapidement que Vasile considère peut-être Iulia comme un objet.

La question des travailleurs sociaux à ce moment précis est de savoir quel doit être leur positionnement face à cet acte qu'ils ont appris par d'autres familles du terrain 2 sur lequel ils interviennent. La famille de Vasile fait apparemment partie des familles qui ont été le plus accompagnées et les professionnel.les se posent plusieurs questions principales : « **jusqu'à quel point on accompagne quand on a conscience que de tels actes ont été réalisés ?** » et « **est-ce que notre rôle c'est pas aussi de rappeler la loi ?** ». Le groupe commence à débattre sur ce sujet et la tension, la colère et le sentiment d'impuissance se ressentent à ce moment-là au travers de leurs discours. Une travailleuse sociale explique également que cet acte est clairement une « **sortie de la précarité** » car pour pouvoir « **s'offrir une vierge** » à 12 000 euros, cela montre bien que la famille a beaucoup d'argent. Les professionnel.les se demandent également comment cet argent sera utilisé par les parents de Iulia. Mais également, comment la négociation a-t-elle eu lieu au point d'arriver à une telle somme. Apparemment la famille de Iulia était endettée et les professionnel.les pensent que l'argent leur permettra peut-être de rembourser leurs dettes auprès des autres familles. Ils évoquent aussi la

¹⁴⁹ Voir la partie « Emergence de ma question de départ » en Introduction.

¹⁵⁰ Dans cette situation se trouvent trois travailleuses.eurs sociales.aux, une coordinatrice des activités de l'association et mon collègue de travail avec qui je réalise ma mission de stage.

¹⁵¹ Voir en annexe l'« extrait 3 » de mon journal de bord dans lequel je retranscris ma rencontre avec Vasile et Iulia.

possibilité que la famille de Iulia envoie une partie de cet argent en Roumanie ou serve à nourrir leurs autres enfants. La question reste sans réponse pendant ce débat. Deux professionnelles se mettent d'accord pour effectuer un « signalement »¹⁵² afin d'alerter les pouvoirs publics sur la gravité de cette situation.

Lors de cette réunion, il était important d'observer la situation puisque j'ai appris un évènement marquant concernant un jeune homme et sa famille que j'avais envisagé la veille comme des personnes qu'il serait important de mettre en avant dans mon étude de stage. Ces personnes dont j'avais une vision plutôt positive et envers lesquelles j'avais un discours encourageant s'avèrent aujourd'hui avoir participé à un « Trafic hautement marchandé d'être humain mineur » en vue d'un mariage précoce non consenti. Face à cette information je me sens coupable du positionnement bienveillant que j'ai pu avoir envers cette famille la veille ainsi que de mon inaction face au malaise perçu entre Iulia et Vasile et du positionnement de supériorité de Vasile sur Iulia. Je ressens également que les travailleurs sociaux se questionnent eux-mêmes sur le positionnement qu'ils doivent adopter envers cette famille et remettent en question leurs pratiques de travail. Ils sont eux-mêmes en colère de n'avoir pas pu prévenir cet acte qu'ils jugent grave malgré l'accompagnement qu'ils mettent en place auprès des familles.

La confidentialité de cette situation s'est petit à petit étiolée puisque les faits nous ont été racontés ouvertement lorsque j'ai commencé à poser des questions sur la vie des femmes. Je pense qu'il est essentiel pour mon travail d'avoir accès à ce genre de situation pour prendre conscience des relations entre les personnes sur les terrains, connaître la réalité des vécus problématiques des femmes pour ensuite pouvoir mieux les questionner et amener des pistes de réflexions premièrement et d'actions dans un second temps. Cependant, la suite de cette conversation n'a pas lieu en ma présence. J'ai ressenti que cette situation était vraiment confidentielle aux yeux des travailleurs sociaux et j'ai ensuite décidé de sortir.

Journal de bord, 12 Décembre 2019, Local d'Area

Au fil du temps je me suis aperçue que le regard des professionnels sur cette situation avait considérablement évolué. De même j'ai pu remarquer que les associations Area et La Cimade avaient, au départ, des positionnements différents qui ont par la suite plus ou moins convergés. Les premiers temps, quand j'ai eu connaissance de la situation, les mots « vendue », « achetée », « Trafic d'être humain » et « acte criminel » ont été mis en avant pour décrire ce qu'il s'était passé. Ensuite la situation a été élargi et les professionnel.les se sont rendu.e.s compte que de nombreuses femmes avaient aussi vécu ce genre de situation¹⁵³ dans leur parcours de vie. Selon une travailleuse sociale d'Area, ces dernières s'accoutumeraient des mariages précoces, parfois non-consentis, en se forgeant une « autonomie précoce ».

Pour les professionnel.les de la Cimade, la situation de mariage forcé a également fait l'objet de discussions importantes. Ces derniers se sont positionnés dans une autre approche :

¹⁵² Un signalement est une obligation selon l'article 40 du Code de procédure Pénal. En effet, « toute personne fonctionnaire ayant la connaissance d'un crime ou d'un délit dans l'exercice de ses fonctions est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». Dans les cas de violences sexuelles (cas grave), on conseille de saisir directement le Procureur de la République plutôt que les tribunaux judiciaires.

¹⁵³ Voir en annexe l'« extrait 4 » où une médiatrice santé explique les témoignages de nombreuses femmes.

Selon les professionnel.les de la Cimade, il est important d'essayer de prendre un minimum de recul face à l'urgence de la situation pour arriver d'une meilleure manière, à agir contre. Les professionnel.les de la Cimade ont un positionnement différent de celui des travailleuse.eur.s d'Area et utilisent d'autres mots pour décrire la situation. De leur point de vue, il faut peut-être « creuser le problème » car cette situation peut faire plus ou moins écho aux situations de toutes les femmes des terrains. De plus, les professionnel.les se questionnent sur « la vente » de Iulia à la famille de Vasile. Selon eux.elles, peut-être qu'elle n'aurait pas été « vendue » et que l'argent symbolisait plutôt une sorte de « dot ». L'équipe relève toutefois attentivement et favorablement le souhait de faire un « signalement conjoint » avec les travailleuse.eur.s d'Area. Les professionnel.les de la Cimade expliquent qu'ils ne disposent, pour le moment, que d'éléments indirects qui n'avèrent pas explicitement la situation, ainsi faire un signalement est peut-être trop tôt. Ils expliquent qu'il faudrait plus d'éléments pour confirmer vraiment la situation de mariage forcée. Selon eux, il faut dans un premier temps, créer du lien avec Iulia pour qu'elle ait confiance et se sente en sécurité pour parler de cette situation si elle le souhaite. Ils proposent également de consulter l'avis d'une professionnelle juriste du CICADE qui est spécialisée dans l'accompagnement de femmes migrantes victimes de violences dont la situation de mariage forcé.

Je suis assez perturbée car le point de vue des travailleurs de la CIMADE s'oppose à celui d'AREA sur cette situation. L'autre fois, c'était l'horreur et les mots « vendue », « Trafic d'êtres humains », « criminel » et « non consentement » ont été posés. Cette discussion était très violente et m'a beaucoup marquée. Aujourd'hui on parle de la même situation avec un recul énorme, avec prudence... ne voulant pas inculper directement ce mariage dans l'horreur. Les travailleuses.eurs de la Cimade n'ont aucune preuve concrète que cette situation soit un mariage forcé non consenti et donc préfèrent attendre de discuter plus précisément avec la personne concernée avant de faire un signalement.

Journal de bord, 14 Janvier, Local de la Cimade, Réunion d'équipe

Dans les passages en italique de mon journal de bord je semble assez impacté émotionnellement au point d'utiliser le mot « horreur ». Ainsi l'approche des professionnel.les consistant à « prendre du recul » est intéressante à souligner puisqu'elle montre une volonté d'agir efficacement et de manière juste sans être impacté par des jugements personnels. La question majeure qui est restée préoccupante pour les deux associations a concerné le « non-consentement » de Iulia à se marier avec Vasile. Et c'est cette dimension du « refus d'écoute » de la volonté de Iulia, par sa famille et la famille de Vasile, qui a sûrement influencé les discours des professionnel.les s'inscrivant pour certains, dans le champ lexical de la condamnation.

Dans tous les cas, les approches soulevées par les deux associations sont importantes puisque, bien qu'elles s'opposent au départ, permettent en définitive une remise en question chez tous les professionnel.les. L'étape suivante dans leur travail sera d'ailleurs de mettre en commun leurs réflexions et de chercher ensemble des solutions d'action. Je pense que l'évolution du discours des professionnels est importante à souligner puisqu'elle montre de quelle façon des personnes appartenant à un même corps d'action peuvent être en contradiction ou en accord sur leur travail face à une situation d'urgence sur le terrain. Ces questionnements des professionnels face à une telle situation, peuvent également révéler les failles que portent les dispositifs institutionnels, trop normés pour répondre qualitativement

à une situation délicate de terrain. Ainsi, il est important de mettre en avant le sentiment d'impuissance qu'ont pu ressentir certains professionnels face à ce mariage forcé qui induirait, de l'avis de tous, des « viols répétés » et donc des violences sexuelles contre la jeune femme dont les dispositifs institutionnels concernés ne sont pas adaptés pour y faire front. Il faut savoir que la classification majoritaire d'un mariage forcé réside dans la « violence sexuelle » puisque cela implique l'acte de viol. De nombreuses fois la possibilité de faire « un signalement » auprès du Procureur de la République ou bien de formuler une « information préoccupante »¹⁵⁴ au Conseil Départemental (CD) ont été proposés. Cependant, ces solutions se révèlent inadaptées pour les femmes concernées et la méfiance des associations envers les institutions étatiques ou même la police s'en est ressentie considérablement lors de leurs échanges communs.

L'enjeu est alors aussi de comprendre pour quelles raisons les voies du « signalement » ou de « l'information préoccupante » ont été petit à petit questionnées les travailleuse.eur.s sociales.aux. Ces solutions induisant l'intervention d'une institution conduisent également à une enquête de police sur les faits et dans certains cas à un placement de la personne victime pour sa mise en sécurité. Pour « l'information préoccupante », la famille de la victime présumée est informée de la procédure. Cela représente donc un événement qui agirait directement sur la vie de Iulia et de sa famille. Et dans cette situation, Iulia n'a pas clairement « consenti » auprès des travailleurs sociaux à ce que sa situation fasse l'objet d'une enquête. Selon une intervenante de la CICADE spécialiste du mariage forcé, la difficulté de cette situation réside dans le fait que la première concernée n'ait fait aucune demande d'aide pour dénoncer son non-consentement à se marier auprès des travailleurs sociaux. Toutefois, pour dénoncer une situation il faut d'abord en avoir conscience, savoir qu'on est libre d'en parler et se trouver dans des dispositions saines pour le faire. Cela implique donc de l'information et de la sensibilisation auprès des femmes mais aussi auprès des hommes sur le long terme et non dans l'urgence. La professionnelle du CICADE illustre en ce sens que certains cas de mariages forcé sont assez difficiles à traiter et ne permettent pas toujours à la personne concernée de s'en extraire

Alors après t'a des mariages où la frontière est très très très mince entre forcé et arrangé. Et ça se travaille avec la personne parce qu'elle va te dire « j'ai dit oui à ce mariage, j'étais d'accord à ce mariage » mais quand tu détricote comment ce sont passé les présentations, tu te rends compte que oui, elle croit qu'elle a été d'accord mais en réalité y a eu des pressions depuis des années, elle n'a pas vraiment choisi le gars, elle était pas amoureuse, **elle a pas eu le choix en fait...** Et là la frontière est très mince, elle croit qu'elle avait le choix mais quand tu insistes un petit peu elle te dit « bah oui je n'avais pas le choix en fait ». Donc c'était forcé.

¹⁵⁴ Selon l'article L. 226-3 et l'article R226-2-2 du Code de l'action sociale et des familles, une information préoccupante est « une information transmise à la cellule départementale pour alerter le président du conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement :

- 1) Pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être
- 2) Ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être ».

Pourtant, il existe bien des solutions qui correspondent aux demandes des personnes concernées, même si cela implique de préalablement s'être préparé à rompre avec sa famille ou bien de préalablement se trouver dans une situation qui permette la mise en place de ces solutions.

Alors avec le réseau c'est vrai que y a deux parties : y a la partie « prévention » mariage forcé et « réparation » du mariage forcé. Dans la partie prévention aujourd'hui on a des tas d'outils de signalement au procureur, de signalement auprès de la mairie, des consulats, de mise à l'abri. Ça dépend après si la personne est mineure ou si elle est majeure. C'est vrai que l'objectif premier est de voir si le jeune est prêt à rompre, au moins temporairement, avec sa famille pour qu'on puisse empêcher le truc.

Après y a la « réparation », ça c'est lorsque le mariage forcé a eu lieu. Donc les demandes elles sont tjrs autour de soi un suivi juridique pour une annulation de mariage (annulation quand le jeune, la jeune accepte de parler du mariage forcé) sinon y a un divorce. En général la voie la plus simple quand il n'y a pas de vie commune c'est le divorce pour altération de la vie conjugale cad qu'au bout de deux ans de rupture totale avec le conjoint et bien t'as même pas besoin d'avoir de raison pour divorcer (et ce délai va passer bientôt à un an avec la nouvelle réforme en septembre). Quand le jeune ne veut pas parler du mariage forcé quel qu'en soit la raison, on a des outils juridiques adaptés. Mon travail ça va être de l'évaluation, du suivi, de l'accompagnement et de l'orienter vers un avocat compétent et d'expliquer aux jeunes ce qu'il faut faire.

Après quelque fois ce qu'il se passe c'est que, moi j'ai vu des jeunes qui avaient une demande mais quand je leur disais bah « faut faire ci, faut faire ça », ils n'adhéraient pas forcément à la proposition. Parce que cette demande ça leur obligeait à faire une demande d'annulation et à parler du mariage forcé ou porter plainte... ou rompre, rompre avec sa famille et ils étaient trop jeune ou pas prêts à le faire. Donc y en a qui ont décidé de rester dans le mariage quelques années pour des raisons familiales en fait. C'est pas parce que t'a une demande qu'il vont forcément aller au bout, parce que certaines jeunes sont pas prêts.¹⁵⁵

Entretien avec une professionnelle du CICADE

La situation de mariage forcé que j'ai présentée concernant Iulia et Vasile reste intéressante puisqu'elle implique les travailleurs sociaux mais aussi potentiellement d'autres instances au niveau politique et institutionnels qui ne permettent pas toujours un accès aux droits s'il est demandé par une personne victime de mariage forcé.

Une autre professionnelle m'expliquera en entretien une situation plus ou moins similaire à la situation de Iulia, puisqu'elle met en avant un non-consentement explicite de la jeune fille à se marier.

J'ai entendu aussi quelque fois des pères qui conseillaient leurs fils si une fille leur plaisait, de la kidnapper. Enfin « leur plaisait », en fait c'était réciproque. Il était avec une fille, il m'a dit, le père

¹⁵⁵ Pour plus d'informations voir le guide sur le mariage forcé réalisé en novembre 2017 par ADRIE et « Voix de Femmes ». [Lutter contre le mariage forcé – Soutenir le libre choix amoureux et l'autonomie des jeunes](#). Guide méthodologique réalisé avec la participation du Planning 34, du CICADE et de l'Association Languedocienne Pour la Jeunesse.

payait une nuit à l'hôtel (j'ai pas entendu ça tout le temps mais je l'ai entendu)... il payait une nuit à l'hôtel, il kidnappe la fille, il couche avec et c'était la plus grande honte¹⁵⁶ après ils devaient être mariés. Ils revenaient mariés et tout le monde le savait. [...] Mais donc elle a dit que le jeune est venu chez ses parents, il l'a demandée en mariage elle. Même si ce n'est pas vrai, c'est intéressant d'analyser. Il est venu la demander en mariage et elle elle a dit non ou pas encore mais elle a continué à l'avoir sur Facebook, ils sont sortis en ville... bon y a des choses à élucider pourquoi elle est sortie en ville... **elle lui a pas fermé la porte complètement mais elle lui a dit « non pas de mariage »** et, selon elle, quand ils sont sortis en ville, lui il l'a kidnappée avec sa belle-famille à lui, ils l'ont ramenée dans une autre ville et ils ont couché bah... ils ont appelé la famille depuis cette ville, sa famille à elle. La famille n'avait plus le choix. Ils sont retournés à Montpellier avec la fille, la belle-famille, le gars, la fille. Et la belle-famille a offert à sa famille, 5 000 euros j'en sais rien donc ça plus les choses étaient déjà accomplies [l'acte sexuel] et sa famille a accepté finalement le mariage, voire ils étaient heureux. Quels éléments sont vrais et quels éléments sont faux mais tu vois l'atmosphère en tout cas. Y avait en tout cas une somme d'argent, y avait quand même une voiture qu'il a ramenée d'ici à Marseille pour accomplir le... le... le... l'acte sexuel... je n'en sais rien.

EB = Oui en fait c'est aussi de mettre devant les faits en mode y a plus le choix maintenant on est obligé de se marier quoi. Alors qu'elle à la base elle était pas... elle ne voulait pas, pas tout de suite.

L = Oui pas tout de suite, **je doute qu'elle voulait pas du tout mais elle ne voulait pas tout de suite** là quoi. Peut-être elle devinait que son rôle allait changer, qu'elle serait éloignée de la famille. Ça s'est arrivé après. Elle est très famille et c'est vrai qu'après je la voyais plus avec sa famille. Donc elle voulait juste repousser les choses peut-être, peut-être.

Durant tout la situation la femme concernée par la demande en mariage communique son choix seulement quand elle émet le fait de ne pas vouloir se marier ou en tout cas, pas tout de suite. Durant le reste de la situation cette dernière reste passive puisque les autres acteurs n'ont pas respecté son choix et n'ont pas écouté sa parole, qu'il s'agisse de sa famille, de son futur mari ou de la famille de ce dernier. Ainsi il est important de relever que cette femme, et peut-être les autres, n'ont accès qu'à une très faible marge de manœuvre pour refuser un futur mariage.

Pourtant, si des situations similaires ont eu lieu dans le parcours de vie de certaines femmes Roms, un travailleur social d'Area indique qu'il est important de ne pas condamner l'évolution d'une personne par rapport aux violences qu'elle a pu vivre. En réaction face à des événements pouvant advenir dans la vie des femmes vivant en bidonville, la meilleure solution est parfois de continuer l'accompagnement pour permettre une évolution durable sur long terme et des perspectives de changements pour les générations futures.

Travailleur social = C'est impossible d'en parler simplement enfaite. C'est super compliqué. La plupart des femmes qu'on rencontre, qui étaient en Roumanie, qui se sont mariées en Roumanie... on les voit ici, mère, travaillant, élaborant des projets de vie. C'est-à-dire que la violence du mariage contraint ne les identifie pas entièrement cad qu'elles ont... (je sais pas si on peut appeler ça de la résilience) ... qu'elles sont plus que ça, elles ont réussi à s'y adapter, à le dépasser et à en faire quelque chose. Les identifier que par ça ou ne les voir que par un prisme de victime les amoindri grandement. Dans pleins

¹⁵⁶ Cela peut faire référence au concept de « souillure » étudié précédemment p.54 qui concerne seulement la femme.

de circonstances, dans pleins milieux différent les femmes ne choisissent pas les mecs avec qui elles vivent, que ce soit du fait du déterminisme social qu'on a intégré, qu'on vit tous les jours, les mariages interclasses sociales sont très rare. Souvent le mari a choisi une femme qui est en position sociale inférieur à lui ou égale mais jamais supérieure. Ya pleins de choses qui rentre en ligne de compte.

Ce qui est dur c'est que si on fait que les poser en victime de ça ou si on ne voit ça qu'à travers un prisme négatif, on arrive pas à avancer avec elles. Dans le travail social j'ai l'impression que c'est une position un peu particulière où on fait face à un état de fait. T'apprend une grossesse précoce, si ce n'est pas conflictuelle, si c'est pas du viol avéré, si c'est pas de la vente d'être humain, tu es sur : soit je dénonce, soit j'accompagne. C'est super violent et c'est super compliqué. Je dirais que, ce n'est pas se voiler la face mais c'est une façon de prendre le recul nécessaire en se disant « voilà je peux pas remonter le temps, je peux pas empêcher la grossesse, je peux pas lui dire d'avorter, donc qu'est-ce que je peux faire ? J'accompagne. J'accompagne pour qu'elle le vive le mieux possible. J'accompagne pour qu'elle se construise tout de même un projet de vie ». Je travaille actuellement sur le bidonville auprès des plus jeunes pour leur donner des alternatives. C'est surtout ça le questionnement, quelles est l'alternative et qu'est-ce que je peux construire pour les prochains. Ceux qui sont là, j'accompagne ce qu'ils sont en train de vivre, c'est mon taf en dehors de l'enlèvement, de la vente ou du viol avéré... la plainte, la police ou le signalement, le placement d'enfants, c'est rarement la solution.

Entretien avec un travailleur social d'Area

1.1.2. Le cas du viol

L'ouvrage « Le viol » de Susan Brownmiller, traduit en France en 1976 a été la première référence scientifique sur cette question et ce n'est qu'à partir de 1990 que d'autres textes émergeront réellement sur ce sujet¹⁵⁷. Avant les années 1980, le viol conjugal n'était pas un acte interdit par la justice et les rapports sexuels entre époux représentaient un devoir conjugal. En effet, selon Prune de Montvalon¹⁵⁸ (2007) « en France, la qualification du viol comme crime date de 1980 » et la reconnaissance du viol conjugal dans la loi en tant que crime aggravé a été établi en 2006. Après cette période le code pénal définit le viol comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » (article 222-23). Pour Janine Mossuz-Lavau, si on regarde cela dans une approche plus psychologique, « le viol est un acte visant l'humiliation, la destruction de la personnalité [et] la négation de la femme agressée » (1991). Selon une récente étude¹⁵⁹ réalisée par l'association « Nous Toutes » auprès d'environ 100 000 femmes sur la question du consentement¹⁶⁰, plus de la moitié des femmes interrogées, soit 53%, déclarent avoir fait l'expérience d'un rapport sexuel avec pénétration

¹⁵⁷ Voir l'ouvrage « Qualifié Viol », M. Bordeaux, B. Hazo et S. Lorvellec, 1990.

¹⁵⁸ De Montvalon, Prune. « La cause des femmes: un bon prétexte ». *Plein Droit*, Femmes, étrangers : des causes concurrentes ? 75, n° 75 (2007): 23–26.

¹⁵⁹ Enquête quantitative réalisée entre le 7 février et le 17 février 2020.

https://drive.google.com/file/d/1ho4EFptsPAUpfYNOydbpn6C0HF82JaHA/view?fbclid=IwAR0Y_DqJMEkxaoMP_PbrXkflTgImnyeztO7QGCWcXipQsTSNHCAaRRyPFa9Q

<https://www.franceinter.fr/societe/cinq-chiffres-chocs-de-l-enquete-de-noustoutes-sur-le-consentement-dans-les-rapports-sexuels>

¹⁶⁰ La vidéo métaphorique « cup of tee » permet de subtilement comprendre la notion de consentement dans la sexualité. <https://www.youtube.com/watch?v=yj5NcMew6gc>

non consenti. Également, 8 femmes sur 10 rapportent des faits de violences psychologiques, physiques ou sexuelles dans le cadre d'un rapport sexuel.

L'actuelle Déléguée Départementale aux droits des femmes, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations (DDFE) dans l'Hérault, qui a travaillé en tant qu'Assistante sociale dans un commissariat pendant 5 ans, explique que la violence sexuelle est encore un sujet assez tabou, parfois non conscientisé, pour les femmes qui la subisse. En effet, au travers des accompagnements qu'elle a réalisés avec des femmes qui venaient déposer plainte pour violences conjugales, la professionnelle m'a expliqué son approche auprès des femmes et l'accompagnement qu'elle réalisait.

DDFE = Après moi sur mon expérience en tant qu'intervenante sociale c'est vrai que j'ai beaucoup travaillé et réfléchi à ces questions. Parce qu'au départ, autour des récits des femmes concernées c'est des champs que je n'explorais pas s'ils étaient pas énoncés. Donc les femmes racontaient et c'est sûr qu'après des fois même sur les suites de la procédure, les éléments étaient énoncés sans qu'on aient pu du coup les penser et les réfléchir ensemble. Et enfaite ce que j'avais un peu plus pris comme habitude de fonctionnement, ça c'est un travail aussi réflexif sur soi, c'est qu'autour des récits [des femmes] je posais aussi la question de « est-ce qu'il y a d'autres forme de contraintes que vous pensez voir subies ? et notamment des contraintes à caractère sexuelles ? ». Et effectivement, les femmes pouvaient raconter les violences physiques, psychologiques, verbales plus... facilement et à cette question la réponse qui était donné c'était souvent « non je ne crois pas enfaite et puis enfaite c'est vrai que y a des trucs qui me plaise pas mais à la fois ça non, il avait besoin » ... Donc vous voyez... avec une intériorisation de la contrainte sociétale finalement. Et du coup ça permettait le travail qui venait ensuite.

EB = Mais c'est vrai que je pense qu'en termes de violence sexuelles peut-être que y a une prise de conscience qui n'est pas la même qu'en termes de violence physique ? C'est plus dur peut-être à se rendre compte qu'on a subi une violence sexuelle ?

SC = Tout à fait. D'autant plus quand c'est dans le cadre conjugal. Beaucoup de femmes me disaient « mais attendez madame, c'est mon mari ! ». Le fait de pouvoir disposer de son corps finalement ce n'était pas envisagé... et du coup c'est vrai que c'était intéressant dans le travail parce que on arrivait à déconstruire hein, tranquillement, mais à réfléchir sur cette position de la sexualité, propriété du corps, de soi, de « qu'est-ce que c'est les désirs ? qu'est-ce que c'est ce truc biologique qui est censé penser l'homme pulsionnel ? ». Enfaite j'ai pris beaucoup de plaisir à rencontrer les femmes que j'ai connue parce que si vous voulez on travaillait ensemble en sociologie vous voyiez le milieu universitaire me paraissait pas du tout... des fois on me disait « mais comment tu fais pour faire les aller-retour ? [Alternance entre le Master et son travail] » mais pas du tout enfaite ! Dès que les femmes ont commençait à énoncer, par exemple le « devoir conjugal » ... La question du « devoir conjugal » elle est prégnante, y compris pour des jeunes générations quoi. Par exemple on me disait « mais ça correspond à quoi ça madame ? Vous l'avez entendue où ? C'est une loi ? » et du coup vous voyez, j'étais...

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

L'approche d'une AS ou même la présence d'un « pôle psycho-social » en commissariat est aujourd'hui est élément important pour permettre aux femmes d'accéder à leurs droits. La « zone grise » définie dans les paroles des femmes retranscrites par la DDFE représente une forme encore plus tabou (mais aussi la plus répandue) de la violence sexuelle qui est très

difficile à prouver au niveau de la loi. Cet acte devant obligatoirement faire l'objet d'un questionnement lors d'un dépôt de plainte n'est toutefois pas systématiquement abordé.

EB = est-ce que la **Q du viol elle est systématiquement questionné, lors d'un dépôt de plainte** par exemple ?

SC = Alors y a deux niveaux hein y a celui de l'accompagnement des intervenants sociales et le niveau du milieu policier, du coup du dépôt de plainte. Dans le cadre du dépôt de plainte si vous voulez maintenant y a un questionnaire qui a été élaboré après le Grenelle des violences conjugales en 2019, qui établit 23 questions préalables. Donc y a une question qui est posé forcément, systématiquement ou **en tout cas doit l'être systématiquement**, concernant les violences sexuelles subies.

EB = C'est un questionnaire que la personne doit remplir avant de porter plainte ?

SC = Non en fait c'est le policier qui a pour obligation de poser 23 questions... parce que ça oblige aussi à... ou en tout cas ça **devrait obliger à** une perfectibilité notamment sur les questions de violences sexuelles.

Sur le terrain, dans l'accompagnement quotidien que mettent en place les travailleurs sociaux, la violence sexuelle est très difficile à repérer pour les professionnel.les. Certain.e.s omettent même de les mentionner, ce qui montre bien l'invisibilité ou la gêne que génère le phénomène.

EB = Et sur les terrains, Quand tu vas à la rencontre des familles est-ce que tu as déjà repérée des violences sexistes ou sexuelles que des femmes pouvaient subir ?

Professionnel = bah c'est comme ce que je te disais tout à l'heure, ça dépend où on place le curseur de la violence. Des violences sexuelles j'en ai pas vu ! Voilà je te le dis, des violences sexuelles j'en ai pas vu. [...] Des Violences sexistes j'en ai vu, mais c'est toujours pareil ça dépend où on place la violence. Si tu me parles de violence physique, j'en ai pas vu. Euh si tu me parles de violences verbales, j'en ai vu oui... et après des violences plus subtiles aussi. [...] les violences sexistes c'est vaste. Mais les violences sexistes au sens propre du terme j'en ai pas vu. Je n'ai pas vu non plus un homme frappé sa femme, une femme violer un homme. Je n'ai pas vu d'action.

EB = Tu penses que le fait qu'on ne les voit pas ça veut dire que y'en a pas ?

Professionnel = Non on sait qu'elles sont là, qu'elles existent parce que des fois ça porte plainte. Même des violences grave où ça risque de mourir (enfin je dis ça ce n'est pas bien) ... au sens où ces femmes-là risquent de finir à l'hôpital, de mourir.... Tu vois là dans ce que j'ai dit c'est mon inconscient [...] ces femmes elles sont violentées physiquement, elles sont en danger... On le sait parce qu'elles portent plaintes... des fois elles reviennent avec la tête pleine d'hématomes. Donc elles existent ces violences. Elles sont cachées mais elles existent. Mais comme les violences envers les mineurs. La violence elle y est mais c'est aussi propre à tout corps social, ce n'est pas propre aux bidonvilles

Entretien avec un chargé de médiation à la Cimade

Le professionnel justifie ici la présence des violences par le fait de porter plainte, selon qui est intéressant quand on sait qu'une large minorité de femme décide de porter plainte suite à des

violences sexistes et ou sexuelles et que cela n'aboutit que très rarement à des condamnations¹⁶¹.

Pour une chargée de projet, conseillère conjugale et familiale, l'invisibilisation des violences sexuelles est aussi dû à un manque de formation global dans toutes les professions autour de la notion « d'écoute ».

LD = Moi je pense aussi que les personnes ne sont pas formées à l'écoute ! Voilà c'est ça !!

EB = les professionnels vous voulez dire les professionnels des associations ?

LD = Tous les professionnels ! Ecouter ces questions, c'est aussi être à l'aise avec ces questions. Et être à l'aise ça ne veut pas dire ne pas vouloir, attention. C'est juste que y a un outil qui manque : qu'est-ce que me dit cette personne ? Et c'est ça les questions de santé sexuelle, c'est aussi des questions qui nous concernent nous aussi donc ça nous renvoie aussi à notre vie hein. C'est la sexualité, c'est lié comme vous le savez bien à des tabous. C'est aussi, quand je dis « avoir cette écoute », c'est comment mettre en place des stratégies de contournement pour envoyer le message ? Et le Planning, vous avez compris, on travaille beaucoup sur les violences sexuelles, logique ! [...] Mais enfaite les collègues sont débordés, du coup ces questions, qui sont tabous, sont un peu occultés.

Une professionnelle et médiatrice santé ayant travaillé d'abord individuellement puis collectivement avec les femmes sur des questions de santé intimes me confiera finalement en entretien : « je pense que y avais des violences dans les actes sexuels mais ça elles ne m'en ont jamais parlé. Elles ne m'ont jamais parlé du plaisir non plus. Jamais. »

1.1.3. Le cas de « l'accouchement forcé » en lien avec le personnel hospitalier

Durant les quelques moments que j'ai passé en compagnie des femmes Roms habitant en bidonville, au moins trois femmes du terrain 1 m'ont dit qu'elles ne voulaient pas ou plus avoir des enfants. Quelques fois, j'ai ressenti qu'elle n'avait peut-être même pas désiré les enfants qu'elles avaient déjà. En ce sens j'ai échangé avec une médiatrice santé d'Area autour d'une situation marquante qu'elle a vécu durant son expérience de professionnelle avec les femmes.

Après y avait des cas plus compliqués, parfois forcés cad que y a des marges. Tout en restant à mon rôle, les jeux de maman, suivi de grossesses, tout ça c'était important. Et encore une fois fallait que je fasse attention aux limites, parce que je ne pouvais pas, ni obliger la personne ni faire à sa place, mais y a eu des moments chauds... Comme une fille qui devait accoucher qui ne voulait pas aller à l'hôpital... Elle y est allée, elle ne voulait pas rester, elle y allée, elle voulait pas rester en fait et donc elle a commencé à avoir des rendez-vous « post-terme » c'est quand tu aurais dû accoucher et que t'a toujours pas accouché donc t'es dans un service spécial. Ils essayent de surveiller encore trois ou quatre jours et si toujours il se passe rien, ils provoquent l'accouchement.

EB = Ah oui elle n'accouchait pas quoi... Mais tu penses qu'elle avait peur d'aller à l'hôpital ?

L = Après l'hôpital elle connaissait... « peur » oui oui oui, peur oui on va dire ça mais dans d'autres démarches que j'ai fait avec elle, **j'ai aussi observé qu'elle n'avait pas envie, pour les enfants.** Mais là

¹⁶¹ MIPROF. « Violences au sein du couple et violences sexuelles », 2019.

on peut dire elle avait peur. Et du coup c'était chaud parce que j'ai été appelée par... bah ils n'avaient pas son numéro... mes collègues on dit de privilégier le lien avec madame... mais ils avaient pas leurs numéros, elle a quitté l'hôpital... tu vois encore une fois c'est limite et du coup ils m'ont appelée que si elle venait pas ils allaient appeler la police. Et c'était grave ! La police... ce n'est pas... on s'en fout c'est plutôt qu'elle mettait en danger l'enfant, il fallait qu'elle soit accouchée là. Et bon je l'ai appelée, elle avait peur, t'a raison. Mais je pense aussi elle se n'est pas rendue compte de l'importance, elle y est allée et bon ils l'ont accouchée dans les heures qui ont suivi. [...]

EB = Peut-être y avait aussi, enfin je dis ça mais je ne sais pas, mais c'est peut-être aussi que l'enfant était pas désiré ou quelque chose comme ça je sais pas...

L = Oui oui... Oui c'est vrai... Mais c'est des choses lourdes. C'est vrai que personne n'aime aller à l'hôpital mais bon... et ça marche pas non plus avec le jugement « tu as voulu les enfants et tu as voulu cet enfant alors fait tout ce qu'il faut », ça marche pas comme ça. Y a des choses forcément elle ne se rendait pas compte.

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Au-delà des accouchements parfois difficiles pour les femmes, les accompagnements à l'hôpital pour le suivi des grossesses sont parfois aussi violents. Le témoignage d'un professionnel de la Cimade sur les interactions entre les femmes Roms et le personnel médical hospitalier est assez poignant en ce sens. En effet, le chargé de mission fait le lien avec sa propre situation lors de la grossesse de sa conjointe et met en avant le décalage de traitement par rapport aux femmes qu'il accompagne.

J'ai été témoin de propos discriminatoires, raciste même pendant l'échographie par exemple je m'en souviens, je l'ai mis dans un rapport normalement. Ça m'avait marqué même parce que c'était extrêmement violent. En plus à ce moment-là moi j'attendais un enfant, je venais d'avoir un enfant. Donc je me souviens comment ça se passait les échographies pour m'a compagne et moi, c'était beaucoup plus doux et apaisé. Ce n'était pas les mêmes types de consultation. Je me souviens c'était une femme qui était enceinte, qui est arrivée et l'échographe agacé disait « bon déjà elle est à combien de mois ? » Parce qu'elle était assez grosse, elle était ronde quand même. Il a posé la question du nombre de mois et elle ne savait pas. Et rien que ça, ça l'agaçait, le fait qu'elle sache pas. Elle n'était pas le standard de la bonne mère qu'on attend chez nous peut-être. Je ne sais pas peut-être que c'est vrai peut-être qu'elle a raté le coche et puis voilà. Mais bon, ce n'est pas ce qu'on attend d'un personnel soignant, de juger. Donc déjà ça l'agaçait et puis je l'ai trouvé très brutal pendant l'examen, à lui faire mal même et à s'agacer en rigolant même, je m'en souviens encore. Mais moi je pouvais servir à rien du tout et puis bon il l'a évalué « au pif » à 8 mois et bon bah elle a accouché 2 semaines plus tard [rire nerveux]. Mais bon il était pas si loin, ce n'est pas un si mauvais échographe [ironie] mais ce que je veux dire par là, c'est que c'était extrêmement brutal, oui extrêmement brutal. Je pense que les femmes qu'on accompagnent nous, notamment parce qu'elles ne sont pas dans les « clous » de la bonne maternité, du soin... Et en plus du point de vue des soignants elles sont Roms. Et bien ça agace, ça énerve... Et ça c'est mon avis, je ne dis pas qu'ils sont pas excédés... mais c'est mon sentiment.

EB = Mais tu penses que pendant cet examen, c'était de la violence aussi qu'il a pu exercer ?

Professionnel = Oui oui c'était violent. Pour moi c'est de la violence mais on peut placer la violence où on veut. Pour moi t'es violent dès qu'on commence à juger une femme sur ses conditions de vie. Ça dépend où on met le curseur. Mais pour moi c'était violent oui. Parce qu'elle n'avait pas besoin de ça, elle venait juste faire une échographie.

Nous avons longtemps été formé.es à croire que les médecins avaient une autorité absolue sur nos corps, qu'ils possèdent toujours les bonnes réponses et qu'ainsi ils ne nuiront jamais à notre bien-être. Dans cette optique, une professionnelle m'expliquera lors d'une discussion informelle que certains médecins posent des implants¹⁶² aux femmes après leur accouchement sans même leur expliquer l'intérêt de la contraception, ne leur permettant donc pas d'avoir les clés pour comprendre et ainsi faire leur propre choix. Peut-être qu'accompagner les femmes, encore plus si elles ont été victimes de violences, réside dans le fait de leur permettre de se réapproprier¹⁶³ leur corps en les amenant vers le fait qu'elles en ont le droit, qu'elles sont légitimes à le faire. L'approche du « Château en santé »¹⁶⁴ à Marseille est, dans cette idée, un accompagnement véritablement qualitatif pour les femmes étrangères vivant dans les quartiers nord.

2.1. Blocage des accompagnements à cause du système lui-même

1.1.1 Violences administratives

La construction patriarcale du système de société en France influe grandement dans les parcours d'accès aux droits des femmes. En effet, « avoir des droits » est souvent conditionné par des normes administratives bloquantes pour les femmes, favorisant toujours le positionnement du « chef de famille »¹⁶⁵. Une professionnelle de la Cimade m'expliquera lors d'une discussion informelle que certaines démarches administratives sont violentes pour les femmes. Par exemple, selon elle, les « référents » familiaux sont toujours des hommes. Ce sont eux qui ont un compte bancaire et qui gèrent le budget de la famille. Également, comme dans la majorité des cas ce sont les hommes qui travaillent et ce sont également eux qui ouvrent les droits au séjour à leur conjointe. La construction patriarcale de l'institution en France reproduit ainsi l'invisibilisation des femmes qui effectuent un travail gratuit à défaut d'accéder à d'autres droits. Le travail social permet d'équilibrer certaines inégalités induites par le système, notamment en ouvrant des comptes bancaires aux femmes qui peuvent ensuite percevoir des allocations de la CAF. Également, selon la professionnelle, l'accès au logement fait plutôt partie de la « temporalité » des hommes, les seules femmes demandant un logement étant déjà actives par le travail.

¹⁶² L'implant contraceptif est une méthode contraceptive qui consiste à poser sous la peau un bâtonnet qui délivre une hormone progestative.

¹⁶³ Le livre « Connais-toi, toi-même » écrit par Clarence Edgard-Rosa est un manuel d'auto-exploration du corps féminin permettant notamment aux femmes de se réapproprier leur corps.

¹⁶⁴ Voir en annexe la description des actions participatives et inclusives de l'association permettant aux femmes de mieux connaître leur corps, d'être soignées de manière bienveillant et d'avoir un espace de parole pour parler des violences qu'elles peuvent subir.

¹⁶⁵ Cette conception remonte à la période de la Rome Antique où les femmes étaient considérées comme des objets soumis à l'autorité du « pater-familias » qui désignait le droit de vie ou de mort qu'un père avait sur sa femme et ses enfants.

Le conditionnement du « droit au séjour » par le travail, fait ressortir des situations bloquantes pour les femmes qui ne travaillent pas. En effet, le fait même d'être autorisé à vivre dans un pays et d'exister en tant que personne, est pour les femmes sans emploi, conditionné par leur conjoint. Si ces dernières souhaitent se séparer elles n'ont ainsi plus accès au droit de « reconnaissance » à séjourner dans un pays. Dans une situation de violence conjugale cet aspect est un des freins principaux qui bloque les femmes migrantes à sortir de la violence. Marguerite Cognet, Christelle Hamel et Muriel Moisy¹⁶⁶ qui ont travaillé sur la santé des personnes migrantes en France, expliquent notamment que les femmes peuvent se retrouver bloquées face aux contraintes administratives d'accès aux droits :

« La migration place les femmes immigrées en situation de vulnérabilité accrue, sous la dépendance juridique de leur conjoint pour le droit au séjour ou l'accès à la nationalité française, mais aussi sous leur dépendance économique, en raison d'un accès au travail restreint puisque beaucoup des répondantes sont venues rejoindre un mari déjà installé. De ce fait, leur maîtrise du français reste insuffisante pour accéder à davantage d'autonomie. En ce sens, les politiques migratoires qui entravent leur circulation et leur droit au séjour indépendamment de leur mari, définissent un cadre qui les enferme certainement davantage que les femmes de la population majoritaire subissant aussi des violences conjugales, ce que les féministes ont dénoncé comme une « double peine »¹⁶⁷ à l'encontre des femmes immigrées. [...] Pour les femmes ayant obtenu un titre de séjour par le mode du regroupement familial, le divorce impliquait jusqu'en 2006 la perte du titre de séjour. Quitter son conjoint violent signifiait donc devenir sans-papier. La dépendance vis-à-vis des hommes dans laquelle ces femmes sont placées, le fait d'avoir à prendre soin dès leur plus jeune âge de leur fratrie et de leur père, puis plus tard de leur mari, a clairement un impact négatif. »

C'est pourquoi, l'insertion professionnelle des femmes est une dimension importante que les professionnels du social essayent de développer pour ainsi leur permettre d'être plus indépendantes. Une professionnelle de la Cimade m'expliquera également avoir remarqué plusieurs fois que certains hommes gardaient les cartes d'identités de leur femme. Les femmes subissent donc des blocages administratifs par rapport au fonctionnement des institutions mais doivent aussi parfois faire face à des contraintes imposées par leur conjoint, qui exerce une certaine « domination » sur l'« identité » même et le fait d'être reconnue en tant que citoyenne avec un pouvoir politique. Selon la professionnelle, beaucoup de femmes ont leur carte d'identité périmée sur les terrains mais cela ne semble pas vraiment faire l'objet d'une préoccupation particulière pour elles. Pour les hommes, les papiers d'identité sont à l'inverse très importants et demandent souvent un accompagnement et des aides financières

¹⁶⁶ Voir Cognet, Marguerite, Christelle Hamel, et Muriel Moisy. « Santé des migrants en France : l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe ». *Revue européenne des migrations internationales* Vol. 28, n° 2 (24 octobre 2012): 11-34.

¹⁶⁷ Voir Lesselier, Claudie. « Les femmes sont aussi des militantes ». *Plein droit* n° 77, n° 2 (2008): 44-47.

pour pouvoir refaire leur carte quand ils ont un problème. Il est ici important de soulever qu'une chose devient importante quand on a conscience de sa valeur. Si les femmes concernées par ces situations n'ont pas conscience des possibilités d'actions qu'une carte d'identité peut leur permettre, il est compréhensible qu'elles ne prennent pas le temps nécessaire pour y avoir accès, devant déjà prendre en charge un grand nombre de tâches dans le foyer.

Dans une situation sans violence conjugale, dans un couple choisi, il est difficile pour la femme d'être considérée directement en tant que personne responsable de faire ses propres choix, et d'évoluer car on la considère souvent « à la charge de monsieur » et donc dépendante de son mari institutionnellement. Le système de société perpétue ainsi la domination de l'homme sur sa femme et c'est ce que m'expliquera ce travailleur social en entretien.

Nous on avait proposé au département, par exemple, pour des gamines de 16 ans enceintes qui étaient avec un mec majeur (y a aucune prises en charge qui existent avec le couple)... le problème c'est qu'à 16 ans, le mec a 18 ans et là souvent c'est deux gamins qui se sont choisis... et la seule chose qu'on propose c'est, « si tu veux sortir du bidonville, tu viens dans un foyer mère enfant sans ton mec »... donc comment on fait pour travailler ça ? Tu peux pas ! Tu peux pas dire à un couple « sépare toi, ce que tu fais c'est mal, tu sais pas ! ». Non ça résulte, pour certaines d'entre elles, d'un choix, d'un processus de choix, un choix d'être ensemble, un choix d'avoir un enfant, des choix multiples et variés pour des raisons qui peuvent tenir aussi bien à l'absence de perspectives autres et à la recherche d'un sentiment de sécurité dans le groupe, une histoire d'amour avec l'envie de la concrétiser par un bébé... et on arrive pas à penser une alternative qui soit un lieu d'accueil de mise à l'abri-stabilisation où c'est « couple » sous prétexte que la gamine là elle est mineure. **L'institution elle-même est maltraitante** puisque quand un gamin de 18 ans est avec une gamine de 17 ans on va demander que la gamine soit **considérée à charge de monsieur**. Pour leur ouvrir leur sécurité sociale elle sera à charge du majeur. Donc la charge, la charge, la charge, on en rajoute au lieu de la considérer comme une gamine, certes jeune, mais qui a pu faire un choix, qui a pu élaborer un projet de vie. Et il faudrait pouvoir l'accompagner dans ce projet de vie sans forcément le considérer comme une déviance culturaliste qui correspond pas aux valeurs de la société française. Comme si nous, en France, on avait pas ces problématiques-là. Une gamine de 14 ans enceinte dans les milieux bourgeois bah on la fait avorter en Suisse et on en parle plus. C'est la différence de traitement. [...]

Sur les impôts c'est toujours monsieur qui est chef de ménage... quand on veut parler école ou quand on veut parler soin, on demande où est la maman. Voilà... dans les réunions par exemple quand tu veux rencontrer une institution par exemple pour accéder à du logement et que tu peux amener que madame parce que monsieur travaille, on te propose de reporter le rdv pour que monsieur soit présent, on te propose jamais de reporter le rdv quand c'est madame qui est absente. Tout ça ça aide pas à faire évoluer les comportements mais comme ça évolue pas plus pour nous dans notre vie quotidienne que pour les gens des bidonvilles, c'est parce que c'est systémique, c'est un sexisme systémique. Faudra encore attendre quelques décennies pour que ça évolue.

Entretien avec un travailleur social d'Area

1.1.2 « Être un.e bon.ne migrante » pour être régularisé et accompagné

Une autre forme de violence administrative institutionnelle s'exerce également dans l'organisation même de la gestion du service¹⁶⁸ des étrangers en préfecture. Parfois cela empêche même le recours aux droits puisque les acteurs mettent en place leur propre politique au guichet, souvent discriminante.

En fait oui, t'as un premier rendez-vous que t'as pris par internet et ensuite ils lui avaient dit qu'il manquait des pièces mais en fait c'est eux, je sais pas ce qu'ils ont fait... et donc **tu dois revenir sans rendez-vous parce qu'il manque des pièces et là tu dois faire la queue depuis 4h du matin**. Donc moi je suis pas arrivée à 4h du matin mais eux ils y étaient.

Entretien avec une professionnelle de La Cimade

La « politique des guichets » est une pratique de plus en plus à l'œuvre dans les administrations qui s'occupent de l'accès aux droits des étrangers. Cette dernière consiste en un traitement discriminant et inégalitaire envers les personnes voulant accéder à des services administratifs.¹⁶⁹ Lors de mon stage de 1^{ère} année en Master, deux travailleuses sociales d'une association de lutte contre les violences m'ont relaté des faits, dans le cadre d'un entretien, qui me permettent à présent de justifier mes propos. En effet, ces dernières m'ont expliqué que le service des Droits des Etrangers de la préfecture de Marseille exerçait un abus de pouvoir sur les femmes sans papiers. La personne concernée était une femme étrangère qui vivait à Nice et qui, pour cause de violence conjugale, avait été hébergée au CHRS d'Istres à 1h en train de Marseille. Cette femme devait effectuer des procédures juridiques pour transférer son dossier et avoir accès à un titre de séjour en règle.

P1: « Et Fatima est retournée ce matin à Marseille ? »

P2: « Donc est-ce qu'elle a réussi à avoir un ticket déjà ? »

P1: « Je sais pas, je vais l'appeler. »

P2: « Le système des tickets à la préfecture les 15 premiers ils passent et les autres dehors... moi la dernière fois j'étais un peu catastrophée, c'est l'Etat dans l'Etat les services droits des étrangers. Parce qu'on arrive, on fait la queue hein pendant une heure et quart... »

P1: « Sauf que là elle est allée à trois heures du matin pour avoir son ticket hein, ça fait deux fois de suite, il y a une file d'attente devant la préfecture à partir de 3-4h heure du mat... c'est sadique »

P2: « Ah mais complètement... oui ça fait la troisième fois qu'elle y va là. Elle est allée une fois avec moi, une fois avec Christelle et elle est retournée aujourd'hui. La dernière fois elle a fait

¹⁶⁸ Voir en annexe l'extrait 5 pour avoir un autre exemple du caractère maltraitant du service des étrangers. Cette discussion s'est déroulée lors de mon stage de Master 1

¹⁶⁹ Alexis Spire montrera dans l'un de ses articles écrits en 2017, la possibilité de révéler par une méthode d'enquête, les abus de pouvoir permis par une politique des guichets dans les administrations françaises. Voir Spire, Alexis. « La politique des guichets au service de la police des étrangers ». *Savoir/Agir* N° 36, n° 2 (7 juillet 2016): 27-31.

la queue et tout ça mais en arrivant au guichet elle avait pas le timbre fiscal de 50 euros (puisqu'il était pas marqué dans la liste) et on lui a dit de revenir un autre jour »

P1 : « Je pense que c'est fait pour décourager, c'est pas possible »

P2: « Nous la dernière fois quand on y a été, y a un gars, il a pété un plomb mais on peut comprendre hein il avait sa femme et deux enfants avec lui, on sait pas ce qui s'est passé pour eux... Si c'est comme pour Fatima, on peut péter un plomb hein »

P1: « Puis elle vient pas d'un quartier de Marseille où elle peut aller prendre son ticket, se faire une sieste après et revenir hein, non, elle vient d'Istres »

P2: « Elle est seule en plus »

P1: « Et y a les enfants à garder ça veut dire que y a une des salariés qui va gérer les enfants quoi »

Entretien collectif avec deux professionnelles (P) d'une association locale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, 24 Avril 2019

Cette situation présente à Marseille est également à l'œuvre à Montpellier comme me l'a fait comprendre la professionnelle de la Cimade dans l'extrait d'entretien précédent. En effet, selon les travailleurs sociaux de la Cimade, le simple fait de prendre un rendez-vous à la préfecture est un combat. L'accès aux rendez-vous se fait à présent par internet, ce qui exclut directement les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur ou qui ne possèdent pas de smartphone avec un accès internet. Même si les travailleurs sociaux se chargent de prendre le rendez-vous, il faut parfois le faire dans la nuit car l'attribution est aléatoire et l'on ne peut pas toujours accéder au site. La situation décrite à Marseille ne diffère pas grandement de la situation qu'une femme rom qui vit en bidonville pourrait connaître à Montpellier. Les positionnements majoritairement excentrés des « platz » ne permettant pas facilement d'accéder au centre-ville et donc à la préfecture. Toutefois la logique de « devoir se battre » pour avoir un ticket à la préfecture et ainsi instruire une demande de titre de séjour est bien réelle comme me l'a relatée une professionnelle de la Cimade.

La professionnelle nous explique sa matinée, elle a accompagné une femme à la préfecture pour qu'elle ait un « kit » de demande spécifique pour son titre de séjour. Elle nous explique la difficulté qu'elle a eu à sortir de la préfecture avec le kit en main. Nombre de fois elle s'est rendue à la préfecture et n'a pas pu accéder aux documents qu'elle souhaitait avoir pour la personne accompagnée. Elle parle d'un nombre conséquent de personnes qui font la file, qui prennent des tickets dans l'espoir de faire avancer leur demande de régularisation. La professionnelle nous dit qu'aujourd'hui elle a dû « batailler », « s'énervé », elle était même prête à « casser la vitre » pour que la femme qu'elle accompagne ait son kit de demande de séjour. Plus d'une fois, elles sont allées à la préfecture et souvent, le temps qu'elles fassent la file et arrivent au guichet, on leur disait qu'à cette heure-là on ne délivrait plus de kit

Journal de bord, 6 Février 2020, Local de la Cimade

La question des femmes dites « Roms » qui vivent en bidonvilles peut-être, dans certains cas, étroitement liée avec la situation des femmes migrantes, réfugiées et exilées aujourd'hui en France. En effet, bien que la situation des femmes « Roms » Roumaines diffère pourtant de la situation d'une femme exilée, les femmes roms ex-Yougoslaves sont quant à elles, proche de situations administratives connues par des personnes réfugiées. Entre 2017 et 2018, le rapport « Asile en Exil »¹⁷⁰, publié en 2019 et réalisé par des acteurs du milieu associatif, met en avant l'inhumanité dégradante avec laquelle les acteurs étatiques abusent de leurs pouvoirs administratifs envers les personnes en demande d'Asile à Marseille, ce qui génère « la négation des principes d'hospitalité et la violation de droits fondamentaux ». La violence institutionnelle contre les personnes migrantes s'est grandement développée ces dernières années notamment en terme administratif puisque le parcours¹⁷¹ d'accès à l'Asile devient de plus en plus compliqué tout comme l'accès au titre de séjour. Le non-respect des droits fondamentaux aux « guichets » des préfectures s'est généralisé dans de nombreuses autres villes en France et notamment à Montpellier. Dans un rapport du Haut Conseil à l'Egalité paru en 2017¹⁷², j'ai pu me rendre compte que les demandes d'asiles en France formulées par les femmes étaient justifiées en grande majorité par la situation de violence qu'elles subissent dans leur pays, pendant leur parcours migratoire ou sur le territoire français même. De plus, le nombre de femmes migrantes isolées, et très souvent mineures, est en constante augmentation et exposent de plus en plus les femmes à l'exploitation sexuelle ou domestique durant leurs migrations. Concernant la communauté Roms, les femmes sont la plupart du temps entourées de leur famille ou vivent avec leurs maris¹⁷³ ce qui permet tout de même un certain soutien par la communauté. Cependant, sur certains terrains, des cas de prostitutions existent notamment dus à l'obligation de remboursement de l'argent investi par la famille dans un mariage forcé quand la femme qui l'a vécu décide de s'en émanciper.

Jane Freedman¹⁷⁴ expliquera dans un article en 2017 que pour accéder à leur droits, notamment juridiques et administratifs, les personnes concernées doivent montrer qu'ils.elles sont de « bon.ne.s » migrant.e.s et qu'ils.elles ont un vécu « adéquat » pour être régularisées. Souvent, les procédures institutionnelles obligent ainsi les personnes à devoir partager et expliquer certains faits de violences qu'ils.elles ont vécu et qui justifieraient l'attribution de

¹⁷⁰ Voir Observatoire de l'Asile. « L'asile en exil », 2019. <http://www.comede.org/lasile-en-exil-un-rapport-de-observatoire-asile-a-marseille/>.

¹⁷¹ Voir en annexe (figure 11) le schéma qui montre le parcours par lequel les demandeurs d'Asile doivent passer

¹⁷² Voir HCE. « Situation des femmes demandeuses d'asile en France après l'adoption de la loi portant réforme du droit d'asile », 2017. <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/enjeux-europeens-et-internationaux/travaux-du-hcefh-22/article/situation-des-femmes-demandeuses-d-asile-en-france-apres-l-adoption-de-la-loi>.
http://www.hautconseilegalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_situation_des_femmes_demandeuses_d_asile_en_france_20171218.pdf

¹⁷³ Sur le terrain « Zénith 3 » à Montpellier la plupart des hommes sont incarcérés suite à des délits divers, le plus souvent liés à des vols d'objets. Il arrive donc que les femmes vivent parfois assez longtemps sans leurs maris et trouvent ainsi des moyens de subsistances pour nourrir leur famille (mendicité, vente de ferraille, travail en nettoyage). Voir la Partie 1 sur le travail des femmes pour plus d'informations.

¹⁷⁴ Voir Freedman, Jane. « Peur, honte, humiliation ? Les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe ». *Migrations Societe* N° 168, n° 2 (1 juin 2017): 23-34.

papiers en règle. Les personnes doivent donc partager « socialement » leur vécu auprès de différents acteurs professionnels et d'une certaine manière. Les travailleurs sociaux sont également soumis aux procédures institutionnelles qui permettent aux personnes d'accéder aux droits, seulement si elles racontent leur parcours de vie. Cependant, je remarque une gêne de la professionnelle en question quand elle aborde les difficultés et traumatismes vécus par la femme concernée en Bosnie. Cette dimension n'est pas évidente à articuler pour les professionnels qui peuvent aussi sentir que leurs demandes sont trop intrusives.

Une professionnelle de la Cimade fait un entretien avec quatre personnes du terrain 3, dont 3 hommes et une femme. La professionnelle doit rédiger la demande d'Asile de Valentina et demande des détails pour savoir pourquoi ils sont partis de la Bosnie. Elle demande des précisions sur la guerre. (Éléments traumatiques qu'elle est obligée de raconter pour accéder à ses droits) Elle a quitté la Bosnie à cause de la guerre en 2011, « elle a quitté le pays pour sauver sa vie et ses enfants » ; « Elle était Rom donc y a personne qui aime les Roms ». Quand elle était en Bosnie elle faisait aussi des activités de ferrailage (« éco recyclage » pour faire plus joli sur la demande d'Asile). La professionnelle lui demande « si vous avez les papiers, quel projet vous voudriez faire ? » et la femme concernée répond « Bah le projet c'est de travailler ». Il faut également montrer qu'elle n'a plus de liens familiaux en Bosnie.

Journal de bord, 22 Novembre 2019, Local de La Cimade

Pour les femmes, il est très souvent attendu qu'elles pleurent si elles doivent raconter une ou des violences sexuelles. L'autrice explique donc :

« Celles qui ne montrent pas de signes d'émotions « appropriées », qui ne pleurent pas en racontant leur viol, par exemple, risquent de voir leur demande d'asile rejetée par les officiers de protection puis les juges qui ne croient pas à la véracité de leurs histoires de persécution. En effet, ne pas montrer les émotions « attendues » peut impliquer que la demande est jugée « non-crédible », entraîner un jugement négatif et un rejet de celle-ci. »

Les personnes doivent donc créer ou mettre en avant auprès des institutions (souvent judiciaires) et même des associations accompagnantes, des émotions qui ne sont pas forcément les leurs dans le moment présent, tout cela dans un but, non-certain, d'accéder à leurs droits. Pour les hommes migrants, le sentiment de honte est majoritaire puisqu'ils font souvent l'objet d'un « déclassement social » du fait que leur statut social antérieur n'est plus reconnu dans le pays d'accueil. Cela peut entraîner une remise en question forte de leur masculinité quand ils ne peuvent plus assurer leur « rôle » de père et de protecteur. Jane Freedman explique en définitive que

« Chercher à comprendre les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés pourrait être une première étape vers la mise en place de politiques et de procédures d'accueil et d'intégration plus à même de répondre à leurs besoins, à la fois matériels et émotionnels. Comme l'affirme Richard Sennet, pour traiter avec tout le respect qui leur est dû les personnes bénéficiant d'aides sociales, il est nécessaire de les rendre autonomes. Pour cela, il faut donc essayer de comprendre leurs émotions complexes et de ne pas les forcer à

partager socialement des émotions qu'ils voudraient garder cachées ou invisibles. »

1.1.3 Biais de l'intervention sociale financée dans un modèle de « résorption » des bidonvilles

Il y a trois associations (Area, La Cimade, Deux Choses l'une) à Montpellier qui accompagnent les personnes vivant en bidonville, dont deux avec lesquelles j'ai travaillé. Durant mon stage j'ai pu m'apercevoir que chaque association travaille sur des platx différenciés permettant ainsi aux personnes d'accéder d'une meilleure manière à leurs droits. Toutefois le fait que les structures d'intervention soient scindées en trois entités différentes peut parfois mettre en concurrence les travailleurs entre eux. Cet aspect concurrentiel est très présent, majoritairement entre les structures à but non-lucratif, quand il s'agit de répondre à des « appels à projets »¹⁷⁵, créant ainsi une atmosphère de « chasse aux financements ». L'attribution de subventions entre les associations qui travaillent sur la même thématique peut donc souvent être inégale selon la réactivité de chacun à se saisir des opportunités offertes par l'institution. Cette dimension organisationnelle propre à la gestion de chaque association peut alors directement influencer sur la vie du public qu'ils.elles accompagnent. Concernant les associations qui interviennent sur les Bidonvilles j'ai pu remarquer que certains projets, prometteurs et importants pour la vie quotidienne des personnes concernées, n'étaient ainsi mis en place que sur certains terrains.

Quand j'arrive sur le terrain Terrain 3 avec une professionnelle de La Cimade, je remarque qu'il se trouve juste derrière un autre terrain (x) où les travailleur.euses d'Area interviennent auprès des familles. Je ne m'attendais pas à ce que les deux terrains soient aussi proches. Après que Maria, une femme qui gère beaucoup de choses sur le terrain, m'ait fait remarquer que son terrain était sale, je me fais la réflexion à propos du « projet de Sanitation » engagé par Area sur le terrain (x). En effet, ce projet ne sera pas réalisé sur le terrain 3 bien que ces derniers se situent tout à côté. Il est ainsi dommage de se rendre compte qu'un projet intelligent comme celui-ci ne puisse pas être étendu à l'ensemble des terrains sous prétexte que les financements alloués sont insuffisants et répartis différemment entre deux associations qui font pourtant le même travail.

Journal de Bord, 15 Janvier 2020, Terrain 3

Si on regarde encore plus globalement le contexte dans lequel les associations sont financées pour « intervenir » sur les terrains, cela permet également d'expliquer certaines difficultés que ressentent les professionnel.les dans la mise en place de leurs actions.

¹⁷⁵ Un appel à projets (AAP), est un outil mis en place par un acteur financeur pour permettre à une structure de recevoir une subvention. La personne qui crée l'APP doit définir un cadre et une problématique précise auquel les candidats proposent un projet, des idées répondant globalement à la demande. Bien que ce type de fonctionnement permette une meilleure transparence dans l'attribution des subventions, il se base tout de même sur une logique de « New Public Management » où l'impulsion des projets provient du haut (de l'institution), ne permettant pas aux acteurs de terrain ou aux personnes concernées de favoriser des actions « Bottom-up ».

Alors si je décide de regarder les institutions ou les acteurs publics du « care », de l'action sociale on va dire, je dirais que, malgré le fait que ces personnes existent maintenant depuis des décennies sur le territoire français et maintenant dans des bidonvilles, y a toujours une incompréhension ou un refus de comprendre peut-être, je sais pas, les enjeux et les conditions de vie sur un bidonville et la nécessité de les prendre en compte dans la durée pour développer et organiser une action de qualité quoi. Par exemple, pour les politiques publiques, les bidonvilles n'existent pas entre guillemets.

Ils existent quand même mais de toute façon la réponse à l'éventualité d'un bidonville c'est la résorption du bidonville. Cela suppose donc soit une résorption brutale, on les vire. Soit on décide de développer de l'action pour pouvoir les aider à sortir le plus vite possible et les amener vers la « vie classique » entre guillemet. La difficulté c'est qu'aussi louable soit la deuxième approche, elle suppose quand même un minimum de compréhension du public et des besoins au quotidien et à plus long terme.

Entretien avec un professionnel de la Cimade

En effet, le mandat de l'Etat pour la « résorption » des bidonvilles place les travailleurs sociaux au service des volontés institutionnelles. Michel Agier¹⁷⁶ parle ainsi de « main gauche de l'empire » pour décrire le rôle des professionnels du social : « Une main qui frappe, l'autre qui soigne », la première représentant l'Etat et sa finalité de résorber et la seconde imageant le travail social pour estomper la frappe institutionnelle. Ces derniers aspects sont donc bien importants à éclairer pour se rendre compte des biais induits par l'action sociale, d'un côté permettant à de nombreuses personnes, notamment aux femmes, d'accéder à leurs droits et d'un autre amenant des difficultés de positionnements et donc d'actions.

2. D'une dimension inter sectionnelle des discriminations vers un agir positif et global

Différentes formes de dominations sont présentes dans la société et empêchent les femmes se disant Roms d'accéder de manière juste à leurs droits. Les violences liées à la race, au sexe ou à la classe sont marquantes contre les femmes Roms et le fait d'en faire une analyse conjointe peut permettre de construire des actions positives pour pallier les manques d'accès aux droits. La lutte multidimensionnelle contre la domination permet-elle ainsi d'impulser des actions de terrains pour favoriser l'accès aux droits ?

¹⁷⁶ Voir Agier, Michel. « La main gauche de l'Empire ». *Multitudes* no 11, n° 1 (2003): 67-77.

2.1. L'imbrication des rapports sociaux de « race » et de « sexe »

La notion d'« intersectionnalité » développée par Kimberlé W. Crenshaw¹⁷⁷ consiste à articuler ensemble les formes de dominations que la société vise à segmenter, principalement les violences racistes, sexistes et de classe afin de pouvoir mieux les dénoncer. Ce terme a pour but de nommer les dilemmes identitaires que subissent certaines personnes dans la société, par exemple les femmes noires, du fait que les mécanismes de domination liés au sexe et à la race ne sont pas pensés dans une lutte conjointe. Ce concept développé par l'autrice dans les années 1980 aux Etats-Unis s'inscrit dans le contexte politique émergent du « Black Feminism »¹⁷⁸ qui apporte une critique globale du féminisme majoritaire essentiellement représenté par des femmes blanches issues de classes moyennes, rendant invisible ainsi les personnes se situant à l'intersection de différentes discriminations. Lors d'un entretien avec un professionnel, cette dimension intersectionnelle des discriminations subies par les femmes Roms a été soulevé :

EB = Pourquoi tu penses qu'il y a ce regard-là, qui est jugeant, par rapport aux femmes que tu accompagnes ?

RD = [temps de respiration long, soupire] Mon problème c'est que **je ne sais pas si c'est parce que c'est des femmes, parce que c'est des femmes étrangères ou parce que c'est des femmes étrangères qui vivent dans la grande précarité.** Je ne saurais pas te dire pourquoi. Je pense que c'est de toute façon une pratique... On parlait tout à l'heure, d'inconscient, de racisme¹⁷⁹ institutionnel [...] C'est juste qu'il y a un impensé de ces inconscients-là dans les institutions. Ils ne prennent ce problème que depuis peu en compte. Si tu me demandes mon avis, je pense que c'est parce qu'elles sont d'abord des étrangères pauvres, qu'en plus elles ont l'image du « rom » qui devient l'archétype du pauvre qui mendie, qui agace, qui est voleur... donc tous les stéréotypes racistes existants donc ça agace. Je ne sais pas je te fais des hypothèses. Mais aussi peut-être parce que c'est des femmes ?

Entretien avec un chargé de médiation à la Cimade

L'intersectionnalité est donc un concept sociologique permettant de penser les formes conjointes de la domination mais représente également une dimension politique qui amène un sujet collectif susceptible de concerner tous les groupes opprimés. Afin d'expliquer en finalité l'intérêt de cette approche, il convient de décrire à la suite les formes de dominations observées par les professionnels dans leurs accompagnements quotidiens et les dimensions que la société perpétue encore aujourd'hui.

¹⁷⁷ Voir Crenshaw, Kimberlé Williams, et Oristelle Bonis. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* n° 39, n° 2 (2005): 51-82.

¹⁷⁸ Angela Davis, pionnière du mouvement « Black Feminism » a récemment participé à un échange très intéressant avec Assa Traoré. Voir Davis, Angela, et Assa Traoré. « Rencontre : Angela Davis et Assa Traoré ». *Ballast* N° 7, n° 1 (2019): 44-53.

¹⁷⁹ Selon le rapport 2019 du CNCDH, le racisme est une « idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Par extension : attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie de personnes ».

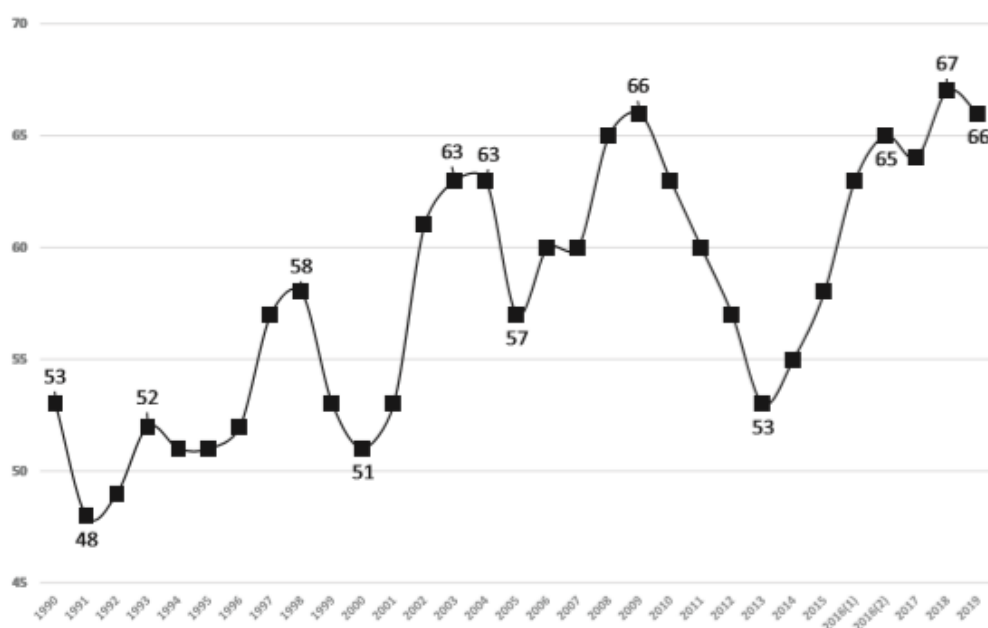
2.1.1. Préjugés et actes ancrés : un « racisme institutionnel »

L'indice longitudinal de tolérance (ILT) créé en 2008 et calculé (de 1 à 100) chaque année par la CNCDH, a pour visée la mesure de l'évolution des préjugés dans la société en France. Plus l'indice se rapproche de 100, plus ce dernier reflète un niveau de tolérance (opinions et sentiments) élevé dans la société civile à l'égard des minorités. En 2019, le niveau de tolérance moyen équivaut à 66 points et s'est globalement stabilisé depuis 2016 où il était alors à 64. Selon le rapport 2019 du CNCDH :

« La prédisposition à la tolérance est liée à de multiples variables. La première est le positionnement sur l'échelle gauche-droite. Plus la personne se situe à droite, moins elle est tolérante. Jouent également le sentiment d'insécurité économique, la connaissance et l'expérience d'autres cultures, le niveau de diplôme, et l'âge. Chaque nouvelle génération est plus tolérante que celle l'ayant précédée ».

Le rapport met en avant également des éléments sensibles en décrivant les taux de tolérances différenciés selon les minorités. Ainsi on peut observer que la tolérance de la société civile à l'égard des personnes noires et des personnes juives s'établit à 79 points. Celle envers les personnes maghrébines est à 72 et à 60 pour les personnes musulmanes. Ainsi ces taux de tolérances se situent globalement autour de la moyenne et sont parfois même supérieur. Le CNCDH parle ainsi d'un « noyau dur d'individus bien installés dans leurs convictions racistes ». Pour les personnes Roms, le taux de tolérance calculé est de 36 points, ce qui met en avant une intolérance considérable de la société civile par rapport à cette population, marquée de 30 points de moins que la moyenne.

Figure 5. Evolution de l'Indice Longitudinale de Tolérance moyen entre 1990 et 2019, CNCDH



L'évolution moyenne de l'ILT se situe à 48 point en 1991 et est aujourd'hui de 66, ce qui montre bien une réelle évolution de la tolérance envers les personnes « racisées » dans la société française. Toutefois, le graphique permet de constater que le niveau de l'ILT actuel (36) concernant les personnes dites Roms est toujours inférieur à la moyenne, même celle établie en 1991, il y a 30 ans.

Selon un chargé de médiation de la Cimade, nos institutions portent bien en elles un inconscient raciste ancré dans leur fonctionnement qui contribue par exemple à entraîner la marginalisation de toutes les personnes qui appartiennent à la communauté Roms.

Du coup j'ai le sentiment que y a des freins institutionnels conscients ou inconscients à prendre en compte, dans la durée, les besoins réels des familles, des personnes. Après je pense aussi que l'institution est traversée par des traditions des pratiques qui sont enracinées en elle, même dans les personnels fonctionnaires et les fonctionnaires territoriaux. Pour eux les bidonvilles ça n'existe pas en France, ça ne doit pas exister, l'enfant qui vient d'un bidonville, c'est un enfant de miséreux. Je pense qu'il y a besoin d'un apprentissage du côté des institutions. De l'autre côté, sur les publics, je dirais qu'il y a peut-être, je ne sais pas, je ne suis pas expert là-dessus, je ne suis pas anthropologue, mais ma petite expérience fait que j'ai le sentiment qu'il y a aussi une tradition ancrée en eux depuis des décennies, si ce n'est plus peut-être, d'une **culture du rejet qui les a contraintes à se marginaliser**. Cela ne veut pas dire qu'ils sont pas dans la cité, ils sont dans la cité. Mais j'ai le sentiment qu'on a souvent à faire à des îlots de vie dans ces bidonvilles qui sont « déconnectés » entre guillemets. Parce que ces gens-là, ils vont dans la ville hein, ils vont faire leurs courses, ils vivent, certains travaillent. **Eux ils sortent, les personnes elles sortent, par contre les autres ne rentrent pas**. Et je ne dis pas que c'est de la responsabilité des personnes, j'y travaille et je le sais, il n'y a pas du tout de danger, il n'y a pas du tout de rejet. Evidemment quand on rentre dans un quartier, dans un village on va vous demander qui vous êtes, une personne étrangère au quartier parce que c'est la dynamique d'un territoire. Par contre il n'y a pas d'hostilité. Donc on sent quand même qu'il y a des **îlots de marginalisation subits**, du coup je me demande la question, mais je n'ai pas la réponse, de l'ancrage inconscient de cette marginalisation depuis des décennies. Je connais mal leur histoire, enfin je la connais mais **je me refuse à essentialiser** la chose mais voilà c'est des questions que je me pose. Après si j'allais plus loin je pourrais te parler de provenance sur les institutions, l'action publique ou l'inter-associatif, je dirais qu'il y a un peu un inconscient de **racisme institutionnel**.

Entretien avec un chargé de médiation de la Cimade

Le professionnel aborde également ici le terme d'« îlots » de marginalisation représentés également par la situation géographique excentrée des lieux d'habitations. La forme globale des institutions est empreinte de cette discrimination raciste et cette dimension se ressent également directement dans les pratiques d'acteurs professionnels des services publics. Selon l'Article premier de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la discrimination raciste se définit comme :

« Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique ».

Un professionnel me confira s'être retrouvé face à ce type de discriminations en accompagnant une femme porter plainte.

On voit des femmes qui meurent en France sous les coups de leur mec, ce n'est pas sur les bidonvilles, c'est mon voisin, c'est la famille... **Sur le bidonville c'est rendu visible toujours par ce regard qu'on porte où c'est un comportement attendu**, on attend d'eux qu'ils fassent ça, on attend d'eux qu'ils frappent leur femme, on attend d'eux qu'ils marient leur fille petite, on attend d'eux qu'ils aient des grossesses précoces, on attend d'eux que les femmes ne travaillent pas, on attend d'eux qu'elles soient dans une position dominée et si elles le sont pas ça nous interpelle. C'est ce qui rend les choses complexes. Mais c'est un accompagnement... et on en revient toujours à ça, oui les violences conjugales existent sur le bidonville et non **elles ne sont pas traitées comme partout ailleurs**. L'institution les regardent différemment. Quand tu vas porter plainte pour violences conjugales au commissariat et que le flic te dit « **ouais mais chez vous c'est comme ça !** »... Bon ...

EB = Tu as déjà assisté à ça ? où tu as accompagné une femme porter plainte et tu as eu ce discours-là ?

J = Ouais, Oui ! Ouais ouais, avec la grande difficulté à porter plainte « parce que chez vous c'est comme ça ». Donc ce que vivent déjà les femmes, quand une femme qui est violée veut porter plainte, ou une femme qui est frappée par son mec veut porter plainte, ce n'est déjà pas facile dans un cadre classique mais quand en plus t'es assimilée à « ouais chez toi c'est normal on te tape, **chez vous c'est culturel**, pourquoi vous venez nous voir ? »... Comme si c'étaient des zones d'endroits différents où y a une culture rom de bidonville, on n'a pas à y intervenir parce que ça servirait à rien, c'est intégré alors qu'elles vivent la même difficulté à s'en extraire que toutes les femmes victimes de violence.

EB = Quoi mettre en place pour moins d'inégalités envers ces femmes ?

RD = Selon moi y a un travail pédagogique à faire vis-à-vis des institutions (mais ça c'est pour toutes les discriminations) mais y a aussi la loi. Je pense qu'il faut sanctionner plus durement certains actes discriminatoires, il faut encadrer. Au-delà de la sanction, il faut des protocoles rigoureux, c'est triste à dire mais ça devrait être pour tout, que ce soit l'accès à l'emploi... Pour les personnes qui seraient encore plus sujettes à la question des discriminations je pense que c'est nécessaire. Je te le dis parce que c'est mon expérience aussi... je crois pas du tout à la « santé pédagogique », je pense que c'est parfois de la poudre aux yeux. Il faut aller chercher les droits, il faut aller chercher l'égalité et faut la contraindre voilà !!

Le « chez vous c'est comme ça », fais ressortir violement un traitement de la violence différent et culturaliste envers les femmes Roms qui ont, de ce fait, plus de difficultés à accéder à leurs droits par rapport aux femmes issues de la population majoritaire¹⁸⁰. Le professionnel montre également un entrain à agir contre les discriminations notamment au travers d'une sensibilisation vers les organisations institutionnelles et d'un appel à la loi renforcé. Cela fait le lien avec les actions menées en terme de droits via la jurisprudence¹⁸¹ de l'anti-discrimination visant à redéfinir les « sujets » standards et légitimés pour traiter un acte

¹⁸⁰ Ce terme est notamment utilisé dans les études portant sur les discriminations. Les enquêtes considèrent le plus souvent, les personnes de nationalité française comme appartenant à une population « majoritaire » et les personnes immigrées ou originaires d'autres pays comme faisant partie de la population « minoritaire ». Le terme est également utilisé pour parler du féminisme où certains courants « majoritaires » sont représentés par des femmes blanches et délaissant souvent les enjeux liés à l'intersectionnalité.

¹⁸¹ La jurisprudence définit l'ensemble des décisions de justice propres à une question juridique donnée. Il s'agit donc de décisions qui illustrent la manière dont un problème juridique a été résolu.

discriminatoire de manière plus juste et fidèle aux mécanismes de dominations pluriels dans la réalité.

Le racisme anti-Roms étant, selon la CNCDH, la forme la plus banalisée et sous-estimée par les médias et l'opinion publique, des préjugés majeurs à leur égard persistent. En effet, 71% des personnes interrogées¹⁸² pensent que les Roms sont un « groupe à part » et 53% considèrent qu'ils « ne veulent pas s'intégrer » en France. De plus, 66% des enquêtés disent que les personnes Roms « contribuent à l'insécurité », 48% mettent en avant le fait qu'ils « vivent de vols et de trafics » et 60% confirment qu'ils « exploitent très souvent les enfants ».

2.1.2. Le poids du patriarcat, une évolution lente.

La dimension patriarcale de notre société contribue également à dicter des « lignes de conduites » pour toutes les femmes de la société et plus précisément dans les usages que ces dernières font de leur corps ou au travers des activités qu'elles mènent.

Historiquement, l'accès aux droits des femmes en France a évolué assez lentement. C'est seulement au XIV^e siècle que Christine De Pisan incarne les premiers écrits féministes en rappelant l'enjeu fondamental de l'éducation pour les femmes et les filles. Dans cette continuité Marie De Gournay, par l'intermédiaire de son ouvrage « L'égalité des hommes et des femmes », éclairera ensuite certains penseurs des Lumières sur les théories du genre. Peu après en 1789, la déclaration universelle des droits de l'Homme est instituée, détaillant dans son premier article que « nous naissons tous égaux en droit ». Cependant, cette affirmation est faussée puisque les femmes ne sont pas considérées comme des citoyennes à cette époque. En effet, on a longtemps considéré que les femmes n'étaient pas capables d'exercer justement leur droit de vote, tous comme les « indigents »¹⁸³ ou les « indigènes » selon les termes employés durant cette période. La première figure du féminisme sera incarnée peu de temps après par Olympe De Gouges qui insufflera un élan révolutionnaire jusqu'à sa mort. La première vague du féminisme s'instaure autour du mouvement des « Suffragettes » en Angleterre pour faire accéder les femmes au droit de vote, qui sera ensuite attribué aux femmes française en 1944 par intérêt politique. Les premiers combats pour l'accès aux droits des femmes ont été majoritairement défendus et incarnés durant la première « phase » par des femmes blanches issues de milieux socio-culturels assez aisés. Les revendications ont permis à la majorité des femmes d'accéder à un statut dans la société, avoir un travail et être indépendantes économiquement.

Les mouvements féministes de la deuxième vague en France des années 70 menées en grande partie par le MLF¹⁸⁴ se sont, à leur tour, soulevés pour permettre aux femmes d'accéder à la contraception, à l'avortement et ainsi pouvoir disposer de leur corps comme elles

¹⁸² Voir Rapport 2019 de la DNCDH

¹⁸³ Désigne les personnes sans domicile, sans emploi et souvent analphabètes.

¹⁸⁴ Mouvement de Libération des femmes

l'entendaient. Souhaitant récupérer le pouvoir de leur fertilité¹⁸⁵, les manifestantes scandaient en 1960 « Un enfant si je veux, quand je veux ». Au XXe siècle Simone de Beauvoir expliquera la notion de genre comme la résultante historique des rapports de forces. Pour Joan Scott, le genre doit être analysé historiquement en étudiant les récits des opprimés et donc en regroupant les discriminations de genre, de race et de classe.

Toutefois, cette dernière approche n'a pas toujours été mise en avant. En effet, les femmes racisées sont encore beaucoup exclues des théories et des actions féministes majoritaires, même si cela est en voie de changement. Au sein d'associations féministes historiques, les accompagnements proposés ne permettent parfois pas aux femmes Roms, par exemple, et plus largement pas aux femmes migrantes d'être prises en compte. Le CIDFF par exemple est une association très importante à l'heure actuelle qui propose nombres d'accompagnements pour les femmes, notamment des accompagnement juridiques face aux violences conjugales ou encore des soutiens à la parentalité et de la médiation quand il n'y a pas de violences. L'action « FEE »¹⁸⁶ notamment située dans les locaux du centre social CAF dans le quartier de la mosson, permet à des femmes immigrés, majoritairement d'origine maghrébines d'accéder à des droits en termes d'emploi. Durant mon stage j'ai rencontré deux professionnelles du CIDFF avec une professionnelle de la Cimade afin de discuter avec elles des possibilités d'accueils pour des femmes Roms vivant en bidonville dans leurs accompagnements. Durant ces échanges constructifs une idée a pourtant été mise en avant considérant que « notre publique » serait difficile à intégrer dans leurs accompagnements. Le fait de ne parfois pas bien parler français pour les femmes Roms a été un frein, également corrélé aux situations administratives parfois irrégulières, les excluant majoritairement du radar d'associations telles que le CIDFF. L'approche qu'il serait intéressant de discuter serait de questionner les critères d'admissions, excluant pour certaines femmes, et de demander aux travailleuses du CIDFF ce qu'elles en pensent. Ainsi cela pourrait permettre d'amener les professionnelles à penser d'autres actions ou à élargir celle déjà existantes pour être plus juste envers toutes les femmes. C'est d'ailleurs ce que propose plus ou moins la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes lors de notre entretien :

EB = Les dispositifs mis en place par le CIDFF, Planning, assos féministes, sont-ils accessibles pour toutes les femmes ?

SC = [petit malaise, ne veut pas avoir une parole négative envers ces assos « historiques » et principales partenaires] C'est... ce dont on parlait c'est-à-dire qu'effectivement je pense que dans les actions menées par ces associations qui sont en lien étroit avec les pouvoirs publics... c'est ce que je leur ai dit aujourd'hui à la fois ma position elle est inattendue... Moi j'ai été recrutée donc j'ai quand même un positionnement atypique à pleins d'égards. Donc **je pense que les associations elles ont conçues des actions effectivement en directions de certaines femmes et là-dessus les femmes n'ont pas été alter-égales. Sur les thèmes de l'égalité mais aussi en matière d'hébergement, en matière de droits sexuels et la Q du corps, on voit combien on a une dimension plutôt hygiéniste parfois disciplinaire...etc. qui**

¹⁸⁵ Pendant les chasses aux sorcières du 14^e au 17^e siècle, les femmes ont été dépossédées de leurs savoirs gynécologiques laissant place à une domination masculine dans le domaine de la santé. Toutes fois, les pratiques d'avortements ont toujours existées et les femmes ne restaient donc pas forcément passives face à leurs grossesses non-désirées avant la loi Veil.

Voir Chollet, Mona. *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*. Broché., 2018.

¹⁸⁶ Femmes Egalité Emplois est un dispositif développé par le CIDFF

du coup forcément exclue certaines personnes. Donc là je vais avoir aussi dans le courant du mois de juin une réunion aussi avec le Planning pour réfléchir ensemble à ces questions. Vraiment moi je suis plutôt **en attente d'actions qui se voudraient englobantes...**

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

Pour aller plus loin, dans certains courant de luttes pour les droits des femmes, on peut aussi dénoter une sorte de féminisme « racialisé » étant catégoriquement opposé aux idées de l'intersectionnalité. Ce professionnel m'a très bien expliqué son positionnement sur le sujet :

Le problème c'est que le féminisme contemporain a commencé à muter et à créer des branches extrêmement politisé, idéalisé... Et y a des féminismes contemporains, je ne sais même pas si je peux les qualifier de féminisme. Il y a **un féminisme qui me pose problème**, un **féminisme « racialisé »** qui m'embête qui détermine aussi qu'il y a un bon féminisme et qu'il y a un mauvais féminisme. Je ne suis pas un fan du ou des féminismes à la « Badinter »¹⁸⁷, parce qu'ils classent, je n'aime pas leur position, ils me posent problème profondément.

Par exemple sur la question du voile, je n'aime pas leurs positions. Je suis un homme, je ne suis pas voilé et je suis pas musulman mais par contre je suis arabe et je sais très bien ce qui se joue derrière l'attaque du musulman ou de la musulmane. En France c'est aussi l'attaque de l'arabe (on se le dit comme ça en tout cas). Je n'aime pas ce féminisme là car c'est un passeport qui permet à tous les fascisant d'extrême droite de valider des thèses puantes. Moi je n'aime pas quand on me dit qu'une femme musulmane elle insulte toutes les femmes qui se sont battues... je n'aime pas ça. Je n'aime pas qu'on mette à l'index des femmes pour leurs pratiques et choix perso, individuels. Comme elles n'aiment pas qu'on les juge sur leurs choix individuels, elles ont raison. C'est pareil pour le voile, ça m'emmerde. Ce n'est pas parce que le voile est un symbole, pour eux, qui est puant – et en ce sens je pense que le voile a une charge symbolique peut-être liée à la domination masculine, c'est indéniable – mais c'est trop facile de dire que cela doit mettre ces femmes au banc de toutes luttes et toutes valorisations sociales.

Moi ce féminisme-là m'emmerde car il dit et réussi la prouesse de se battre pour qu'une jeune fille voilée n'aille plus à l'école du primaire à la fac. Ce sont des gens, des femmes, ces féministes-là qui ont voulu interdire le voile à la fac. En fait tu décides de mettre au banc de la société un groupe de femmes, un groupe de personnes et leur interdire tout accès à l'école républicaine. Et ces femmes là le dise sans soucis, détendu, ça ne les dérange pas d'exclure des femmes. Je trouve que pour une lutte féministe c'est quand même le comble. Du coup j'aime pas ce féminisme-là qui est en train de se « fasciser ». Mais c'est mon avis, ça ne vaut pas grand-chose. Si tu me demande mon avis, je suis un grand fan du féminisme à la Judith Butler, à l'afro-féminisme aussi. Si je voulais trouver des repères, je les trouverais plutôt outre atlantique (USA), ça veut pas dire qu'il n'y en a pas en France. Mais je ne sais pas par exemple il y a une grande sociologue française et féministe passionnante, j'ai oublié son nom...

EB = Christine Delphy ?

RD = Christine Delphy, Merci! Je souscris à 100% à ce qu'elle dit, je la trouve passionnante, ce qu'elle dit est toujours intelligent, hyper bienveillant à chaque fois, rigoureux. Pour moi le féminisme contemporain est en train de muter. Au tout départ dans les années 60, on était à la croisée des

¹⁸⁷ Elisabeth Badinter est une féministe française ayant œuvré pour le droit à l'avortement lors de la deuxième vague du féminisme et qui a défendu plus récemment un positionnement clair contre le port du voile, mettant en avant le principe de laïcité.

chemins et depuis une vingtaine d'année c'est en train de partir en vrille de l'autre côté mais en même temps ça résiste de l'autre donc c'est bien.

A ce propos, Christine Delphy¹⁸⁸ expliquera le contexte et les arguments mis en avant en 2003 par des militantes féministes et des représentant politique « pro-loi » pour l'interdiction du port du voile. Selon l'autrice :

« Il est urgent de revoir nos façons de penser l'articulation et l'imbrication du patriarcat et du racisme, ainsi que nos façons de faire militantes. Le mouvement féministe ne peut vivre que s'il devient réellement universel et prend en compte toutes les femmes, toutes leurs situations et toutes leurs révoltes. Il nous faut en particulier bousculer de fond en comble la prémisse de supériorité occidentale, car celle-ci conduit à deux postures différentes mais également dangereuses »

Il est donc important de veiller, au sein du mouvement féministe, à ne pas exclure certaines femmes sous prétexte qu'elles ne se trouvent pas dans les mêmes dispositions que celles présentent dans la société majoritaire.

Pour aller plus loin Alexandra Oprea¹⁸⁹ explique que les sujets (violences conjugales, planification familiale, test de virginité...) dont parlent les femmes Roms activistes ne sont pas considérés comme faisant partie intégrante du discours politique Roms. Pour les principaux dirigeant (hommes majoritairement) des mouvements de lutte pour les droits des personnes Roms, tous ces sujets sont considérés comme étant des problèmes de femmes blanches et en font des thématiques intouchables dans la « tradition rom » considérés comme préjudiciables aux intérêts de la communauté. L'autrice explique ainsi, pour défendre la nécessité de la mise en place d'approches intersectionnelles et via les lunettes du genre, notamment dans la communauté :

« Mr Demirovski concludes with the phrase, 'first you are a Gypsy.' When put to the test of logic, this assertion proves to be false. When a Romani woman is raped by a Gadjo,²³ she is not 'first a Gypsy' because only a certain section of the Romani population is especially vulnerable to rape: Women. When Romani women are beaten by their husbands, they are not 'first a Gypsy' because only the female portion of the population is vulnerable to domestic violence. It makes sense to have gender as a specific category of analysis when speaking of Roma rather than collapsing differences. One cannot separate being Romani from being a woman for Romani women who live at this intersection. »¹⁹⁰

¹⁸⁸ Voir Delphy, Christine. « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme ». *Nouvelles Questions Feministes* Vol. 25, n° 1 (2006): 59-83.

¹⁸⁹ Oprea, Alexandra. « Re-Envisioning Social Justice from the Ground Up : Including the Experiences of Romani Women ». *Essex Human Rights Review (EHRR)* 1, n° 1 (2004): 29-39.

¹⁹⁰ « En premier tu es gitane » ce qui amène l'autrice à faire comprendre « Quand une femme Roms est violée par une personne extérieur de la communauté, elle n'est pas « premièrement » gitane parce que seulement une certaine partie de la population Roms est précisément vulnérable au viol : les femmes ». Elle ajoute

Certain.e.s professionnel.les, dans une approche tout à fait compréhensible, ne veulent pas vraiment faire ressortir la réalité des violences que peuvent vivre les femmes sur les terrains, par peur de stigmatiser encore plus la communauté. Cela peut aussi traduire d'un manque d'outils pour aborder le sujet des violences sexistes et ou sexuelles et agir contre. Il est compréhensible que les professionnel.les préfèrent mettre en avant les évolutions permises par leur intervention ou les changements créés tout simplement par les personnes elles-mêmes. Dans la même idée, le féminisme montre également plus facilement les sujets qui évoluent que les cadres parfois restés inchangés et les plus communs dans la société.

Mon avis est que dans ce domaine [féminisme] il y a beaucoup de choses qui restent « interdites », c'est plus politiquement correct de ne pas les dire et ça ça me dérange, il n'y a que certains sujets qui ressortent sur la condition des femmes ! Moi je vois aussi d'autres catégories de femmes soumises, je les vois dans leur art de la vie quotidienne... je t'ai dit, les épaules qui traînent les courses, les enfants...

EB = Il y a beaucoup de choses à faire !

Professionnelle = Et à DIRE aussi parce qu'il faut une prise de conscience et qu'elles soient plus nombreuses à penser à leurs droits !

Entretien avec une professionnelle d'Area

Aujourd'hui, malgré les luttes sociales, les mentalités perdurent et considèrent que pour être accepté et reconnu en tant que femme il faudrait répondre à certains critères comme principalement celui d'être mère et d'être une « bonne » mère. Les femmes Roms, du fait de leur appartenance à la communauté sont en ce sens plus vulnérables aux oppressions et préjugés sexistes puisqu'elles subissent en même temps plusieurs autres types de dominations. Ainsi la société civile exerce sur elles un regard assez péjoratif, du fait qu'elles soient mères, plus tôt et plus jeunes que la norme. L'idée (ou l'injonction) majoritaire serait de penser qu'une femme doit être mère lorsqu'elle est accomplie et a atteint un âge mûr. Ce regard, aussi entretenu par les institutions ne cherche donc pas à comprendre les choix des femmes en terme de grossesses mais se situe à l'inverse souvent en position de juge.

Un garçon qui va être macqué à une jeune fille, personne ne va lui dire « le pauvre », on va lui dire « ah ouais t'a une nana, c'est cool » ; une gamine qui va être enceinte à 16 ans ça va poser problème, elle va être stigmatisée de toute part, elle va être perçue par les institutions comme étant de fait en échec puisqu'enceinte à 16 ans. Sa vie est considérée comme foutue à la base. Alors que tu as, sur les quelques travaux, y pas eu grand-chose de fait mais sur les quelques travaux sur les grossesses précoces tu t'aperçois que beaucoup de gamines enceintes à 16 ans ont réellement désiré cet enfant et que ça n'a pas hypothéqué les chances qu'elles avaient de réussite d'étude ou de réussite professionnelle à condition qu'elles soient épaulées, qu'elles soient accompagnées dans ce projet là et pas simplement dénoncées comme « mais ma pauvre, t'es enceinte à 16 ans, qu'est-ce que t'a fait de ta vie ? ». Donc la seule alternative que propose l'institution c'est soit, ne rien voir, soit un placement mère enfant dans un foyer parce que forcément elle est victime. Donc on la victimise, on la stigmatise et on ne cherche pas à savoir son parcours, son choix, pourquoi c'est arrivé, qu'est-ce qui s'est passé, quel est le processus qui amène à ça, qu'est-ce qu'on peut faire pour soutenir cette gosse au lieu de la

« Quand des femmes Roms sont battues par leurs maris, elles ne sont pas « premièrement gitanes » parce que seulement la portion féminine de la population est vulnérable aux violences domestiques ».

considérer comme fichue et ne reproduisant qu'un modèle culturel, qui n'est pas forcément culturel mais qui est plus précaire.

EB = Tu parlais de « norme sociale » tout à l'heure et là c'est exactement ça je trouve = dire que la norme de notre société c'est pas d'être enceinte à 16 ans et même si on l'a consenti au final ça va être un regard négatif porté à la femme.

J = Ouais, d'autant plus qu'il est associé à une approche culturaliste de ces groupes qui habitent sur les bidonvilles. On a oublié que dans nos milieux ouvriers, dans les milieux très précaires, les grossesses précoces elles existent, elles ont existé en grand nombre jusqu'il y a 20 ans. En Angleterre c'était encore très présent. Et ça résulte très certainement d'un processus d'absence de perspectives. Il faudrait travailler auprès de l'institution pour l'amener à se remettre en elle-même. Qu'est-ce qu'elle induit ? Qu'est-ce que moi, travailleur social j'induis ? Qu'est-ce que l'institution induit ? Pourquoi on est dans l'incapacité d'imaginer des solutions ?

Entretien avec un travailleur social d'Area

Cette représentation de « la bonne mère » peut aussi inconsciemment être induite, comme le précise ce professionnel, par nos propres préjugés ancrés. J'ai moi-même fais part, en méthodologie, de mes difficultés à appréhender mon terrain d'enquête à cause des préjugés que j'ai construit depuis ma naissance. Lors d'un rendez-vous à la PMI, j'ai pu observer les préjugés d'une professionnelle au travers d'une approche visant à « prendre soin » de la santé d'une femme qu'elle accompagnait avec son enfant. La professionnelle m'a fait part de ses inquiétudes quant aux aptitudes de la femme concernée¹⁹¹ à prendre soin de sa fille.

La professionnelle me donne son retour sur ce qu'elle a perçu durant la consultation puéricultrice avec Angelica et son bébé. Elle l'a trouvée assez immature dans la façon de s'occuper de sa fille. Selon elle, Angelica ne tenait pas bien sa fille et répétait ses gémissements. J'ai un peu été choquée par ce que la professionnelle a perçu et j'ai senti un certain jugement de sa part envers Angelica même si elle-même me dit avoir conscience qu'il ne faut pas juger l'éducation des femmes concernées. La chargée de médiation met en avant le fait qu'elle trouve Angelica « gamine » avec son enfant. La professionnelle parle sur un ton de conseil voulant en finalité peut-être repérer ce qui ne va pas pour aider Angelica d'une meilleure façon et l'accompagner dans son rôle de parent. Il est intéressant de voir que cette situation a été perçue complètement différemment entre moi et la chargée de médiation. A l'inverse, pendant la consultation, je regardais Angelica en me disant qu'elle était forte et qu'à seulement 16 ans et au vu de son parcours, elle pouvait s'occuper de sa fille, l'habiller et communiquer avec elle.

La professionnelle me dit également qu'avoir une fille¹⁹² n'est pas aussi bien vu qu'un garçon. Les femmes se sentent coupables si elles n'accouchent que de filles et encore plus si l'enfant est trisomique. Elles peuvent parfois se dire que c'est leur faute si l'enfant n'est pas normal car elles ont mal géré leur grossesse.

Journal de bord, 14 Janvier 2020, Retour de la PMI - local de la Cimade

¹⁹¹ Pouvant également être vue comme une adolescente dans la société majoritaire, puisqu'âgée de 16 ans.

¹⁹² Dans de nombreux pays, la naissance d'une fille est encore perçue comme étant très négative. Ainsi, en Inde par exemple, on chiffre (estimation simplifiée) en 2011 dans les états du Nord, 83 filles de 0 à 6 ans pour 100 garçons.

Voir Seager, Joni. *L'atlas des femmes*, Robert Laffont. 2019

Dans la mise en place des politiques publiques, les procédures ou même les acteurs qui les appliquent peuvent aussi avoir tendance à considérer une femme seulement dans son statut de mère ou d'épouse avant de la voir comme une personne ou comme une femme.

Et les femmes ne sont pas écoutées. On est dans un accompagnement « technique », on oublie la dimension humaine. C'est-à-dire qu'on dit « tu vas là pour tes papiers, tu vas là-bas pour ça ». Moi j'ai travaillé avec des groupes et elles disent « moi, madame, j'ai envie de parler de moi » c'est-à-dire en tant que femme !!! Et ça tout le monde le dit, elles en ont marre elles me disent « [Madame] j'en peux plus, ils n'arrêtent pas de me parler des enfants... les enfants, le mari je m'en fou, je veux parler de moi » et c'est normal, c'est elle qui est enceinte et c'est aussi sa santé mentale.

Entretien avec une professionnelle du Planning Familial

Afin de pallier les manques d'accès aux droits des femmes et plus précisément des femmes Roms il conviendrait alors de repenser les modèles divisés de luttes actuelles pour les rassembler et former un nouveau mouvement plus inclusif. Cela pourrait aussi permettre de changer les représentations que les personnes se font du rôle des genres entre les femmes et les hommes.

2.1.3. Vers une redéfinition des concepts de lutte ?

Comme étudié précédemment, le féminisme majoritaire a des idées pour le moins arrêtés concernant certains sujets et thématiques. Afin de repenser un modèle de féminisme qui soit plus inclusif et qui permette à toutes les femmes d'accéder d'une manière égale aux droits, j'ai ainsi demandé aux professionnel.les, acteur.ices de terrains, interrogé.e.s dans mes entretiens de me transmettre leur point de vue sur la question.

Le terme même « féminisme » ou le fait même de se définir « féministe » fais globalement assez peur et les personnes interrogées (si leur métier n'est pas en lien avec les droits des femmes et clairement revendiqué comme féministe) hésitent à s'en revendiquer. En effet, le féminisme étant une pensée idéologique assez large qui rassemble de nombreuses idées et actions parfois contradictoires, les médias en ont pourtant donné très souvent une vision assez péjorative en mettant en avant les courant et les militantes extrêmes du mouvement, parlant ainsi de « féminazis ». Se définir comme une personne féministe induirait aujourd'hui d'être forcément et également une personne « activiste » dans le mouvement. Ainsi, revendiquer cela dans un contexte professionnel ne serait pas vraiment regardé d'une bonne manière.

EB = tu te définirais comme une personne féministe ?

AB = Ce n'est pas une question facile ! (Rire) D'autant plus que je suis enregistrée donc je n'ai pas intérêt à dire des bêtises... c'est un aspect qui est abordé dans ton mémoire et ta façon de réfléchir ou c'est en plus ?

EB = en fait j'aimerais bien aussi parler du féminisme en général dans mon mémoire et du lien que les personnes concernées au niveau local ont avec les professionnels. Et du coup c'est pour ça que je

m'interroge aussi sur cette Q là. Après si tu ne veux pas répondre à cette question et tout, c'est complètement ok, y a pas d'obligation hein.

AB = Si, je peux t'en parler rapidement mais déjà le CICADE n'est pas une association qui se revendique féministe contrairement au Planning Familial ou au CIDFF. On n'a pas de revendications. Après évidemment que tout ce que je fais, c'est du féminisme à l'état pur (on ne va pas dire hein) (rire) concrètement voilà on est contre les violences faites aux femmes, contre le sexisme, les discriminations liées au genre. Bon oui, je suis féministe ! Mais par contre ce n'est pas ce qui m'anime en premier tu vois ? Je n'ai pas d'étendard « je suis féministe ». Parce que moi au départ quand je suis devenue bénévole à la Cimade j'aidais autant d'hommes que de femmes et ce qui me portait c'était d'être solidaire, d'être humaniste, altruiste, de vouloir aider les gens, les étrangers en général et je n'avais pas cette idée de féminisme puisque moi c'était d'aider les autres qui m'intéressait.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

L'idée qu'il faudrait forcément « faire » pour être et se définir comme une personne féministe revient majoritairement dans les entretiens. Cette idée peut être bloquante pour certains hommes, ayant déjà entamé une déconstruction de leur genre et considérant qu'ils ne font pas assez pour être féministe. Cette argument est notamment expliqué par un professionnel qui justifie cela au travers des constructions inconscientes et genrées que chacun intériorise durant sa vie.

EB = Et toi tu définirais comme une personne féministe ?

RD = [blanc, soupir] Baaaah je ne sais pas... Nan nan je pourrais te la faire à l'envers et dire ouais bien sûr et je suis là, je suis content de moi et je me regarde dans la glace. Mais en vrai je ne sais pas, parce que je crois beaucoup aux inconscients, à la puissance des construits sociaux sur nos comportements. Je me crois féministe et puis d'un coup je me rends compte que malgré tout ce que je fais au quotidien pour paraître, un parent bon d'égalité, l'égalitarisme, je me rends compte que ma femme parfois elle en fait plus que moi à la maison quand il s'agit de s'occuper de la même ou de faire le ménage, à bouffer... tu sais la question de la charge mentale par exemple c'est quelque chose qu'on a découvert depuis peu, depuis quelques années. Mais il y a une charge mentale que je n'ai pas, je suis moins inquiet. Ça ne veut pas dire que... Moi en tant qu'homme je vais te dire « t'inquiète tu te prends trop la tête » je le pense sincèrement mais il n'empêche qu'en l'état actuel des choses c'est ça qu'il se passe c'est qu'elle a une charge mentale que j'ai pas. Dire ça c'est reconnaître que ça appartient bien aussi à un héritage qui me dépasse. Donc voilà je peux être féministe, je serais enclin à me dire « je suis féministe » au sens où je veux que ce projet social soit la règle et la matrice mais ça ne veut pas dire que j'ai pas besoin de travailler sur mes inconscients machistes. On est tous pris par les inconscients machistes si tu veux la vérité, enfin nous les hommes. Je n'en connais pas beaucoup des mecs enfin j'en connais des mecs autour de moi, on a tous des petits réflexes à la con dont on ne se rend même pas compte. Moi j'aime le foot par exemple donc quand je suis devant un match de foot, je deviens un sale con, c'est plus fort que moi je n'y arrive pas, je ne me rends pas compte, je glisse facilement. Voilà c'est tout. C'est comme ça il faut le travailler c'est-à-dire que c'est un travail au quotidien. Nous les mecs, je parle en tant qu'homme j'ai besoin de travailler régulièrement sur mon positionnement en tant qu'homme. Donc je ne me considère pas comme féministe maintenant que j'ai réfléchi que j'ai dit tout ça je ne me considère pas comme féministe. Je me considère comme plutôt favorable à un mouvement fem... à une société féministe mais je ne peux pas me considérer comme féministe à l'aune de mes... mes réflexes inconscients. Mais peut être que je définis mal le féminisme aussi. Pour moi le féminisme c'est plus qu'une manif, je ne sais pas comment t'expliquer, c'est plus que ça pour moi, pour

moi c'est un projet social. On ne peut pas dire je suis porteur de ce truc-là. Je souscris à 2000%, je pense que c'est la solution mais je ne me bats pas assez pour me qualifier de féministe.

Entretien avec un chargé de médiation à la Cimade

En majorité de nombreux hommes ne savent pas vraiment comment se positionner par rapport au féminisme et le positionnement actif ou de soutien qu'ils doivent adopter par rapport aux femmes qui soutiennent le mouvement. Un travailleur social m'expliquera : « Je ne sais pas si on peut se dire « féministe », s'il faut se dire « solidaire des femmes » ». Cela peut notamment être dû à la construction historique du mouvement féministe qui n'a toujours concerné et été incarné que par des femmes puisqu'elles étaient les premières concernées par exemple pour avoir accès au droit de vote. A l'époque les hommes ne se sont que très peu préoccupés de remettre en question leurs privilèges pour permettre aux femmes d'accéder aux mêmes droits. Afin de faire évoluer les consciences il est aussi intéressant que les hommes aussi soient formés et informés aux nouvelles questions du féminisme et qu'ils se sensibilisent aussi entre eux. En effet, il est important que la charge mentale que porte les femmes soit partagé, tout comme le fait « d'éduquer » sa famille et son entourage sur les thématiques des droits des femmes. Responsabiliser « son pote » et se responsabiliser¹⁹³ sur les questions des droits des femmes devrait alors être encouragé par les hommes, symbolisant alors un acte féministe.

EB = Ce serait intéressant de faire de la sensibilisation aussi avec les hommes sur les questions de la violence sexiste, du consentement ?...

J = Oui, comme pour tout le monde. Ouais clairement. Oui parce que si tu te n'attaques pas à la problématique masculiniste, au comportement masculin tel qu'il est construit dans l'imaginaire collectif, t'aura du mal à faire changer les choses. Et les hommes se sentent mal à l'aise par rapport à ce discours autour de l'égalité hommes femmes. Ils se sentent mal à l'aise par rapport au discours du partage des tâches.

Le fait que les femmes revendiquent le féminisme comme étant un combat de femme est encore très présent dans les mentalités aujourd'hui. Toutes fois, pour certains le féminisme doit être englobant à toute la société.

Du coup on parle de femmes, des droits... Comment tu définirais le féminisme contemporain aujourd'hui ?

Professionnel = (rire) Alors là... c'est un projet social déjà. On a essayé de le placer au rang de lutte parmi tant d'autres. Je le vois comme un projet social, pas comme une lutte spécifique. Le féminisme il y a ce truc d'inclusion-exclusion pour certains hommes parce que c'est le terme peut-être qui fait flipper. Mais moi, tel que je suis, j'ai tout à gagner pour que le féminisme soit la matrice de l'organisation sociale clairement comme pol pub. Parce qu'il faut une égalité, un traitement juste et c'est ça qui me semblerait le plus proche de ça.

¹⁹³ On pourrait alors parler d'empowerment féministe par les pairs.

L'idée que les femmes doivent aussi avoir l'intelligence d'intégrer les hommes à leur lutte est revenu plusieurs fois dans les entretiens. Un positionnement assez radical serait alors de dire que c'est ici encore aux femmes de faire des efforts pour intégrer les hommes et ne pas les exclure. Un positionnement pris avec du recul pourrait être pensé en disant que les femmes sont capables de ne pas reproduire les erreurs du passé en excluant un genre par rapport à un autre.

EB = Tu définirais comme une personne féministe ?

Professionnelle = Euh « humaniste » plutôt. Non, non ! Non parce que je crois beaucoup dans les droits des femmes mais je crois que le féminisme aujourd'hui est un petit peu gâché par des figures qui militent pour l'« apartheid des femmes », qui militent pour les droits des femmes et elles commencent à faire les mêmes erreurs que faisaient les hommes. Par exemple, dans des espaces de discussion pour les femmes, des décisions prises par les femmes... ou que les hommes ne sont pas bien... c'est exactement ce qu'ils faisaient eux ! Donc non, non ! Et qu'est-ce que je voulais te dire d'autres ? En fait ça crée encore plus de frustration de la part des hommes et si c'est comme ça on ne va jamais s'en sortir. Et voilà... Donc je suis pour les droits des femmes mais sans le chapeau de militante féministe.

Entretien avec une Médiatrice santé d'Area

Puisqu'elles ont fait l'expérience de la discrimination sexiste (dans des contextes différents) et en connaissent les effets, cela pourrait, en définitive, bien être aux femmes de construire un modèle inclusif nouveau et meilleure. Nous pouvons même dans cette optique, penser que ce sont les femmes situées à l'intersection de plusieurs types de discriminations qui construiront la société de demain. En cela, elles seraient le symbole de la convergence des luttes créant ainsi un mouvement qui les intègre et les considère dans leur identité globale. En effet, Kimberlé W. Crenshaw explique que les femmes noires, par exemple, sont autant exclues des luttes antiracistes que des luttes féministes :

« Les discours féministes et antiracistes contemporains n'ont pas su repérer les points d'intersection du racisme et du patriarcat. [...] les expériences des femmes de couleur sont souvent le produit des croisements du racisme et du sexisme, et qu'en règle générale elles ne sont pas plus prises en compte par le discours féministe que par le discours antiraciste. Du fait de leur identité intersectionnelle en tant que femmes et personnes de couleur, ces dernières ne peuvent généralement que constater la marginalisation de leurs intérêts et de leurs expériences dans les discours forgés pour répondre à l'une ou l'autre de ces dimensions (celle du genre et celle de la race). »

Ainsi il est aujourd'hui important de créer un mouvement où ces dernières peuvent se sentir incluses pour revendiquer leurs droits tout comme les autres femmes s'inscrivant dans la même situation, les femmes Roms par exemple. En définitive, œuvrer conjointement contre les formes de dominations majoritaires (de classe, de race et de genre) peut-être également une alternative pour demain.

EB = Comment est-ce que tu définirais le féminisme actuel ?

J = Il y en a plusieurs, il faut le mettre au pluriel ! Euh... (blanc) alors pour moi il est différent de celui qui a pu émerger dans les années 60 dans le sens où il s'intègre dans une époque où il y a énormément de « micro-luttes », des combats assez sectorisés. Ça commence à évoluer dans le discours et à changer mais il y a des combats qui, à mon sens à moi, ne sont plus assez inscrits dans la réflexion autour de la question de domination. Il y a la domination masculine sur les femmes, il y a la domination du blanc sur le noir, il y a la domination dans la définition du genre sexuel et de l'orientation sexuelle, il y a pleins d'outils de la domination et ils sont toujours au service d'une seule chose c'est la domination. C'est des combats qui pour moi sont tous liés, ont tous un même objectif qui est celui de comprendre les processus par lesquels ont accepté des formes de domination quelles qu'elles soient. Et comment lutter contre la sectorisation des luttes devient un fait lourd contre le combat global de la domination. Mais ça évolue et ce que je trouve intéressant c'est qu'il y a de plus en plus de discours... alors c'est notamment relancé au travers de tout ce qui se passe autour de la mort de Georges Floyd aux Etats-Unis et des combats pour les droits des noirs... c'est qu'il y a de plus en plus de gens qui disent « ce combat on le mène non pas parce qu'on est noir mais parce que la domination qu'ils exercent sur nous s'exerce aussi sur vous et on est tous solidaire dans ce combat ». En France ça a été repris par la famille d'Adama Traoré qui dit « oui mon combat il est aussi celui auprès des gilets jaunes, auprès des infirmiers... » c'est un combat global contre les inégalités sociales et les outils de domination. Et c'est un féminisme qui aujourd'hui permet de réinterroger. Alors là où il faut se préparer c'est au contre coup cad que c'est un féminisme qui commence à s'institutionnaliser, à entrer de plus en plus dans les discours (pas forcément dans les faits mais en tout cas dans le discours) va entraîner une réponse des masculinistes qui va être très violente de la même façon que le mouvement des gilets jaunes entraîne des libéraux extrêmement violents aujourd'hui. Et ce contre coup-là faudra être prêt et pas seul.

EB = c'est un combat global quoi comme t'as dit

J = Pour moi il est global. Y a un très beau passage de Gérard Noiriel dans son livre « L'histoire du peuple de France ». Dans sa préface il explique que l'histoire du peuple de France, c'est **une histoire de lutte mais qu'aujourd'hui cette lutte elle est mise à mal parce que la seule chose que les dominants acceptent c'est qu'on ait des « micro-luttes », elles empêchent de réfléchir à leur propre domination.** Autant je peux me dire féministe, antiraciste et tout ce que tu veux mais ne pas perdre de vue que surtout on est prolétaire quoi. Mais ça n'enlève rien à ce combat qui est nécessaire.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Afin d'établir une véritable redéfinition des concepts de luttes contre différentes formes de domination les idées doivent se formaliser en action. En effet, il est intéressant de mettre en lumière les dispositifs locaux déjà existants pour montrer et justifier qu'un changement est à l'œuvre et commence à s'inscrire dans la société.

2.2. Dispositifs d'actions locales pour un accès aux droits des femmes inclusifs

L'action locale active, positive et collective peut être un moyen de dépasser les difficultés que subissent les femmes Roms pour accéder à leurs droits. A Montpellier, j'ai identifié¹⁹⁴ différents types d'acteur.ice.s agissant ou voulant agir pour permettre aux femmes, qui se situent à l'intersection de différentes discriminations, d'avoir le choix et d'avoir recours à leurs droits. A partir des dispositifs professionnels existants il est, selon moi, intéressant d'amener les acteur.ices vers de nouveaux mode d'actions afin de souligner l'intelligence d'un travail en « intermédiation sociale » pour produire des projets inclusifs permettant l'évolution de chacun et bien évidemment des femmes concernées.

2.2.1. L'exemple du CICADE

Le Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès aux Droits des Exclus est une association composée de trois personnes, deux juristes et une secrétaire-comptable qui s'occupe également de la coordination. La principale mission de cette structure est la mise en place d'actions pour favoriser l'accès aux droits des personnes étrangères. Les professionnel.les ont également pour objectif de former et d'accompagner d'autres acteurs professionnels afin de les sensibiliser aux droits internationaux de la famille et aux droits des étranger.es pour permettre à tous d'acquérir des outils juridiques. Le CICADE est ainsi un centre de formation et d'information juridique et un « lieu ressource ». Historiquement cette organisation s'est créée grâce à des personnes bénévoles de la Cimade. Tel un « monstre prometteur »¹⁹⁵, le projet de cette association s'est développé et consolidé au cours du temps en s'adaptant à son environnement depuis sa création dans les années 2000.

EB = Tu penses que ça s'est construit sur un besoin particulier le CICADE ? Ça l'est encore aujourd'hui ?

Professionnelle = Non seulement c'est un besoin, ça répond à un besoin mais en plus de ça il n'y a même pas de concurrence. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle mon collègue juriste, (je ne sais pas si tu as vu l'action d'éducation à la citoyenneté) il fait tout le sud de la France. C'est-à-dire qu'en matière de droit des étrangers, de formation destinée aux professionnels et aux associations et bénévoles associatifs, il n'y a rien !! Il n'y a rien rien rien !! [...] Mais ça répond à un réel besoin donc c'est pour ça qu'on n'a pas de problème de subventions.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

L'absence de problèmes de subventions ou de « concurrence » est un point très positif pour l'association mais dénote pourtant un manque d'actions portant sur la sensibilisation des acteurs sur les droits des personnes migrantes. Le discours de la professionnelle amène vers

¹⁹⁴ Cette identification n'est pas représentative de tous les dispositifs qui existent à Montpellier mais permet d'en identifier quelque uns et ainsi pouvoir comprendre la nécessité de leur renforcement ou de leur développement.

¹⁹⁵ Ce terme est notamment utilisé par le sociologue Latour Bruno dans "L'impossible métier de l'innovation technique" (2003), in : MUSTAR, Philippe ; PENAN, Hervé, Encyclopédie de l'innovation, Paris : Éd. Economica, 2003, pp. 9-26.

un questionnement : la sensibilisation sur les droits des femmes, l'accès aux droits sexuels et reproductifs... est aussi un réel besoin, pourtant les associations féministes manquent de moyens pour mettre en œuvre leurs actions. Pourquoi ? En regardant l'organisation du CICADE nous en venons ainsi à comprendre qu'agir conjointement dans la lutte contre différents types de dominations est peut-être le meilleur moyen d'action aujourd'hui, premièrement pour les publiques mais aussi afin d'acquérir des financements nécessaires pour les accompagner. Dans cette dimension, le CICADE répond à leurs besoins mêlant droits des étrangers et droits de la famille.

Le « lieu ressource », deuxième action du CICADE, permet un accueil du public sans rendez-vous, met en œuvre des permanences téléphoniques, un suivi juridique, des formations-animations et un espace de recherche. La professionnelle avec qui j'ai réalisé un entretien en est la responsable et accompagne directement les personnes qui s'y rendent. Elle m'a expliqué comment s'est construit l'idée de ce lieu venant directement d'un besoin de terrain :

Le lieu ressource je l'ai créé après parce que je me suis aperçue... au début je travaillais plutôt sur les questions de droits au séjour [...] mais je me suis aperçue que lorsque j'accueillais des personnes (et à l'époque j'étais bénévole à la CIMADE donc j'accueillais beaucoup d'hommes et de femmes) il y avait beaucoup de questions sur « c'est quoi une kafala¹⁹⁶ ? Qu'est-ce que je fais de mon divorce marocain ? ». J'avais beaucoup de questions qui concernaient en fait le droit de la famille et il n'y avait rien pour me répondre, il n'y avait personne. Petit à petit ça m'a incité à faire beaucoup de recherches et je me suis dit « de toutes ces questions et de l'énorme besoin (autant y avait plein de bénévoles sur le droit des étrangers) » mais moi je me suis spécialisée et j'ai ouvert ce lieu ressource en 2002 donc après la création du réseau mariage forcé.

Entretien avec une professionnelle du CICADE

Ce lieu est ouvert autant aux femmes qu'aux hommes mais dans les thématiques abordées et traitées, la professionnelle souligne, par des faits et des chiffres, qu'une grande majorité de femmes sont concernées, notamment par le sujet des violences sexistes et ou sexuelles et toutes les dimensions touchant à la « famille ».

EB = Et ce sont plutôt des femmes ou des hommes que tu accompagnes et que tu reçois ?

Professionnelle = ce sont essentiellement des femmes ! Pour te dire en 2019, j'ai accueillis 10 hommes. Oui c'est plutôt un lieu ressource destiné aux femmes en général. Attend je ressors mon rapport d'activité qu'on a terminé de 2019. Alors pour te donner une idée, au niveau de l'accueil juridique avec un suivi juridique c'est-à-dire là y a vraiment un dossier, c'est un véritable accompagnement juridique, y a 221 personnes en 2019 et y avait 5 hommes suivis. Donc tu vois... c'est vraiment « droit des femmes », voilà.

EB = Et pourquoi tu t'es spécialisée justement pour accueillir les femmes ?

AB = c'est par rapport aux thèmes qui sont abordés, ça concerne essentiellement des femmes. Mais s'il y a des hommes qui m'appellent pour un problème de transcription de leur divorce ou de violence, évidemment que ce n'est pas du tout fermé. D'ailleurs en général ce sont des couples homosexuels que je reçois, surtout pour la difficulté des mariages mixtes. Souvent quand il y a un mariage mixte

¹⁹⁶ Une Kafala est une procédure d'adoption en droit musulman. Par exemple, un enfant né hors mariage peut être recueilli par une famille adoptive qui s'engage à s'en occuper comme son propre enfant.

entre homosexuels dont l'un est étranger, ça pose des difficultés au niveau de son consulat. Mais voilà, il se trouve que les thèmes qui sont abordés c'est-à-dire, le divorce, les enfants, risques d'excision, mariage forcé, polygamie, retour forcé, risque d'enlèvement d'enfants, violences conjugales et violences intrafamiliales, les personnes qu'on m'oriente sont souvent des femmes. Dans le cadre du mariage forcé j'ai déjà reçu des garçons, ça ce n'est pas un souci il y en a toujours eu et très souvent, dans le mariage forcé, les deux sont forcés. Mais je trouve que la plupart du temps c'est pour la jeune fille qu'on m'interpelle. C'est pour ça qu'aujourd'hui les violences conjugales ça représente 46% de mon activité sachant qu'il y a en plus les violences intrafamiliales, excision mariage forcé c'est 4%, ordonnance de protection¹⁹⁷ c'est 5%, polygamie c'est 2,7%, soustraction de mineurs c'est 4%... donc si tu ajoutes tous ces petits pourcentages on doit être à la louche à 65%, aller peut-être 70% sur des violences diverses [61,7%]. Et les 30% c'est tout ce qui concerne le divorce, les enfants, l'autorité parentale, la nationalité, le séjour et le regroupement familial c'est-à-dire tout ce qui n'est pas lié aux violences.

Dans son approche « juridico-sociale » avec les femmes concernées, la professionnelle explique qu'il est important de « nommer » les problèmes de violences ainsi cette dernière pose systématiquement des questions en employant le mot « forcé » si le sujet porte sur le mariage par exemple. Elle explique que le fait de poser la question permet à la personne concernée d'identifier qu'elle a la possibilité de parler de ce qu'elle a vécu tout en se gardant le choix de le faire ou non. Nommer¹⁹⁸ une violence permet également de la conscientiser et de pouvoir ensuite travailler à la rétablir.

Les personnes accueillies au « lieu ressources » sont orientées par différents acteurs selon la professionnelle : 37% par le secteur associatif, 31% par le secteur public (travailleurs sociaux, enseignants, infirmières en lycée), 6% par des avocats, 15% par des structures telles que les foyers ou les CHRS et 9,5% par le biais du « bouche à oreille », du site internet ou autre. Ainsi ce sont les professionnels du social, de l'éducation, du soin ou encore les structures majoritaires dans ce domaine qui font le lien avec le CICADE et sont lieu ressource, assez méconnus du publique directement.

Ça s'explique aussi parce que j'interviens très régulièrement dans des réseaux de professionnels comme le réseau « mariage forcé » mais surtout, les réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes. Donc ces réseaux-là, ils ont des réunions tous les mois. Je sais plus je crois qu'on est 8 réseaux dans le département, ce qui énorme ! On est le seul département en France à avoir autant de réseau et moi je commence à être connue de tous les réseaux. Et donc comme à chaque réseau t'a des gens des associations et t'as des gens du CD 34 évidemment ça fait des orientations en plus sur les questions de violences

Entretien avec une professionnelle du CICADE

Le travail « en réseau » aide grandement le développement d'actions novatrices et efficaces en direction des publics. Le fait de sensibiliser ses partenaires de travail via des formations professionnalisantes est également un point fort du CICADE pour se faire connaître mais aussi

¹⁹⁷ L'association Libres Terres des Femmes a réalisé une vidéo pour expliquer le concept de « l'ordonnance de protection » <https://www.youtube.com/watch?v=XA2vK7rW2OQ>

¹⁹⁸ Selon l'association « Nous Toutes » poser la question des violences « As-tu été victime de violence dans ta vie ? » est le meilleur moyen pour les repérer et ouvrir un espace sain pour en parler, montrer qu'on est attentif au vécu de la personne concernée.

encourager des dynamiques de travail afin de favoriser l'accès aux droits des personnes migrantes ou immigrées. Selon la professionnelle juriste, de nombreux outils existent pour permettre de développer un meilleur accès aux droits pour les personnes et tout peut évoluer, devenir perfectible et ainsi s'améliorer.

2.2.2. L'approche du Planning Familial

Créé en 1956, sous le nom de « Maternité heureuse », le planning Familial était, à l'origine, une organisation quasi-clandestine qui militait et permettait aux femmes d'avoir accès à la contraception et à l'avortement. Le planning Familial est aujourd'hui une association majeure et reconnue qui lutte toujours pour la défense des droits des femmes en matière d'accès aux droits sexuels et reproductifs. Cette structure au rayonnement national mène des actions locales par le biais de 76 associations départementales au sein desquelles les acteur.ice.s accueillent plus d'un demi-millions de personnes tous les ans. A Montpellier la structure compte 7 salarié.e.s et intègre également un espace de consultation médicale en planification familiale (que ne possède pas toutes les structures départementales) avec un suivi gynécologique, des dépistages, l'accès à la contraception et à l'IVG médicamenteuse. L'association met également en place des sessions de formations pour les professionnel.les.

Le planning Familial accueille de nombreuses personnes pour leur permettre d'accéder à leurs droits, la philosophie étant de ne pas juger le statut ou les demandes des personnes. La professionnelle parle du « regard positif inconditionnel » qu'elle déploie auprès des personnes. Cela permet de déconstruire ses propres préjugés en restant toujours à l'écoute de la personne accompagnée et de ses demandes.

EB = Au planning, quelle est la nature de votre travail exactement, à côté des missions que vous avez fait sur les bidonvilles ?

Professionnelle = [travail] de Prévention ! Le Planning on va dire y a dedans et dehors. Le dehors c'est toutes les rencontres avec les publics. Alors les publics au Planning c'est tout ! C'est tous les publics possible et imaginable, ça va des étudiants, lycéens, collégiens, personnes incarcérées, personnes en situation de handicap, mineurs non accompagnés... Voilà, public !... Les femmes, dans les quartiers...etc., migrants, étrangers, réfugiés... Le planning connaît tous les publics.

Et justement ça c'est un point important pour vous je pense, il connaît tous les publics parce qu'il a une posture qui permet d'accueillir tout le monde ! C'est le positionnement. [...]

Donc c'est un peu ça et puis après il y a d'autres questions parce qu'il y a beaucoup de professionnels qui ont des représentations, donc le but c'est aussi de combattre les clichés sur la santé et en même temps écarter les représentations culturelles. Si une personne me dit « Je suis enceinte et dans ma famille il faut que j'ai 7 enfants », je dis n'importe quoi... et je dis « Oui ! » mais moi je l'accompagne, je lui donne les informations pour qu'elle ait les clés ! Et puis cette personne elle va aller, elle va avoir des clés et il faut lui faire confiance ! Je pense qu'il faut regarder la personne positivement, c'est ça, le regard positif inconditionnel.

Entretien avec une chargée de projet du PF

L'association s'inscrit aussi dans une approche inclusive et participative pour mener ses actions avec le public concerné. La réciprocité entre professionnel.les et personnes concernées dans l'apport de connaissances techniques et de vécu émotionnel est au centre du fonctionnement de l'association. Il n'y a pas de hiérarchie de compétences, ce qui permet d'inclure durablement le public accueilli dans les démarches.

C'est « je vous accueille, vous savez autant de choses que moi. Moi je connais des choses parce que c'est mon métier et que je fais ça tous les jours, je connais par cœur. Mais vous vous avez l'expertise de votre vie !... De votre métier, de votre environnement... que moi je ne connais pas. Mais quand je vais vous accueillir c'est vous qui allez décider. Je vais vous regarder positivement et vous donner les clés : un accueil bienveillant, sans jugement. Vous donnez les clés et vous dire « vous avez le droit de... » ». La personne elle va me dire « j'ai peur », je fais un autre travail avec elle parce que toutes les personnes au Planning sont formées pour écouter ! Alors nous c'est de la psy, on est en amont. On a beaucoup de formations sur les approches psy mais on est sur l'écoute positive et de la sexualité. « Je sais écouter quelqu'un et si je ne sais pas répondre à sa demande, je sais l'orienter ».

Également, le principe de confidentialité est central dans l'accompagnement et s'inscrit dans le respect des parcours personnels de chacun.e.s. Cette pratique n'empêche pour autant pas les travailleuse.eur.s de partager les expériences qu'elles.ils vivent avec les personnes concernées, notamment en cas d'urgences.

On a eu des pers qui venaient juste d'arriver et qui étaient venues parce qu'elles n'avaient pas envie que ça se sache ! Et ça aussi c'est important, on travaille aussi sur la question de la confidentialité. Dire que « c'est confidentiel mais moi je peux partager avec ma collègue » mais quand je partage je dis juste « je l'ai rencontré, dans un groupe où elle est venue chercher des informations ». Mais je peux partager avec ma collègue sans lui donner tous les détails, ça c'est le respect de la confidentialité c'est normal, sauf s'il y a urgence ou danger.

Plus que tout, la chargée de mission du Planning m'expliquera qu'il est primordial de « faciliter la parole » pour parler de la sexualité librement et sans tabous. Cela permet de travailler d'une meilleure manière toutes les questions liées à la santé sexuelle et reproductive et ainsi de faire changer les choses pour les femmes.

Pourquoi c'est important de parler sans tabous comme ça de sexualité ?

LD = Parler sans tabous de sexualité, oui, faciliter la parole ! Nous on est des **facilitateurs de parole**. Et après la sexualité, la définition de l'OMS c'est le droit d'avoir une sexualité ou pas, d'avoir des enfants ou pas, d'avoir une sexualité sans coercitions c'est-à-dire consentis ou pas du tout de sexualité etc.... et ça fait partie de la santé, c'est la « santé sexuelle ». Après il y a tous les droits et comme vous le savez, dans certains pays, Il n'y a pas tous ces droits. Alors moi je parle beaucoup du Burkina, que je connais, maintenant je connais aussi le Gabon... le droit à l'avortement il existe pas alors que toutes les femmes avortent clandestinement. Et certaines sont mortes ! d'autres ont des stérilités secondaires...etc. Mais parler de sexualité c'est aussi aborder la santé toujours sous ces aspects culturels, sociaux... Parce que c'est aussi lever le tabou que ce n'est pas quelque chose d'individuel, par exemple le suivi de grossesse, la prévention des infections sexuellement transmissibles, le dépistage. Les violences ! Les violences c'est la santé au sens de l'OMS... l'excision puisque dans les migrantes... on a beaucoup de pays où la pratique perdure etc. Et le droit ! La femme elle va aller chez le pharmacien, il ne lui ne donne pas la pilule. Mais alors ! Non, c'est un droit. La pilule du lendemain est un droit en France pour les femmes mineures aussi. C'est un droit pour les femmes, sans

ordonnance mais elles payent, on sait que ce n'est pas comme ça, on sait que ça marche mais pas partout. Le planning c'est aussi un mouvement politique et c'est aussi une cellule de veille sur ces questions, c'est pour ça qu'il veille sur les droits sociaux des personnes.

Tout cela passe bien évidemment par la formation des autres professionnel.les, n'œuvrant pas forcément dans la même sphère d'action que le planning mais complétant pourtant les accompagnements sociaux auprès des femmes. Parler de sexualité sans tabous devrait être une dimension que chacun puisse aborder librement.

Il faut des personnes relais [femmes concernées habitant en bidonville pouvant faire le lien avec les autres femmes pour accéder aux droits] et une formation des professionnels pour qu'ils soient à l'aise avec ces questions. Par exemple, je vais caricaturer, une femme vient et dit « bon écoutez, moi dans la semaine j'ai couché avec trois mecs et je crois que je suis enceinte, je veux choisir », la personne [professionnel.le, accompagnant.e du planning] il ne faut pas qu'elle ait les cheveux qui se dressent sur la tête... c'est d'abord « qu'est-ce que tu veux ? Pourquoi », c'est une question de santé ! C'est ça l'écoute !

Le planning Familial a d'ailleurs mis en place, avec l'aide de bénévoles des ateliers, ou cercle de parole pour parler de la sexualité entre femmes afin de permettre à chacune de s'exprimer dans une sphère bienveillante et hors du jugement.

Le Planning familial s'inscrit également dans une dimension du « voir collectif ». En effet, le 23 juin 2020, plusieurs travailleuses, chargées de mission au Planning Familial ont organisé une réunion collective entre professionnel.les pour échanger autour du sujet de l'accès aux droits sexuels et reproductifs des femmes en situation de précarité. Ce temps de réflexion a rassemblé de nombreux acteur.ice.s, dont je faisais partie, pour essayer de faire un état des lieux de la situation des femmes mais également repérer les besoins des professionnel.les. du social. De nombreuses idées et besoins ont été soulevées dans une dynamique, certes distancée à cause du Covid-19 mais pas pour autant moins collaborative. L'idée de rassembler tous les acteur.ice.s concernées par ces questions à la rentrée, lors d'un colloque ou d'une table ronde a été notamment proposé par la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes.

2.2.3. L'impulsion institutionnelle de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes

La première institution politique dédiée aux droits des femmes a été créé en 1974 sous la dénomination de « Secrétariat d'Etat à la condition féminine » et était représentée par Françoise Giroud. Jusqu'à nos jours, cette instance politique a été constamment remodelée, voir supprimée dans certains gouvernements, sans jamais devenir un ministère indépendant, restant ainsi, encore aujourd'hui, sous la tutelle du premier ministre. La décentralisation a eu pour effet la construction de « Délégations » régionales en 1974 afin de répartir le pouvoir étatique sur les territoires et les missions institutionnelles au niveau local. En 1978, les objectifs des services pour le droit des femmes se sont précisés et les premières personnes chargées de missions départementales ont été recrutés. Historiquement, les postes dédiés aux droits des femmes dans la haute sphère administrative ont été incarnés en premier lieu

par des activistes féministes. Des femmes dites « de terrain » étant au plus près des conflits et des mouvements sociaux ce sont alors retrouvées à occuper des postes plus détachés des enjeux qui étaient présents dans les manifestations revendicatrices de l'époque. Cela met en avant l'entrée de militantes féministes dans la sphère institutionnelle afin de faire avancer leurs luttes en interne. Aujourd'hui, la Déléguée départementale de l'Hérault, s'inscrivant, dans son parcours professionnel auprès des problématiques intimes des femmes, met en avant un positionnement encourageant envers les acteur.ices du territoire qui œuvrent pour les droits des femmes.

Les principales mission d'une Déléguée Départementale aux Droits des Femmes sont le pilotage, la mise en œuvre et le déploiement des politiques publiques formulées par le secrétariat d'Etat chargée de l'Egalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations. Une des dimensions de ce poste qui concerne la parité étant considérable à mettre en œuvre, il arrive que la dimension de lutte contre les discriminations soit assez estompée. Pour la DDFE de l'Hérault, cette thématique est au contraire importante à articuler avec la notion d'accès aux droits des femmes.

J'y tiens parce que c'est un élément qui est dans mon approche voilà la question lutte contre les discriminations me paraît un angle, un point de vue ayant ressort à... pour mon action à venir, je parle en toute humilité après la prise de mes fonction (rire). Mais voilà c'est une approche qui a puissance pour moi je me suis dit qu'effectivement il y avait un message porteur. Il s'agit de définir les actions du gouvernement en ce sens qui sont des missions de luttes contre les violences sexistes et sexuelles, la Q de l'égalité en milieu professionnel et la question de la prévention des stéréotypes, des préjugés notamment à caractères sexistes et donc discriminatoires. [...]

Moi je me dis « elle est dans l'intitulé du secrétariat d'Etat », à chaque fois que je pourrai tenir une action qui pense les formes croisées de ces discriminations sexistes, racistes, on l'a évoqué, de classes, vous le dites, spatiales aussi dans les bidonvilles... je me dis que c'est en tout cas la feuille de route que je voudrais pouvoir tenir.

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

La professionnelle reconnaît toutes les actions menées par sa prédécesseuse tout en ayant la volonté de faire le lien avec de nouvelles actions. Selon elle, de nombreuses actions ont déjà été menées et favorisées localement sur les thèmes de l'égalité femmes-hommes et l'entrepreneuriat féminin. Cette dimension par le travail étant bien un facteur d'émancipation féminine, il révèle pourtant un aspect majeur du féminisme libéral qui est de permettre aux femmes de briser le « plafond de verre », actions étant réalisables pour les femmes déjà en possession d'un capital culturel et symbolique¹⁹⁹ fort et appartenant aux classes sociales majoritaires. Bien que cette dimension permette un équilibre en termes de parité il contribue pourtant à creuser les inégalités entre les femmes, délaissant celles qui se situent à l'intersection de plusieurs types de discriminations.

¹⁹⁹ La notion de « capital symbolique » a été formulée par Pierre Bourdieu et désigne toutes les formes de capital qui ont une reconnaissance particulière dans la société.

Pour la DDFE de l'Hérault l'enjeu est autre : il s'agit de permettre aux femmes les plus invisibles d'avoir accès à leur droit. Ainsi l'objectif principal est de créer des marges de manœuvre pour favoriser d'autres types de projets, plus inclusif à l'avenir.

Pour ma part, et c'est en ça que moi aussi j'ai envie d'élargir une feuille de route, alors plutôt en direction des femmes qui sont en fait au carrefour de différentes formes de discriminations notamment celles qui conjuguent des discriminations sexistes mais aussi racistes, voire de classe et spatiales. C'est un peu mon approche, cette inclusivité et de travailler avec vous en milieu universitaire et je vais essayer de m'en emparer.

Notamment j'ai fait un premier tour des associations qui travaillaient sur les Q d'Egalités Femmes-Hommes en leur disant que par exemple, sur les données sociodémographiques, socio-économiques produites dans le département on avait beaucoup de femmes qui travaillaient dans les secteurs du CARE, qui sont dans le soin à la personne... Et je m'interroge sur la Q de leurs conditions de travail cad des temps partiels contraints, des horaires difficiles à aménager au regard de ces fonctions qui nous sont toujours assignées, des tâches domestiques et des enfants. Donc si vous voulez voilà il y a beaucoup de précarités économiques, beaucoup de femmes qui habitent sur les mêmes quartiers, qui ont des déplacements longs du fait d'être excentrées... Donc si vous voulez j'ai écouté avec attention les projets des associations en charge de l'égalité Femmes-Hommes, le plafond de verre etc.... **Mon propos il n'est pas d'écraser ces objectifs mais en tout cas porter une action particulière à celles d'entre nous qui me semblent dans les positions les plus fragiles.** Donc voilà j'ai essayé d'orienter effectivement une démarche de diagnostic, d'élaboration de projets sur ce plan.

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

Ces pensées de nouveaux projets sont pourtant toujours soumises aux capacités financières auxquelles la DDFE peut avoir accès. Le Programme 137 est un budget opérationnel transversal (BOP) dédié aux Délégations Droits des Femmes et à une pluralité d'autres acteurs pris en charge par la DDCS de l'Etat central. Ce Bop permet d'impulser les actions des associations au niveau local mais à l'inverse ne garantit pas des subventions pérennes. Le rôle de la Déléguée Départementale peut alors aussi être celui d'orienter les associations et autres partenaires de manière bienveillante pour qu'ils trouvent d'autres financements et puissent continuer à réaliser durablement leurs actions. La DDFE en charge de l'application des politiques publiques dictées par l'Etat central peut tout de même créer de petits espaces pour impulser de nouveaux projets.

Je vois déjà les marges en trouvant des empêchements aussi. Je vois combien, admettons, la dimension institutionnelle sont des dimensions à tenir. La position que j'adopte aujourd'hui elle est plutôt celle de souscrire et finalement produire la commande institutionnelle mais en parallèle saisir toutes les marges et toutes possibilités pour donner un autre exemple qui concerne me semble-t-il votre sujet. Travailler sur la situation des femmes en bidonville et la Q aussi à la Cimade du droit au séjour, là par exemple je travaille sur plusieurs outils qui ont traités à ça et vous avez entendu parler sûrement de l'association « Les Invisibles ». C'est une association qui n'est pas du tout reconnue pour l'instant dans le champ d'action « Egalités Femmes-Hommes ». Et bien j'ai proposé à l'association une rencontre, j'ai pris l'initiative de cette proposition de rencontre parce que je suis très très intéressée par leur travail et par leur approche. L'idée d'aller voir vraiment des personnes invisibilisées et des femmes invisibilisées ça répond à la préoccupation qui est la mienne aujourd'hui en prise de fonction. Aller aussi sur les associations, des associations historiquement porteuses de lignes d'actions vous voyez comme CIDFF... donc on a des actions plutôt attendues dans ce secteur-là. Mais voilà les pouvoirs

publics, vous devez le travailler à la fac, mais nous ont contraints à répondre, à être auxiliaire d'Etat aussi. Et en fait moi j'arrive avec mes fonctions sur quelques petites associations en me disant mais « qu'est-ce qui vous fait rêver ? Qu'est-ce que vous voudriez tenir comme expérimentation ? ». Alors j'en parle mais c'est un point de vue qui n'est pas du tout attendu du point de vue de la fonction que je tiens mais pour autant vous voyez moi il me semble que sur le plan budgétaire, bon sans trop pouvoir faire des changements radicaux, mais il y a quand même un peu de souplesse me semble-t-il dans ma prise de fonction ou en tout cas j'ai envie d'y croire.

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

La professionnelle me confie également que son choix d'agir au niveau institutionnelle au travers de ses nouvelles fonctions est quelque part aussi un choix « stratégique » pour faire avancer la lutte de l'intérieur, passer des messages et faire en sorte qu'ils soient entendus.

EB = Pourquoi vous avez choisi ce métier dans le social, maintenant dans le féminisme... dans les droits des femmes et aussi dans l'institutionnel ?

DDFE = Alors y a deux questions... La Q de l'orientation par rapport aux droits des femmes et de la lutte contre les discriminations, en fait elle traverse ma trajectoire personnelle et professionnelle et selon moi c'est vraiment une cause qui m'importe, que j'avais envie de traiter donc j'ai beaucoup aimé, j'aime encore bcp penser que quand j'étais en lien avec le public c'était fort d'enseignement. Et à un moment donné ma prise de poste aujourd'hui elle répond à l'idée de dire que si on n'intègre pas (ça répond peut-être au deuxième volet du point de vue institutionnel), si la Q des positions minoritaires elle n'est jamais introduite en milieu institutionnel quelle sera sa prise en compte ? Donc c'est un « pari », j'ai travaillé en milieu policier, c'est un milieu professionnel qui n'est pas du tout familier... et là je travaille en milieu institutionnel, parce qu'en fait je fais le pari (et on verra jusqu'où ça va avec les tensions et les PB que ça pose) mais je fais le pari que si les points de vue minoritaires intègrent ces institutions, en toute tranquillité et toute humilité, ça pourra mettre en visibilité des personnes qui n'ont jamais eu ça.

EB = Oui, en tout cas c'est super qu'il y ait des personnes comme vous, avec votre parcours et votre expérience du terrain qui soient au niveau institutionnel pour justement, ce que vous disiez, faire passer et « désinvisibiliser » certaines femmes !

DDFE = Oui c'est ça. Ça m'aide beaucoup d'en parler avec vous aujourd'hui. C'est vrai que je vous le disais je travaillais avec des moments d'incertitude, des moments où je me dis « là je peux y aller » puis là je suis rappelée à l'ordre. Donc voilà des moments d'hésitation par exemple. Mais voilà c'est vrai que j'ai été surprise à penser que la mise en ordre des fois elle est autant finalement diffusée qu'elle est intériorisée et comprise par le tissu associatif. Vous voyez les femmes en situation en bidonville... la question est importante ! Que ce soit les associations de protection des droits des femmes, ce n'est pas le sujet, c'est même pas évoqué. Le Planning non plus pour l'instant donc y a une sorte d'Omerta...

La finalité globale de la professionnelle DDFE serait de créer une dynamique collective pour permettre aux femmes se situant à l'intersections de plusieurs discriminations d'accéder à leurs droits d'une meilleure manière. Ainsi il est important de faire émerger des besoins pour pouvoir ensuite agir en leur faveur et rassembler justement les acteurs qui travaillent sur des questions conjointes. Cet extrait d'entretien est conséquent, à la hauteur de l'échange que nous avons créé durant l'entretien, aboutissant à une idée de formalisation concrète d'un projet local en intelligence collective.

DDFE = Les associations ils ont tous un programme du point de vue idéologique, du point de vue des actions à tenir et il y a peu de démarches de diagnostics, de moments d'échanges effectivement... Par exemple, je trouverais utile que cette question des femmes en bidonville elle fasse l'objet d'un travail spécifique où déjà on voit, pose des éléments d'état des lieux et de besoins.

EB = Avez-vous déjà échangé avec des personnes qui vous ont saisies sur ce sujet-là ? Des revendications spécifiques ? Que ce soit même de la part des associations, des professionnels ou même au niveau institutionnel ?

SC = Pas du tout ! Pas du tout, c'est une Q à hauteur de mes premiers mois de fonction. J'ai posé la Q notamment à la DDCS mais il n'y a pas... c'est plutôt moi qui vais à la recherche de remonter le besoin. Par exemple, je me suis dit, il y a des femmes pour qui la crise sanitaire va prendre une toute autre mesure. Et effectivement il y a des situations... des femmes étrangères, des femmes en situation de prostitution, les femmes SDF... Pour autant j'avais un cran d'action qui était vraiment sur les violences conjugales, il y avait des dispositifs et donc j'ai joué le jeu, j'ai travaillé à leur déploiement mais à côté je me suis rapprochée de toutes les associations de luttes spécialisées comme Frantz-Fanon, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid et les autres. Qu'est-ce qu'on peut faire pour elles puisqu'elles sont en point aveugle finalement ?

EB = Qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place pour qu'il y ait moins d'inégalités envers ces femmes-là ? Ce serait de nouveaux dispositifs ? D'initier des choses au niveau local ou d'autres choses ?

SC = Je pense au niveau de mes fonctions qu'il y a un premier niveau, c'est cette invisibilité. Je fais l'hypothèse qu'en amenant des éléments d'états des lieux sur des points aveugles, vous voyez les femmes [en bidonvilles] vous m'en parlez, c'est très pertinent et peut-être on devrait poursuivre autour du travail que vous faites. Je suis très intéressée si vous êtes en soutenance ou si vous pouvez me communiquer votre travail. Voilà je ne doute pas qu'il m'apporte aussi des pistes sur ces questions. Mais si vous voulez déjà, admettons, vous le disiez mais déjà et pour moi c'est des pistes fécondes, l'idée de traiter la Q des femmes en Bidonville avec des acteurs associatifs et institutionnels qui pourraient être concernés, ne serait-ce que dédier une réunion à cette question. Déjà ça voudrait dire que déjà « nommer » les questions, le problème et à partir de là et partir de la position aussi des personnes concernées, penser aussi des actions ! Vous voyez par exemple à ce jour et au vue des remontées que j'ai et surtout que JE N'AI PAS, je serais incapable de dire « tiens il y a telle action qui devrait être mise en place pour les femmes en bidonville ». Je ne les connais pas, enfin je les aie connues autrement... Mais le problème c'est qu'à l'heure actuelle je n'ai aucune remontée de leurs besoins.

EB = C'est vrai que ça pourrait être une belle idée d'organiser une réunion avec la CIMADE ou même les personnes qui travaillent sur ces sujets-là, avec des associations aussi comme le planning ça serait super intéressant ouais !

SC = On pourrait réfléchir ensemble à la forme, aux acteurs à convier, aux partenariats, bien-sûr ! Effectivement, pour prendre en compte une question il faut déjà la nommer, la débloquent. Est-ce que vous avez l'impression vous dans votre travail, dans votre stage qu'il y a beaucoup d'acteurs qui se posent la Q sur ce moment de gestion de crise sanitaire ? Est-ce que vous avez eu l'impression qu'elles étaient entendues ?

EB = Oui totalement, je pense que c'est une question super importante et il y a beaucoup d'acteurs qui se la posent. Je pense que des fois les professionnels n'ont pas forcément les clés pour y répondre, je pense en termes de formation aussi sur les droits des femmes etc.... Je sais qu'à la CIMADE il y a déjà un engagement très fort et après ce serait peut-être intéressant de cumuler encore plus les Q de l'accès

aux droits des femmes migrantes justement sur une association qui est déjà hyper importante. Mais je pense que c'est aussi l'objet de mon mémoire de dire qu'il y a un réel besoin pour ces femmes qui vivent en bidonville et voilà.

SC = Je trouve que c'est juste ce que vous me dites Mme Bourgeois. On a parlé tout à l'heure de la convergence des luttes et c'est vrai que la CIMADE travaille sur la question des discriminations notamment à l'égard des migrants, du droit au séjour... et j'ai bcp travaillé avec la **Cimade et en fait est moins à l'écoute des discriminations sexistes. D'un autre côté vous avez élucidé un acteur, le Planning Familial, qui va être très en proie à travailler sur les violences sexistes mais aveugle à la race. Et peut-être finalement à travers les femmes en bidonvilles on a finalement une révélation de ce besoin d'échange partagé qui prenne en compte les dimensions multifactorielles.**

EB= Je pense que c'est vrai il y a quand même des liens pour former une belle intelligence collective sur ce point-là que vous allez peut-être rassembler en fait.

Entretien avec la DDFE de l'Hérault

2.3. Aller plus loin, ensemble : concrétiser un projet collaboratif

Un proverbe africain qui dit « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » illustre d'une belle manière l'importance de l'intelligence collective. Cette méthode d'action représente toutefois, aujourd'hui de façon majeure une technique managériale d'efficacité pour maximiser les profits dans une entreprise. En effet, au cours de mes recherches scientifiques sur le sujet, je n'ai trouvé majoritairement que des ouvrages classés en bibliothèque dans la catégorie « gestion » ou « économie ». Cela est porteur de sens puisque cette dynamique de travail n'est vue qu'avec le prisme de la dimension marchande : un travail de groupe et de collaboration serait bénéfique à la productivité des travailleurs qui seraient plus efficace dans leur travail et produiraient plus de biens ou de services. Ces dernières années, d'autres travaux scientifiques ont émergé en mettant en avant les dynamiques de travail des entreprises inclusives (J. Staune, 2019²⁰⁰) ou des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire qui prennent en compte toutes les parties prenantes dans leur mode de gouvernance, recherchant ainsi un autre but que la maximisation de leurs profits. Ces nouveaux types d'organisations se veulent à dimension « éthique » et se rapprochent beaucoup plus du fonctionnement de l'intelligence collective. Cependant, il semble très difficile de mettre en application ces logiques complexes de coopération face à l'urgence sociale que connaissent les acteurs de terrain et les personnes concernées.

« L'intelligence coopérative est la fertilisation croisée de multiples intelligences d'un groupe, où chacun manifeste la volonté de contribuer et de coopérer équitablement au service du vivant. Pour accompagner son émergence, des postures et des processus de facilitation permettent d'ouvrir et d'entretenir cet espace du « vivre ensemble autrement » où sont cultivées la confiance, l'authenticité, l'énergie créatrice, les interrelations et les interdépendances. L'intelligence coopérative donne corps à des projets durables où se mêlent innovation relationnelle et résultats soutenables » (C. Marsan, M. Simon, J. Lavens, G.

²⁰⁰ Staune Jean. *L'intelligence collective, clé du monde de demain*. Paris: Ed de l'Observatoire, 2019.

Chapelle, S. Saint Girons, T. E. Gérard et E. Julien, 2014)²⁰¹. Cette définition, élaborée au sein d'un collectif pluridisciplinaire explique et complète de manière profonde la vision constructive à avoir de cette méthode d'action. En effet, l'intelligence collective est une méthode de travail participative qui peut être appliquée au sein d'un groupe de personnes pour mettre en commun leurs compétences, leurs expériences et leurs savoir-faire afin de créer des projets plus riches et d'une meilleure qualité. Il est intéressant de se questionner sur cette notion afin de se demander avec qui, comment et dans quel contexte la mettre en œuvre pour favoriser une meilleure reconnaissance des femmes roms dans la société et un accès aux droits de qualité.

2.3.1. Créer de l'« Intermédiation sociale » pour inclure tous les acteur.ice.s

L'intermédiation sociale est une approche permettant de rassembler toutes les dimensions d'actions et les acteur.ice.s œuvrant à l'amélioration d'un problème. La dimension institutionnelle (la mairie, la DDCS, le Conseil Régional) permet majoritairement un apport financier et peut faire reconnaître dans les hautes sphères l'importance d'un problème particulier. La dimension professionnel.les rassemble tous les acteurs associatifs et les partenaires des services publics ayant une expertise de leur métier, une connaissance fine des difficultés de terrain. Les personnes concernées ayant éprouvé le système et pouvant ainsi expliquer leur vécu sensible face aux problèmes en question. Toutes ces personnes, quand elles sont rassemblées autour de la conception et de la mise en place d'un même projet, forment une dynamique d'intermédiation sociale. Une dynamique d'intermédiation peut alors se définir comme

« Une pratique sociologique qui vise à accroître la réflexivité des acteurs sur leurs propres actions. Une sociologie d'intermédiation n'a de prise sur la configuration que si elle peut, dans la durée, agir en plusieurs points sinon en tous points de la configuration d'action tant à des niveaux professionnels, qu'institutionnels ou politiques »²⁰².

Au sein de chaque territoire l'application d'une politique publique peut être appliquée d'une manière extrêmement différente selon les acteurs qui la composent. Dans ce contexte l'utilisation d'une « intermédiation sociale » vise à créer des objectifs et un « référentiel commun » en coconstruisant avec les différents niveaux d'acteurs. En définitive, selon Olivier Noël, « l'intermédiation travaille sur l'articulation entre le local et le juste ». Également, selon Edgar Morin, il est intéressant de mettre en avant que plus il y a d'acteurs incontournables,

²⁰¹ Voir Marsan, Christine, Marine Simon, Jérôme Lavens, Gauthier Chapelle, Sybille Saint Girons, Thomas Emmanuel Gérard, et Eric Julien. *L'intelligence collective : Co-créons en conscience le monde de demain*. Yves Michel. Société Civile, 2014.

La Figure 12 en annexe permet de prendre connaissance d'une visualisation détaillée du champ des possibles dans l'Intelligence Collective.

²⁰²Olivier Noël, « Pour Une Sociologie d'intermédiation : Intervenir Dans Des Configurations d'action Publique Politiquement Sensibles », 2010 http://msh-m.fr/IMG/Pour_une_sociologie_d_intermediation.pdf

plus il y a une nécessité à gérer cette complexité humaine qu'ils forment, à s'ouvrir et comprendre les contraintes de chacun pour réussir à mieux avancer ensemble.

Pour Yann Le Bossé²⁰³, il est important d'encourager dans cette optique des approches sur le développement du « pouvoir d'agir »²⁰⁴ des personnes premières concernées. Selon lui, ce type de démarche est à différencier d'un mode prônant seulement la « participation » des personnes concernées. En effet, la participation représente le moyen de développer du pouvoir d'agir, qui est lui la finalité de l'action. Ce qui distingue le fait qu'une personne développera du pouvoir d'agir par rapport à une autre réside dans le fait que cette dernière prendra des responsabilités. D'une autre manière, la personne empreinte de pouvoir d'agir, s'inscrit dans l'action et prend en charge ses compétences. A l'inverse la notion de « participation » ne produit pas automatiquement du DPA et certaines formes peuvent même se révéler aliénantes, mettant les personnes devant des responsabilités dont ils n'ont pas l'entière maîtrise. La formalisation du DPA s'inscrit quand les personnes concernées peuvent avoir un contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle ils/elles s'identifient. Le DPA devient une finalité en soi dans le but d'une autre finalité, celle de construire une société plus juste. Ainsi l'objectif final est de contribuer à une société plus juste dans laquelle les ressources sont mieux distribuées pour être moins génératrices de problèmes sociaux ou d'inégalités

Dans la théorie des « capacités » développée par Amartya Sen²⁰⁵, l'enjeu est aussi de permettre aux personnes d'« avoir le choix ». Selon lui, donner des ressources ne suffit pas, il faut étudier les conditions qui permettent aux personnes de se saisir de ces ressources. Par exemple, si certains droits sont établis pour toutes les femmes dans la société, nous ne sommes pas pour autant toutes capables de les utiliser de la même manière.

EB = La solution pour rééquilibrer ces inégalités ce serait le temps en fait ?

J = Bah du temps forcément comme pour beaucoup de choses. Du temps pour construire un projet de société crédible et alternatif. Mais sinon, **proposer aux personnes de s'ouvrir les possibilités, s'ouvrir les alternatives pour qu'elles aient le choix, que tout ne soit pas simplement une histoire d'habitus, de reproduction.** Que des choix puissent se poser, que ce soit des choix non pas par défaut mais de vrais choix objectifs. Que des choix se posent et que les gens puissent choisir. Et ça c'est possible de le faire dès aujourd'hui dans le cadre des accompagnements qu'on a, on peut amener ça ! Déjà parce que le rapport à l'institution, on peut arriver à le modifier, on peut arriver à modifier les comportements institutionnels et on peut proposer aux gens des **possibilités d'agir différentes** selon leurs envies, leur projet de vie sans les orienter vers quelque chose qu'on jugera mieux.

Entretien avec un travailleur social d'Area

Pour agir contre la violence sexiste un autre professionnel propose de repenser la temporalité des accompagnements en les inscrivant sur la durée. Cela permettrait de changer les choses en profondeur pour favoriser une émancipation plus forte des femmes concernées.

²⁰³ Le Bossé, Yann. « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales* 16, n° 2 (2003): 30-51.

²⁰⁴ Approches DPA

²⁰⁵ Voir Sen, Amartya. *Repenser l'inégalité*. Vol. 288. Seuil, 2000.

Seulement ce genre de projet, doit être pensé et mis directement en place avec les femmes premières concernées.

RD = Avant la violence il faut faire de la prévention, rappels de la loi, travailler la dimension plus subtile de l'émancipation et travailler aussi à intégrer cette dimension dans l'esprit de beaucoup d'hommes. Je pense pas que les femmes aient besoin de faire un gros travail sur leur envie d'émancipation. La plupart ont envie d'être un peu libre de travailler par exemple. Besoin de faire un travail de pédagogie. Besoin de s'approprier ou de se réapproprier leurs conditions de personnes dominées ou de personnes sujettes à des violences sexistes. Travail pour rendre visibles ces violences là pour s'en rendre compte consciemment, leur faire prendre conscience que ce n'est pas normal et ensuite pouvoir mettre en place des actions collectives. Il faut les aider à se souder mais c'est évident **il faut que la pratique émancipatrice vienne d'elles sinon c'est biaisé.**

Entretien avec un chargé de mission de la Cimade

2.3.2. Sensibiliser et éduquer pour faire évoluer les consciences

Tel que l'a mis en place l'association féministe « Nous Toutes » pendant la période de confinement, il est aujourd'hui primordial d'encourager et de réaliser des formations sur les violences sexistes et ou sexuelles envers tous les citoyens. Le terme « sensibiliser » désigne le fait de rendre sensible et réceptif une personne sur un sujet donné. Ainsi l'enjeu, au-delà d'apporter des connaissances, est également de permettre aux personnes d'appréhender l'importance de lutter contre les violences de genre. Il est ainsi primordial aujourd'hui de créer de nouveaux outils de travail tel sur la « formation » pour englober et permettre l'accès aux droits même lors de situations « complexes ». Considérer qu'il faut former les professionnel.les à écouter, repérer et agir sur les problèmes des violences sexistes et ou sexuels par exemple revient à accepter ces derniers comme de réels acteur.ice.s nécessaires aux processus de développement d'une société meilleure et plus équilibrée. Pour faire de l'intelligence collective il est important de considérer le parcours personnel de chacun et de mettre en avant la diversité des compétences. Ainsi, tenir compte des parcours de vie des professionnel.les est aussi un aspect important pour ensuite travailler à leurs côtés, de personne à personne, pour amorcer des évolutions sociales.

2.3.3. Construire une « approche globale » pour travailler en coopération

Dans les entretiens réalisés, le fait de maintenir une « approche globale » est souvent revenu. En effet, la marge de manœuvre pour permettre aux femmes d'avoir accès à leurs droits tout en les incitant à les « faire valoir » elles-mêmes, réside dans le fait de maintenir un accompagnement social (accès au logement, sortie de la précarité) tout en les sensibilisant sur d'autres sujets (droits des femmes, droits sexuels et reproductifs, violences sexistes et ou sexuelles...) pour ainsi travailler simultanément avec elle tous les facteurs de l'émancipation.

EB = Tu penses que y a des marges de manœuvre pour agir sur ça ou ça reste encore délicat ? Je pense à la sensibilisation que tu faisais avec les femmes sur la prévention, est-ce que ça serait... possible de

faire des ateliers sur la violence sexiste et sexuelle ou ça serait quand même encore difficile à mettre en place ?

Professionnelle = C'est une bonne question qui résume tout ce qu'on a discuté ! Je pense que toujours les choses se font en toute douceur mais vraiment petit à petit. Je pense que ça doit être à tous les niveaux ; leur situation familiale peut changer si la situation sociale change, qu'elles ont un petit peu d'autonomie... On peut faire tous les ateliers de monde mais si madame reçoit de l'argent de monsieur, c'est mort ! Si c'est lui qui reçoit les sous et si c'est lui qui a autorité, croit moi elle fera tout pour... elle me disait une qu'elle lui disait des histoires pour s'acheter des trucs de femmes.

Du coup des ateliers en deux-deux, tout ce qu'on peut discuter en une journée ça saute en l'air. Donc il faut aussi qu'il y ait un travail sur plusieurs plans je pense ; le travail, l'autonomie, une maison... ici, certains... certains ont des maisons en Roumanie mais bon s'ils restent ici ils voudront avoir un logement. Donc oui c'est à plusieurs axes ! Et oui si on travaille sur les ateliers pour en revenir à ta question, je pense maintenant, avec du recul, je pense qu'il faut des ateliers continus, des actions continues.

Et nous à force des choses, avec tout ce qu'il s'est passé... souvent on coupait. Aussi on réfléchissait beaucoup en équipe, on faisait beaucoup beaucoup de réunions avec des contradictions. Du coup nous on parlait beaucoup mais avec les femmes ça aboutissait peu. Et aussi les partenaires, moi quand j'ai trouvé des partenaires, voir une sage-femme qui était ouverte à tout, deux femmes ouvertes à tout, deux sages-femmes, aussitôt elles ont changé de boulot. Bon en fait je pense qu'il faut de la constance. = Ouais que ce soit des ateliers plus réguliers par exemple. == Oui plus réguliers et si c'est possible, le personnel de confiance régulier, vraiment. Ça joue parce qu'un interlocuteur vraiment bien chouette agréable c'est bien. On peut partir avec une équipe de deux, trois mais essayer de garder au moins 1 fixe.

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Selon Kimberlé W. Crenshaw²⁰⁶, il est par exemple important de faire évoluer les priorités des femmes non-blanches qui subissent des violences et qui se situent déjà en situation de précarité et pour cela il faut allouer les moyens nécessaires.

« Les psychosociologues chargés de fournir une aide d'urgence aux femmes de couleur victimes d'un viol expliquent ainsi qu'ils/elles doivent consacrer une proportion non négligeable des ressources qui leur sont affectées à régler d'autres problèmes que le viol. [Ces dernier.e.s] qui travaillent en direction des groupes minoritaires affirment passer une bonne partie de leur temps à trouver des ressources et des contacts susceptibles de répondre aux besoins immédiats (logement et autres) des femmes brutalisées. »

Cette dimension est marquante et fait écho à la situation dans laquelle peuvent se trouver les travailleuse.eur.s d'Area et de La Cimade lorsqu'ils accompagnent des femmes victimes de violences. Ces derniers doivent ainsi d'abord s'occuper de trouver un logement aux personnes, des ressources, pour ensuite travailler sur les violences de genre. Il est toutefois nécessaire d'établir un accompagnement spécialisé sur les violences en parallèle du travail social, étant donné l'urgence en termes de santé et de bien-être pour les femmes. Réfléchir en terme

²⁰⁶ Crenshaw, Kimberlé Williams, et Oristelle Bonis. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* n° 39, n° 2 (2005): 51-82.

d'approche globale inclue également le développement d'une sensibilisation et d'un accompagnement aussi pour les hommes²⁰⁷.

Il y a beaucoup de choses à faire et je pense que le travail est tout à fait possible auprès d'une grande partie des hommes... c'est très long, ce sera très long. Et un des préalables c'est de leur avoir ouvert le champ des possibles au niveau pour mettre fin à leur précarité. Il faudrait trouver le modèle pour y amener les hommes et arriver à les sortir de cette urgence permanente dans laquelle ils se placent du fait de la précarité de leur situation. Et ce n'est pas une pauvreté c'est vraiment une précarité. Pour les amener à réfléchir, à faire évoluer les comportements c'est long... déjà hors bidonville c'est tellement difficile. C'est un ensemble, tu ne peux pas... autant la violence conjugale elle s'étend dans les milieux bourgeois elle est très peu dite, autant dans les milieux précaires pour faire évoluer les comportements et réfléchir à autre chose, elle passe après d'autres priorités comme subvenir aux besoins... Donc je pense que ça doit être fait conjointement, ça peut être pensé dans un projet global de parcours d'insertion professionnelle, dans l'accompagnement des familles, garder du temps pour, avec des partenaires, organiser des réunions d'informations collectives. Il y en a eu pour les femmes, autour du plaisir féminin, autour du clitoris, qui a beaucoup interrogé les femmes, elles sont venues de tout âge pour poser des questions, pour dire « ce sont nos hommes qu'il faut aller voir pour leur expliquer que ça existe » tu vois. Effectivement y a tout ce travail-là à faire conjointement à l'insertion.

Entretien avec un travailleur social d'Area

En définitive l'important est de réussir à mobiliser un « concernement singulier » pour former un « intéressement général »²⁰⁸. Selon John Dewey²⁰⁹, cela passe alors par « l'expérimentation » qui permet de porter attention aux conséquences et aux évolutions que l'action peut avoir sur un problème. Pionnier dans la mise en place d'une « intelligence collective », Dewey mettra en avant « l'expérience », « le faire » comme étant la résultante d'une certaine liberté dont les personnes concernées doivent se saisir. Il développe, plus loin, la nécessité de créer un nouveau modèle de société permettant une émulsion démocratique d'expérimentation qu'il appelle « grande communauté » et où la communication serait un « art complet et touchant ».

Conclusion

Quels accès aux droits pour les femmes que se disent « Roms » ? Comment permettre leur reconnaissance dans la société, dans leur vie quotidienne ? Au cours du développement de mes réflexions j'ai ainsi détaillé les conditions de vie des femmes sur différents platz à Montpellier et les contributions qu'elles apportent à leur communauté. Le travail social effectué par La Cimade et Area intervient également dans leur vie pour les accompagner à un

²⁰⁷ Il est ici question d'accompagner tous les hommes, dès le plus jeune âge, y compris ceux qui sont auteurs de violences sexistes et ou sexuelles. Bien que certaines dimensions du féminisme priorise la dimension de soin pour les femmes victimes, la prise en charge des auteurs est aussi d'une réelle importance.

²⁰⁸ Olivier Noel explique dans un article portant sur une expérimentation d'ateliers auprès de jeunes en Ile de France à propos des discriminations de genre et de race, qu'il est possible de réussir à sensibiliser globalement à partir de concernements individuels. L'expérience des discriminations racistes permet par exemple de comprendre les enjeux d'autres types de discriminations basées sur le genre ou l'orientation sexuelle. Voir Noël, Olivier. « Discriminations de genre et de race. Logiques communes, risques de concurrence et perspectives de convergence ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1292 (1 juillet 2011): 82-91.

²⁰⁹ Voir Dewey, John. *Le public et ses problèmes*. Folio Essais., 2010.

accès aux droits plus large et qualitatif. Toutefois face à des violences sexistes et sexuelles que certaines d'entre elles peuvent subir, la médiation sociale n'est parfois pas suffisante, bien qu'elle permette pourtant d'ouvrir les champs des possibles aux personnes vivant en bidonville. Des blocages conséquents existent dans notre société et sont marqués dans l'inconscient collectif, y compris au sein même des institutions. Le système patriarcal reproduit ainsi des modes d'actions grandement défavorables aux femmes et aux minorités. Les mécanismes de dominations (classe, race, sexe) sont systémiques, et pris séparément, ne permettent pas de mettre en lumière la complexité des parcours de celles qui se trouvent à leur intersection. C'est grâce à la mise en lumière de dispositifs déjà existants au local sur le territoire de Montpellier que les femmes roms pourront améliorer leur parcours d'accès aux droits. Il est également intéressant de se saisir de ces premières actions qui reconnaissent l'intersection des discriminations pour ensuite aller plus loin et faire émerger, avec d'autres acteur.ice.s des actions globales pour un accès aux droits égal. C'est en alliant accompagnement social et sensibilisation féministe, anti-raciste et écologiste que la vie de tous peut s'améliorer. Les principes de l'intelligence collective et de l'intermédiation sociale doivent toutefois ne pas être oubliés pour construire et penser de nouvelles actions inclusives où les permier.e.s concerné.es seront écouté.e.s mais aussi acteur.ice.s du développement. C'est donc en faisant tous ensemble que nous pouvons réussir à amener une évolution et à faire converger les luttes. En s'exprimant au monde lors des souhaits de bonne année en 2015, Vandana Shiva, féministe et écologiste ouvre une voix : « "Nous sommes tous des graines." Et bien que nous dormions dans la terre, au moment opportun nous germerons et nous émergerons avec tout notre potentiel. Je tiens à vous saluer, pour cette année à venir ; une année déclaré "année du sol", l'année où nous trouvons notre contact avec la terre, de notre ancrage, de notre enracinement; l'année où les graines d'espoir et d'amour, les graines d'abondance et de créativité, que nous semons, se multiplieront et nous montreront le chemin à suivre, et pas seulement à nous, mais aussi au monde qui veut fermer les yeux et qui persiste dans son aveuglement ». Cinq années plus tard, aujourd'hui en 2020, nous pouvons nous dire que les graines semées ont désormais formé un arbre solide prêt à redonner l'oxygène dont la terre a besoin pour évoluer, le tout dans une « désobéissance créatrice »²¹⁰. Un souffle de vie et de convergence dans les luttes sociales est désormais nécessaire pour permettre à tous.tes. d'avoir un avenir digne.

²¹⁰ Voir Astruc, Lionel, Vandana Shiva, et Olivier De Schutter. *Vandana Shiva, pour une désobéissance créatrice : Entretiens*. Actes Sud Editions, 2014.

Bibliographie

➤ Livre

- Arruzza, Cinzia, Tithi Bhattacharya, et Nancy Fraser. *Féminisme pour les 99 %: un manifeste*. Paris: la Découverte, 2019.
- Astruc, Lionel, Vandana Shiva, et Olivier De Schutter. *Vandana Shiva, pour une désobéissance créatrice : Entretiens*. Actes Sud Editions, 2014.
- Bernardot, Marc. 3. Invisibiliser par le logement. De Sonacotra à Adoma. Les nouvelles frontières de la société française. La Découverte, 2012.
- Biewener, Marie-Hélène Bacqué et Carole. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte, 2015.
- Bourdieu, Pierre. *La Domination masculine*. Seuil, 1998.
- Brownmiller, Susan. *Le viol*. L'étincelle, 1976.
- Chollet, Mona. *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*. Broché., 2018.
- Crozier Michel. *L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective*. Points Essais 248. Paris: Éditions Points, 2011.
- Damon, Julien. *Un monde de bidonvilles: migrations et urbanisme informel*. La République des idées. Paris: Seuil, 2017.
- Daubeuf, Jean-Baptiste. « Le bidonville de « La place » : l'intégration en marge des institutions républicaines dans la France contemporaine ». These de doctorat, Université de Lorraine, 2018.
- Dewey, John. *Le public et ses problèmes*. Folio Essais., 2010.
- Fassin, Éric, Carine Fouteau, Serge Guichard, et Aurélie Windels. *Roms & riverains: une politique municipale de la race*. Paris: La Fabrique éditions, 2014.
- Goettner-Abendroth, Heide. *Les sociétés matriarcales Recherches sur les cultures autochtones. Une étude incontournable*. de. Des femmes Antoinette Fouque., 2019.
- Hernandez Orellana Myriam. *Quand l'État parle des violences faites aux femmes. suivi de Toutes victimes ? : féminisme et prostitution*. L'Impensé contemporain. Fontenay-le-Comte: Lussaud, 2014.
- Hunt, Kate, et Sally Macintyre. 23. Genre et inégalités sociales en santé. Les inégalités sociales de santé. La Découverte, 2000
- Kleiman, Laurence, et France. Service des droits des femmes et de l'égalité. *Sur les chemins de l'égalité: repères pour une histoire des droits des femmes*. Paris, France: Ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, 1994.
- Knibiehler, Yvonne. *Violences contre les femmes, regard sur le passé*. ERES, 2001.
- Marsan, Christine, Marine Simon, Jérôme Lavens, Gauthier Chapelle, Sybille Saint Girons, Thomas Emmanuel Gérard, et Eric Julien. *L'intelligence collective : Co-créons en conscience le monde de demain*. Yves Michel. Société Civile, 2014.
- Morice, Alain. Ce que la crise de 2015 nous révèle sur les politiques migratoires européennes. La crise de l'accueil. La Découverte, 2019.
- Muller Pierre. *L'analyse des politiques publiques*. Clefs Politique. Paris: Montchrestien, 1998.
- Seager, Joni. *L'atlas des femmes*, Robert Laffont. 2019
- Sen, Amartya. *Repenser l'inégalité*. Vol. 288. Seuil, 2000.
- Staune Jean. *L'intelligence collective, clé du monde de demain*. Paris: Ed de l'Observatoire, 2019.

➤ Article

- Agier, Michel. « Ce que les villes font aux migrants, ce que les migrants font à la ville ». Le sujet dans la cite N° 7, n° 2 (2016): 21-31.
- Agier, Michel, Jeanne-Flore Rouchon, et Silvina Testa. « Le cosmopolitisme des migrants : déplacements, frontières, territoires ». L'Autre Volume 20, n° 3 (2019): 228-39.
- Agier, Michel. « La main gauche de l'Empire ». *Multitudes* no 11, n° 1 (2003): 67-77.
- Ambrosetti, Elena, Giovanna Tattolo, Alina Toader, Kamel Kateb, et Dominique Diguët. « Femmes, rapports de genre et dynamiques migratoires ». *Population* Vol. 63, n° 4 (2008): 767-93.
- Auzias, Claire. « Les femmes Roms , entre institutions et mouvement ». *Les Temps Modernes* n° 677, n° 1 (2 avril 2014): 10-28.
- « Avis sur le respect des droits fondamentaux des populations vivant en bidonvilles - Mettre fin à la violation des droits - Commission nationale consultative des droits de l'Homme- Assemblée plénière du 20 novembre 2014 (Adoption à l'unanimité) ». *Journal du droit des jeunes* N° 340, n° 10 (2014): 35-46.
- Bars, Joanne Le. « Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers ». *Espaces et sociétés* n° 172-173, n° 1 (29 novembre 2018): 19-33.
- Beauvais, Martine. « Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement ». *Savoirs* n° 6, n° 3 (2004): 99-113.
- Beaud, Stéphane. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». *Politix*. *Revue des sciences sociales du politique* 9, n° 35 (1996): 226-57. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>.
- Benarrosh-Orsoni, Norah. « L'aménagement de la précarité ». *Etudes Tsiganes* n° 38, n° 2 (2009): 178-89.
- Bernardot, Marc, Grégoire Cousin, Arnaud Le Marchand, et Béatrice Mésini. « Camp et campements ». *Multitudes* n° 64, n° 3 (18 octobre 2016): 92-99.
- Blumer, Herbert, et Laurent Riot. « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs ». *Politix* n° 67, n° 3 (2004): 185-99.
- Boltanski, Luc. « Les usages sociaux du corps ». *Annales* 26, n° 1 (1971): 205-33. <https://doi.org/10.3406/ahess.1971.422470>.
- Bourgois, Louis, et Marion Lièvre. « Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques migratoires locales ? » *Lien social et Politiques*, n° 83 (2019): 184. <https://doi.org/10.7202/1066090ar>.
- Burawoy, Michael. « Pour la sociologie publique ». *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, n° 1 (21 mars 2006).
- Cognet, Marguerite, Christelle Hamel, et Muriel Moisy. « Santé des migrants en France : l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe ». *Revue européenne des migrations internationales* Vol. 28, n° 2 (24 octobre 2012): 11-34.
- Callon, Michel, Robert Lhomme, et Jean Fleury. « Pour une sociologie de la traduction en innovation ». *Recherche & formation* 31, n° 1 (1999): 113-26.
- Cefaï, Daniel. « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques ». *Réseaux. Communication - Technologie - Société* 14, n° 75 (1996): 43-66.
- Crenshaw, Kimberlé Williams, et Oristelle Bonis. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* n° 39, n° 2 (2005): 51-82.
- Daróczy, Anna, Angéla Kóczé, Jelena Jovanovic, Sarah Judith Cemlyn, Violeta Vajda, Vera Kurtić, Alina Serban, et Lisa Smith. « Gender, Ethnicity and Activism: The Miracle Is When We Don't Give Up ». *Journal of Poverty and Social Justice* 26, n° 1 (s. d.): 77-94.

- Davis, Angela, et Assa Traoré. « Rencontre : Angela Davis et Assa Traoré ». *Ballast* N° 7, n° 1 (2019): 44-53.
- Delépine, Samuel, et Yannick Lucas. « Les Roms migrants en France ou comment faire d'une population en danger « une population dangereuse » ». *Etudes Tsiganes* n° 31-32, n° 3 (2007): 70-85.
- Delphy, Christine. « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme ». *Nouvelles Questions Feministes* Vol. 25, n° 1 (2006): 59-83.
- De Montvalon, Prune. « La cause des femmes: un bon prétexte ». *Plein Droit, Femmes, étrangers : des causes concurrentes ?* 75, n° 75 (2007): 23-26.
- Fassin, Didier. « « Clandestins » ou « exclus » ? Quand les mots font des politiques ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 9, n° 34 (1996): 77-86.
- . « L'invention française de la discrimination ». *Revue française de science politique* Vol. 52, n° 4 (2002): 403-23.
- . « Quand le corps fait loi. La raison humanitaire dans les procédures de régularisation des étrangers ». *Sciences Sociales et Santé* 19, n° 4 (2001): 5-34.
- Freedman, Jane. « Peur, honte, humiliation ? Les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe ». *Migrations Société* N° 168, n° 2 (1 juin 2017): 23-34.
- Freedman, Jane. « Violences de genre et « crise » des réfugié-e-s en Europe ». *Mouvements* n° 93, n° 1 (20 mars 2018): 60-65.
- Gilbert, Claude, et Emmanuel Henry. « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion ». *Revue française de sociologie* Vol. 53, n° 1 (23 février 2012): 35-59.
- Hachimi Alaoui, Myriam, et Alexandra Nacu. « Soigner les étrangers en situation irrégulière. Des politiques migratoires aux postures professionnelles ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1284 (1 mars 2010): 163-73.
- Herman, Elisa. « Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales ». *Pensée plurielle* n° 26, n° 1 (22 avril 2011): 81-92.
- Imbert, Charlotte, Elsa Bidault, Nicolas Goujon, et Bernard Goudet †. « Éducation à la santé reproductive et sexuelle avec des femmes rom ». *Santé Publique* S2, n° HS2 (9 juillet 2013): 209-15.
- Le Bossé, Yann. « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales* 16, n° 2 (2003): 30-51.
- Legros, Olivier, et Tommaso Vitale. « Les migrants Roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités ». *Géocarrefour*, n° Vol. 86/1 (14 septembre 2011). <http://journals.openedition.org/geocarrefour/8220>.
- Lesselier, Claudie. « Les femmes sont aussi des militantes ». *Plein droit* n° 77, n° 2 (2008): 44-47.
- Lièvre, Marion. « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari : ethnicité et appartenances sociales. Ethnographie des migrants Roms roumains à Montpellier ». *Revue européenne des migrations internationales* 32, n° vol. 32-n°1 (1 mars 2016): 35-57.
- Nacu, Alexandra. « Les Roms migrants en région parisienne : les dispositifs d'une marginalisation ». *Revue européenne des migrations internationales* 26, n° vol. 26-n°1 (1 février 2010): 141-60.
- Noël, Olivier. « Discriminations de genre et de race. Logiques communes, risques de concurrence et perspectives de convergence ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1292 (1 juillet 2011): 82-91.
- . « Pour une sociologie d'intermédiation : intervenir dans des configurations d'action publique politiquement sensibles », 2010.

- Olivera, Martin. « Insertion ou bricolage ? » *Plein droit* n° 99, n° 4 (16 décembre 2013): 7-10.
- . « Introduction aux formes et raisons de la diversité Rom roumaine ». *Etudes Tsiganes* n° 38, n° 2 (2009): 10-41.
- . « La fabrique experte de la « question rom » : multiculturalisme et néolibéralisme imbriqués ». *Lignes* n° 34, n° 1 (2011): 104-18.
- . « Les Roms comme “minorité ethnique” ? » *Etudes Tsiganes* n° 39-40, n° 3 (2009): 128-51.
- Oprea, Alexandra. « Re-Envisioning Social Justice from the Ground Up : Including the Experiences of Romani Women ». *Essex Human Rights Review (EHRR)* 1, n° 1 (2004): 29-39.
- Prud'homme, Dorothée. « Du « soin global » au traitement discriminatoire ». *Terrains travaux* N° 29, n° 2 (12 décembre 2016): 85-104.
- Spire, Alexis. « Comment étudier la politique des guichets ? » *Migrations Société* N° 167, n° 1 (30 mars 2017): 91-100.
- Spire, Alexis. « La politique des guichets au service de la police des étrangers ». *Savoir/Agir* N° 36, n° 2 (7 juillet 2016): 27-31.

➤ **Rapport**

- ASH. « Bidonville, sortir, s'en sortir : l'étude-bilan de Trajectoires ». <https://www.ash.tm.fr/asile-immigration/bidonville-sortir-sen-sortir-letude-bilan-de-trajectoires-546055.php>.
- ASSFAM, Groupe SOS Solidarités, Forum réfugiés-Cosi, France terre d'asile, La Cimade, Ordre de Malte France et Solidarité Mayotte. « Centre et Locaux de rétention administrative », 2018. https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2019/06/La_Cimade_Rapport_Retention_2018.pdf.
- CNCDH. « Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », 2019. <https://www.cncdh.fr/>.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? »
- . « Situation des femmes demandeuses d'asile en France après l'adoption de la loi portant réforme du droit d'asile », 2017.
- La Cimade. « Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre 1939-2009 une histoire de la Cimade », 2009.
- La Cimade. « Rapport sur les centres et locaux de rétention administrative ». La Cimade, 2018. <https://www.lacimade.org/publication/rapport-2018-centres-locaux-retention-administrative/>.
- MIPROF. « Violences au sein du couple et violences sexuelles », 2019.
- Observatoire de l'Asile. « L'asile en exil », 2019.
- ONU. « Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women ».

Filmographie

- Demetrakas, Johanna. « Les Féministes ; à quoi pensent-elles ? », 2018
- Emir Kusturica, « Le temps des Gitans », 1988
- Gay, Amandine. « Ouvrir la voix ». 2017.
- Lièvre Marion. « Les Roms, des citoyens comme les autres ? ». 2015
- Miller Barbara. « Female Pleasure ». 2018
- Occhipinti Michela. « Le mariage de Verida ». 2019

Annexes

	Vision globale des terrains + posture passive + Observations	Création Liens confiance + Discussions informelles + Groupe de parole	Entretiens	Dérushage + Montage	Fermer la boucle de l'IC et transmission du travail aux institution
NOVEMBRE	11.11 – 15.11				
	18.11 – 22.11				
DECEMBRE	02.12 – 06.12				
JANVIER		09.12 – 13.12			
		13.01 – 17.01			
		20.01 – 24.01			
FEVRIER		03.02 – 07.02			
		24.02 – 28.02			
MARS		02.03 – 06.03			
		23.03 – 27.03			
AVRIL			30.03 – 03.04		
			06.04 – 10.04		
			27.04 – 01.05		
MAI			04.05 – 08.05		
			18.05 – 22.05		
			25.05 – 29.05		
JUIN			01.06 – 07.06		
			08.06 – 12.06		
			22.06 – 26.06		
JUILLET					29.06 – 03.07

Retro planning de la mise en place initiale de la mission « Alternatives aux terrains de transitions ».

Source : Méthodologie synthèse de stage



Grenelle : une déception aussi immense que les attentes.

Le Premier ministre a clôturé ce lundi matin le Grenelle contre les violences.

Deux jours après une mobilisation historique en France contre les violences sexuelles, **il n'a pas eu un mot pour les dizaines de milliers de manifestant.e.s qui sont descendu.e.s dans la rue partout en France samedi à l'appel de #NousToutes.**

Dans son discours, le Premier ministre pose les constats et emploie des mots durs : il parle de « dysfonctionnements majeurs » et de « faillite collective ». Il n'en tire pas les conclusions.

La déception est à la hauteur de l'immense attente soulevée ces derniers mois.

De nombreuses mesures annoncées existent déjà. Concernant la médiation familiale, la France a ratifié un texte qui interdit la médiation en cas de violences au sein du couple. La formation des professionnel.le.s de l'éducation à la prévention des violences est prévue dans la loi depuis 2010. La levée du secret médical existe déjà en cas de danger de mort.

On attendait des mesures de prévention à l'école, des mesures de formations, des places d'hébergement dédiées et financées. On attendait des moyens financiers qui marquent un changement d'échelle. De ce côté, c'est zéro pointé.

La principale information à retenir, c'est que le premier ministre a annoncé que la France allait mobiliser 360 millions contre les violences l'an prochain. C'est quasiment la même somme qu'en 2019.

[\(Retrouvez l'analyse de ces 361,5 millions d'euros ici\)](#)

Le gouvernement ne change pas les politiques publiques dédiées à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les chiffres des violences ne baisseront pas.

Nous sommes déçues. Nous sommes également déterminées. Si le gouvernement ne veut pas changer de cap, nous le ferons à sa place.

Nous irons dans chaque entreprise, chaque administration, chaque université, chaque quartier, chaque coin de rue. Nous interviendrons dans chacun de nos repas de famille et chaque échange à la machine à café.

Nous ne lâcherons rien. Aucun commissariat, aucun palais de justice, aucun article de presse. A chaque fois que vous banaliserez les violences, que vous blâmez les victimes, que vous mettrez en doute la réalité de ce que nous vivons, à chaque fois, vous nous trouverez sur votre chemin.

Nous allons, pas à pas, faire monter le niveau de conscience de ce pays et le transformer. Nous allons, pas à pas, faire cesser les violences autour de nous. Puis autour de nos ami.e.s. Puis autour des ami.e.s de nos ami.e.s. Et ainsi de suite.

Nous sommes #NousToutes. Nous sommes un mouvement que rien ne pourra arrêter.

Figure 6. Communiqué de Presse de l'association Nous Toutes suite au Grenelle contre les violences sexistes et sexuelles.



Figure 7. Carte des principaux terrains étudiés dans le travail de mémoire



Figure 8. Vision spatiale du Terrain 1



Figure 9. Vision spatiale du terrain 2

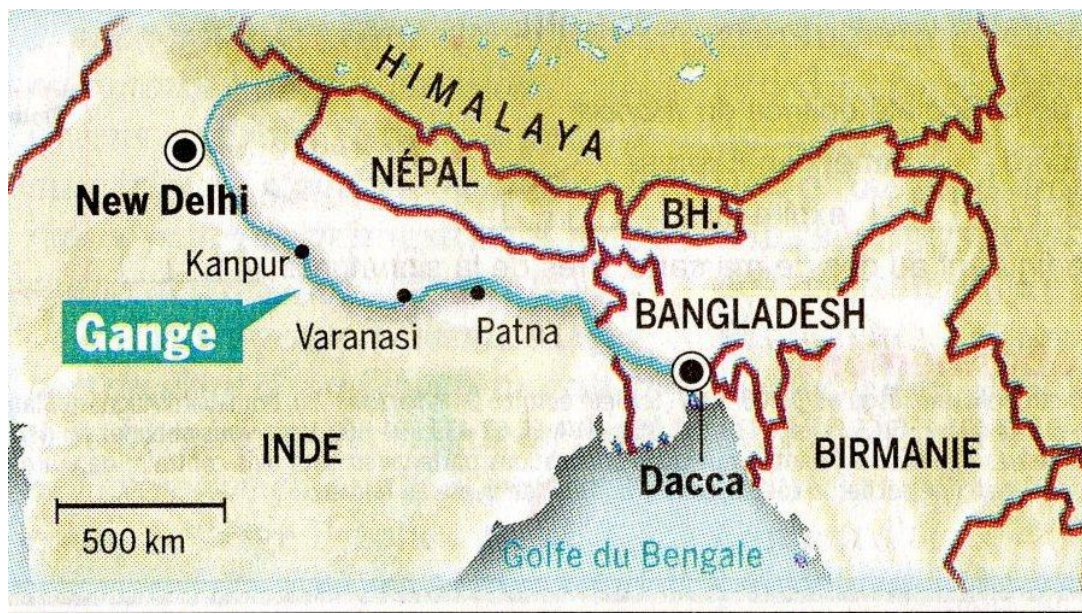


Figure 10. Représentation cartographiée du Fleuve « Gange »

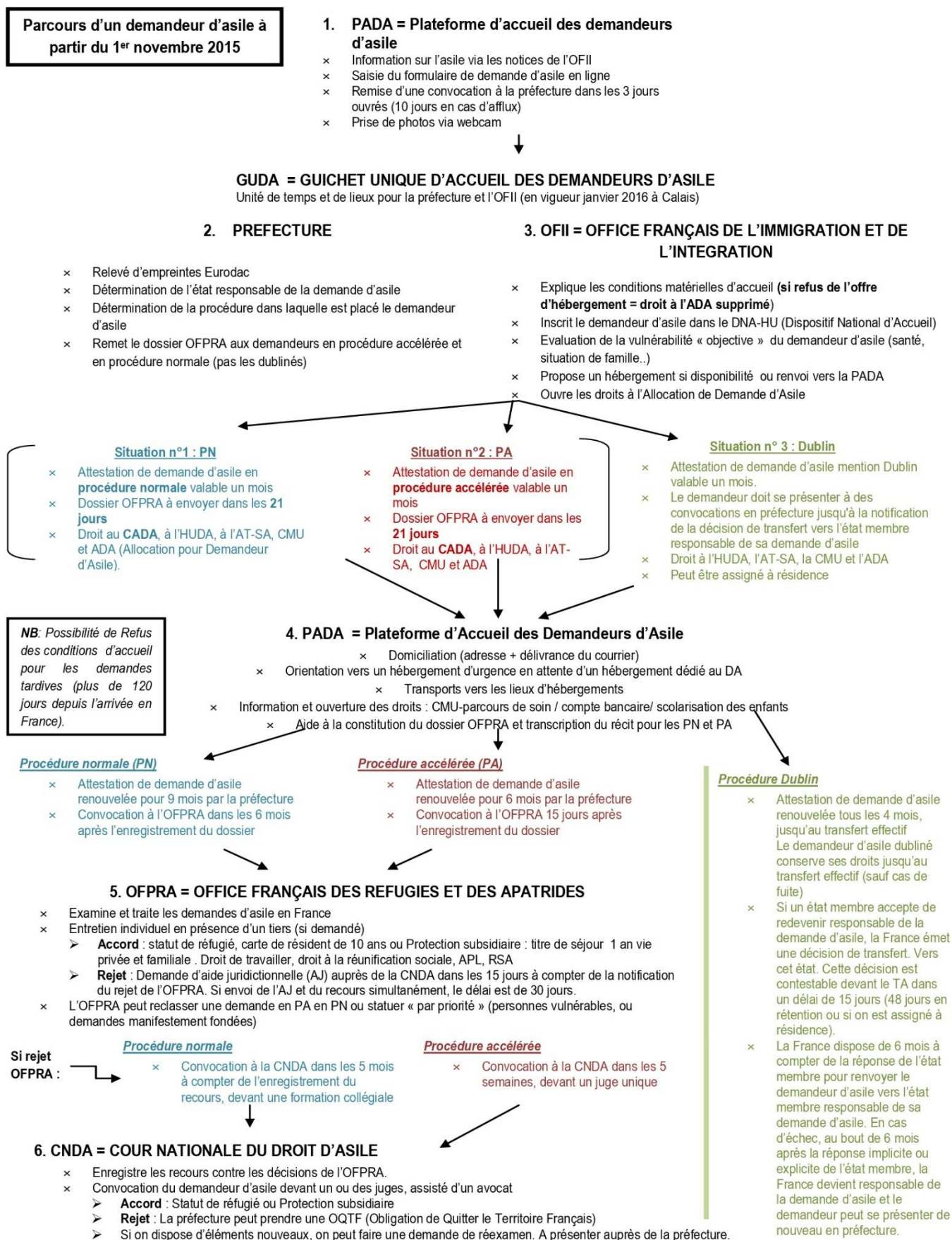
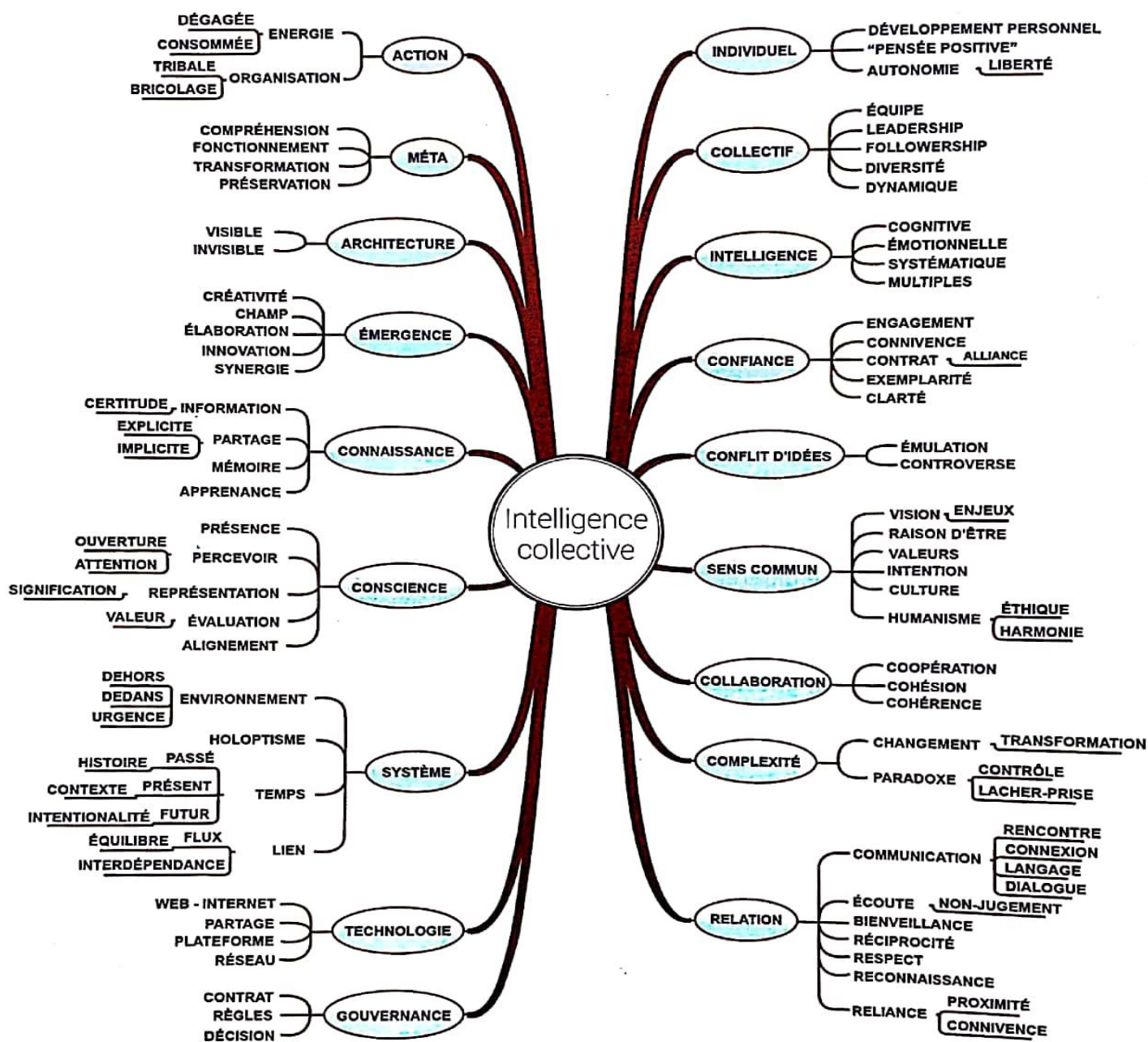


Figure 11. Parcours administratif d'une demandeuse d'asile depuis 2015



Carte sémantique de l'intelligence collective

Figure 12. Représentation du "champ des possibles" dans l'Intelligence Collective

Eléments empiriques

Extrait 1. Journal de bord

Je parle avec une jeune fille (Elisabeta) sur le platz, elle vient vers moi pour comprendre qui je suis. La travailleuse sociale lui demande si elle est contente à propos de son récent mariage avec Valentin. Elle hoche la tête, apparemment ils sont « amoureux » selon sa sœur qui nous en avait parlé dans une autre conversation. Elisabeta se tourne vers moi et me demande si je suis mariée, je lui réponds que non. Elle me demande mon âge et je lui dis que j'ai 23 ans. Elle me répond instinctivement « **tu as 23 ans et tu n'es pas mariée ? Moi j'ai 13 ans et je viens de me marier !** ». Elle a exprimé cela d'une façon très surprise tout en prenant conscience de sa situation et en l'acceptant totalement. Au moment où elle m'a dit ça j'ai été très troublée en m'apercevant que nous avons 10 ans d'écart. Elisabeta ressemble physiquement à une femme plus âgée, d'au moins 16 ans. Je lui ai dit que je faisais une étude pour comprendre le vécu des femmes sur les « platz » et que si elle avait des questions, besoin de parler de certaines choses, qu'elle n'hésite pas à venir vers moi.

Journal de bord, 21 Janvier 2020, Terrain 1 – Discussion avec Elisabeta

Extrait 2. Journal de bord d'Anna Bouziguet

Nous sommes en pleine discussion avec Maria au bureau lors d'une permanence. M. lui demande des nouvelles de sa fille Angela (14 ans) qu'elle n'a pas croisé au bidonville depuis quelques temps. Maria nous explique que sa fille est punie et qu'elle est obligée de rester dans la baraque. Angela fréquente depuis quelques temps un garçon un peu plus âgé qu'elle qui habite également sur la platz. Maria très énervée, nous explique que dès qu'elle a appris cette relation elle a de suite emmené Angela chez un gynécologue pour vérifier que celle-ci soit toujours vierge. [...] Maria refuse désormais qu'Angela sorte de chez elle de peur qu'elle ait des relations sexuelles avant son mariage. Elle refuse même de la laisser aller au collège car cet acte jetterait la honte sur sa famille.

Journal de bord d'Anna Bouziguet, 22 janvier 2020

Extrait 3. Journal de bord

Nous rencontrons Danut sur l'espace du fond, en compagnie de son fils Vasile. Nous parlons un très long moment avec eux. Le père nous explique qu'il a 5 filles, 2 fils et 18 petits enfants. Les deux hommes parlent très bien français. Le fils, Vasile nous explique être allé régulièrement à l'école et avoir récemment obtenu son diplôme de plomberie (CAP). Nous le félicitons avec engouement pour l'obtention de son diplôme et je lui dis en rigolant qu'en plus dans la plomberie, il y a « de l'argent à se faire ». Je le valorise également en lui faisant remarquer qu'il parle très bien français. Pendant que nous discutons au centre de la « place » (espace public du bidonville), de nombreuses femmes et enfants rentrent et sortent de la maison à notre gauche. Nous leur disons « Bonjour » de façon bienveillante. Je dis « Bonjour » à l'une d'entre elles, qui me semble jeune et frêle. Vasile me répond instantanément sur un ton assez rabaissant et blagueur qu'elle ne parle pas français (impliquant qu'elle ne comprenne même pas un « Bonjour »). Je suis attentive au caractère négatif qu'il a eu en me faisant remarquer cela mais nous continuons normalement notre discussion sans que je porte plus d'attention

à ce qu'il vient de se passer. Je lui demande s'il est marié et il nous dit que oui en souriant, cela fait seulement deux semaines, nous le félicitons chaudement. Je lui dis en rigolant « bientôt les enfants », il me dit « et oui » avec un grand sourire.

La travailleuse sociale nous rejoint et dit bonjour à Vasile, elle lui dit qu'elle a appris qu'il s'était marié et le félicite. Elle demande qu'il lui présente sa femme. M et moi-même les suivons vers le fond du terrain devant la caravane qu'il occupe avec sa femme, située à côté de celle de son frère et en face de la maison que construisent leurs parents. Il appelle sa femme et elle sort de la caravane ; je suis déstabilisée de voir qu'il s'agit de la jeune fille qu'il a rabaissée tout à l'heure en me disant qu'elle ne parlait pas français, elle s'appelle Iulia. La travailleuse sociale commence à leur poser des questions mais Vasile rétorque qu'elle ne parle pas français. La travailleuse sociale demande alors à Vasile de traduire ce qu'elle dit à Iulia. Elle lui demande notamment si elle souhaiterait apprendre le français. Vasile ne traduit pas et répond qu'elle n'a pas besoin d'apprendre. La travailleuse sociale explique alors de façon stratégique à Vasile qu'il serait bien que Iulia apprenne le français notamment pour qu'elle puisse chercher du travail pour ainsi permettre à la famille d'avoir plus d'argent, aller aux réunions d'école avec leurs futurs enfants... Vasile ne semble pas convaincu qu'apprendre le français pour Iulia serait une bonne chose.

Plus tard j'apprends que Iulia est âgée de 16 ans et Vasile de 18 ans.

Durant toute leur discussion je remarque que Iulia n'est pas très à l'aise et se place derrière Vasile de manière effacée. Parfois je la regarde en souriant et elle me rend mon sourire de façon timide. Je ressens pendant tout cet échange un profond malaise quand j'observe le positionnement de Vasile par rapport à Iulia, j'ai la forte impression qu'il souhaite la contrôler. Avec M, nous laissons cependant de l'espace à la travailleuse sociale pour qu'elle puisse discuter avec le couple. Par notre présence nous ne voulons pas gêner la discussion ou entendre des choses confidentielles, nous nous décalons donc. A la fin de la discussion nous repartons et Iulia rentre dans la caravane.

Les seuls interlocuteurs qui parlaient bien français étaient des Hommes.

Journal de bord, 11 Décembre 2019, Terrain 1 – Discussion avec Vasile et rencontre de Iulia

Extrait 4. Entretien

Professionnelle = Oui oui. **Sincèrement en me rapprochant d'elles avec le temps elles ont commencé à me parler et dans les plus âgées y avait un bouquet qui m'ont dit ça.** [Qu'elles n'avaient pas consenti à leur mariage et s'étaient accoutumées de la situation parce qu'elles avaient pas le choix] C'étaient leurs parents qui ont pris le choix, ils les ont retirées de l'école. Et oui elles s'étaient mariées et avec le temps y avait une forme de dépendance ou une forme d'amitié qui s'était développé avec leur « conjoint », **je ne sais pas si elles ont appelé ça amour...** Donc oui j'ai recueilli pas mal... **souvent en lien avec l'école, qu'elles ne savent pas lire et écrire parce que leurs parents ont fait le choix de... les arracher, « arracher » elles disaient.** Avant c'était encore peut-être plus flagrant en Roumanie sans contrôle mais maintenant non ! Mais avant peut-être y avait des choses encore pires même. **Peut-être avant c'était encore plus précoce en fait.** Vraiment pas du tout d'école, elles n'étaient pas capables d'écrire leur nom alors que **maintenant on a des jeunes qui se marient mais elles savent lire un petit peu...** J'ai entendu ça, oui je l'ai entendue oui oui. Et **voir deux trois qui ont appelé leurs maris des**

« bourreaux ». Et en même temps elles pleuraient quand y avais des soucis ou quoi... Ouais des maris qui... qu'est-ce que j'ai entendu... **des maris qui les laissaient enceinte, elles devaient faire pleins d'avortements... ouf y avait des histoires... la violence des avortements, la violence de...**

Entretien avec une médiatrice santé d'Area

Extrait 5. Mémoire de Master 1 IDS « L'intelligence collective, moyen de lutte contre les violences faites aux femmes ? »

Le « château en santé » est un centre de santé communautaire et une association non lucrative située au cœur de la cité et du parc Kalliste dans les quartiers nord de la ville de Marseille. Le 15^{ème} arrondissement est un quartier très excentré du centre-ville où la population est assez vulnérable et très impactée par la violence liée aux trafics de drogues, aux difficultés économiques, à l'isolement social et aux discriminations. Toutefois, cette structure, ouverte de 2 janvier 2018, est un exemple solide d'économie sociale où émulation participative et bienveillance sont au centre de l'organisation pour permettre à la population locale d'avoir accès à des soins construits dans la pluridisciplinarité. La problématique des violences faites aux femmes occupe une part très importante du travail des acteurs. Ainsi leurs fonctionnements alternatifs de travail, mettant en place centrale la coordination des différentes professions, est un exemple très prometteur d'un accompagnement global pour les femmes victimes de violences.

Une exigence primordiale est portée sur l'**accueil**²¹¹ des personnes dans la structure afin de diminuer leurs angoisses, permettre une meilleure confiance et ainsi lutter contre le renoncement aux soins. Ainsi la priorité de l'association est de lutter contre le mode d'organisation inégalitaire et non étique qu'on retrouve généralement dans les hôpitaux en ayant à l'inverse une démarche « d'aller vers » afin de prioriser la rencontre avec la personne avant le soin.

[...]

En effet, le « prendre soin » commence par un accueil bienveillant et c'est pourquoi l'entrée du centre de santé a été agencé en un espace qui convienne aux parents (discussions informelles entre patients et avec l'équipe du château, boissons chaudes) et aux enfants (espace jeu, petite bibliothèque, table, tableau de dessin, coloriage, ordinateur). Cela permet également de pallier les problèmes de garderie souvent vecteur de renoncement aux soins pour les parents qui peuvent, dans ce cadre, être pris en charge sans leurs enfants qui reste en salle d'attente avec les médiateurs. La salle d'attente est aussi un espace où les travailleurs sociaux peuvent expliquer le fonctionnement du centre au public. Par exemple, de nombreux échanges permettent souvent d'expliquer les enjeux de soin, ce qui aboutit à un investissement plus fort des parents dans la prise en charge possible de leurs enfants ou de leur propre personne. La personne qui est en charge de l'accueil (rôle tournant) s'occupe également de gérer les flux entre les différents cabinets en fonction de l'urgence, vérifier les droits CMU, imprimer un itinéraire, prendre des rendez-vous extérieur... tout en se coordonnant avec les médiateurs qui soutiennent également l'accueil.

²¹¹ Voir en annexe « Figure 10 » pour avoir un aperçu de l'agencement de l'espace d'accueil

La présence d'**interprètes** turc, kurde, comorien et mahorais est également indispensable car elle permet une compréhension plus aisée des personnes qui ne parlent pas le français, ce qui rassure les bénéficiaires et permet une meilleure prise en charge. L'équipe s'est adaptée aux besoins de la population et doit également parler très souvent en anglais car une grande communauté nigériane vit dans le quartier et fréquente le centre de santé. L'accompagnement global se ressent également avec la présence d'une **assistante sociale** dans le collectif qui accueille les personnes et les aide à résoudre leurs différents problèmes. Les déterminants sociaux du public sont nombreux à interagir avec les demandes de soins de santé au sein du quartier. C'est pourquoi, il n'est pas rare que de nombreuses consultations se fassent avec la présence de plusieurs professionnels afin d'aborder le soin dans son ensemble et ainsi permettre un accompagnement global plus qualitatif.

[...]

L'**accompagnement gynécologique** est une pratique indispensable au Château car il est très fortement demandé par les patientes. Ces consultations permettent aux femmes de prendre conscience de leurs corps au travers de dessins qu'elles font elles-mêmes et qui sont par la suite complétés par le soignant à l'aide de planches anatomiques qui représentent les organes génitaux féminins. Les gynécologues ont également réalisé un poster avec les différentes positions possible afin de laisser la femme s'installer comme elle le souhaite et comme elle se sent intuitivement à l'aise sur la table médicale²¹². L'objectif de ce temps de soin gynécologique est principalement de transmettre un « empowerment²¹³ » aux femmes pour qu'elles agissent d'elles même et se redécouvrent. Selon Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2015)²¹⁴, cela permet, le plus souvent, d'introduire une démarche collective d'intervention sociale et une certaine « démocratie participative » dans les actions avec les bénéficiaires. La consultation gynécologique est donc perçue comme un lieu d'apprentissage théorique et pratique de son corps, ce qui en fait un lieu d'écoute privilégié sur les problèmes de violences conjugales et ou sexuelles. En 2019, les professionnels souhaitent créer des groupes de paroles avec les femmes du quartier afin de discuter des soins gynécologiques et de leur mise en œuvre.

²¹² Voir en annexe « Figure 11 »

²¹³ Redonner le pouvoir d'agir.

²¹⁴ « L'empowerment, une pratique émancipatrice ? », 2015

Grilles d'entretiens

Les questions surlignées **en gris** sont celles que je n'ai pas posé et celles auxquelles je n'ai pas eu de réponse.

Chargée de médiation à la Cimade

Demande enregistrement entretien

Présentation de moi-même et du déroulement de l'entretien (retour sur le parcours pro et ton travail avec les femmes).

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu souhaite

Rapports aux services publics

Comment décrirais-tu l'accompagnement social que tu mets en place avec les femmes ?

As-tu déjà accompagné des femmes lors de rendez-vous de santé (suivi grossesse, puéricultrice, pose de contraception à la PMI ou hôpital...) Comment ça s'est passé ?

Accompagnement en préfecture ? (Suivi administratif)

Accompagnement avec une assistante sociale ? (Suivi social)

Accompagnement dans des associations féministes qui luttent pour les droits des femmes ? Comment ça s'est passé ?

Vision des femmes

Quand les femmes sortent du Bidonvilles (or accompagnement social), qu'est-ce qu'elles font selon toi ? Pourquoi ? (Travail ? mendicité ?)

A l'inverse quel est le positionnement des femmes que tu as pu observer dans leur vie en bidonville ? Ont-elles un rôle spécifique ? Pourquoi ? Que pense tu de cela ?

Y a-t-il une différence entre les femmes qui habitent avec leurs maris et celle dont le mari n'est pas présent physiquement ?

Interaction avec les femmes (travail social)

Témoignage = j'ai pu me rendre compte au cours de mon stage que certaines situations m'ont déstabilisées en tant que femme sur le terrain (mariage précoce, mariage forcé...).

Est-ce que tu t'es déjà retrouvée confronté à des situations difficiles qui faisait écho à ton genre, qui t'ont touché en tant que femme ? Si oui, peut tu me donner des exemples et expliquer pourquoi ça t'a touché. As-tu pu agir sur cette situation ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment ?

As-tu déjà repéré des violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes sur les terrains ? Si oui, lesquelles ? De quelle manière les as-tu repérés ?

Si tu ne l'as pas déjà trouvé, quelle serait la solution pour agir positivement face à la connaissance d'une situation de violence ?

Pense-tu que les femmes soient conscientes de la violence qu'elles subissent ? Et dans le cas d'un mariage forcé ? Quelles différences entre le mariage forcé-arrangé-précoce ?

Y-a-t-il aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement pour les femmes que tu accompagnes et qui subissent des violences ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes ?

Vision du féminisme actuel

Comment tu définirais le féminisme contemporain ?

Est-ce que tu penses que les femmes dites Roms qui vivent en bidonville sont prise en compte dans le féminisme actuel (idées, actions) ? Pourquoi ?

Que faudrait-il mettre en place selon toi pour que les femmes des bidonvilles subissent moins d'inégalités (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours personnel (pro et maybe perso)

Pourquoi avoir décidé de travailler à la Cimade ? Pourquoi la mission bidonville ?

Pourquoi t'a choisi ce métier-là, dans le social ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu professionnel ? Vers un travail d'accompagnement avec les femmes ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Professionnelle du CICADE

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation de moi-même et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits (échanges avec professionnels) + vision globale du féminisme actuel

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si tu veux passer une Q ou si tu ne souhaites pas répondre tu peux me le dire et on fait la suivante.

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu le souhaite

Travail CICADE

Comment le CICADE s'est-il construit ? Y'avait-il un besoin particulier ?

Quelle est la nature de ton travail ? As-tu les mêmes missions que tes collègues ? Pourquoi ?

Quels sont les autres partenaires avec qui tu es amenée à travailler ?

Pourquoi es-tu la seule à t'occuper de la branche mariage forcée ?

Réseau mariage forcé

J'ai vu sur le site comment le réseau « mariage forcé - jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales » s'est construit à Montpellier, mais est-ce que tu aurais des choses à rajouter ?

Quels étaient le ou les partenaires fondateurs du réseau ?

En quoi consiste ce réseau ? Quelles sont vos missions ?

Interaction avec les femmes concernées

Les personnes que tu reçois sont-elles plus des femmes ou des hommes ? Pourquoi ?

Quelles sont les conséquences d'un mariage forcé ? (Pour une femme ?)

Selon toi, quelles sont les solutions pour se sortir d'un mariage forcé ?

Quel sont les solutions, en tant que professionnelle pour faire en sorte que le nombre de mariage forcé diminue ?

Quelle différence entre le mariage forcé-arrangé-précoce ? Les 3 engendrent-ils de la violence, sont une violence ?

Que pense tu de la majorité sexuelle (15 ans) ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur ce sujet ?

De sensibiliser d'une meilleure façon les jeunes sur la sexualité ? (Consentement, plaisir, au-delà de la dimension reproductrice de l'acte sexuel, au-delà de la pénétration).

D'ouvrir des cercles de paroles pour déconstruire les tabous ?

As-tu déjà accompagné une femme dite « Roms » qui vis en bidonville à Montpellier ? Pourquoi ?

Témoignage = je me souviens lors de la réunion inter-asso faite avec CIMADE et AREA que tu avais mis en avant le fait que pour agir sur une situation de mariage forcé, il faut que la personne victime émette le souhait de le faire.

Mais qu'est-ce qu'on peut faire en tant que professionnel quand on a connaissance d'une telle situation mais que la personne victime n'a pas formulé clairement son souhait d'y mettre fin ? N'a pas formulé le fait que cela peut représenter une violence ? (Peut-on essayer de trouver une solution à la situation sans la personne concernée ? Signalement c'est efficace ?)

Témoignage = j'ai pu me rendre compte au cours de mon stage que certaines situations m'ont déstabilisées en tant que femme sur le terrain (mariage précoce, mariage forcé...).

Est-ce que tu t'es déjà retrouvée confronté à des situations difficiles qui faisait écho à ton genre, qui t'ont touché en tant que femme ? Si oui, peut tu me donner des exemples et expliquer pourquoi ça t'a touché. As-tu pu agir sur cette situation ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment ?

Vision du féminisme actuel

Est-ce que tu te définirais comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Comment tu définirais le féminisme contemporain ? Quelle est ta vision du féminisme aujourd'hui ?

Pense-tu que les dispositifs de droits communs mis en place par des associations féministes sont accessible à toutes les femmes aujourd'hui ? (Lutte contre la violence...)

Est-ce que tu penses que les femmes dites Roms qui vivent en bidonville, les femmes migrantes sont prises en compte dans les actions de lutte pour les droits des femmes en France ? (Actions CIDFF ne sont pas accessible aux femmes sans-papiers, la Cimade n'est pas spécialisée sur les droits des femmes, lutte contre la violence sexiste maybe le CICADE ?)

Que faudrait-il mettre en place selon toi pour que les femmes migrantes subissent moins d'inégalités (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours personnel

Pourquoi t'a choisi ce métier-là, dans le social ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu professionnel ? Vers un travail dans une branche de la Cimade et où tu accompagnes les femmes victimes de mariage forcé ?

Bon du coup moi j'ai fini ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Demande contact BOUISSONADE = Lamia Lesage ? (Vu sur site mariage forcé) = en contact avec femmes bidonvilles qui auraient fait une demande hébergement urgence

Comment devenir formatrice sur les droits des femmes ?

Chargée de projet au Planning Familial

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation de moi-même et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits (échanges avec professionnels) + vision globale du féminisme actuel

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si vous voulez passer une Q ou si vous ne souhaitez pas répondre vous pouvez me le dire et on fait la suivante.

TEMPS = l'entretien va peut-être durer un peu plus d'une heure, est-ce que c'est bon pour vous ?

Est-ce que vous pourriez vous décrire, vous présenter ? de la manière dont vous le souhaitez

Travail avec les femmes en bidonvilles – Interaction sur le terrain

Une chargée de médiation Cimade m'a parlé de vos interventions dans les bidonvilles et j'aurais voulu savoir pourquoi ce projet s'est-il mis en place ? Dans quel cadre (appel à projet avec financement spécifique ?) Quand (combien de temps)? Où (sur quels terrains ?) ?

Avec qui ? Travail en non-mixité (juste avec les femmes) ? Pourquoi ? Action menée avec une autre personne ?

Quels étaient les objectifs du projet ?

Comment s'est déroulé la mise en place du projet sur le terrain ? (Points positifs – choses à faire évoluer ?)

Témoignage = j'ai pu me rendre compte au cours de mon stage que certaines situations m'ont déstabilisées en tant que femme sur le terrain (mariage précoce, mariage forcé...).

Est-ce que vous, quand vous avez mis en place les ateliers sur les terrains, vous vous êtes déjà retrouvée confronté à des situations difficiles qui vous ont touché en tant que femme ? Pourquoi ? Avez-vous pu agir sur cette situation (aider la personne ?) ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment ?

Selon vous, les femmes qui vivent en bidonville peuvent-elle subir de la violence ? En sont-elles conscientes ? Pourquoi ?

Est-ce que vous pensez que c'est important de sensibiliser aussi les hommes sur les questions de sexualité – contraception ?

Avez-vous fait d'autres actions en partenariat avec La Cimade ? Area ? Deux Choses l'Unes ?

Avez-vous accompagné des femmes vivant en bidonville dans un autre cadre ? Autre projet ?

Travail au Planning

Quelle est la nature de votre travail ? Quelles sont vos missions au Planning Familial ?

Pourquoi est-il important de parler de sexualité aujourd'hui ?

Que pensez-vous de la majorité sexuelle ? (Jeune femmes Roms = rapport sexuels en dessous de 15ans)

Travaillez-vous en partenariat avec d'autres professionnels ? Pourquoi ?

Réseau mariage forcé

Une professionnelle du CICADE m'a parlé du réseau « mariage forcé - jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales » et j'aurais aimé avoir votre point de vue sur la construction de ce réseau. Pourquoi s'est-il monté ? Comment ?

Quels étaient le ou les partenaires fondateurs du réseau ?

En quoi consiste ce réseau ? Quelles sont vos missions ? Quels financements ?

Vision du féminisme actuel

Est-ce que vous vous définiriez comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Comment vous définiriez le féminisme contemporain ? Quelle est votre vision du féminisme aujourd'hui ?

Pensez-vous que les dispositifs de droits communs mis en place par des associations féministes sont accessibles à toutes les femmes aujourd'hui ? (Femmes Roms ? Lutte contre la violence...) Pourquoi ? Que faudrait-il faire pour y remédier ?

Selon vous est-ce que les femmes qui sont dites Roms ont accès aux informations en termes de contraception ?

Est-ce que vous pensez que les femmes dites Roms qui vivent en bidonville, les femmes migrantes sont prises en compte dans les actions de lutte pour les droits des femmes en France ? (Actions CIDFF ne sont pas accessible aux femmes sans-papiers, la Cimade n'est pas spécialisée sur les droits des femmes, lutte contre la violence sexiste maybe le CICADE ?)

Que faudrait-il mettre en place selon vous pour que les femmes migrantes subissent moins d'inégalités, discriminations, violence (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours Personnel

Pourquoi vous avez choisi ce métier-là, dans le social (et le féminisme ?) ?

Avec du recul est-ce que vous pourriez expliquer quel élément de votre vie a fait que vous vous êtes dirigé vers ce milieu professionnel ? Vers un travail militant au sein du MFPP et la création d'un réseau pour lutter contre le mariage forcé ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que vous avez des remarques, quelque chose sur lequel vous voudriez revenir ?

Déléguée Départementale aux Droits des Femmes, à l'Egalité et à la lutte contre les Discriminations dans l'Hérault

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation de moi-même et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits + LIAISONS entre professionnels des assos et institutions avec les situations de terrains + vision globale du féminisme actuel

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si vous voulez passer une Q ou si vous ne souhaitez pas répondre vous pouvez me le dire et on fait la suivante.

TEMPS = l'entretien va peut-être durer un peu plus d'une heure, est-ce que c'est bon pour vous ?

Est-ce que vous pourriez vous décrire, vous présenter ? de la manière dont vous le souhaitez

Travail DDFE

Quelle sont vos missions en tant que Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité dans l'Hérault ?

Quelles sont les principaux projets que vous voulez mettre en place ? Les actions auxquelles vous apportez des financements ? Pensez-vous que les subventions dont vous disposez sont suffisantes pour nourrir durablement des initiatives locales ? Pourquoi ?

Quels sont les objectifs du Secrétariat d'Etat en termes de Droit des Femmes cette année (news rapports HCE) ? Avez-vous une marge de manœuvre suffisante, en tant que représentante de l'Etat au niveau local, pour permettre à de nouveaux projets d'émerger (projets pas mis en valeur au niveau de l'Etat maybe) ?

Expérience de terrain avec la police (assistante sociale) = pourquoi est-ce important d'avoir des pôles psycho-sociaux dans les commissariats aujourd'hui ? Quel était le public que vous avez accompagné (femmes-hommes) ?

En cas de violence conjugale, le viol est-il systématiquement questionné lors d'un dépôt de plainte ?

Que pensez-vous de la majorité sexuelle à 15 ans ? Cas des bidonvilles les femmes peuvent se marier à 14 ans de manière consentis.

Vision du féminisme actuel

Est-ce que vous vous définiriez comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Comment vous définiriez le féminisme contemporain ? Quelle est votre vision du féminisme aujourd'hui ?

Pensez-vous que les dispositifs de droits communs mis en place par des associations féministes, et financé par l'Etat, sont accessible à toutes les femmes aujourd'hui ? (Femmes Roms ? Lutte contre la violence...) Pourquoi ? Que faudrait-il faire pour y remédier ?

Est-ce que vous pensez que les femmes dites Roms qui vivent en bidonville, les femmes migrantes sont prises en compte dans les actions de lutte pour les droits des femmes en France ? (Actions CIDFF ne sont pas accessible aux femmes sans-papiers, la Cimade n'est pas spécialisée sur les droits des femmes, lutte contre la violence sexiste maybe le CICADE ?)

Y-a-t-il des revendications spécifiques formulées aujourd'hui à destination des femmes dites « Roms » vivant en bidonville ? De la part des associations, des professionnels, de l'institutionnel ?

Selon vous, peut-on parler d'un féminisme majoritairement « blanc » aujourd'hui ?

Que faudrait-il mettre en place selon vous pour que les femmes migrantes subissent moins d'inégalités (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Peut-on parler de convergence des luttes ? (Antiraciste, féministe, écologiste et anticapitaliste ?)

Parcours Personnel

Pourquoi vous avez choisi ce métier-là, dans le social (le droit des femmes) ? La dimension institutionnelle ?

Avec du recul est-ce que vous pourriez expliquer quel élément de votre vie a fait que vous vous êtes dirigé vers ce milieu professionnel ? (De lutte contre la violence ?)

Ya-t-il des situations qui vous ont plus touché que d'autres durant votre parcours professionnel ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que vous avez des remarques, quelque chose sur lequel vous voudriez revenir ?

Chargé de médiation à la Cimade

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation brève de moi-même (me connais déjà) et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits (échanges avec professionnels)

Alerte sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si tu veux passer une Q ou si tu ne souhaites pas répondre tu peux me le dire et on fait la suivante.

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu le souhaite

Rapports aux services publics

Dans tes accompagnements quotidiens avec les familles, quels partenaires est-tu amené à rencontrer ?

Comment décrirais-tu l'accompagnement social que tu mets en place avec les personnes ? Tu accompagnes plus des femmes ou des hommes ?

As-tu déjà accompagné des femmes lors de rendez-vous de santé (suivi grossesse, puéricultrice, pose de contraception à la PMI ou hôpital...) ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ça s'est passé ?

Accompagnement en préfecture ? (Suivi administratif)

Accompagnement avec une assistante sociale ? (Suivi social)

Police ? Porter plainte pour des faits de violence ?

Accompagnement dans des associations féministes qui luttent pour les droits des femmes ?

Dans ta pratique quotidienne, as-tu déjà eu l'impression que les personnes pouvaient être victimes de discrimination de la part d'autres acteurs professionnels ? Si oui, pourrais-tu donner un exemple de situation ? As-tu pu agir face à cette situation ? Si oui, comment ? (Testing ?)

Vision des femmes

Quel est le positionnement des femmes que tu as pu observer dans leur vie en bidonville ? Ont-elles un rôle spécifique ? Pourquoi ? Que pense tu de cela ?

Quand les femmes sortent du Bidonvilles (or accompagnement social), qu'est-ce qu'elles font selon toi ? Pourquoi ? (Travail ? mendicité ?)

Y a-t-il une différence de mode de vie entre les femmes qui habitent avec leurs maris et celle dont le mari n'est pas présent physiquement ?

Dans toutes les femmes que tu as accompagnées, as-tu pu observer si le fait de se marier changeait quelque chose pour elles (valorisation par la communauté, statut de femme, perte de scolarité...) ? Et pour les hommes ?

Interaction avec les femmes (travail social)

Dans ton travail sur le terrain avec les personnes, est-ce que tu t'es déjà retrouvée confronté à des situations difficiles, des situations qui t'ont touché plus que les autres ? Si oui, peut tu me donner des exemples et expliquer pourquoi ça t'a touché (influence de ton genre ?). As-tu pu agir sur cette situation ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment ?

Pense-tu que ton genre, le fait d'être un homme a une influence dans ton travail ? Tes contacts avec les personnes ? Avec les femmes ?

As-tu déjà repéré des violences sexistes et sexuelles que subissent les femmes sur les terrains ? Si oui, lesquelles ? De quelle manière les as-tu repérés ?

Quelles sont les solutions dont tu disposes pour agir face à la connaissance d'une situation de violence ? As-tu déjà utilisé l'une de ces solutions ? Pense-tu que ces solutions soient efficaces ?

Pense-tu que les femmes soient conscientes de la violence qu'elles subissent ? Et dans le cas d'un mariage forcé ?

Y-a-t-il aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement pour les femmes que tu accompagnes et qui subissent des violences ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur ces questions (violence sexiste, consentement...) ?

Vision du féminisme actuel

Comment tu définirais le féminisme contemporain ?

Est-ce que tu te définirais comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Est-ce que tu penses que les femmes que tu accompagnes dans ton travail sont prise en compte dans les idées et les actions du féminisme actuel ? Pourquoi ?

Que faudrait-il mettre en place selon toi pour que les femmes des bidonvilles subissent moins d'inégalités (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours personnel (pro et maybe perso)

Pourquoi avoir décidé de travailler à la Cimade ? Pourquoi la mission bidonville ?

Pourquoi t'a choisi ce métier-là, dans le social ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu professionnel ? Vers un travail d'accompagnement avec les femmes ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Travailleur social à Area

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation brève de moi-même (me connais déjà) et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits (échanges avec professionnels)

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si tu veux passer une Q ou si tu ne souhaites pas répondre tu peux me le dire et on fait la suivante.

Durée un peu plus d'une heure

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu le souhaite

Rapports aux services publics

Dans tes accompagnements quotidiens avec les familles, quels partenaires est-tu amené à rencontrer ?

Comment décrirais-tu l'accompagnement social que tu mets en place avec les personnes ? Tu accompagnes plus des femmes ou des hommes ? Quelle tranche d'âge ?

As-tu déjà accompagné des femmes lors de rendez-vous de santé (suivi grossesse, puéricultrice, pose de contraception à la PMI ou hôpital...) ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ça s'est passé ?

Intérêt d'un médiateur santé ?

Accompagnement en préfecture ? (Suivi administratif)

Accompagnement avec une assistante sociale ? (Suivi social)

Police ? Porter plainte pour des faits de violence ?

Accompagnement dans des associations féministes qui luttent pour les droits des femmes ? Certaines F que tu accompagnes ont-elles déjà été prises en charges dans des dispositifs d'accompagnement féministes (sortie de violence, médiation familiale, ateliers droits des femmes) ?

Dans ta pratique quotidienne, as-tu déjà eu l'impression que les personnes pouvaient être victimes de discrimination de la part d'autres acteurs professionnels ? Si oui, pourrais-tu donner un exemple de situation ? As-tu pu agir face à cette situation ? Si oui, comment ? (Testing ?)

Vision des femmes

Vie en Bidonville

Quel est le positionnement des femmes que tu as pu observer dans leur vie en bidonville ? Ont-elles un rôle spécifique ? Pourquoi ? Que pense tu de cela ?

Quand les femmes sortent du Bidonvilles (or accompagnement social), qu'est-ce qu'elles font selon toi ? Pourquoi ? (Travail ? mendicité ?)

Y a-t-il une différence de mode de vie entre les femmes qui habitent avec leurs maris et celle dont le mari n'est pas présent physiquement ? Peux-tu donner un exemple ?

Dans toutes les femmes que tu as accompagnées, as-tu pu observer si le fait de se marier changeait quelque chose pour elles (valorisation par la communauté, statut de femme, perte de scolarité...) ? Et pour les hommes ?

Interaction avec les femmes (travail social)

Dans ton travail sur le terrain avec les personnes, est-ce que tu t'es déjà retrouvé confronté à des situations difficiles, des situations qui t'ont touché plus que les autres ? Si oui, peux-tu me donner des exemples et expliquer pourquoi ça t'a touché (influence de ton genre ?). As-tu pu agir sur cette situation ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment ?

Pense-tu que ton genre, le fait d'être un homme a une influence dans ton travail ? Tes contacts avec les personnes ? Avec les femmes ?

Violences sexistes

As-tu déjà repéré des violences sexistes et sexuelles que subissent ou ont pu subir les femmes sur les terrains ? Si oui, lesquelles ? De quelle manière les as-tu repérés ?

Pense-tu que les femmes soient conscientes de la violence qu'elles subissent ? Et dans le cas d'un mariage forcé ?

Je me rappelle de certaines de nos discussions (au moment de la situation du « mariage forcée ») et je ne sais plus si c'était toi ou Mireille ou Tanya mais en tout cas il y avait cette idée qui était ressortie, où vous disiez prendre conscience que la majorité des femmes que vous accompagnez n'avait pas consenti à leur mariage et selon une professionnelle du CICADE, mariage non consenti = mariage

forcée = viols. Comment vous êtes-vous aperçu de cela ? Comment as-tu vécu cela ? Quelle marge de manœuvre tu as toi en tant que professionnel pour agir sur ça ?

Quelles sont les solutions dont tu disposes pour agir face à la connaissance d'une situation de violence ? As-tu déjà utilisé l'une de ces solutions ? Pense-tu que ces solutions soient efficaces ?

Y-a-t-il aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement pour les femmes que tu accompagnes et qui subissent des violences ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur ces questions (violence sexiste, consentement...) ?

Vision du féminisme actuel

Comment tu définirais le féminisme contemporain ?

Est-ce que tu te définirais comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Est-ce que tu penses que les femmes que tu accompagnes dans ton travail sont prise en compte dans les idées et les actions du féminisme actuel ? Pourquoi ?

Que faudrait-il mettre en place selon toi pour que les femmes des bidonvilles subissent moins d'inégalités (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours personnel (pro et maybe perso)

Pourquoi avoir décidé de travailler à AREA (de créer l'association ?) ? Pourquoi une mission vers les bidonvilles ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu professionnel du social ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Ethnologue, ancienne médiatrice à la Cimade

Anonymat de l'échange (= je ne travaille plus à la CIMADE)

Présentation brève de moi-même (me connais déjà) et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits face à des situations complexes tels que la violence par exemple (échanges avec professionnels)

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violence sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si tu veux passer une Q ou si tu ne souhaites pas répondre tu peux me le dire et on fait la suivante.

Durée un peu plus d'une heure

Q des trajectoires de vie = utile pour mon mémoire car ton travail représente une solide base pour justifier certains faits – pratiques de la vie des femmes sur les platz. Je n'ai pas l'intention de publier scientifiquement mon travail mais il se pourrait que je le présente dans la sphère des professionnels qui sont amenés à accompagner des femmes migrantes ou en situation de précarité.

ENREGISTREMENT entretien

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu le souhaite

Expérience professionnelle CIMADE – bénévole collectif Roms

Comment décrirais-tu l'accompagnement social que tu as mis en place avec les femmes pendant ton travail à la Cimade ?

Est-ce qu'il t'est arrivé d'accompagner des femmes lors de rendez-vous de santé (suivi grossesse, puéricultrice, pose de contraception à la PMI ou hôpital...) Comment ça s'est passé ?

Accompagnement dans des associations féministes qui luttent pour les droits des femmes ? = répondu plus ou moins en disant qu'il y a 10 ans le sujet des femmes Roms n'était pas présents dans les actions des assos

Quel rapport les femmes ont-elles avec la maternité selon toi ? Est-ce important d'avoir des enfants pour être reconnue ?

Vision des femmes

D'après tes observations et les discussions que tu as eu avec les femmes, qu'est-ce qu'elles te disaient faire hors du Bidonvilles (or accompagnement social) ? Pourquoi ? (Travail ? mendicité ?)

A l'inverse quel est le positionnement des femmes que tu as pu observer dans leur vie en bidonville ? Ont-elles un rôle spécifique ? Pourquoi ? Que pense tu de cela ?

Est-ce que tu penses qu'on peut parler de « charge mentale » pour les femmes ?

Y a-t-il une différence entre les femmes qui habitent avec leurs maris et celle dont le mari n'est pas présent physiquement ?

Qu'est-ce que représente le mariage pour les femmes ? Est-ce que les femmes plus âgées entretiennent le fait de « se marier » pour leurs filles ?

Que pense tu de la majorité sexuelle à 15 ans en France ?

Témoignage = j'ai pu me rendre compte au cours de mon stage que certaines situations m'ont déstabilisées en tant que femme sur le terrain ;

Est-ce que toi tu t'es déjà retrouvé confronté à des situations compliquées ?

Des situations difficiles qui faisait écho à ton genre, qui t'ont touché en tant que femme ? Si oui, peut tu me donner des exemples et expliquer pourquoi ça t'a touché. As-tu pu agir sur cette situation ? Si oui ou non, pourquoi ?

Un mariage précoce est-il forcément un mariage forcé ? Dans quels cas on parle de mariage forcé ? T'es-tu déjà retrouvé confronté à une telle situation ?

Interaction avec les femmes (travail social)

As-tu pu repérer ou eu connaissance de violences sexistes et sexuelles que les femmes vivaient sur les terrains ? Si oui, lesquelles ? De quelle manière les as-tu repérés ou en as-tu eu connaissance ?

Quelle serait la solution, selon toi, pour agir positivement face à la connaissance d'une situation de violence ?

Pense-tu que les femmes soient conscientes de la violence qu'elles peuvent subir ?

Y'avait-il des dispositifs d'accompagnement pour les femmes que tu accompagnais et qui subissaient des violences ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur le sujet de la violence ? Quelle est leur place par rapport aux femmes ?

Vision du féminisme actuel

Comment tu définirais le féminisme contemporain ?

Est-ce que tu penses que les femmes dites Roms qui vivent en bidonville sont prise en compte dans le féminisme actuel (idées, actions) ? Pourquoi ?

Est-ce que ça serait juste de dire que les femmes Roms subissent plus d'inégalités que d'autres femmes dans la société ? Que faudrait-il mettre en place selon toi pour qu'elles en subissent moins (dû à leur genre, leur précarité et leur « race ») ?

Parcours personnel (pro et maybe perso)

Pourquoi avoir décidé de travailler à la Cimade ?

Pourquoi t'a choisi sur travailler spécifiquement sur la question des personnes dites « Roms » ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers cette thématique de recherche ? Vers un travail d'accompagnement avec les femmes ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Médiatrice en santé à Area

Demande enregistrement entretien ET anonymat de l'échange

Présentation brève de moi-même (me connais déjà) et du déroulement de l'entretien = sujet mémoire sur la place des femmes dans les bidonvilles et les conditions dans lesquelles elles font valoir leurs droits via leurs échanges avec les professionnels.

Alerter sur le fait que mon sujet parle de la violences sexiste et sexuelle que nous allons être amené à en parler durant l'entretien. Je préfère le préciser car la violence n'est pas un sujet anodin.

Si tu veux passer une Q ou si tu ne souhaites pas répondre tu peux me le dire et on fait la suivante.

Est-ce que tu pourrais te décrire, te présenter ? de la manière dont tu le souhaite

Expérience de médiatrice santé et vision des femmes

Comment décrirais-tu l'accompagnement que tu mettais en place avec les personnes ? Tu accompagnais plus des femmes ou des hommes ? Quelle tranche d'âge ?

Accompagnement individuels ou collectifs ?

Individuels

Est-ce qu'il t'est arrivé d'accompagner des femmes pour des rdv de suivi grossesse, puéricultrice, pose de contraception à la PMI ou hôpital ? Comment ça se passait ?

Impression que les personnes concernées étaient discriminées par les acteurs professionnels ? Quels regards portés sur les femmes Roms que tu accompagnais dans le milieu de la santé ?

Je me rappelle aussi que tu organisais des petits temps individuels avec les jeunes femmes, prendre un café pour discuter hors du bidonville. Je trouve ça super !

Qu'est-ce que ça te permettait d'aborder comme sujets avec elles ?

Pourquoi c'était bien d'être dans un autre contexte que leur lieu de vie (Bidonville) pour parler de ces choses ?

Dans toutes les femmes que tu as accompagnées, as-tu pu observer si le fait de se marier changeait quelque chose pour elles (valorisation par la communauté, statut de femme, perte de scolarité...) ? Et pour les hommes ?

Accompagnement dans des associations féministes qui luttent pour les droits des femmes ? Certaines F que tu accompagnais avaient-elles déjà été prises en charges dans des dispositifs d'accompagnement féministes (sortie de violence, médiation familiale, ateliers droits des femmes) ?

Collectifs

Est-ce que tu as pu mettre en place des projets collectifs en médiation santé sur certains terrains ? (Santé sexuelle avec le planning ? == qu'en est-il ressorti ? Quels besoins des femmes et des hommes ?)

Interactions avec les femmes

Dans ton travail de médiatrice santé sur le terrain avec les personnes, est-ce qu'il t'est arrivé de te retrouver confrontée à des situations difficiles, des situations qui t'ont touché plus que les autres ? Pourquoi ça t'a touché (influence de ton genre ?). As-tu pu agir sur cette situation ? Comment ?

Pense-tu que ton genre, le fait d'être une femme avait une influence dans ton ancien travail ? Tes contacts avec les personnes accompagnées ? Avec les femmes ? Avec les hommes ?

Violences sexistes

Est-ce qu'il t'est arrivé, dans ce travail, de repérer des violences sexistes et sexuelles que pouvaient subir les femmes sur les terrains ? Quelles violences ? De quelle manière les as-tu repérées (un.e tiers, la femme concernées venue t'en parler, une observation que tu as faite, par des collègues travailleurs sociaux...) ?

Pense-tu que les femmes soient conscientes de la violence qu'elles subissent ? Et dans le cas d'un mariage forcé ?

Je me rappelle de certaines discussions (au moment de la situation du « mariage forcée » en janvier) et je ne sais plus qui en avait parlé à Area mais en tout cas il y avait cette idée qui était ressortie à savoir que la majorité des femmes accompagnées sur les platz n'avait pas consenti à leur mariage et s'en était accoutumée. Selon une professionnelle du CICADE, mariage non consenti = mariage forcée = viol (violence sexuelle).

Comment vous êtes-vous aperçu de cela à Area ? Est-ce que ton travail de médiatrice santé a permis de préciser ce sujet ? Les femmes vivent cela comme une violence tu penses ?

Comment as-tu vécu cela ? Quelle marge de manœuvre tu avais toi en tant que professionnelle pour agir sur ça ?

Plus largement, quelles sont les solutions dont tu disposais pour agir face à la connaissance d'une situation de violence ? Pense-tu que ces solutions soient efficaces ?

Y-a-t-il aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement pour les femmes que tu suivais et qui subissent des violences ?

Serait-il intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur ces questions (violence sexiste, consentement...) ? Quelles actions seraient possible à faire avec eux ?

Ateliers en intermédiation

Pense-tu qu'il serait intéressant de mettre en place des ateliers réguliers avec les femmes qui vivent en bidonville pour parler de sexualité, de consentement, de droits des femmes ? Important de faire ce travail aussi avec les hommes ? Comment les intégrer aux réflexions ?

Vision du féminisme actuel

Comment tu définirais le féminisme d'aujourd'hui ?

Est-ce que tu te définirais comme une personne féministe ? Pourquoi ?

Est-ce que tu penses que les femmes que tu accompagnais dans ton travail à Area sont prise en compte dans les idées et les actions du féminisme actuel ? Pourquoi ?

Parcours personnel (pro et maybe perso)

Pourquoi avoir décidé de travailler à AREA ? Pourquoi une mission vers les bidonvilles en médiation santé ?

Avec du recul est-ce que tu pourrais expliquer quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu professionnel du social-de la santé ?

Bon du coup moi j'ai finis ma série de questions, est-ce que toi tu as des remarques, quelque chose sur lequel tu voudrais revenir ?

Retranscription des entretiens

Par manque de temps, la retranscription des entretiens n'a pas été précisément corrigée sur les problèmes de formes. Toutefois, j'ai laissé apparent mon travail d'analyse mettant en avant mes réflexions sous forme de « prises de notes » (en rouge) et les éléments importants soulignés ou en gras. Les passages encadrés ont, pour la plupart, été utilisés dans l'écrit de mon mémoire et symbolisent selon moi les idées importantes qui m'ont été transmises par les professionnels.

Chargée de médiation Cimade

Thèmes principaux :

- Travail social = comment se positionner avec une femme qui subit des violences (ressenti du professionnel)
- Situation de dépôt de plainte (lien police – travail social – personne concernée) – positionnement militant frôle aussi le travail social
- Accompagnement juridique en préfecture – abus institutionnels – limite du travail social (peut pas être toujours présent 4h du mat devant la pref)
- Vision professionnelle de la place des femmes dans les bidonvilles
- Prise en charge des auteurs de violences ?
- Addiction et violence sexiste
- Sentiment d'impuissance pour gérer l'urgence de certaines situations complexes (de violence par exemple) – remise en question sur sa propre pratique parfois non adaptée – conscience du manque de formation
- Echanges de pratique nécessaires pour repérer la violence
- Cycle de la violence
- Omission du viol dans le cas d'un mariage forcé = oublie que c'est une violence sexuelle.
- Importance de l'interprétariat pour que les femmes puissent avoir accès aux dispositifs

EB : Je vais me présenter. Je suis en stage depuis novembre à la Cimade avec toi, avec l'équipe. J'ai été plusieurs fois sur le terrain avec toi, une chargée de médiation Cimade avec Area et toute seule aussi avec Maxime dans le cadre de notre mission de stage... Pour mon mémoire, je travaille sur la place des femmes dans les bidonvilles. Mais avec le confinement j'ai dû réorienter mes questionnements puisque je ne pourrais pas faire de vrais entretiens avec les femmes. Désormais la thématique c'est : dans quelles conditions et comment les femmes font valoir leur droit et aussi comment le travail social et les différents services publics pour mettre en place leurs droits... etc. J'ai construit ma thématique de recherche sur ce dont j'avais envie de travailler, sur ma vie (comment je la vois), sur mes idées aussi et sur ce que j'ai vu sur le terrain.

Du coup, est-ce que tu pourrais te présenter comme tu le souhaites, comme tu le veux de la manière dont tu as envie ? Et après j'ai fait quelques petites questions donc on pourra en parler.

AB : **CONTEXTE** OK. bah je suis chargé de médiation à la Cimade. J'interviens sur les bidonvilles (**on utilise le terme bidonville** du coup) auprès des personnes **majoritairement rom, c'est la réalité**, qui **vivent là certaines depuis 10 ans**. Donc **on intervient sur 5 terrains** (chez Paulette, Saporta, Zénith 1, Zénith 3, Bonnier de la Mosson) avec des **Roms d'Ex-Yougoslavie, Bosnie, Croatie, Monténégro**

essentiellement et de Roumanie. Donc à peu près autant de familles, environ **200 personnes**, je sais plus exactement, Je n'ai plus les chiffres en tête. Et du coup **je suis à la Cimade depuis 3 ans.**

EB : comment tu décrirais l'accompagnement social que tu mets en place vis-à-vis des femmes?

AB : hum sourire...vis-à-vis des femmes...En fait déjà ça dépend l'accompagnement qu'on met en place mais il n'y a **pas forcément de spécificité « femme homme » si je suis dans les démarches juridiques de régularisation ou d'accès aux droits sociaux.** Après c'est vrai que j'ai davantage, surtout quand on était avec les Roumains et les ex yougoslaves parce qu'ils ont une problématique liée au « séjour » et là c'est vrai qu'il y a, attends je compte, une, deux... Une dame qui a eu son titre de séjour là en janvier.

EB : Ah trop bien, bah c'est... je crois que tu me l'avais dit.

AB : ouais donc là ça c'est bon. Sa fille a 18 ans donc on va faire aussi la demande. Il faut faire la demande avant sa 19e année. Mais on va dire **qu'il y a au moins 5 ou 6 femmes pour lesquels il a des demandes de régularisation, de 18 à 74 ans. Mais ça ce n'est pas spécifique « femme », on fait des demandes aux hommes aussi.** Après, à un moment, j'accompagnais les femmes aussi sur le plan gynécologique, je faisais des accompagnements à l'hôpital. Essentiellement une jeune (c'était il y a 2 ans) qui avait 16 ans et qui n'était pas accompagnée par sa famille. Pourtant sa famille était bien insérée, mais elle se sentait... enfin je vois qu'il y avait, qu'elle se sentait un peu seule par rapport à ça, c'était nouveau. Mais je ne sais pas si j'ai vraiment une trempe « femme » dans mon accompagnement, j'ai pas l'impression en fait. **Le fait que tu me le demandes, bah je m'en rends compte tu vois (rire)...**

EB : c'est justement ce que j'allais te demander, si t'as déjà accompagné des femmes pour des rendez-vous plus de santé ? ...comme des suivis de grossesses, puéricultrice ou je ne sais pas, pause de contraception ou à l'hôpital... et si oui, comment ça s'est passé ?

AB: oui, j'avais accompagné pour un **retrait d'implant.** Et j'avais accompagné voilà surtout une jeune qui avait 16 ans, c'était sa première grossesse, on a fait tous les rendez-vous « écho » [échographie] ensemble. Des fois y avait sa belle-sœur qui venait, **une fois il y a son conjoint qui était venu.** **(ABSENCE DU PERE DANS LE SUIVI DE GROSSESSE)** Et du coup, forcément ça crée du lien parce qu'on discute de tout : **du fais d'être mère à 16 ans, qu'est-ce que ça signifie ? (MOMENTS PRIVILEGIE AVEC LES FEMMES LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTE)** Nan c'était intéressant ! Après j'avais accompagné aussi une femme avec son enfant à la PMI pour les vaccins. Mais c'est vrai que c'est pas ce que je fais le plus souvent !Après voilà, je vais accompagner des femmes comme des hommes à leurs rendez-vous médicaux quand y a besoin. Bah je sais pas quand tu étais venu, avec Rabjia, tu vois je vais souvent l'accompagner chez le médecin parce que y a des problématiques de santé.

Mise en place du travail social avec les personnes concernées QUE si elles le désirent. La professionnelle peut proposer sa présence si elle ressent un besoin pour la personne (exemple porter plainte pour violence conjugale quand on est une femme sans-papier)

Je pense que c'est au cas par cas, j'accompagne aussi un monsieur et une femme qui sont vulnérables tous les deux. Ou la jeune qui avait 16 ans Il y avait d'autres filles qui étaient enceinte et je faisais pas d'accompagnement Parce que là c'est chaque travailleur social de jauger « est-ce que là il y a vraiment besoin », « est-ce que je suis indis... » enfin c'est pas indispensable mais « est-ce que ça sert à quelque chose que je sois présent ou pas en fait ».

EB: Et du coup ça se passe comment, vous leur demandez si elles veulent que vous soyez présents... ?

AB : Bah en général c'était elles qui m'avaient demandée, c'est vrai que ce n'est pas quelque chose que je demandais « est-ce que tu veux que je vienne avec toi » c'était plutôt, je sais pas...

EB: Tu laisses les femmes venir vers toi plutôt !

AB : ouais voilà ou alors tu sens que le rendez-vous elle ne le sent pas trop... Par exemple là je vais accompagner une femme porter plainte au commissariat du coup hier on a eu l'assistante sociale et elle a dit « oui il faudrait que tu portes plainte », parce qu'elle est victime de violence. Donc voilà je sentais que ça là mettait pas bien parce qu'en plus elle est sans papier donc forcément la police ça fait un peu peur. Donc je lui ai dit « bah si tu souhaites moi je peux t'accompagner comme ça tu n'y vas pas seule ». Et donc il y avait sa belle-sœur et je lui ai dit « est-ce que tu préfères que vous y alliez ensemble ? », « est-ce que tu voudrais que je vienne avec toi ? » et après la personne elle me dit quoi. C'est sûr que ça les rassure. Et sa mère je l'avais accompagnée porter plainte aussi. Sa mère c'est elle qui m'avait demandé, directement. Mais aussi parce que sa mère je la connaissais, elle c'est la première fois que je la vois. Il y a ça aussi.

EB : ouais c'est le lien de confiance... Du coup avec sa mère quand tu l'avais accompagnée au commissariat, ça c'était bien passé ?

AB : On était avec rida et en fait l'ex-mari avait fait... avait commencé à montrer de l'agressivité, à être violent et donc il [elle] nous avait demandé de l'amener voir la police. Et du coup on a pris la voiture, on est parti au commissariat. Le commissaire, enfin les agents de police, je ne sais pas comment on dit, au début, bah limite ils voulaient pas la recevoir parce qu'elle parle italien, elle parle pas français donc j'avais dit que je parlais italien... Au final elle a fait son truc [déposer plainte] en parlant italien heu en parlant français je veux dire donc bon. Mais heu **ça se passe bien... Non ! ça ne se passe pas très bien forcément parce que faut montrer... en vrai on aurait pas été à côté ils auraient pas pris la plainte.** Parce que l'agent de police elle a même pas été foutu... déjà elle nous dit « **non mais il faut nous montrer l'ordonnance de protection** (enfin je crois que c'était ça), **sans l'ordonnance de protection je ne prendrai pas la plainte** ». **Déjà ce n'est pas légal ! Tu viens déposer une plainte, tu dois prendre la plainte ! Et ensuite elle ne savait même pas lire le papier. A la fin du papier y avait marqué « monsieur est interdit d'approcher madame je sais pas quoi » et elle n'a pas été foutu de lire, désolée hein, de lire jusqu'au bout tu vois.** Donc moi j'ai fait un peu, je commençais un peu à dire [d'une voix en colère] « mais vous vous rendez compte une femme meure tous les deux jours sous les coups de son mari » (**POSITION MILITANTE pour défendre la personne accompagnée et influencer la police = tactique**) !! Ça c'était bien passé ? **Non ! Ça ne s'est pas bien passé parce qu'ils ne font pas leur travail correctement.**

EB : ouais je crois que c'est l'article euh je me rappelle plus... Mais il y a un article de la loi il dit qu'ils sont obligés de prendre la plainte dans tous les cas ! Mais ouais malheureusement ce n'est pas très souvent appliqué quoi...

Accompagnement des personnes concernées à la préfecture – organisation de l'administration abusive – besoin de la présence du travailleur social rassurante pour faire des démarches

Tu parlais tout à l'heure du suivi juridique et quand tu accompagnes des femmes à la préfecture, comment ça se passe ? Tu vas avec elles au guichet ou tu les accompagnes aussi en rendez-vous pour leur titre de séjour... etc ?

AB : Ça dépend, il y en a une elle est hyper autonome Tous les renouvellements de ces APS, c'est elle qui y va. La dame âgée je l'avais accompagnée une fois ou 2 fois. Après on fait aussi les rendez-vous avocats pour préparer. Bah t'es venu ! Après la dame qui a eu son titre de séjour là, on se donnait

rendez-vous à la préfecture, puis on attend ensemble, Ensuite tu vas au guichet donc le conseiller il donne... Elle, elle ne parle pas français donc il y avait son cousin Et son frère aussi qui était là pour expliquer... Après il n'y a rien à expliquer ils prennent, ils regardent toutes les pièces et voilà.

EB : ouais il te dise si c'est bon ou pas, si t'as un rendez-vous... ils donnent des rendez-vous ou pas ?

AB: en fait oui, t'as un premier rendez-vous que t'as pris par internet etc. et ensuite il lui avait dit qu'ils manquait des pièces mais en fait c'est eux, je sais pas ce qu'ils ont fait... et donc **tu dois revenir sans rendez-vous parce qu'il manque des pièces et là tu dois faire la queue depuis 4h du matin**. Donc moi je ne suis pas arrivé à 4h du matin mais eux ils y étaient. Mais il y a des personnes qui vont avec les personnes sans papiers. Elle était avec son frère Et son cousin donc elle n'était pas seule. Si elle avait été seule peut-être que j'aurais proposé de venir avec elle tu vois. **Mais après je pense que nous notre position ça les rassure. Parce qu'on a un statut, on est une association. Ils ne sont pas juste des personnes sans papiers qui vont demander un titre de séjour, ils sont avec une association. Je pense que ça ouais ça leur fait du bien.**

EB: ouais peut-être que ça les légitimise encore plus de venir dans une administration qui ne connaissent pas... Ouais ça les rassure en fait.

AB: ouais ça les rassure... Mais même tu vois je vois ce qu'il s'est passé quand elle a porté plainte, on n'aurait pas été avec elle ils auraient pas pris la plainte. C'est triste en fait, ce n'est pas normal. Bah ça me met en colère même! Là il fallait qu'il y ait une asso parce en fait parce que sans asso ils n'auraient pas pris la plainte.

EB: *soupire*.

AB: Après je ne sais pas s'il y a un côté femmes hommes là dans notre travail...

EB : et il t'arrive d'accompagner certaines femmes chez l'assistante sociale ?

AB : Ah oui... *sourire et rire* Oui carrément !

EB: Et du coup ça se passe bien ? Ce sont les mêmes assistantes sociales? Où chacune a des assistantes sociales différentes ?

Retranscription partielle

AB = réorganisation des AS (certaines bien ou non = c'est aléatoire) **Quand on accompagne on est là pour aider et en même temps il faut qu'il y ait quand même le lien entre l'AS et la personne, on vient en support. Et si on peut s'effacer, on s'efface. Rôle de l'inter médiateur social**

EB = c'est un peu un entre deux mais il faut toujours faire le lien.

AB = Bah certaines je ne les accompagne plus parce qu'elles ont noué le lien. Des fois on fait une médiation au téléphone... surtout les Yougoslaves parce qu'elles ont du caractère, elles sont pas méchantes mais faut savoir le prendre.

EB = accompagnement dans des structures féministes ?

AB = Oui une fois au planning avec une roumaine pour un stérilet

Venue de Christophe

AB = Mais sinon non pas d'accompagnement dans d'autres asso féministes. Maybe deux chargée de médiation Cimade avaient accompagné une femme à Bouissonade, CHRS pour femme victime de violence.

PLACE DES FEMMES

Selon la professionnelle, la place de la femme au sein du groupe et par rapport au conjoint = à la maison avec les enfants ! Mais diffère entre les yougoslaves et les roumains et même les roumains entre eux selon les terrains (explications de différentes communauté like vision Marion Lière). A Bonnier il y a un positionnement plus machiste des hommes. Mais par exemple la petite jeune de 16 ans qui est allée à l'école à Dunkerque, elle a un positionnement complètement différent = « un enfant c'est ok mais je veux travailler ! » Certaines femmes subissent ce « rôle » et d'autres l'acceptent. Mais ce n'est pas spécifique aux roms. Deux sœurs peuvent avoir deux positionnements différents alors qu'elles vivent sur le même terrain. La place des femmes c'est compliqué. C'est elles qui gèrent les Yougoslaves ! Elles « drive » les hommes !

EB = Et pourquoi tu penses qu'elle drive ?

Histoire généalogique différente qui explique les différences de positionnements des femmes

AB = Rabjia était une des premières à conduire, elle a 74 ans. Mais pourquoi ? je sais pas, les yougoslaves n'ont pas le même parcours que les roumains. La génération de leurs parents a vécu la guerre puis ils ont vécu longtemps en Italie dans des camps, ils nous ont dit que c'était crades et puis il n'y avait pas de travailleur social...

EB = être une femme seule avec des enfants et sans le mari = quel impact ?

AB = Difficile de retranscrire une situation générale car c'est aussi dû au fait de comment ils ont grandi **[socialisation, construction sociale, éducation]**, à leur culture, à leur histoire...

EB = touché en tant que femme face à certaines situations sur le terrain. Et toi situations difficile faisant écho à ton genre ?

AB = *blanc*. Je ne sais pas si c'est en tant que femme, honnêtement. Quand y a eu cette altercation entre le mari violent et la dame et que mon collègue chargé de médiation était là et que le monsieur s'avancait vers moi, là c'était plus la violence. Je ne sais pas si c'était par rapport au genre, ouais peut-être. Mais je n'ai pas réfléchi là-dessus, c'était plus par **rapport à la violence**, ça m'a déplu. Dans une autre situation sur un autre terrain, tu étais venue avec moi, elle pleurait... et bien je ne vois y a pas de la domination de l'homme sur la femme. Je vois y a **un homme en détresse qui fait du mal à quelqu'un qu'il aime**. Et elle, elle a mal parce qu'elle l'aime aussi et en fait il lui fait du mal et du coup elle a mal. C'est compliqué mais je ne vois y a pas un rapport de domination. Après ça c'est dans tout ce qui est violences... Je ne sais pas si j'arrive à répondre à ta Q parce qu'en fait y a tout le temps des nuances. Par exemple certains vont avoir un discours « non mais les femmes c'est à la maison et tout » et en fait 2 minutes après ils vont dire « ah mais oui c'est vrai si tu travailles [il y a des avantages] » donc c'est pas tout noir ou blanc.

EB = Pleins d'entre deux avec plusieurs interprétations possibles

AB = Après là il faudrait que tu parles avec un chargé de médiation Cimade il **accompagne une femme qui a 3 enfants et sa famille ne la soutient pas du tout parce que pour le coup, eux, considèrent que c'est elle qui s'est séparé de son mari et que sa place était avec son mari. Et si elle est dans la merde,**

elle s'y est mise toute seule quoi. Après je l'accompagne pas cette famille donc je ne pourrais pas en parler précisément, j'ai que les échos. **RESPONSABILITE DE LA FEMME SI ELLE SE SEPRE + Nécessité échanges de pratiques**

Les situations de violences peuvent entrainer des addictions chez les femmes victimes + envie suicidaires = difficile de gérer l'urgence pour le travailleur social + remise en Q sur son rôle de professionnel qui se transforme parfois en simple écoute selon le besoin de la personne + sentiment d'impuissance face à la violence

EB = Ok donc du coup t'as déjà été confrontée... enfin t'as déjà repéré de la violence sexiste et ou sexuelle que subissent les femmes sur les terrains quand même.

AB = Ouais... (voix cassée) Oui bah oui forcément. J'ai vu une **femme complètement alcoolisée**, complètement alcoolisée... donc je l'avais accompagnée aussi, c'était une histoire ça... Elle était complètement alcoolisée, **elle disait que son mari venait de la battre**. Du coup, moi je devais accompagner une dame je sais plus où alors je lui dis « Je t'accompagne là si tu veux on appelle la police on va porter plainte, Mais là je ne peux pas tout de suite tout de suite ». C'était compliqué... Du coup j'avais essayé de trouver un arrangement, j'avais appelé l'assistante sociale et j'ai dit « Maintenant viens avec moi on va au tramway et du tramway tu pars toi voir l'assistante sociale » mais je ne pouvais pas moi. Du coup elle était dans tous ses états, elle avait pris sa fille par la main, elle criait derrière moi. Puis elle commençait, elle était au niveau du tramway, **elle disait qu'elle allait se faire percuter par le tramway avec sa fille** tu vois... Donc j'étais arrivée, je les avais poussés toutes les deux, il y a le tramway qui est arrivé... Ouais c'est des situations qui sont pas trop évidentes non plus, mais bon.

EB = Oui elles sont difficiles à gérer, sur le moment [dans **l'urgence**]... Je pense que de toute façon quand t'es confrontée à une situation de violence c'est pas toujours évident, dans le moment, de gérer les choses.

AB = C'est compliqué. Même il y avait une dame, elle, **grosse pathologie** qui a dû être opérée ici. Et son **conjoint alcoolique, enfin, boit, il la frappait**. Et je savais, parce qu'on **discutait avec la médiatrice snaté**, d'area, parce qu'elle avait une pathologie lourde. Et du coup on allait dans sa toute petite caravane et des fois elle puait l'alcool, **elle puait l'alcool parce qu'elle avait besoin...** Et là elle pleurait. **Et là c'est dur quand l'autre en face de toi, qui... Ça me fait mal un peu d'en parler, mais c'est vrai que c'est dur en fait parce que je ne sais pas quoi faire. Parce qu'elle est saoule et je vais lui dire quoi « tu veux que je t'accompagne chez un psychologue pour en parler ? ». Mais c'est nul en fait de dire ça ! C'est nul, ce n'est pas adapté, c'est pas le moment, je dois pas dire ça en fait. En fait on accueille la douleur avec la personne, tu vois.**

EB = Oui t'est en positionnement un peu d'écoute tout en étant aussi dans ton rôle de travail social...

AB = Ouais mais ce n'est pas le moment en fait. Des fois on se dit, ouais il faut que je fasse mon rôle de travailleur social, mais ce n'est pas le moment en fait. Et même moi j'apprends, je l'ai dit et j'ai trouvé que ça sonnait faux. Nan c'est pas le moment, tu ne peux pas dire ça. Là je pense qu'elle avait plus besoin d'écoute et que je lui dise « voilà là ce n'est pas normal ce qu'il faisait ». Mais c'est compliqué, comme là tu vois hier une femme est arrivée [au bureau] pour me dire qu'elle était victime de violence et qu'elle a fui Lille. **Et je ne sais pas si je réagis toujours de la bonne manière.**

EB = C'est les femmes qui viennent vers toi et qui te disent être en situation de violence ? Ou c'est toi qui repère des situations comme ça ?

AB = En fait par exemple la dame qui avait bu qu'il y avait des pathologies graves, j'étais au courant par la médiatrice santé d'Area qui m'avait dit « je crois qu'il y a des violences ». **(ROLE MEDiateur SANTE QUI REPERE LES VIOLENCES = Communication importante entre partenaires)** Donc déjà j'étais un peu au fait de ça et puis après il y a cette fois où elle avait bu et où elle pleurait, elle était pas bien et elle me l'a dit. Des fois on a des « on dit » par les collègues d'Area et même nous [La Cimade] on se doute mais c'est aussi souvent les femmes qui nous le disent. Mais je ne vais pas moi chercher le truc. Je sais pas si c'est la bonne chose à faire hein... **(ne force pas les femmes à se confier mais créer un lien de confiance avec elle pour que quand elles sont prêtes elles savent qu'elles peuvent parler)**

EB = Bah c'est une bonne solution. Après c'est que mon avis mais c'est bien de la laisser venir vers toi parce que je pense que la violence n'est pas un sujet dont on peut parler aisément du coup c'est important d'avoir la capacité humaine de se dire « Bon bah je laisse la personne venir vers moi si elle a envie de m'en parler ».

Et du coup, quelle serait la **solution** quand tu te retrouves confrontée comme ça quand y a une femme que t'accompagnes qui est victime de violence... Bah du coup t'en as donné une, ça serait de lui proposer d'aller voir un psychologue et tout mais est-ce que y a d'autres solutions qui existe ?

AB = Nan en vrai le 1^{er} truc que je fais, c'est que je contacte l'AS. La personne d'hier je ne lui ai pas proposé de voir une psychologue j'ai appelé l'AS, j'ai appelé Bouissonade, et j'ai appelé le 115 (Mais ça servait à rien parce qu'elle a **2 enfants de moins de 3 ans donc c'est la compétence du conseil départemental**). Déjà là je vais l'accompagner porter plainte, donc peut-être qu'il y a d'autres choses qui vont se dire. Je pense que ça se fait aussi en fonction de comment tu ressens la personne en fait. Si la personne me parle de ses problèmes, qu'elle n'est pas bien et qu'elle me le dit je peux proposer quelque chose en fait.

EB = les femmes ont conscience de la violence qu'elles subissent ? En tout cas, de ton point de vue, pour avoir accompagné des femmes dans cette situation.

AB = C'est dur !... En fait quand t'es victime de violence t'en a conscience mais après, c'est pas tu te voiles la face, mais tu t'habitues. Là, la dame d'hier il m'a dit ça fait 3 ans tu vois, ça fait 3 ans qu'elle subit. Elle m'a dit qu'elle est arrivée à Montpellier avant-hier soir et en fait elle était hébergée en CHRS avec son conjoint et en fait c'était les violences de trop. Elle m'a dit « mais là c'était devant mes enfants, devant mes enfants, ils avaient peur, ils ont pleuré ». Peut-être que ça a été le déclic pour elle. Après y a sa mère à elle qui a subi des violences et là tu vois son conjoint est sorti de prison et il vit avec elle, peut-être pas exactement dans la même caravane mais à côté alors que y a un an de ça il a nouveau voulu bruler sa caravane tu vois. C'est compliqué parce que tu vois lui apparemment c'est un profil avec une addiction. L'ex conjoint de la jeune c'est aussi un profil avec une addiction du coup peut-être qu'elles excusent ou j'en sais rien je suis pas dans leur tête. Ou tu vois la dame qu'on a vu qui a été frappée par son mari qui boit ? Quand on l'a vu elle était vraiment très mal, elle était trop mal et elle disait qu'elle n'en pouvait plus. Lui il n'est pas violent récurrent genre tous les jours mais on va dire que tous les 6 mois il va péter un câble et il va la taper. Et puis il y a aussi le fait qu'il y est aussi l'entourage tu vois elle il y a sa fille, il y a son fils, il y a son beau-fils... ça fait peut-être quand même une forme de bouclier où on se dit « bon on va essayer d'apaiser le truc, d'arranger les choses ». Je l'ai revu une ou 2 semaines plus tard elle me disait « non mais c'est bon c'est fini » et lui il me disait « non mais je bois plus, c'est fini ». **(CYCLE DE LA VIOLENCE !!! = pic de violence puis lune de miel)** Est-ce qu'elles ont conscience ? Je pense que oui elles ont conscience mais elles font avec. **(ACCEPTATION)**

VIOL EN CAS DE MARIAGE FORCE

EB = Cas d'un mariage forcé ? Différences entre arrangé – forcé – précoce = dans les 3 cas il peut y avoir de la violence ou non ?

AB = Mariage précoce non ! car ça ne veut pas forcément dire violence. Mariage arrangé ça dépend des personnes car les personnes ne s'aiment pas forcément... Mariage forcé n'est pas forcément synonyme de violence, de violence physique ni morale après c'est une violence en soit mais ça ne veut pas dire que l'homme va devenir violent psychologiquement ou physiquement avec la femme. Tu vois le jeune en question pour cette histoire de mariage forcé, je ne suis pas sûre qu'il soit violent. Mais en soi, intrinsèquement, le mariage forcé est une violence pour la personne qui le subit.

EB = Oui ! Une professionnelle du CICADE m'a dit d'aller voir sur le site « mariage forcé » qu'elle a créé et il y a aussi la question de si quelqu'un ne consent pas à se marier avec une autre personne est-ce que les relations sexuelles seront consentis ?

AB = Ah bah oui, c'est vrai que j'ai zappé là tu vois... ouais... (*blanc*) bah ouais ça c'est chaud. C'est vrai que ouais désolée... Après t'as du viol quoi. Moi je pensais aux violences physiques mais c'est vrai que j'ai pas pensé... (*le malaise se ressent autant pour moi que pour elle*)

EB = Dispositifs d'accompagnements qui existent et qui sont accessibles pour les femmes que tu peux accompagner et qui subissent ce genre de violences dans les bidonvilles ?

AB = Accessible je sais pas. Qui existent oui, il y a le CIDFF, le planning... Il y a des dispositifs existant ça c'est sûr ! Après il faut que nous on accompagne ces femmes, on doit faire l'intermédiaire car je ne pense pas qu'elles connaissent et si tu connais pas tu y vas pas. Et puis oui même si tu vois nous on a le 3919, il y a des pub à la télé... eux ils ne regardent pas forcément la télé en français, les roumains ils regardent souvent en roumain. Et puis même ce n'est pas dans leur culture roumaine, rom. Et les Yougoslaves je sais pas...

EB = Quand on était allé au rendez-vous avec cette association féministe virgule le CIDFF, j'avais eu l'impression que le public femme, roms habitant en Bidonville, ne faisait pas partie des critères d'acceptation dans les accompagnements ou en tout cas à une infime partie, c'était très minoritaire. Du coup c'est pour ça que je me demandais si aujourd'hui il y a des associations féministes qui peuvent prendre en charge ces femmes si elles le souhaitent quand elles sont en situation de violence ?

AB = C'est vrai que je sais plus ce qu'il avait dit le CIDFF il y avait des critères de RSA je sais plus...

EB = Oui je crois que c'était plus le fait qu'ils étaient sans papiers.

AB = Ah oui ça ça craint... Mais c'est vrai que c'est une bonne question parce que j'ai l'impression qu'en fait il n'y a pas grand-chose pour les femmes des squats et des bidonvilles... pour les femmes étrangères en fait.

EB = J'ai l'impression qu'en France aujourd'hui cette dimension-là elle compte beaucoup parce que quand tu veux rentrer dans un accompagnement social... bon mise à part la Cimade parce que vous faites un travail de ouf ! mais en tout cas il faut toujours bah... des papiers. Et c'est vrai que dans une situation de violence n'est pas toujours évident, même si on a la volonté, de se sortir parce que je ne sais pas s'il y a des dispositifs qui existent pour ça et envers ces femmes-là.

AB = Oui c'est une bonne question et puis tu vois même la question du séjour elle est importante. Tu vois même là elles ont une réticence pour aller au commissariat parce qu'elles n'ont pas de papiers donc elles ont peur. Donc oui il y a peut-être des lacunes en effet.

EB = Dans une situation de violence, ça serait intéressant de sensibiliser aussi les hommes sur ces thématiques-là ? Ça peut être aussi une solution pour la sortie de violence ?

AB = bah oui, c'est clair ! Forcément, les sensibiliser puis après y a tout ce qui est aussi alcool. L'alcool ça joue énormément... mais ils sont dans le déni. C'est dur ! Et je trouve que nous on n'est pas formé, on aurait besoin aussi d'être aidé sur ce côté-là. Parce que on va dire quoi « bah vient on va faire un suivi à l'UMIPP ou on va à Arc-en-ciel » mais en fait ils n'adhèrent pas donc qu'est-ce qu'on peut faire ? Et après les sensibiliser, oui, mais il faudrait d'autres professionnels parce que nous on peut accompagner mais on ne peut pas tout faire.

EB = Oui, bon j'aurais dû en parler avant... Mais moi quand j'ai la vision des associations féministes en France je me dis « bah oui elles luttent pour toutes les femmes et elles devraient être accessibles à toutes les femmes » et c'est vrai que quand tu dis que « oui il n'y a peut-être pas grand-chose pour les femmes qui vivent en bidonvilles etc » et bien je me dis que c'est un peu contradictoire parce qu'en fait on a des associations qui n'ont pas de dispositif pour les femmes que tu accompagnes...

AB = **La question de la langue !** Ça compte vachement, c'est la question de la langue. Tu vois Frantz-Fanon, ils ont des interprètes, bon c'est du suivi psychologique mais ce qui est bien c'est qu'ils ont des interprètes. Toutes les autres assos, le CIDFF et tout ils ont peut-être une personne qui parle arabe ou espagnol mais ils n'ont pas pléthore de personnes qui parlent géorgiens ou roumains ou italiens tu vois. Il faudrait limite qu'il y est ISM dans les assos comme à l'hôpital. ISM c'est le truc d'interprétariat à l'hôpital. Peut-être qu'ils l'ont il faudrait leur demander. Je sais que médecins du monde fait appel à ISM alors peut-être que le CIDFF s'en servent aussi. ISM c'est un service d'interprétariat indépendant pail y ant et je sais que médecins du monde quand ils ont une personne qui ne comprennent pas le français, ils appellent et ils ont la traduction en simultanée au téléphone.

Tu vois même là au commissariat il n'y a pas de traducteurs, donc pour prendre une plainte...

EB = Comment tu définirais le féminisme contemporain aujourd'hui ? Avec du recul, quelle vision tu donnerais au féminisme aujourd'hui ?

AB = (rire) je ne sais pas moi... (blanc)... Je dirais que c'est une émancipation des femmes qu'elles peuvent faire plus que, autant que les hommes, que ce n'est pas une question de genre en fait... Mais c'est vaste comme question.

EB = Avec ton expérience pro, ton avis sur la question a peut-être changé, quand tu vois qu'une évolution est possible pour elles...

AB = Je crois que je ne pars pas du point de vue que les femmes roms subissent parce que j'en vois certaines c'est des guerrières quoi. Mais je ne sais pas comment répondre à ta question.

EB = les femmes roms qui vivent en Bidonville en France sont-elles prises en compte dans les idées et actions du féminisme ?

AB = dans les idées féministes, les manifestations je pense que oui, la parole de toutes les femmes est portée, que ce soient les travailleuses du sexe, les femmes migrantes... je pense que nous, je dis « nous », femmes occidentales, on porte la parole de toutes les femmes. Après est-ce que dans les mesures prises ça se voit ? Je ne sais pas.

EB = Le féminisme porté par les femmes occidentales, qui parlent aussi pour toutes les femmes, est-il majoritaire aujourd'hui dans la société ou si c'est une branche qui est en train de se développer ?

AB = (blanc) Bonne question ! Bah je n'en sais rien en vrai, y a les abolitionnistes, y a de tout chez les féministes. Après comme je suis encore jeune, je traîne avec des filles qui pensent à peu près la même chose que moi donc forcément je vais me fier à ce que pense mon entourage donc je vais te dire « oui je pense que ça devient la pensée majoritaire » mais en fait en vrai j'ai pas fait d'études statistiques donc je ne sais pas, peut-être que non en fait. Et puis après c'est nous en France, peut-être que les féministes de Roumanie elles pensent pas de la même manière que nous.

EB = Et pourtant, même s'il y a des pensées différentes, chacun crée son féminisme, c'est peut-être aussi ça.

Quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigée vers ce milieu professionnel où tu accompagnes aussi des femmes ?

AB = (rire, sourire) Bah je pense que c'est l'histoire personnelle hein... Tu sais je travaillais avec les personnes précaires et je n'ai pas connu la précarité mais j'ai connu des difficultés. Après avec les femmes bah j'ai vécu avec une mère qui a élevé seule trois enfants donc peut-être que ça impacte et que ça fait que j'ai une sensibilité tu vois, je n'en sais rien...

EB = Des dernières remarques ?

AB = nan mais elles sont dures tes questions ! (rires) Je m'attendais pas à ça mais c'est intéressant parce que la Q du féminisme contemporain, tu vas avoir pleins de réponses différentes. Vaste sujet. Et après la place des femmes, la prise en compte dans les institutions... pour moi dans ton sujet y a deux dimensions, la prise en compte des femmes des terrains, des bidonvilles dans les institutions et y a aussi la place des femmes par rapport à leur entourage familial et le groupe. Parce que le groupe compte vachement, c'est vrai hein.

EB = j'essaie de rattacher avec ce que j'ai vu sur le terrain, ce que tu me dis là pour essayer de comprendre quelle voix on veut donner au féminisme aujourd'hui en fait ? Et est-ce qu'il est accessible à toutes les femmes ou non ? Est-ce qu'observer des situations au niveau local peut donner une représentation de quel féminisme on veut mettre en place aujourd'hui au niveau plus global ?

AB = il faut plus que tu définisses le terme féminisme !! Car c'est trop large...

EB = Pour moi c'est les 2 points c'est l'idéologie qui se transforme en politique qui se transforme en action et du coup qui impactent les femmes directement dans leur quotidien et dans leur vie en fait. Mais c'est vrai que je vois plus le féminisme comme la lutte pour les droits des femmes et pour l'accès au droit des femmes aussi c'est peut-être le fait que nous en tant que femme on se dise qu'on a le droit d'avoir des droits en fait. Pour moi c'est ça.

AB = Ouais mais si tu veux le lier avec les femmes des bidonvilles essaye de plus définir les termes. Pour moi rien que le terme féminisme là il est trop vague.

Professionnelle du CICADE

Thèmes principaux ;

- Histoire construction du CICADE
- Actions « LIEU RESSOURCE », chiffres personnes accueillis (+ de femmes car thèmes qui les concernent), comment les personnes connaissent le lieu = travail avec le réseau de partenaires
- Construction du projet « lieu ressource » car AB s'aperçoit d'un réel besoin sur le terrain dans l'accompagnement des personnes en tant que bénévole.

- Institutionnalisation du mariage forcé comme violence + Pourquoi cette pratique est mise en place (restrictions négatives surtout pour les femmes) + Objectif de lutte
- Conséquences du mariage forcé
- Solution pour s'en sortir avant et après (formation ?)
- Dépôt de plainte PROBLÉMATIQUE = pour avoir ordonnance de protection il faut porter plainte mais les personnes victimes de mariage forcé ne veulent pas recourir à la plainte (ou très rarement) parce qu'ils ne veulent pas le dire à leur famille... Faille du système ! = PB avec la plainte pour les PB de violence
- Le mariage précoce n'existe pas en France selon AB
- Mariage civil précoce au Maroc autorisé si la femme est mûre, formée et d'accord
- Cas des mariages roms = comparaison avec l'intériorisation des femmes marocaines au mariage ! = Devenir femme, perpétuer la lignée

AB = Le réseau mariage forcé fonctionne avec 1500 euros par an donc c'est pas du tout dans le même trip qu'à ses début...

EB = demande d'enregistrement

HISTORIQUE CICADE AB = Alors qu'est-ce que tu veux savoir sur le CICADE ? Pourquoi il s'est construit ? Moi j'étais pas là à l'origine même si je suis là depuis longtemps maintenant parce que le CICADE a 20 ans maintenant et bon moi c'est vrai que je suis arrivée au début mais je peux pas te dire les raisons pour lesquelles le CICADE a été créé [Voir entretien qui parle d'une mission internationale lancée par le Planning qui a impulsé la construction du CICADE]. C'était à l'époque toi t'étais peut-être même pas née encore ==si c'était il y a 20 ans, j'avais 3 ans. Donc à l'époque il y avait une énorme aide gouvernementale pour ce qu'on appelait les « emplois-jeunes » c'est-à-dire que l'État payait des emplois à hauteur du smic c'était comme des emplois aidés on va dire. Et donc il y a énormément de l'association qui ont vu le jour à cette période-là, 98-99. Au départ, les salariés du CICADE c'étaient des bénévoles de la Cimade. Au départ la Cimade ne voulait pas d'emploi jeunes parce qu'ils ne voulaient pas par rapport à leur grille salariale. Il disait que c'était honteux de payer des jeunes au SMIC alors qu'ils avaient des grilles salariales plus élevées. Donc à l'époque, l'ancien délégué régional de la Cimade qui s'appelait Jean-Claude Lunies (?) était président du CICADE. Et par la suite la Cimade a recruté énormément d'emploi jeunes donc bon c'était complètement débile, mais ce n'est pas grave...

Les actions actuelles répondent toujours à ce que faisait le CICADE auparavant. Avant on faisait plus que du droit des étrangers, on faisait aussi du droit de l'environnement tout au début on faisait des cafés actualités... On a essayé des tas de choses mais ça c'était il y a 20 ans tu vois ça a vachement évolué (**MONSTRE PROMETTEUR = LATOUR**). À un moment donné on était 5 salariés et aujourd'hui on n'est plus que 3 salariés mais on a bien consolidé nos actions. Comme on est tout petit on travaille aussi avec des bénévoles mais on n'a pas de problèmes de finances contrairement à d'autres associations quoi.

EB = Je pense que ça s'est construit sur un besoin particulier le CICADE ? Ça l'est encore aujourd'hui ?

AB = Non seulement c'est un besoin, ça répond à un besoin mais en plus de ça il n'y a même pas de concurrence. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle mon collègue Laurent Forte, (je ne sais pas si tu as vu l'action l'activité éducation à la citoyenneté) y a pas de concurrence il fait tout le sud de la France. C'est-à-dire qu'en matière de droit des étrangers, de formation destinée aux professionnels et aux associations et bénévoles associatifs, y a rien !! Il n'y a rien, rien !! Sauf un peu dans le cadre des lois il y a des avocats qui interviennent ou des gens de Paris... Mais ça répond à un réel besoin donc c'est pour ça qu'on n'a pas de problème de subventions. **[LA SENSIBILISATION SUR LES DROITS DES**

FEMMES, ACCES AUX DROITS SEXUELS...etc EST UN REEL BESOIN ET POURTANT IL Y A DES ENORMES PB DE SUBVENTIONS, POURQUOI ? – Mais positifs qu’il y ait ce genre d’accompagnement mêlant les droits des étrangers et droits de la familles et violences !]

EB = Compliqué de gérer à 3 tout le sud parce que s’il y a un gros besoin de formation c’est pas évident quand même nan ?

AB = Pendant des années on a travaillé avec toute la région PACA avec une association qui s'appelle l’association « ESPACE » à Marseille et qui reprend un petit peu le relais sur le PACA parce que depuis qu’Occitanie est beaucoup plus vaste on s’est étendu nous en essai y ant de couvrir l’Occitanie. Mais je ne sais pas si tu fais quelque chose sur le CICADE en général ou si c’est sur l’action du lieu ressource ? == Le « lieu ressource » cad à la CIMADE ? == Le lieu ressource dont je suis la responsable en droit de la famille internationale.

EB = Bah en fait c’est plus pour comprendre, parce que pour moi le CICADE c’est quand même un besoin particulier comme tu dis où il n’y avait pas de concurrence donc il n’y avait pas cet accompagnement-là qui était disponible. Et donc c’est super intéressant parce que moi du coup cette année je travaille sur comment les femmes dans les bidonvilles, puisque je suis en stage à La Cimade là depuis novembre) elles font valoir leurs droits et dans quelles conditions elles peuvent faire valoir leurs droits et donc avec quels professionnels elles sont peut-être amenées à échanger et à être accompagnées. Et je voulais aussi amener ce sujet-là vers le thème du féminisme global afin de comprendre si aujourd’hui y a des accompagnements qui sont possibles pour des femmes qui vivent en bidonville et qui sont aussi dites « roms » etc. En plus je sais que le travail sur le mariage forcé et tout donc c’était intéressant pour moi de faire cet entretien.

AB = Donc je pense que tu parles plutôt de l’action sur le lieu ressource en droit de la famille internationale, c’est la deuxième action du CICADE.

EB = Parce que du coup toi la nature de ton travail c’est de t’occuper justement de ce lieu ?

AB = Moi je suis hyper polyvalente en fait, je suis responsable d’un lieu ressource. Attends comment c’est marqué, je me souviens plus comment on l’a marqué dans notre site... Donc le lieu ressource t’a **ACTIONS LIEU RESSOURCE** accueil sans rdv, permanences téléphonique, suivi juridique, formations, animations, espaces de recherche. Donc moi quand je te parlais du sud de la France oui je fais des formations, même plus que le sud de la France parce que je vais jusqu’à Paris, il m’arrive d’aller jusqu’en Corse, d’aller à Nantes, à Rennes... Donc c’est + que ça. Donc toi t’es plus sur le lieu ressource en droit de la famille internationale, ce qui est pas du tout la même chose. Laurent lui il est sur le droit des étrangers. == et la troisième personne elle fait quoi ? == On est 3 mais on est que 2 juristes, Claire elle s’occupe de tout ce qui est secrétariat, comptabilité et coordination. Voilà donc Laurent et moi on ne fait pas du tout la même chose. Laurent ne reçoit pas le public.

EB = Ah oui donc toi tu reçois le public, et ce sont plutôt des femmes ou des hommes que tu accompagnes et que tu reçois ? **CHIFFRES GENRE des personnes accueillies**

AB = Ah bah ce sont essentiellement des femmes ! Pour te dire en 2019, j’ai accueillis 10 hommes (attends je ressors mes chiffres) ... Oui c’est plutôt un lieu ressource destiné aux femmes en général mais après y a aucuns soucis, je suis pas du tout... Attends je ressors mon rapport d’activité qu’on a terminé de 2019... Alors pour te donner une idée, au niveau de l’accueil juridique avec un suivi juridique cad là y a vraiment un dossier, c’est un véritable accompagnement juridique, y a 221 personnes en 2019 et y avait 5 hommes suivis. Donc tu vois... c’est vraiment « droit des femmes », voilà.

Les hommes sont moins concernés par la violence... ^m si le CICADE n'est pas fermé à les accueillir

EB = Et pourquoi tu t'es spécialisée justement pour accueillir les femmes ?

AB = Bah c'est par rapport aux thèmes qui sont abordés, ça concerne essentiellement des femmes. Mais s'il y a des **hommes** qui m'appellent pour un problème de transcription de leur divorce ou de violence, **évidemment que c'est pas du tout fermé**. D'ailleurs en général c'est des **couples homosexuels** que je reçois, surtout pour la difficulté des mariages mixtes. Souvent quand y a un mariage mixte entre homosexuels dont l'un est étranger, ça pose des difficultés au niveau de son consulat. Mais voilà, il se trouve que les thèmes qui sont abordés cad, **le divorce, les enfants, risques d'excision, mariage forcé, polygamie, retour forcé, risque d'enlèvement d'enfants, violences conjugales et violences intra-familiales, les personnes qu'on m'oriente sont souvent des femmes**. [SUJETS DE LA FAMILLE et VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES CONCERNENT AVANT TOUT DES FEMMES == **FAITS** = Constat par les chiffres = pour appuyer mon propos de centrer mon étude sur les femmes]

Dans le cadre du mariage forcé j'ai déjà reçu des garçons, ça ce n'est pas un souci y en a toujours eu et très souvent, le mariage forcé, les deux sont forcés. [Dans la situation que je décris, ça serait intéressant de soulever l'idée si Novak a aussi subi le mariage comme forcé, intéressant d'évoquer la question avec lui pour avoir son point de vue] Mais je trouve que la plupart du temps c'est pour la jeune fille qu'on m'interpelle. [Donc plus les femmes qui subissent les mariages et veulent s'en extirper]

Comment le public connaît ou vient au « lieu ressource »

EB = c'est la femme qui vient vers toi ou c'est d'autres professionnels qui te demandent d'intervenir ?

LD = En termes d'orientation y a **37% des gens qui sont orientés par le setc.eur associatif, 31% orientés par le setc.eur public (donc c'est large ça peut être les travailleurs sociaux, enseignants, infirmière de lycée), 6% par les avocats, 15% par tout ce qui est foyers et CHRS et à peu près 9,5% par origines diverses cad par le bouche à oreille, par le site internet, voilà. == Donc quand même en grande majorité le réseau de tes partenaires qui te dis « bon là y a une situation »**. Voilà les gens sont orientés parce qu'ils ont déjà pris contact par exemple avec le CIDFF ou avec le Planning Familial, La Cimade... le setc.eur associatif. Donc c'est kif-kif pour moi setc.eur associatif et setc.eur public (le plus souvent travailleurs sociaux). == **Donc en grande majorité des professionnels qui sont en contact avec toi du coup**. Ça s'explique aussi parce que j'interviens très régulièrement dans des réseaux de professionnels comme le réseau « mariage forcé » mais surtout, les réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes. Donc ces réseaux-là, ils ont des réunions tous les mois. Je sais plus je crois qu'on est **8 réseaux dans le département, ce qui est énorme !** On est le **seul département en France** à avoir autant de réseau et moi je commence à être connue de tous les réseaux. Et donc comme à chaque réseau t'a des gens des associations et t'a des gens du **CD 34 évidemment ça fait des orientations en plus sur les Q de violences**. C'est pour ça qu'aujourd'hui les **violences conjugales ça représente 46% de mon activité sachant qu'il y a en plus les violences intrafamiliales, excision mariage forcé c'est 4%, ordonnance de protection c'est 5%, polygamie c'est 2,7%, soustraction de mineurs c'est 4%...** donc si tu ajoutes tous ces petits pourcentages on doit être à la louche à **65%, aller peut-être 70% sur des violences diverses [61,7%]**. Et les **30% c'est tout ce qui concerne le divorce, les enfants, l'autorité parentale, la nationalité, le séjour et le regroupement familial cad tout ce qui n'est**

pas lié aux violences [Refuser le divorce peut-être une violence administrative] == formidable qu'il y ait un réseau aussi étendu dans cette région là c'est super !

Tu parlais du réseau « mariage forcé, jeune filles confrontée aux violences et aux ruptures familiales » donc c'est le site que je suis allée voir donc y a un peu marqué comment s'est construit le réseau... est-ce que t'aurais des trucs à rajouter, des éléments un peu fondateurs... qui ont été les partenaires important pour créer ce réseau-là ?

AB = Oh la la, j'aurais peur d'en oublier. Par contre je peux te mettre en contact avec une qui était à l'origine du réseau, surtout si t'a des Q là-dessus faut pas faire l'économie d'appeler la chargée de projet Planning familial dont on a parlé à la réunion la dernière fois parce que c'est elle qui **coordonne le réseau depuis 20 ans**. Moi je fais partie de ce réseau depuis la **première réunion, c'était en juin 2000** tu vois je m'en souviens. == **Donc t'es dans le réseau avant de travailler au CICADE du coup ?** Non je travaillais au CICADE depuis le 1^{er} janvier 1999 mais je n'avais pas créé le lieu ressource.

« Lieu ressource » naît d'un besoin sur le terrain

Le lieu ressource je l'ai créé après parce que je me suis aperçue... au début je travaillais plutôt sur les Q de droits au séjour et les premières formations que j'ai fait c'était sur le droit au séjour mais je me suis aperçue que lorsque j'accueillais des personnes (et à l'époque j'étais bénévole à la CIMADE donc j'accueillais beaucoup d'hommes et bcp de femmes) mais je me suis aperçue qu'il y avait beaucoup de Q sur « c'est quoi une kafala ? Qu'est-ce que je fais de mon divorce marocain ? ». J'avais bcp de Q qui concernaient en fait le droit de la famille et il n'y avait rien pour me répondre, y avait personne et petit à petit ça m'incitait à faire beaucoup de recherches et je me suis dit « de toutes ces Q et de l'énorme besoin (autant y avait pleins de bénévoles sur le droit des étrangers) » mais moi je me suis spécialisée et j'ai ouvert ce lieu ressource en 2002 donc après la création du réseau mariage forcé. == C'est super, c'est au travers de tes permanences bénévoles que tu as repéré le besoin. == Y avait un besoin où il n'y avait pas de réponse et du coup j'ai... on a créé ce lieu ressource, voilà.

EB = C'est SUPER ! Tout à l'heure on parlait du mariage forcé, pour toi c'est quoi les **conséquences d'un mariage forcé ?**

INSTITUTIONNALISATION DU MARIAGE FORCE COMME UNE VIOLENCE AB = On avait fait un onglet « mariage forcé = violence » parce qu'on a mis **beaucoup d'années à convaincre les ministères que le mariage forcé était une violence**. Aujourd'hui, ça apparaît absolument évident alors qu'il y a 20 ans... **pas du tout**. Faut savoir que le Planning Familial, comme c'est une association qui rayonne au niveau national, a **bcp milité** et a énormément de contacts... **Bon maintenant y a Marlène Schiappa** mais à l'époque c'était plutôt Rachida Dati, qui elle-même avait été mariée de force hein d'ailleurs... y avait beaucoup de choses à dire et à faire sur le mariage forcé. Il n'y avait pas de site parce que « **mariage forcé.fr** » c'est le premier site sur la Q. C'est nous qui avons sorti le premier site sur le mariage forcé. Et d'ailleurs quand tu tapes mariage forcé dans Google t'as pas grand-chose à part notre site. **La seule association de référence qui travaille sur le mariage forcé aujourd'hui et dont je connais très très bien la directrice c'est « voix de femmes »** qui se trouve à Cergy et qui a un rayonnement national. Et la directrice c'est **Mme JAMA**.

OBJETC.IF DE LUTTE CONTRE LE MARIAGE FORCE = Pour nous le mariage forcé c'était vraiment... d'abord **on voit y ait les jeunes filles extrêmement mal et l'objetc.if premier c'était soit d'empêcher le mariage pour qu'il n'est pas lieu ou soit de vite le dissoudre ou de vite mettre à l'abri la... le jeune ou la jeune pour éviter le viol**. Les viols conjugaux, qui n'étaient pas reconnus à l'époque hein. Parce

que le viol conjugal c'est très récent dans le droit pénal. Donc la pire des conséquences c'était la violence physique et la pression qui était exercée en vue du mariage et une fois que le mariage avait lieu et bah c'étaient les violences sexuelles. Après t'as tout un panel (c'est ce qu'on essaye de mettre dans l'onglet « mariage forcé »), tout un éventail de violences qui peut conduire jusqu'au suicide... et si on ne va pas jusque-là, des dépressions, une mésestime de soi... et puis surtout pour la plupart un avenir complètement bouché. Parce que bon y en a qui voulaient faire des études, elles n'ont pas pu faire des études. Une fois que t'es marié bah bon t'a des gosses donc fini les projets d'étude et d'autonomie.

POURQUOI LE MARIAGE FORCE = Pour d'autres, elles ont été mariées de force parce qu'elles avaient un petit copain mais un petit copain qui répondait pas aux critères puisque certaines familles sont encore dans l'« endogamie ». L'endogamie cad tu te maries... T'es marocaine musulmane donc tu dois te marier avec un marocain musulman. Au moins avec un musulman. S'il est algérien c'est pas grave s'il est encore musulman. Mais alors « Oh terreur, Oh malheur » si le gars il s'appelle François et qu'il est catholique. Donc là c'est la catastrophe pour les familles parce que la religion musulmane se transmet par le père donc si la jeune fille fait un mariage comme ça avec quelqu'un qui n'est pas musulman et bien y a une déperdition dans la transmission de la religion. C'est une des raisons pour lesquelles y a des mariages qui sont précipités parce qu'on voit que le jeune, la jeune commence à sortir. Donc soit on la prive de sortie, on la contrôle dans ses sorties soit on la marie vite fait pour ne pas qu'elle déshonore la famille si jamais elle a des rapports sexuels, si elle perd sa virginité. (Plus haut la professionnelle précise « le jeune ou la jeune » qui subiraient un mariage précipité mais elle utilise le pronom « elle » et l'article « la » en faisant plutôt référence à une jeune fille lorsqu'elle parle du déshonneur que la femme peut apporter à sa famille si jamais elle a des rapports sexuels sans être mariée. C'est aussi « elle » qu'on empêche de faire le déshonneur en la privant de sortie. La professionnelle ne met donc pas l'accent sur les faits négatifs que pourrait subir le garçon avant le mariage forcé.)

EB = Pour toi, face à toutes ces conséquences... si une jeune femme ou un jeune homme t'es orienté, qu'est-ce que tu peux lui apporter comme solution pour se sortir d'un mariage forcé ?

AB = Pfiou (rire) Oh là là... Alors avec le réseau c'est vrai que il y a deux parties : y a la partie « **prévention** » mariage forcé et « **réparation** » du mariage forcé. Dans la part prévention aujourd'hui on a des tas d'outils de signalement au procureur, de signalement auprès de la mairie, des consulats, de mise à l'abri. Ça dépend après si la personne est mineure ou si elle est majeure. C'est vrai que l'objectif premier est de voir si le jeune est prêt à rompre, au moins temporairement, avec sa famille pour qu'on puisse empêcher le truc.

Après y a la « **réparation** », ça c'est lorsque le mariage forcé a eu lieu. Donc les demandes elles sont tjs autour d'un suivi juridique pour une annulation de mariage (annulation quand le jeune, la jeune accepte de parler du mariage forcé) sinon y a un divorce. En général la voie la plus simple quand y a pas de vie commune c'est le divorce pour altération de la vie conjugale cad qu'au bout de deux ans de rupture totale avec le conjoint et bien t'as même pas besoin d'avoir de raison pour divorcer (et ce délai va passer bientôt à un an avec la nouvelle réforme en septembre). Quand le jeune ne veut pas parler du mariage forcé quel qu'en soit la raison, on a des outils juridiques adaptés. Mon travail ça va être de l'évaluation, du suivi, de l'accompagnement et de l'orienter vers un avocat compétent et d'expliquer aux jeunes ce qu'il faut faire. Et aussi souvent la demande, lorsque le mariage a eu lieu à l'étranger... souvent la personne veut empêcher le conjoint d'arriver en France, on va se servir du droit des étrangers en fait. C'est-à-dire qu'on va signaler au consulat, on va empêcher le visa, on va empêcher la carte de séjour et on va empêcher le renouvellement du titre de séjour quand c'est le

cas en apportant la preuve que soit il y a eu un mariage forcé soit il y a eu une rupture de la vie commune, que c'est un mariage bidon et alors là ils sont très réactifs ! Détail outil juridique en fait il y a des règlements, il y a des ordonnances, il y a des lois... Alors là je t'invite à **OUTILS** regarder les recueils de textes de la famille en droit international sur le site du CICADE dans l'onglet documentation. Il y a un recueil sur le mariage forcé qui a été actualisé en mars 2020. Alors là tu as l'essentiel des outils juridiques en matière de mariage forcé et c'est un document que j'utilise pour mes formations sur le mariage forcé, parce que **je fais des formations aussi donc je transmets.**

EB = Je me demandais aussi, de ton point de vue en tant que professionnelle, peut-être que les formations c'est une des solutions pour en fait faire diminuer les pratiques de mariage forcé ?

AB = Alors les formations, elle t'en parlera peut-être la chargée de projet du Planning c'était euh à l'époque fastueuse donc en 2005 ou 2007, ça a duré plusieurs années... Selon les demandes qu'on avait on faisait tout un tour, on a été à Béziers, on a été à Nîmes, je sais plus où mais on faisait tout un tour. Et on a organisé des journées de sensibilisations sur le mariage forcé, c'était gratuit et on invitait plein de gens. On a fait des colloques aussi, il y avait beaucoup de monde et on faisait aussi des journées de sensibilisation avec des travailleurs sociaux et des assistantes sociales. Et puis moi toute l'année dernière j'ai repris au niveau de Montpellier des formations gratuites sur le mariage forcé, malheureusement avec le confinement on va reporter celle qui était prévue fin février. == à destination des professionnels en général ? == C'est à destination des membres du réseau, mais tu sais par exemple l'éducation nationale ça représente des centaines de personnes donc c'est bien qu'il y ait une ou 2 personnes qui viennent aux formations et après les gens ils changent. Le réseau ça regroupe beaucoup de structures, il y a des gens qui partent à la retraite, qui change de poste donc cela demande une actualisation. Et puis surtout les lois elles changent donc depuis 2020 moi je fais une réactualisation de mes documents et une réactualisation pendant les réunions et dès qu'il y a un changement de loi ou quoi je leur dis « voilà ça, ça a changé ». Et j'essaie d'actualiser le site internet aussi, je l'ai fait pour 2019.

PB dans l'attribution des ordonnances de protetc.ion = la plainte ne devrait pas être la solution pour « protéger une personne »

Mais y a aussi des nouveautés sur les ordonnances de protetc.ion donc ça c'est un outil juridique que tu as dans le document. Ça permet la régularisation lorsque la personne mariée de force est menacée de mariage forcé. == Et ça dure combien de temps la régularisation ? == L'ordonnance de protetc.ion, ça dure 6 mois... Donc page 4 tu vois c'est l'article 515- 13 et l'article tout en bas de la page 4. Bon le gros problème c'est qu'actuellement ce n'est quasiment pas utilisé. == Ah bon pourquoi ? Bah c'est une catastrophe, il n'y en a pas eu une dizaine depuis 2010. Ça a été créé en 2010 et je parle des régularisations sur le territoire national. Parce que en général, les jeunes ne veulent pas porter plainte et il faut une plainte [pour avoir l'ordonnance de protetc.ion]. Je ne sais pas les chiffres exactement mais en 20 ans j'ai dû voir 3 jeunes qui ont accepté de porter plainte. Voilà donc il y a un conflit de loi y a-t-il, ils ne veulent pas que leurs parents soient inquiétés. Donc y a des choses qu'on arrive pas, tout ce qui est pénal, ordonnance de protetc.ion...on n'y arrive pas !

EB = Pour toi, c'est quoi la différence entre un mariage forcé, un mariage arrangé et un mariage précoce ?

AB = Alors, le **mariage précoce** (prends le plus simple =rire), le mariage précoce c'est un mariage de mineur déjà et on peut parler de mariages précoces quand c'est en dessous de la majorité ***** [sexuelle] (**OBSERVATION METHODO MEMOIRE quand j'ai retranscrit mes entretiens et que je disais**

les mots à l'oral pour que word les retranscrive, il me mettait automatiquement des mots sous forme d'étoile (= de « gros mots » ou « mots tabous ») par exemple le mot « sexuel », « poitrine » s'est mis en étoile = on peut alors s'interroger sur la représentation de ce mot dans le langage commun et courant dans notre société) == D'accord, qui est à 15 ans je crois en France. == Alors normalement, mariage précoce c'est tout ce qui est en-dessous de 18 ans parce qu'aujourd'hui le mariage en France c'est [autorisé à] 18 ans. Néanmoins y a des souplesses, parce que au sein de l'Union européenne, il y a beaucoup de pays qui ont fixé l'âge du mariage à 16 ans. Ça ne choque pas grand monde s'il y a quelqu'un qui est marié à l'âge de 16 ans si parce que dans son pays c'est comme ça.

La professionnelle omet le cas des femmes roms en France qui se marient pour certaines avant 15 ans (donc mariage précoce selon elle) = le bidonville ne serait pas considéré comme un endroit vraiment français, = « or espace »... Cette PB des mariage forcé et précoce n'est pas présent dans les réseaux à MTP alors que pourtant ils sont bien présents (les professionnels n'ont pas les infos) == et ces mariages forcé-précoces sont aussi des mariages coutumiers non civil, donc non reconnus par la loi et interdit en France

Jusqu'en 2006 en droit français, les mariages des jeunes filles c'était à 15 ans. Donc, la majorité sexuelle, enfin si on peut dire ça comme ça, la majorité sexuelle c'est 15 ans. Pour moi un mariage précoce c'est en dessous de 15 ans. Pour moi le mariage qu'il faut vraiment combattre c'est lorsqu'il est forcé et précoce. De toute façon, en France, ça n'arrivera pas un mariage précoce mais par contre dans le monde, oui il y en a énormément des mariages précoces. Tu prends en Inde, t'es mariée à ta naissance euh quasiment. En Afrique, on voit des jeunes, on voit des gamines enceinte à 9 ou 10 ans, ENCEINTE. Donc ça évidemment on ne le voit pas dans nos réseaux mais par contre pas mal de marocaines notamment du « Rif », ça dépend des régions, c'est des régions perdues en général où il y a encore énormément de mariage coutumier, c'est à dire des mariages qui ne sont pas du tout civils parce que s'ils étaient civils il serait interdit. Ils sont coutumiers et ils sont précoces...

On étudie le corps d'une femme avant de « l'autoriser » à se marier, ce qui n'arrive jamais pour un homme = on va pas lui demander si il se sent mature parce que de nature les hommes sont considéré comme virile + mariage forcé avec des hommes plus âgées

Après le problème du mariage civil précoce, parce que ça existe aussi, c'est qu'il n'y a pas de limitation d'âge, surtout au Maroc et en Algérie. C'est à dire que là-bas le mariage est fixé à 18 ans mais le juge de la famille peut autoriser le mariage avant. Il reçoit donc les parents et la jeune pour voir s'il autoriserait le mariage avant 18 ans et il n'y a pas de minimum d'âge légal. Donc il peut y avoir des autorisations à mariage pour des gamines de 13 ans. == Mais ça du coup c'est valable pour les femmes ou aussi pour les hommes ? == Ça relève du juge de la famille marocain qui va regarder si jeune fille elle est formée, si elle a ses règles, si elle a de la poitrine, si elle a l'air mûre il va lui demander « est-ce que t'es d'accord pour te marier », si elle a la pression elle va lui dire « oui » et il peut autoriser le mariage. == mais c'est une pratique qui est plutôt fait envers les femmes ? == Moi je n'ai jamais vu ça sur des garçons et en général elles sont mariées à des garçons, des hommes plus âgés.

EB = Est-ce que les trois, le mariage forcé, arrangé, précoce engendrent tous de la violence ?

MARIAGE ARRANGE AB = Tous les mariages forcés sont des mariages arrangés. Forcément. Tous les mariages arrangés ne sont pas forcés. (Rire) Arrangé ça ne veut pas dire grand-chose parce que si « arranger » ça veut dire mettre en lien ou proposer des prétendants euh tu as des agences matrimoniales qui arrange les mariages. Tu as des « marieuses », tu vois dans certains pays, que ce soit dans les pays de l'est, en Afrique ou autre... **des fois le mariage arrangé c'est à la demande de la**

personne, tu as des mariages plus ou moins bidon où elles cherchent à se marier avec la personne par exemple donc elles vont faire en sorte d'être mises en relation.

TRAVAIL JURIDICO SOCIAL = Approche de DIRE le mot « forcé » = c'est comme poser la Q si on a été victime de violence quand on est médecin. La personne a ensuite le choix d'en parler ou non mais la Q est posée.

Moi je pose systématiquement la question quand je suis en entretien (bon évidemment selon le niveau de français je pose pas la question comme ça, à toi je te le dis comme ça), Est-ce que c'est un mariage voulu, consenti ou un mariage forcé ? Et j'emploie le mot forcé, tu vois ?

Y a des filles, y a des femmes qui ont voulu le mariage mais après ça s'est soldé par des violences parce que c'était souvent précipité parce que l'objet c'était aussi souvent de se marier pour les papiers hein faut pas s'en cacher. Ça ne veut pas dire qu'elles étaient pas amoureuses ou que le mec leur plaisait pas hein mais ça veut dire à un moment donné, elles ont eu plusieurs prétendants, on leur a montré des photos... ou elles ont eu un cousin ou des propositions, **le mariage était arrangé mais elles l'ont voulu, elles ont pas dit « non », elles étaient consentantes.** Et pour quelques unes elles étaient même à la recherche de quelqu'un avec qui elles pourraient se marier en France. Mais comme c'est tjs précipité et souvent n'importe quoi, les mecs eux, ils cherchent à faire leur marché et dès que la nana ça va pas, ou alors ils sont tarés complet et ça se finit tjs en violence quoi. Mais ça c'est des mariages arrangés.

Pourrait être le cas des mariages roms

Alors après t'as des mariages où la frontière est très très très mince entre forcé et arrangé. Et ça se travaille avec la personne parce qu'elle va te dire « j'ai dit oui à ce mariage, j'étais d'accord à ce mariage » mais quand tu détricotes comment ce sont passées les présentations, tu te rends compte que oui, elle croit qu'elle a été d'accord mais en réalité y a eu des pressions depuis des années, elle a pas vraiment choisi le gars, elle était pas amoureuse, elle a pas eu le choix en fait... Et là la frontière est très mince, elle croit qu'elle avait le choix mais quand tu insistes un petit peu elle te dit « bah oui j'avais pas le choix en fait ». Donc c'était forcé.

EB = Et en fait **que faire** quand c'est une situation comme ça ? Dans ton travail c'est les femmes qui t'expliquent ça mais genre par exemple, les femmes vivent en bidonvilles à Montpellier, bah la plupart, je pense, pour avoir discuté avec les travailleurs sociaux, c'est un peu ça c'est un mariage arrangé parfois forcé mais du coup peut-être que la plupart du temps elle s'accoutume aussi à ça... Et que faire dans une situation comme ça pour faire comprendre à la femme qu'elle a vécu un mariage forcé ? (Bon sachant que maybe la Femme ne l'a pas vécu comme une pression négative, comme forcé = ça c'est mon regard de F occidentale sur la situation = IDEE à travailler)

AB = Tu parles de l'expérience dans le bidonville ?

EB = et je ne sais pas toi si t'as déjà accompagné des femmes qui sont dites « roms » ?

AB = non bah c'est ce que je disais à une chargée de médiation de la Cimade... tu sais **cet accompagnement des bidonvilles à la CIMADE, c'est très récent, bon maintenant ça fait peut-être 3 ans** mais avant à La Cimade il n'y avait pas de salarié à part Christophe Perrin et donc pas du tout cette problématique.

!!! = LIER AVEC LE DISCOURS DE MARION où l'objectif de la communauté est de perpétuer la lignée mais maybe c'est pas l'objectif des Femmes ? = effet de la socialisation dans ce processus

Donc non les roms, je n'ai pas accompagné, enfin peut-être une fois... **Même nous dans le cadre du réseau violence c'est très compliqué d'accompagner les roms ou les... la population gitane.** D'ailleurs une chargée de projet au Planning a bcp d'expérience en la matière parce qu'elle accompagne des personnes à la cité Gély. Elle a fait des ateliers donc tu pourras voir avec elle. **Mais alors là c'est vraiment... je veux pas du tout tomber dans le relativisme culturel, loin de moi cette idée, mais c'est vrai que ces gamines sont conditionnées depuis toutes petites à l'idée qu'elles se marieront, qu'elles auront des enfants et basta quoi. C'est vraiment très particulier mais moi je ne voudrais pas dire n'importe quoi mais voilà, c'est pas qu'elles l'ont accepté mais c'est... (soufflement) == c'est intériorisé quoi. == c'est complètement intériorisé, c'est comme une indienne mariée à 10 ans, elle s'y attend depuis qu'elle est née quoi. Donc comment tu veux te révolter contre quelque chose qui te paraît normal déjà.** Il faudrait déjà que ça leur ne paraisse pas normal. Et puis après y a le **rejet de la communauté**, on l'a vu la dernière fois avec la situation qu'on évoquait, on avait le sentiment que y avait même pas une demande déjà donc on pouvait pas agir. On n'avait même pas eu le sentiment que ça paraissait... parce qu'effectivement ces gamines des fois elles sont amoureuses d'un autre garçon et elles sont contrariées dans leurs amours mais bon ça fait partie du truc quoi... Y a leur mère, leur tante qui leur explique que bah elles s'était pareil, c'était comme ça et tu te la boucle et puis tu... tu vois ? [tu acceptes]. Moi je ne connais pas ces populations là mais j'ai beaucoup beaucoup de jeunes filles maghrébines quand on discute elles sont dans la même dimension. Pour certaines hein, pas pour toutes, elles disent « ah bah moi ma sœur c'est comme ça, ma mère c'était comme ça... c'est comme ça chez nous ! ». Alors le « **c'est comme ça chez nous** » je l'entends souvent sauf que c'est pas vrai en fait. Parce qu'au Maroc, selon la ville d'où tu viens, tu vas avoir beaucoup de mariages à « lerachidia » par exemple et puis si tu viens des grandes villes, ça se fait beaucoup moins. Alors est-ce que c'est une Q de famille ? de communauté ? de ville ? de mentalité des parents ? Voilà c'est super complexe en fait quoi.

Mais c'est vrai que j'ai l'impression, c'est une impression que la communauté roms c'est quand même très généralisée cette idée de... après ce n'est pas forcément des mariages forcés quand même hein ? == Bah en fait c'est pour ça, on parlait de la majorité sexuelle tout à l'heure, mais c'est vrai que pour avoir été sur le terrain et tout je discutais avec des femmes quand j'y vais. Et là récemment y a une jeune qui avait 14 ans je crois, qui s'est mariée et quand je parlais avec elle, elle était contente de me dire ça. Donc c'est vrai que ça pose question. == **Oui c'est une fierté en fait, elles accèdent à un statut social dont elles sont fières et qu'elles souhaitent atteindre. Donc le mariage c'est un peu comme si moi j'avais mon Bac quoi.** == Oui mais je pense que du coup quand elles se marient elles sont reconnues en tant que femmes quoi. == Oui c'est ça et donc c'est plus facile à accepter. Après j'ai quand même eu l'impression que y avait des gens qui se mariaient par sentiment et puis là avec peut-être que la Roumanie est entrée dans l'UE, depuis qu'ils sont plus en statut transitoire on va dire (c'est assez récent quand même) et bah j'ai le sentiment qu'on voit des situations qu'on voit y ait pas avant à savoir « aller chercher une gamine » ... peut-être des gens qui se sont un petit peu sédentarisés d'avantage et qui vont chercher comme ça des gamines, ils font leur marché quoi. Et peut-être que ça ça n'existait pas avant, j'en sais rien.

EB = je me rappelle de cette réunion qu'on avait fait sur le mariage forcé à AREA et je me souviens que t'avais fait la remarque que du coup dans tes accompagnements, la personne qui est victime du mariage forcé, bah c'est tout le temps elle qui émet le souhait de le faire et en fait ce que je me

demande c'est qu'est-ce qui se passe quand la personne n'émet pas ce souhait-là, de se sortir du mariage forcé, qu'est-ce qui se passe ? **En tant que professionnel, qu'est-ce qu'on peut faire si Il n'y a pas eu clairement ce souhait d'agir sur le mariage dont elle a été victime ?**

AB = Bah déjà normalement, si Il n'y a pas de demande on peut pas... Moi si y a quelqu'un qui vient me voir c'est que forcément cette personne est en demande. **Après quelque fois ce qu'il se passe c'est que, moi j'ai vu des jeunes qui avaient une demande mais quand je leur disais bah « faut faire ci, faut faire ça », ils n'adhéraient pas forcément à la proposition.** Parce que cette demande ça leur obligeait à faire une demande d'annulation et à parler du mariage forcé ou porter plainte... ou rompre, rompre avec sa famille et ils étaient trop jeune ou pas prêt à le faire. Donc y en a qui ont décidé de rester dans le mariage quelques années pour des raisons familiales en fait. **Ce n'est pas parce que t'as une demande qu'il faut forcément aller au bout, parce que certaines jeunes sont pas prêtes.** Je te conseille fortement de **consulter le guide auquel j'ai participé il est sur le site du mariage forcé – Novembre 2017, Adrick et « voix de femmes » = « lutter contre le mariage forcé soutenir le mariage amoureux et le libre choix des jeunes », Planning 34, CICADE...** tu trouveras pleins de choses ! Va le voir plutôt que je me répète 500 fois.

Le problème des jeunes, enfin « des jeunes », des gens en général, mais c'est vrai que quand t'as 18 ans c'est plus difficile. Quand tu n'es pas autonome que c'est pas toi qui bosse et que t'es chez tes parents c'est pas du tout pareil que quand t'as 25 ou 30 ans et que t'es autonome. Évidemment que quand il faut partir de la maison t'as la trouille sachant que le RSA ce n'est pas avant 25 ou 26 ans je ne sais plus. **== Oui ça c'est dans le cas où t'a quand même des papiers... ==** Donc ça veut dire que si tu pars et que tu veux avoir un contrat jeune majeur, il va falloir quand même parler de ce qu'ils t'ont fait et ça t'as pas forcément.

Y a **3 attitudes pour résumer**,

- Tu as les personnes qui **adhèrent à tes propositions et à tes stratégies**. Elles adhèrent parce que voilà c'est des jeunes qui sont forts, la proposition elle est concrète, ils sont prêts à rompre, au moins temporairement si doit durer 1 ans, 2 ans, 3 ans, 4 ans, avec leur famille pour ne pas être marié.
- Après tu as des jeunes qui **préfèrent accepter un mariage forcé, se soumettre aux pressions de leur famille** parce que ce n'est pas possible pour eux d'être mis au banc et radiés de leur famille. Souvent la **première pression qui est engagée c'est « c'est mon honneur qui est engagé, si tu te maries pas tu feras plus partie de la famille, tu seras déshonoré et c'est même plus la peine de remettre les pieds chez nous »** c'est d'une violence incroïable donc évidemment t'as des jeunes qui ne peuvent pas faire ça. Et t'en as des fois elles sont mariées de force, elles vont avoir des gamins et on va les retrouver 10 ou 15 après au foyer Bouissonade pour les femmes victimes de violences parce que quand tu te maries avec quelqu'un que t'aimes pas ça se passe pas toujours très très bien.
- Et puis t'a l'attitude **de « semi-soumission »** cad qu'on fait semblant d'être d'accord avec les parents et puis on a des stratégies d'évitement, des stratégies où on fait des trucs dans le dos des parents (rire) avec l'aide du réseau mais officiellement Il n'y a rien de fait et ça c'est... ça c'est, on rigole bien faite (rire) et donc là très souvent on fait comme ça en fait. On trouve tjs des stratégies pour empêcher les mariages l'air de rien **== Des chemins de traverse un peu... ==** Oui oui cad que le jeune il dit oui à ses parents, il fait semblant de... et puis en fait on empêche le visa, nous en tant qu'association on fait un signalement, le consulat ne délivre pas le VISA, on fait un signalement au procureur qui va demander l'annulation du mariage etc. et **le jeune il est complètement protégé, il a rien fait officiellement, c'est nous qui avons agis pour lui**. Et donc en fait il reste avec leur famille et puis le conjoint il arrive jamais à avoir ses

papiers parce que souvent il se marie pour les papiers quand ce n'est pas un cousin, il lâche l'affaire et puis voilà quoi.

EB = déstabilisé en tant que femme sur le terrain, toi dans ton travail y a certaines situations qui t'ont plus touché aussi en tant que femme ?

AB = En tant que femme, en tant que mère... (la femme est plus considérée comme une mère dans les politiques publiques et se considère aussi comme tel ?) Bah moi dès que ça touche des enfants, c'est insupportable hein y a des choses que je ne pourrais pas faire. Hier j'ai eu un appel pour un cas d'inceste par exemple mais bon ça ne relevait heureusement pas trop de moi plutôt de « France victime 34 » et euh voilà quoi c'est insupportable quoi dès que ça touche aux enfants ou aux ados hein... rien que le mariage précoce...

EB = tu te définirais comme une personne féministe ?

AB = Q pas facile ! (Rire) D'autant plus que je suis enregistrée donc je n'ai pas intérêt à dire des bêtises... c'est un aspect qui est abordé dans ton mémoire et ta façon de réfléchir ou c'est en plus ? (Le mot « féministe » fait PEUR ! == encore plus quand il s'agit de le dire, de l'affirmer dans son contexte professionnel == pourtant ce sont des personnes qui AGISSENT pour les droits des femmes, elle le fait remarquer ensuite)

EB = en fait j'aimerais bien aussi parler du féminisme en général dans mon mémoire et du lien que les personnes concernées au niveau local ont avec les professionnels. Et du coup c'est pour ça que je m'interroge aussi sur cette Q là. Après si tu ne veux pas répondre à cette Q et tout, c'est complètement ok, y a pas d'obligation hein.

AB = Si, je peux t'en parler rapidement mais déjà le CICADE n'est pas une association qui se revendique féministe contrairement au Planning Familial ou au CIDFF. On n'a pas de revendications. Après évidemment que tout ce que je fais, c'est du féminisme à l'était pur (on ne va pas dire hein) (rire) (COMME SI POUR ETRE FEMINISTE IL FAUDRAIT FAIRE = lien entretien Chargé de médiation Cimade) concrètement voilà on est contre les violences faites aux femmes, contre le sexisme, les discriminations liées au genre. Bon bah oui, je suis féministe ! Mais par contre ce n'est pas ce qui m'anime en premier tu vois ? je n'ai pas d'étendard « je suis féministe ». (Sorte de « honte » à se revendiquer féministe, comme si c'était négatif d'avoir cette étiquette, pas de volonté d'affirmer ça) Parce que moi au départ quand je suis devenue bénévole à la Cimade j'aidais autant d'hommes que de femmes et ce qui me portait c'était d'être solidaire, d'être humaniste, altruiste, de vouloir aider les gens, les étrangers en générale et je n'avais pas cette idée de féminisme puisque moi c'était d'aider les autres qui m'intéressait.

EB = et du coup pourquoi tu penses que t'as choisi de faire un métier d'aide aux autres dans le social ?

AB = Franchement, honnêtement on m'a posé pleins de fois la Q et tu sais c'est une nature hein. C'est comme pourquoi t'es AS, pourquoi t'es infirmière ?... (Rire) Je ne sais pas moi mon père a tjs été aussi... peut-être que c'est grâce à lui aussi quelque part. Tu vois il était dans le logement social et toute sa vie il a aidé les plus démunis pour les mal-logés, alors peut-être que j'ai baigné dedans sans m'en rendre compte. Je ne sais pas... C'est important ça que tu le sache ? == Euh non bah là déjà ce que tu m'as dit c'est important. == il se trouve que quand tu fais du droit, tu peux faire du droit pour te faire de l'argent donc tu peux être huissier, tu peux être notaire... mais le PB c'est que là faut que tu sois une fille à papa (rire) ou à maman mais là faut qu'il y est déjà beaucoup bcp d'argent dans la famille et que tu reçoives une charge notariale ou alors que tu t'endette toute ta vie pour acheter un truc qui coute 3 millions d'euros. Donc moi déjà je n'avais pas cette chance là... Après tu peux être avocat en droit des affaires

ou droit de l'entreprise ou ce qui rapporte énormément, droit pour les artistes mais moi ça me n'intéresse absolument pas. **Et je pense que si je n'étais pas au CICADE et bah je serais peut-être au CIDFF ou au Planning. Je ne peux pas m'empêcher d'être dans cette filière là en fait c'est vraiment une Q de travailler dans l'humain !** == **Oui je vois bien ce que tu veux dire (sourire)** == je n'ai pas envie de travailler dans une entreprise et j'espère que je le ferais jamais et d'ailleurs pour te dire même quand je pense à ma retraite, je me dis que je serai bénévole haha ! C'est une Q de choix de vie, ça sera tout le tps comme ça. Je ne me pose même pas la Q du pourquoi du comment. Après c'est une forme de « ... » parce que **j'ai des enfants qui ont 11 ans, j'ai des jumeaux, ils arrêtent pas de me dire que je suis mal payée pour tout ce que je fais tu vois ? (rire)** Donc eux ils comprennent pas, ils comprennent pas == C'est vrai que le social c'est pas le milieu où tu deviens le plus riche. Non le social c'est... **tu sacrifies ton salaire**. Les associations aujourd'hui ce n'est pas là où tu vas gagner correctement ta vie quoi. == en termes pécuniaire forcément mais intérieurement ça remplit bcp et peut-être que c'est pour ça que y a pleins de gens qui sont investis == Ouais ouais mais c'est tjs pareil mais oui effectivement c'est un choix.

EB = Dispositifs de droits communs par CIDFF, Planning... sont accessibles à toutes les femmes (accompagnement de lutte contre la violence...) ?

AB = tu parles de l'accès aux droits de la première information ou des outils quand tu portes plainte, si ta plainte aboutit ou pas ?

EB = Je pense les dispositifs d'accompagnements

AB = Et tu penses à quoi ?

EB = Par exemple un dispositif de lutte contre la violence, pour sortir de la violence

MISE EN AVANT DE TOUTES LES ACTIONS POSITIVES POUR AIDER LES FEMMES QUI SE COMPLETES, MISE EN AVANT DU RESEAU AB = T'a pleins de trucs différents, t'a ceux qui proposent des tuto == sur le harcèlement de rue, les violences de rue [...] Quand tu mets tout bout à bout tu te rends compte que c'est pas mal au final, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. Une chargée de médiation Cimade a dû te parler du mouvement « Nous Toutes » et à l'époque, toi t'étais petite mais à l'époque on avait « Ni Putes Ni Soumises », alors ça quand c'est sorti, c'était une révolution féministe qui parlaient de... parce que les violences faites aux femmes aujourd'hui c'est une évidence parce qu'il y a un relais par le ministère, ça n'a pas tjs été le cas. Mais c'est vrai qu'on a eu des secrétaires d'Etat qui ont été super quoi, elles ont vachement mis ça avec des affichages, des subventions... voilà aujourd'hui c'est complètement banal de parler de violences faites aux femmes donc je trouve que c'est vachement efficace. Maintenant l'accès aux droits, toutes les assos de quartier, elles ont vachement plus en travail en réseau. Sur Paris, la Seine Saint-Denis c'est là où t'a le plus d'ordonnances de protections == pleins pleins de trucs. Mais après ce n'est pas pour autant... y a tjs des refus de plainte dans les commissariats pour certaines personnes... mais voilà t'aura tjs des violences, t'aura tjs des discriminations, t'aura tjs des femmes qui auront du mal à accéder à leurs droits. Moi c'est vraiment ma partie par exemple parce qu'elles sont étrangères, parce qu'elles n'ont pas de papiers, parce qu'elles savent pas s'exprimer, parce qu'elles vont pas être entendues tu vois ? Donc évidemment que y a encore bcp bcp de travail à faire mais moi je trouve qu'aujourd'hui on a vachement d'outils. Tout est parfait et il en faut encore d'autres mais on ne cesse d'affiner des outils == **Mais c'est vrai que ce que tu dis quand une femme elle est migrante et étrangère y a des difficultés à accéder aux actions de lutte qui sont mises en place pour les sortir de la violence etc. et c'est pour ça que je trouve ça trop bien que le CICADE existe parce que c'est une alternative et une solution pour ces femmes-là.** == Ouais et bon ça c'est sur Montpellier mais si tu prends sur Paris, la CIMADE en termes de double violence aux femmes étrangères, la Cimade de Paris a une action spécifique et d'ailleurs tu as sur le site de La

Cimade, à l'occasion du 8 mars de cette année... Ils ont un pôle dédié aux violence, c'est Violaine HUSSON. Moi j'avais été donné une formation à la Cimade de Paris. Violaine Husson elle fait des formations aussi localement. Y a « femmes de la terre » aussi qui font pas mal de trucs. Toi c'est vraiment spécifique roms ?

EB = oui c'est mon terrain et je me demandais si elle elles ont vraiment accès aux actions spécifiques...

AB = Oui alors là par contre les roms c'est les chargée de médiation Cimade qu'il faudrait voir, c'est ton truc de stage quoi... est-ce que toi t'a remarqué ça pour les roms ? Ce n'est pas à moi de te le dire vu que c'est pas moi qui les accompagne. En tout cas la CIMADE ils savent que je suis là, la preuve je suis venue. Si les chargé.e.s de médiation Cimad ont besoin elles.ils savent que...

EB = Remarques ?

AB = (souple) tu sais c'est pas évident en une heure parce que c'est un sujet super riche donc moi j'ai pleins de trucs à dire, c'est tjs très frustrant parce que j'ai l'impression que je t'ai dit une toute petite quantité... Si jamais t'as besoin, tu m'envoies un mail et je t'appelle.

Ta Q c'était l'accès aux droits pour les roms = je te disais que le fait qu'il y ait quand même un accompagnement social aujourd'hui y a moyen quand même d'accompagner mieux les personnes. Mais après si elles sont enfermées ou empêchées de parler... Nous on a le même PB avec les femmes victimes de violences hein celles qui sont trop contrôlées dans leurs sorties au point de pas pouvoir me contacter évidemment qu'on ne peut pas les accompagner. Y a l'emprise, y a la peur et y en a qui n'ont aussi pas de téléphone, y en a qui ont pas une tunc.

Là ce matin j'avais une femme qui est victime de mariage forcé, qui est marocaine, qui n'a pas de papier en plus donc c'est la merde ! Avant que je l'ai au téléphone, il a fallu presque un mois parce qu'elle n'avait pas d'unité tu vois ? Elle a été en difficulté, elle a été en galère, elle a disparu pendant le confinement, elle a changé de téléphone... Alors toi tu les rappelles mais tu galères et c'est des petites choses comme ça qui fait que l'accompagnement n'est pas au top. Donc moi évidemment Il n'y a pas de problèmes, si j'ai un numéro de téléphone c'est nous qui appelons, les gens ne dépensent rien tu vois mais y en a qui peuvent pas nous contacter comme ça. Et là c'est MTP, y a pleins d'assos... je ne te parle même pas de...

Difficultés à accéder aux droits quand on est étrangère, qu'on vit loin du centre et qu'on parle pas la langue commune du pays == exemple Andrea mariage forcé

Hier j'ai eu un appel d'une femme qui était au « Vigan » tu vois. **Quand t'es étrangère, que tu viens d'arriver, que t'as besoin d'accès aux droits et que t'es dans un trou ! Enfin dans un « trou », je parle pas du Vigan mais quand t'es en plus dans un endroit reculé, imagine une maison au fin fond de la campagne et que t'a pas de moyens de transports et que t'a un mari violent bah tu fais comment pour accéder à tes droits ?** == Bah là ça me fait penser un peu aux Bidonvilles, qui sont super excentrés du centre-ville ! Bon y a des transports mais c'est quand même super difficile d'accès == Et bah c'est ça, exactement ! Et là c'est terrible parce que il y a l'isolement géographique, l'isolement de la langue... L'isolement de la langue ! Regarde cette jeune fille dont on parlait lors de la réunion... **(MARIAGE FORCÉ)** elle avait tjs besoin d'un interprète ou alors y avait tjs quelqu'un qui l'accompagnait... donc c'est cette incapacité ou impossibilité qu'on a eu d'accéder à sa demande, d'accéder à ce qu'elle voulait. Moi j'ai tjs pas la réponse la concernant, donc y a une frustration aussi est-ce qu'elle avait besoin de nous ? Est-ce qu'elle voulait de l'aide ? Et bah ça tu vois là t'as vraiment une réponse à ta Q = la communauté qui s'organise de telle façon à ce qu'il y ait tjs un contrôle de la femme, de la fille...

AB = J'espère que j'aurais l'occasion de lire ton mémoire == Oui je te l'enverrai

MIPROF = formation sur les violences

Chargée de projet au Planning Familial

Thèmes principaux ;

- Accueil inconditionnel et positif
- Vécu sensible des personnes concernées
- Ecoute positive – Confidentialité
- Faciliter la parole sur la sexualité

Situation COVID – Confinement pour le Planning

LD = Nous on n'a pas fermé pendant le confinement. Mise en place d'un dispositif pour que les personnes soient accueillies, pour qu'elles aillent directement au laboratoire faire des analyses médicales ou bien directement chercher leur contraception. Ça s'est bien passé mais on a eu du monde, l'activité était à 60 à 70% de l'activité normale.

EB = la Q de la contraception s'est beaucoup posée pendant le confinement...

LD = Il y a la Q des mineurs qui s'est posée et aussi la Q du « délai dépassé » [lié à l'avortement], donc les femmes vont en Espagne et dans les Pays. Nous je sais qu'on en parlait et il y eu 3 personnes qui sont parties ces deux dernières semaines [pour avorter dans un autre pays]. Et au niveau national, cette Q a explosé, ce qui paraît logique car les femmes avaient peur de sortir et s'il fallait une attestation je sais que j'ai des voisins qui ne pouvaient pas imprimer. Et pour la Q des mineurs, alors je sais pas on va voir, nous on en a reçu pas mal et il y a quand même beaucoup qui ne pouvaient pas sortir. Sinon toutes les activités qu'on faisaient à l'extérieur ont été arrêtées. Moi je travaille beaucoup avec les personnes « habitants dans les quartiers », avec les femmes etc... Donc tout ça s'est arrêté.

Sinon moi quand j'ai vu le mail = rire. Parce que c'est vraiment une transmission de pensée !! Donc Elina je vous donne tout de suite l'info° = la réunion aura lieu par Zoom, bien-sûr, vous êtes invitée, elle aura lieu le 23 juin. L'objet c'est qu'on est parti d'un constat de terrain. On a fait un texte, avec une collègue qui est médecin, vous aurez l'occasion de la rencontrer. Et dans ce texte = 2 constats généralisés ; **un manque d'outils et un manque d'information** (on parle des professionnels puisque vous allez être invitée en tant que professionnelle et même experte) et le deuxième constat est que **nous allons apporter un éclairage sur la Q de la santé sexuelle et reproductive (dans la dénomination internationale) ou santé sexuelle et droits, qui intègre toutes les thématiques de la santé sexuelle, celles que vous connaissez bien et d'autres, les violences, l'excision... l'accès aux droits.** Le but c'est donc **d'apporter un éclairage sur cette question et contribuer à une réponse.**

Personnes présentes à la réunion = Il va y avoir tous les CADA, 2 grosses associations de quartier (parce que ce sont nos partenaires qu'on connaît bien) et ce sont aussi des structures qui accueillent des femmes et aussi des hommes du quartier, par exemple « Petit Bar », « Pergola », « Les Cévennes » et « La Paillade » mais aussi qui commencent à accueillir des personnes, on va dire des roms ou des personnes déjà sédentarisés. Il va y avoir aussi, moi je l'appelle « **le centre de tri** » je suis désolée, c'est-à-dire **le centre qui accueille les réfugiés qui arrive de toutes part et ensuite ils sont dispatchés,**

ça s'appelle la AERS ou quelque chose comme ça. Et on va avoir aussi bien-sûr, la directrice d'Area sera là, c'est quelqu'un qu'on connaît bien justement pour avancer dans le travail. Il y aura aussi les structures qui accueillent les mineurs non-accompagnés.

EB = Oui c'est un bon regroupement de partenaires, oui c'est vrai que j'arrive au bon moment (rire).

LD = et vous verrez dans le texte on a bien mis, « public précarisé, mineurs non accompagné, demandeuses et demandeuses d'asile etc. ». Voilà pour **faire un focus sur ces publics mais il y aura aussi des collègues d'associations de quartiers qui accueillent des personnes sédentarisés, « insérées » mais voilà les populations des quartiers vous connaissez.** Il y aura Médecin du Monde aussi.

Et en fait je sais que ça fait partie de **vos préoccupations aussi, contribuer à une réponse dans une perspective de lutte contre les inégalités et les discriminations.** Donc on va essayer de partager notre constat, on a pleins d'exemples que je peux vous donner. Il y en a un que vous avez vous dans votre travail de recherche, c'est-à-dire que **nous savons qu'il y a des demandes et nous savons que ce sont des Q récurrentes. Il y a des professionnels avertis.** C'est vrai qu'avec la directrice d'Area et avec une chargée de médiation Cimade on a fait beaucoup de choses, après moi j'ai été malade c'est pour ça que c'est... ça va reprendre là, on avait commencé mais travailler dans les bidonvilles c'est vraiment s'appuyer sur des professionnelle d'Area ou de la Cimade. C'est-à-dire que **moi quand j'y allais, c'était moi qui y allait, il fallait que je sois INTRODUITE !** Et là on a fait plein de sorties. Moi je sais travailler dans les bidonvilles parce que j'ai travaillé en Afrique donc la Q de faire du porte à porte, d'aller d'abord saluer, dire « Bonjour, je présente Elina... » en fait c'était ça, c'était « Bonjour, je présente Madame etc... ». Ça s'est très très bien passé. Ah et ce qu'il y a aussi c'est que bon il y a des bidonvilles ou je veux dire, il n'y a pas la directrice d'Area donc c'était un peu compliqué.

EB = Mais du coup c'était dans quels Bidonvilles que vous êtes intervenu et c'était quand ?

LD = C'était en **2018**, on a fait des **accompagnements parce que la médiatrice santé d'a**

Area était là. Vous l'avez connu ? On a fait des accompagnements, je ne suis pas allée sur les sites mais on est beaucoup allé en 2018. Mais ça c'est vraiment lié à mon absence. Bon c'est lié à deux choses, donc il y a l'absence alors on peut dire qu'il n'y avait pas de disponibilités peut être exceptionnelle du Planning, mais c'est aussi **il faut renvoyer aux institutions que les collègues qui bossent dans les bidonvilles sont débordés.** Nous on voulait aussi le ritualiser, cad essayer d'aller dans une structure c'est aussi essayer d'avoir un ancrage de manière à ce que pas nous-même si nous on peut y aller 3 ou 4 fois dans l'année en fonction des besoins, mais en même tps que la problématique s'ancre. Mais c'est vrai que les médiateurs de santé ne sont pas sur ces questions.

EB = Vous voulez dire les Q des femmes ?

LD = C'est l'objet de la réunion ! Mais attention ils sont très ouverts, tjs disponible etc. Et puis dans les bidonvilles, ça nécessitait aussi des stratégies c'est-à-dire... quelle est l'horaire qui convient le mieux ? Et moi je m'appuie sur les collègues [ceux qui font de l'accompagnement social avec les personnes vivant en bidonville]. De toute façon c'est pareil, moi en Afrique quand j'ai bossé on me disait « ah non après 15h, les femmes cuisinent », donc il fallait faire avant, c'est tout simple ! On ne fait pas pendant les obsèques, là je parle de l'Afrique, parce qu'il y a des cérémonies qui durent très longtemps et les femmes sont réquisitionnées. Donc il y avait plein d'éléments du terrain qui nous permettaient de venir à la bonne heure. Et pour les Bidonvilles, bon c'est des populations aussi que je connais même si j'ai découvert des choses à Montpellier. Mais des populations comme ça qui vivent dans des bidonvilles... bon j'ai fait avec mes collègues en Afrique, j'ai pas fait toute seule.

Approche professionnelle pas assez formée à l'écoute

LD = Moi je pense aussi que **les personnes ne sont pas formées à l'écoute** ! Voilà c'est ça !!

EB = les professionnels vous voulez dire ? Les professionnels des associations ?

LD = Tous les professionnels ! **Ecouter ces questions, c'est aussi être à l'aise avec ces questions.** Et être à l'aise ça ne veut pas dire ne pas vouloir, attention. **C'est juste que y a un outil qui manque : qu'est-ce que me dit cette personne ? Et c'est ça les questions de santé sexuelle, c'est aussi des questions qui nous concernent nous aussi donc ça nous renvoie aussi à notre vie hein. C'est la sexualité, c'est lié comme vous le savez bien à des tabous. C'est aussi, quand je dis « avoir cette écoute », c'est comment mettre en place des stratégies de contournement pour envoyer le message ?** On sait qu'il y a des pratiques... Je donne un exemple, je dis n'importe quoi, c'est valable pour tout le monde : ta fille elle va avoir des relations sexuelles et c'est bien qu'elle casse. Alors on me dit non « quand ta fille sera mariée etc, il est important de... ». Tout ça c'est des choses qui sont travaillées depuis longtemps au planning. Et il y a aussi de la gêne chez certains professionnels, chez tous hein parce que moi avec une médiatrice santé Area on travaillait super bien, franchement c'était génial.

Et donc l'objet de cette réunion c'est peut-être de recueillir les besoins. Mais là je parle des bidonvilles mais pas que parce que c'est vrai que si on va rencontrer les personnes, on va les rencontrer dehors. Mais il y avait quelqu'un qu'on connaissait bien et qui travaillait à Sète et il amenait les femmes jusqu'au planning à Montpellier, c'était un militant ! Là je pense que ça y est plus, il amenait même de Béziers. Bon elles n'étaient pas nombreuses mais elles étaient quand même des fois 3-4, que pour l'info, d'accord ?

EB = Mais vous pensez qu'il y a quand même un manque d'information envers les femmes des bidonvilles ?

LD = Ouais, mais vraiment votre Q c'est la... J'ai dit vraiment vous tombez du ciel !! Parce qu'on fait une réunion et elle va pouvoir la... parce que vous aurez le compte rendu et tout puisque vous travaillez sur les questions.

Donc c'est un peu ça et puis après il y a d'autres Q parce qu'il y a **beaucoup de professionnels qui ont des représentations, donc le but c'est aussi de combattre les clichés sur la santé et en même temps écarter les représentations culturelles.** Si une personne me dit « Je suis enceinte et dans ma famille il faut que j'ai 7 enfants », je dis n'importe quoi... et je dis « **Oui !** » mais moi je l'accompagne, je lui donne les informations pour qu'elle ait les clés ! Et puis cette personne elle va aller, elle va avoir des clés et il faut lui faire confiance ! Je pense qu'il faut regarder la personne positivement, c'est ça, le **regard positif inconditionnel.** Et ça dans le constat du planning c'est depuis très longtemps. Je pense que ça ré émerge aujourd'hui parce qu'il y a quand même beaucoup d'étrangers, faut qu'on le dise aussi. Beaucoup nan ! Il y a des gens nouveaux, étrangers, étrangères qui viennent, alors moi je suis d'accord pour qu'ils soient là, pour qu'ils aient les papiers etc.... Même le planning a une position très claire là-dessus.

Donc on s'est dit comment on va faire ? Et bien on va réunir tout le monde ! Y a un proverbe africain qui dit, et qu'on utilise tout le temps, « Aller seul c'est aller vite mais marcher à plusieurs c'est aller loin » ! Et c'est la dimension collective qui est aussi bien présente dans un groupe qu'on informe... parce que les collègues savent accompagner les personnes pour les papiers, pour la santé, pour la CMU, plein de choses, pour aller chez le médecin etc... et l'idée c'est d'être ensemble et de dire 1) On est là ! Le Planning est là, il a une structure ! (Vous aurez l'occasion de venir, d'ailleurs même quand

vous aurez le temps). Le Planning a une structure, il a une structure de santé ! Par exemple on a vu des personnes Elina, aller faire 3 test de grossesse pour une jeune ou pour une femme. Or 1) au Planning, le test de grossesse c'est gratuit, 2) Y a un accueil personnalisé parce que sinon tu fais un test que tu vas acheter à la pharmacie que tu payes... Vous voyez ce que je veux dire ? On a vu aussi des personnes attendre la CMU (moi je vous le dis c'est pour votre boulot mais après on va faire un tri pour la présentation), on a vu les personnes qui attendent la CMU pour faire un test de grossesse ou pour faire une IVG (*voix qui transmet l'aberration de ce comportement*) alors que tu peux faire sans. C'est tout ça, c'est votre constat aussi que je suis en train de faire.

EB = Au planning, quelle est la nature de votre travail exactement, à côté des missions que vous avez fait sur les bidonvilles ? + Type de public universel

LD = [travail] de Prévention ! Le Planning on va dire y a dedans et dehors. Le dehors c'est toutes les rencontres avec les publics. Alors les publics au Planning c'est tout hein ! C'est tous les publics possible et imaginable, ça va des étudiants, lycéens, collégiens, personnes incarcérées, personnes en situation de handicap, mineurs non accompagnés... Voilà, public [public? = appuyer le fait que c'est ouvert à tous, librement], les femmes, dans les quartiers...etc., migrants, étrangers, réfugiés... Le planning connaît tous les publics. Et justement ça c'est un point important pour vous je pense, (**APPROCHE PLANNING**) il connaît tous les publics parce qu'il a une posture qui permet d'accueillir tout le monde ! C'est le positionnement. C'est « je vous accueille, vous savez autant de choses que moi. Moi je connais des choses parce que c'est mon métier et que je fais ça tous les jours, je connais par cœur. Mais vous vous avez l'expertise de votre vie !... de votre métier, de votre environnement... que moi je ne connais pas. Mais quand je vais vous accueillir c'est vous qui allez décider. Je vais vous regarder positivement et vous donner les clés : un accueil bienveillant, sans jugement. Vous donner les clés et vous dire « vous avez le droit de... » ». La personne elle va me dire « j'ai peur », je fais un autre travail avec elle parce que toutes les personnes au planning sont formées pour écouter ! Alors nous c'est de la psy, on est en amont. On a beaucoup de formations sur les approches psy mais on est sur l'écoute positive et de la sexualité. «Je sais écouter quelqu'un et si je ne sais pas répondre à sa demande, je sais l'orienter ».

Exemple, je dis n'importe quoi, y a une femme qui me dit « J'arrive, je suis dans le bidonville, je viens faire un test de grossesse ou je viens prendre la pilule ». Moi je vais lui dire « nous on connaît les responsables, donc je vais vous envoyer chez Area et vous allez voir, elle pourra vous accompagner pour avoir les papiers, éventuellement pour le logement etc... ». Donc nous on est très très réseau.

EB = C'est arrivé souvent du coup que des personnes vous appellent pour avoir des informations sur la contraception ?

LD = On a eu des pers qui venaient juste d'arriver et qui étaient venues parce **qu'elles avaient pas envie que ça se sache ! Et ça aussi c'est important, on travaille aussi sur la question de la confidentialité**. Dire que « c'est confidentiel mais moi je peux partager avec ma collègue » mais quand je partage je dis juste « je l'ai rencontré, dans un groupe où elle est venue chercher des informations ». Mais je peux partager avec ma collègue sans lui donner tous les détails, ça c'est le respect. de la confidentialité c'est normal, sauf s'il y a urgence ou danger.

EB = Selon vous, pourquoi c'est important de parler de sexualité justement aujourd'hui ?

LD = Parler de sexualité ? (rire) [c'est une évidence de parler de sexualité !!]

EB = ça a coupé... Pourquoi c'est important de parler sans tabous comme ça de sexualité ?

LD = Parler sans tabous de sexualité, oui, faciliter la parole ! **Nous on est des facilitateurs de parole.** Et après la sexualité, la **définition de l'OMS c'est le droit d'avoir une sexualité ou pas, d'avoir des enfants ou pas, d'avoir une sexualité sans coercitions cad consentis ou pas du tout de sexualité etc.... et ça fait partie de la santé, c'est la « santé sexuelle ».** Après y a tous les droits et comme vous le savez, dans certains pays, Il n'y a pas tous ces droits. Alors moi je parle beaucoup du Burkina, que je connais, maintenant je connais aussi le Gabon... le droit à l'avortement il existe pas alors que toutes les femmes avortent clandestinement. Et certaines sont mortes ! d'autres ont des stérilités secondaires...etc **Mais parler de sexualité c'est aussi aborder la santé toujours sous ces aspects culturels, social... Parce que c'est aussi lever le tabou que ce n'est pas quelque chose d'individuel, par exemple le suivi de grossesse, la prévention des infections sexuellement transmissibles, le dépistage.** On est centre de dépistage au Planning. Les violences ! Les violences c'est la santé au sens de l'OMS... l'excision puisque dans les migrantes... on a beaucoup de pays où la pratique perdure etc. Et le droit ! La femme elle va aller chez le pharmacien, il lui ne donne pas la pilule. Mais alors ! Non, c'est un droit. La pilule du lendemain est un droit en France pour les femmes mineures aussi. C'est un droit pour les femmes, sans ordonnance mais elles payent, on sait que ce n'est pas comme ça, on sait que ça marche mais pas partout. **Le planning c'est aussi un mouvement politique et c'est aussi une cellule de veille sur ces questions,** c'est pour ça qu'il veille sur les droits sociaux des personnes.

EB = C'est un mouvement politique et vous en tant que personne, vous diriez que vous vous considérez comme une personne féministe ?

LD = Ah oui ! Ah bah oui, bien sûr ! Le Planning est féministe, est un mouvement féministe, bien sûr ! C'est une très bonne question Elina, il faut la poser. Le féminisme c'est une société égalitaire en droit pour tous les hommes et toutes les femmes et entre les hommes et entre les femmes, OK.

Oui, et après on est un **organisme de formation** cad qu'on forme les personnes. D'abord on forme sur la sexualité, on forme à écouter la sexualité. Parce que le Planning, dans ses valeurs, dit **« je fais avec vous, on fait ensemble, après vous faites » ! Le planning a un objectif d'éducation sexualisé cad que tout le monde en parle, que ça fasse partie de la vie de tous les jours.** On n'est pas là à dire « Non c'est moi qui fais les formations etc. » ... Bon avec les problèmes de financements que vous connaissez sûrement, c'est un peu compliqué. Mais le Planning dit dans ses valeurs « moi je milite pour une politique relais cad je viens travailler, les personnes font. Je viens, on va faire ensemble. Et la personne même sans aller ou lire sur les livres et bien elle va faire ». Donc on travaille beaucoup sur ces questions, c'est un peu compliqué.

On aimerait, on a essayé de le faire avec une ancienne chargée de médiation Cimade, avec une médiatrice santé d'Area, on aimerait avoir **des personnes relais dans le camp, une femme relais dans le camp !**

EB = Comment ça pourrait se mettre en place ça du coup ?

LD = Je termine pour le Planning puis on en parle. Alors... On est une petite équipe puis on a **un centre médical avec des médecins, on fait que de la planification familiale cad visite gynéco, dépistage, on donne la contraception, on soigne les IST et on fait des IVG médicamenteuses.** Le planning, comme beaucoup de structures médicales, les sages-femmes par exemple, peut avoir un agrément pour faire l'IVG avec les médicaments = 1^{er} jour et 48h après. Bon c'est drastique parce qu'il faut faire beaucoup de paperasse en France mais on le fait.

Y a ça et le Planning est centre d'information cad que tout le monde peut pousser la porte pour poser une question. Il est **centre d'information et de planification familiale.** Dans d'autres villes de la région,

le Planning n'a que l'information. Montpellier est une grosse structure pas aussi grosse que Grenoble parce que Grenoble, il y a 60 salariés, mais nous on est **7 [salarié]**. **La consultation médicale est une mission de service publique cad que c'est le conseil général qui nous l'a délégué.** En plus, on fait un gros travail... et là je vous le dis car je vous sollicite aussi à titre personnel... on travaille beaucoup sur les violences et notamment les violences intrafamiliales et les mariages forcés. On va faire une campagne de prévention et donc je vous l'enverrai. Nous on est très nul en communication...

La Q des mariages forcés on connaît bien et là la Q des bidonvilles on a été alerté à Montpellier mais la famille était sédentarisée (c'était fin 2019) mais on a été alerté par nos collègues du planning, ailleurs, qu'une fille qui était vendue. Donc il y a eu une réunion à Paris mais on n'a pas été invité, c'est tjs « parisiano-centré ».

Mais ce qu'on a compris avec cette histoire c'était que les professionnels se posaient des questions cad « qu'est-ce que je fais avec cette fille, elle ne veut pas se marier, ses parents veulent. En plus les parents ne font pas les papiers à la mairie... »

Retranscription partielle

EB = Réseau mariage forcé

LD = on a ce réseau depuis 20 ans que le Planning a fondé, on a fait un constat de terrain et ont appelé les partenaires. Le planning c'est un observatoire de terrain. Il observe et essaye ensuite de partager pour en faire une problématique qui est prise en compte. Le P a aussi un numéro vert national où tout le monde peut avoir des informations, même les professionnels. Le numéro est vert depuis 4 ans, il est financé par l'ARS sur demande du ministère. Pendant le confinement les appels ont augmenté de 50%. Le numéro n'est pas encore connu mais concerne la sexualité, vie amoureuse et est à destination des jeunes. Il sert à lutter contre les inégalités de territoire.

EB = Q de l'habitat et de l'éloignement = pour les F qui habitent en B, il faut se déplacer et avoir déjà l'information...

LD = **Il faut des personnes relais + formation des professionnels pour qu'ils soient à l'aise avec ces questions.** Par exemple, je vais caricaturer, **une femme vient et dit « bon écoutez, moi dans la semaine j'ai couché avec trois mecs et je crois que je suis enceinte, je veux choisir », la personne [professionnel, accompagnants du planning] il ne faut pas qu'elle ait les cheveux qui se dressent sur la tête... c'est d'abord « qu'est-ce que tu veux ? Pourquoi », c'est une question de santé ! C'est ça l'écoute ! (APPROCHE NON-JUGEMENT ET ECOUTE)**

Nous on aimerait faire du lien pour que tout le monde connaisse le planning et sache ce qu'on fait, aussi pour faciliter la vie aux professionnels et aussi pour permettre l'accès aux à l'information et à l'informations aux personnes, puisqu'on est là pour les gens.

Et le Planning, vous avez compris, **on travaille beaucoup sur les violences sexuelles**, logique !

Difficultés à repérer les violences dans le groupe + les travailleurs sociaux débordés sur le travail social donc peu de temps de travailler les Q tabous + Q de l'implant et défaillance personnel médical qui n'informe pas les femmes

EB = sujet mémoire sur violences sexistes et sexuelles = vous avez repéré des violences sur les terrains durant votre expérience en ateliers ?

LD = **On n'a pas repéré tout de suite les violences car dans le groupe c'est compliqué. On les a repérés après.** Par exemple, quand on allait faire le porte à porte, moi j'ai discuté avec une femmes ou deux

dans le camp, qui se prostituait dans le camp le soir. **Mais en fait les collègues sont débordés, du coup ces Q qui sont tabous sont un peu occultés** mais en même temps comment on fait pour lier les deux ? Mais sinon oui moi j'ai rencontré des femmes, même « roms » victimes de violences dans des centres d'hébergement... Par exemple **des femmes qui m'ont dit qu'on les a obligés d'enlever l'implant... ça aussi l'implant, on met un implant [à l'hôpital] mais on n'explique pas à la femme... elle a le droit d'avoir une explication !**

EB = C'est courant comme pratique de ne pas expliquer la contraception et d'imposer ça ?

LD = **déjà donner la contraception sans expliquer, c'est imposer !** De quel droit, la femme elle est pas con, excusez-moi, elle peut comprendre ! Moi j'ai vu **des jeunes de 16 ou 17 ans qu'on leur a dit d'enlever l'implant parce qu'il faut avoir des enfants** etc... et en même temps il faudrait aussi que nos collègues [se soucient plus de ce problème] ... parce qu'il y a quand même beaucoup **de grossesses précoces**, partout hein en Roumanie, les roms... Roumanie, Bulgarie... **Familles pauvres ! (Professionnels or de l'accompagnement social quotidien des familles ont REGARDS SUR LES ROMS COMME TOUS PAUVRES)** il y a des grossesses précoces qui ont des conséquences graves sur la santé de la femme puisque le corps n'est pas fini... et puis sur la santé mentale etc.... **Mais il y a des injonctions à la maternité construite socialement.** Nous l'idée c'est de travailler sur ces Q et de les partager avec les collègues qui vont dans les B. Je pense aussi que si les personnes ont fait de la route depuis la Bulgarie, qu'elles se sont retrouvées à Béziers, à Montpellier ou à Toulouse, elles sont capables ! Le regard positif c'est aussi de faire confiance aux personnes, considérer qu'elles sont capables de trouver le planning !

Moi j'avais proposé le « relais » parce que ça marche bien, on avait fait ça en Afrique, y a une culture du leadership, des « tantines », « banque de solidarité »

EB = Yes d'accord, expérience en Inde

LD = Et donc on a demandé à une jeune si elle était d'accord qu'on prenne son numéro pour faire le lien. Il ne faut pas mélanger les jeunes et les adultes... c'est la stratégie aussi il faut voir comment c'est mieux de s'exprimer pour les personnes.

EB = obstacle l'intergénérationnel ?

LD = Oui, le but c'est de se demander comment on peut faciliter la parole. C'est partout ça ! Si une jeune elle a une vie amoureuse qu'elle veut pas dire à ses parents, on ne va pas la forcer à parler. Et après y a des parents qui n'ont pas envie de parler de certaines pratiques sexuelles devant les enfants. Et comme ce n'est pas des groupes captifs, c'est très facile. Et malgré ça il n'y a pas longtemps, j'ai vu une femme et sa fille et je me suis dit « attention, qu'est-ce que tu dis, qu'est-ce que tu dis pas ».

« Moi j'ai travaillé avec des gitanes »

« Quand on travaille avec des collègues, l'important c'est de construire »

EB = Avec votre expérience avec les femmes... des choses qui vous ont plus touché en tant que femme dans les accompagnements ? Partage de mon expérience...

LD = J'ai envie de dire « on est tjs touché » mais on est aussi aguerri parce qu'on a cette expérience et puis au Planning on fait beaucoup d'analyse de la pratique cad on w sur ces Q et ça nous permet de nous poser des Q et de renforcer le positionnement. Moi c'est vrai que j'ai mon féminisme... il faut continuer à renforcer et développer l'information. Et l'école aussi, moi j'ai eu la chance d'aller à l'école, comme vous. Il y a aussi la Q des discriminations... Moi c'est vrai que j'ai une anecdote, j'étais avec Cassandra [dans le bidonville], il y avait quelques gamins qui jouaient, je me suis assise, j'ai envoyé un

message à mes collègues en disant « Coucou, je suis au Burkina Faso » et certains m'ont « ah bon tu y es allée quand et tout ? » bah j'ai dit « non je suis à Montpellier. Bah oui je suis dans un camps, un bidonville qui accueille des familles roms » et j'avais l'impression d'être dans un truc de fortune dans un village. Pour moi c'était exactement la même chose, la différence c'est que quand on marchait 200 mètres avec les filles on arrivait à la Paillade ou on arrivait dans les beaux trucs à port Marianne là bas... et que le Burkina c'était terre battue tout le temps même s'il y avait des maisons, des magasins un peu mieux lotis...etc

Alors après, ce que je dis c'est qu'on a toujours parlé devant l'œil des hommes.

EB = important que les H soient sensibilisés à ces Q ?

LD = on est toujours allé saluer les H parce qu'ils sont préoccupés par les Q de grossesses etc. mais la difficulté qu'on a eu c'est qu'on a cassé la régularité [des ateliers, des venues, des rencontres] pour des tas de raisons... Par exemple on ne pouvait pas aller quand il pleuvait ! Et moi ce que j'ai fait, je m'en rappelle, comme je bosse dans les quartiers, j'ai invité toutes les personnes qui travaillent dans les bidonvilles à la commission santé des professionnels de la Paillade. Parce que le camp se trouve à la Mosson et puis les gens pour moi c'est des personnes, elles peuvent aller apprendre le français etc. Mais nous aussi on lutte contre la spécificité des publics, on veut casser cette approche.

EB = quoi mettre en place pour que les femmes migrantes subissent moins d'inégalités ?

LD = c'est la question de la disponibilité des professionnels... je pense aussi qu'à La Cimade y a besoin d'outils parce que La Cimade reçoit beaucoup de monde. Moi j'ai été formée militante à La Cimade y a longtemps. Le Cicade c'est à l'origine... le CICADE c'est le planning. Enfin ce n'est pas le Planning qui a monté le CICADE c'est le Planning qui a amené le prog de droits internationaux et comme nous on voulait pas développer du droit, on a donné à La Cimade qui à cette époque-là avait comme structure d'appui et de formation le CICADE. Donc oui, le droit international c'est nous ! Ce n'est ni la professionnelle du CICADE, ni personne, elle elle était stagiaire. Mais ça c'est le planning, c'est pour vous raconter l'histoire et on est très content de ce que cela est devenu. Et puis un dernier point c'est qu'il y a quand même des discours qu'on tient aux femmes et qui disent « vous ne pouvez pas rester en France » (et même à La Cimade) mais ça c'est parce que des personnes n'ont pas les outils pour formuler. Au lieu de dire « vous ne pouvez pas rester en France » dire « dans le cadre de la loi, les personnes qui ont comme vous les critères bah ils les remplissent pas... MAIS nous allons faire au mieux pour que vous restiez ». Moi je suis désolée, une femme qui est victime de violence c'est la Convention d'Istanbul, c'est la convention européenne. Et même au CICADE je le dis et je sais que ce n'est pas tjrs une professionnelle qui accueille.

Et les femmes ne sont pas écoutées. On est dans un accompagnement « technique », on oublie la dimension humaine. Cad on dit « tu vas là pour tes papiers, tu vas là-bas pour ça ». Moi j'ai travaillé avec des groupes et elles disent « moi, madame, j'ai envie de parler de moi » cad en tant que femme !!! et ça tout le monde le dit, elles en ont marre elles me disent « j'en peux plus, ils arrêtent pas de me parler des enfants... les enfants, le mari je m'en fou, je veux parler de moi » et c'est normal, c'est elle qui est enceinte, c'est elle qui est à la peine et c'est aussi sa santé mentale. (**on ramène tjs la femme à son rôle de mère, d'épouse mais on oublie que c'est avant tout une femme = les politiques publiques catégorisent les femmes comme des mères avant tout pour avoir des droits JAMAIS en tant que simple femmes)**

Travail sur la parole des femmes sur la santé, dans les quartiers à la Mosson = étudiante qui connaissait comme vous très très bien les questions de discriminations et de femmes = analyse de focus groupe ! Les femmes parlent, elles savent.

EB = Dans les dispositifs les femmes svt considéré en tant que mère plutôt que femmes

LD = Et oui ça c'est un très gros chantier et je pense que les préconisations de votre mémoire vont nous aider, ils vont aider tout le monde d'ailleurs, aussi les assos qui bossent dans les bidonvilles aient un peu plus de financement et de temps.

EB = volonté de transmettre quelque chose aux professionnels qui vivent ça sur le terrain

LD = Excellent !! On fera en sorte que vous veniez le présenter au Planning, si vous êtes là en septembre on fera une petite soirée et même peut-être je vais dire à mon collègue pour que vous veniez directement le présenter à une formation pendant 2h ou 1h. Présenter les grandes lignes etc. Parce que le planning c'est lui qui forme les conseillères conjugales et familiales = bon ça ça ne veut rien dire, c'est plutôt les personnes comme moi qui savent qui savent gérer un groupe, qui savent accueillir individuellement, qui savent orienter et qui savent écouter les questions de sexualités. Et avant c'était une formation politique, le Planning formait pour « aller-vers ».

Directeur Olivier Noel = Ah bah je connais bien !! Olivier Noel c'est quelqu'un de très sérieux, il s'occupe bien de ses étudiants.

Master en Ingénierie sociale ? Le premier qui s'est fait sur le mariage forcé c'était votre master

PROJET DE RECRUTEMENT

Je suis en train de préparer un dossier pour qu'on ait un étudiant, on va demander à O Noel de nous orienter une personne. Alors je ne suis pas seule c'est avec une autre asso et on va demander de travailler sur ce qui se fait sur les femmes dans différentes associations du territoire de la Mosson, on va rester sur un territoire. Moi je vais être la tutrice, la personne sera à la Paillade. L'idée c'est de faire des aller-retours parce que y a beaucoup de choses sur les quartiers qui sont similaires ou différentes, innovantes = il faut injecter la Q des femmes et de l'égalité. Mais il faut un financement mais on pas de financement comme la personne elle va rester pendant au moins 6 mois, de janvier jusqu'à juin, il faut qu'elle ait minimum 350 ou 400 euros par mois dans la loi, nous on les a pas donc c'est non. Le planning a toujours indemnisé les stagiaires en Master = décision du CA.

EB = mais du coup vous cherchez un ou une étudiante plutôt en stage quoi ?

LD = pour les master 2 on a tjs donné une gratification. Je vais essayer de demander un financement et puis après on peut parasiter avec un service civique mais ce n'est pas l'objectif.

EB = C'est dommage que je sois déjà en Master 2 et que je n'ai plus de stage à faire, sinon ça m'aurait vraiment intéressé

LD = Peut-être que je ne sais pas, ça peut être un salaire. Enfin on en discute, finissez votre truc. Parce que l'idée c'est d'avoir quelqu'un qui est comme vous, c'est bien qu'il y ait de la conception théorique, c'est bien qu'il y ait des chercheurs au planning.

La sexualité amène bcp de sujet... la question de la parentalité... c'est aussi une Q de santé sexuelle.

Je me suis dit « Ouf ! ça c'est quelqu'un qui a les oreilles ouvertes » = en parlant du mail que j'ai envoyé.

La réunion planning que vous pourrez mettre dans votre mémoire !!!

Si la chargée de médiation n'est pas là, vous êtes là !!!

C'est compliqué parce que pour poser les questions taboues qui dérangent il faut une petite graine de militantisme derrière.

J'ai proposé pour qu'il y ait un pôle violence à la CIMADE mais ils ont refusé... le CICADE c'est une permanence juridique sur les violences.

Dépôt de plainte = cas d'une femme qui est allée 2 fois au commissariat et ils n'ont tjs pas voulu prendre sa plainte !!!

EB = **pourquoi métier dans le social et le féminisme ?**

LD = c'est aussi mon parcours, moi je viens de la fac mais c'était compliqué pour m'inscrire à la fac parce que je n'avais pas la nationalité. Le concours je l'ai eu pour être maître de conférences. J'étais déjà militante pas proche du planning mais plutôt des syndicats et y a des amis qui m'ont dit « ça serait bien que tu bosses au planning puisque tu veux travailler » ... Et ça m'a bcp servi les Q de sida etc. parce que je suis science, le corps humain etc. et puis ça m'a servi puisque j'ai fait de l'enseignement... et puis je parle trois langues donc y avait un vrai besoin puisque le planning était confronté à des femmes qui n'avaient pas l'information, qui parlaient peu la langue et qui méconnaissaient les réseaux... et c'est comme ça que je suis arrivée. Et je militais, je milite toujours mais je milite ailleurs aussi. Et donc moi j'ai été formée par La Cimade, par Jean Paul Lunnell, c'est le pasteur qui était avant Christophe Perrin. C'est lui qui m'a formé aux droits et je fais encore mnt comme il me conseillait. Dans ce cadre-là on a monté un groupe de femmes sans-papiers... Les mariages forcés c'est aussi issu de ce travail parce qu'on a été repéré comme une structure pouvant apporter de l'aide. Et ce qu'on a fait aussi c'est qu'on a monté des permanences dans les quartiers parce qu'il y avait un vrai besoin. On s'est rendu compte qu'en terme de mobilité c'était pas bon parce que depuis le site de la Paillade, il faut 40min aller et 40 min retour. Si on a des enfants notamment les femmes qui ont les enfants à l'école c'est râpé. Donc on s'est dit on va laisser le choix aux personnes de venir et donc on a deux permanences à la Mosson, une permanence qui est au CCAS (la ville) et une autre permanences qui est dans une association et aussi Petit-Bar Pergola.

Au Planning on a pas les moyens, on n'a pas les forces, on est une petite équipe, le CA est débordé... Volonté de vouloir continuer le travail d'Anna.

On est un centre gratuit donc ça circule le fait que les sans-papiers peuvent venir nous voir. Mais je pense qu'on peut accueillir d'avantage si les professionnels avaient aussi cette information.

Déléguée Départementale aux Droits des Femmes, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations

Thèmes principaux ;

- Mission DDFE – Approche atypique et intersectionnelle – FAIRE pour les femmes « invisibles »
- Financements insuffisants = volonté de soutenir des projets minoritaires en janvier 2021
- Comment créer des marges dans l'application d'une politique publique gouvernementale ?
- Expérience en AS commissariat = déconstruire le viol conjugal avec les femmes en cas de dépôt de plainte (les violences sexuelles sont plus dures à conscientiser pour les femmes) – Très peu d'hommes accompagnés pour auteurs de violences (sujet tabou dans le féminisme et les pratiques ?)

- Egalités pour TOUTES les femmes ? A disposer de leur corps, accès à la dignité, au discernement
- Prise de position sur le voile avec l'aide de la loi sans exposer les convictions féministes
- « Désinvisibiliser » les points aveugles dans lesquels certaines femmes s'inscrivent
- Monter un projet concret avec les partenaires locaux – présentation travaux de recherche == INITIATIVE + et impact réel du mémoire dans la sphère professionnelle

EB = Présentation – choix du sujet sur les femmes dans les bidonvilles, la manière dont elles font valoir leurs droits et les liens avec les professionnels dans les associations et au sein des institutions + liens avec situations de terrains dans les bidonvilles == lien avec vision globale du féminisme actuel. Sujet sur les violences sexistes et sexuelles

SC = Eléments biographiques de trajectoire – mon orientation ? == **Oui parcours de travail, ce que vous souhaitez** == **Assistante de service sociale de formation** initiale, j'ai eu mon diplôme d'Etat en 1995. J'ai travaillé une vingtaine d'années sur les **Q de protection de l'enfance**, j'avais un poste un peu spécifique qui était consacré aux **Q d'informations préoccupantes** vis-à-vis des mineurs en danger (**avis sur CAS de mariage forcé précoce et signalement pour Andrea mineure ?**) mais aussi vis-à-vis des **Q d'accueils en situations d'urgence**. J'ai développé des **pratiques professionnelles spécifiques un peu en dehors aussi d'un travail classique d'AS**.

J'ai mené ça pendant des années et j'ai aussi fait moi-même le parcours que vous avez fait (**Master IDS**) autour de **2011, 2012**. Et ça a été un moment de grande **révélation**, j'y ai trouvé beaucoup d'intérêt notamment d'un point de vue d'apports des connaissances mais aussi dans les apports pour être en action. Ce master il m'a énormément... et il me porte toujours dans les choix professionnels.

En 2015 ou 2014 j'ai été affectée à la sortie [du Master], y a eu un poste qui s'est libéré d' « **intervenant social en commissariat** », donc au commissariat de **Béziers** et ça a un peu **surpris mon entourage professionnel** notamment (**tabou et ou mal vu de travailler avec la police ?**) parce qu'en sortie de ce master j'avais pas du tout envie de projeter un ... de carrière, j'étais pas du tout là-dessus. J'avais l'impression de mieux comprendre des enjeux qui traversaient mes pratiques professionnelles et du coup ce poste là au commissariat autour des violences faites aux femmes m'a beaucoup intéressé et du coup je me suis dit « bah je vais aller travailler un moment ici ». Donc j'ai tenu ces fonctions pendant 5 ans avec beaucoup de motivations et vraiment l'idée que ce master aussi permettait de conduire des projets, de mener à la fois en travail individuel auprès des publics plutôt féconds dans le sens de la possibilité pour eux d'agir sur leurs trajectoires, de comprendre notamment les enjeux juridiques, les codes du milieu policier etc... mais aussi dans l'idée d'accomplir des projets à l'échelle du territoire quoi donc c'était vraiment très fécond.

Et depuis **mars 2020**, c'est tout récent, j'ai été recrutée aux **fonctions de Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DDFE)**, donc voilà j'ai pris mes fonctions récemment (rire).

MISSIONS – PROJETS FUTURS – APPROCHE = favoriser la dimension intersectionnelle des discriminations. Soutenir les autres projets (entrepreneuriat...) mais faire AUSSI pour les femmes les plus invisibles

EB = Oui c'est Olivier Noel qui m'avait dit justement que vous aviez été recrutée justement pour ce poste et aujourd'hui du coup c'est quoi vos missions en tant que DDFE ? Quels sont les projets que vous voulez mener aussi, que vous avez déjà pu activer ?

SC = Alors du point de vue des **missions** qui nous sont **affectées en fiche de poste** hein l'idée c'est de **piloter et de mettre en œuvre, de déployer une politique publique portée par le secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations**. **J'y tiens** parce que c'est un élément qui est dans mon approche voilà la Q lutte contre les discriminations me paraît un angle, un point de vue ayant ressort à... pour mon action à venir, je parle en toute humilité après la prise de mes fonctions (rire). Mais voilà c'est une approche qui a puissance pour moi je me suis dit qu'effectivement y avait un message porteur. Il s'agit de **définir les actions du gouvernement en ce sens qui sont des missions de lutttes contre les violences sexistes et sexuelles, la Q de l'égalité en milieu professionnel et la Q de la prévention des stéréotypes, des préjugés notamment à caractères sexistes et donc discriminatoires**. Pour ma part donc du coup je suis là sur une période où j'essaye d'avancer et **d'ébaucher une feuille de route**. Ce que je vois **du point de vue des actions déjà menées sur le département** c'est admettons **déjà beaucoup** sur l'Egalité Femmes-Hommes y a beaucoup de **projets qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin**. (voir entretien Travailleur social Area où il parle qu'il n'a pas assez encouragé les femmes à créer des auto-entreprises) Donc effectivement il faut penser que ça peut être un facteur d'émancipation. On **constate effectivement l'intériorisation des femmes qui ont plus de difficultés à entreprendre...** Y a beaucoup de **projets aussi sur la question de la mixité des métiers, le plafond de verre** vous voyez (**FEMINISME LIBERAL ? où on soutient l'entrepreneuriat et le fait de casser le plafond de verre, cces dimensions accessibles déjà à une catégorie de femmes issues de milieux plutôt aisés et ayant fait des études = voir 99%**).

Et pour ma part, et c'est en ça que moi aussi j'ai envie **d'élargir une feuille de route**, alors plutôt en **direction des femmes qui sont en fait au carrefour de différentes formes de discriminations notamment celles qui conjuguent des discriminations sexistes mais aussi racistes, voire de classe et voir spatiales**. C'est un peu mon approche, cette inclusivité et de travailler avec vous en milieu universitaire et je vais essayer de m'en emparer.

Notamment j'ai fait un **premier tour des associations qui travaillaient sur les Q d'Egalités Femmes-Hommes en leur disant que par exemple, sur les données socio-démographiques, socio-économiques produites dans le département on avait beaucoup de femmes qui travaillaient dans les secteurs du CARE**, sont dans le **soin à la personne...** Et je m'interroge sur la **Q de leurs conditions de travail cad des temps partiels contraints, des horaires difficiles à aménager au regard de ces fonctions qui nous sont toujours assignées des tâches domestiques et des enfants**. (**Toutes les femmes qui travaillent dans les bidonvilles ont des emplois précaires issus des métiers du CARE qu'elles doivent arbitrer je suppose avec leur « rôle » de femmes dans le foyer**) Donc si vous voulez voilà il y a beaucoup de **précarité économique**, beaucoup de **femmes qui habitent sur les mêmes quartiers**, qui ont des **déplacements longs du fait d'être excentrées...** Donc si vous voulez j'ai écouté avec attention **les projets des associations en charge de l'égalité Femmes-Hommes, le plafond de verre etc...** **Mon propos il est pas d'écraser ces objectifs mais en tout cas porter une action particulière à celles d'entre nous qui me semblent dans les positions les plus fragiles**. Donc voilà j'ai essayé d'orienter effectivement une **démarche de diagnostic, d'élaboration de projets sur ce plan**.

Pareil de la même façon depuis le début du COVID, si vous voulez j'ai fait **attention à souligner le fait que y a des femmes qui sont exposées en première ligne sur certaines fonctions (aide à la personne, les travaux en grandes surfaces etc...)** et là vous voyez j'essaye de réunir tous les acteurs au mois de juin qui travaillent sur ces questions pour voir comment on peut prendre en compte aussi un **répertoire d'action avec cette valorisation**. Une valorisation pas que symbolique qui j'espère amènera d'éventuels changement pour elles.

FINANCEMENTS

EB = C'est beaucoup beaucoup de travail mais c'est passionnant, très intéressant ! Les actions que vous avez discutées avec les associations y a déjà des actions que vous financez ou y a d'autres financements qui arrivent dans l'année, ça se passe comment un peu sur ce point-là ?

SC = En fait la ligne « **Egalité Femmes-Hommes** », elle est dotée d'une enveloppe départementale donc ça s'appelle « **programme 137** », c'est le budget de l'Etat dédié à ces questions. Donc c'est une enveloppe, je ne révèle pas le montant par rapport à mes fonctions mais vous le savez hein, **c'est suffisamment communiqué, le budget dédié à ces questions il reste moindre**. Et effectivement là je suis arrivée avec des **projets déjà présentés et environ 3 semaines – 1 mois** pour les étudier dans ma prise de fonction. J'ai fait le choix finalement de globalement, sauf sur certaines questions, mais **je me suis positionnée favorablement puisque vu le calendrier je voyais pas comment je pouvais infléchir la position des associations concernant ces actions**. Mais par contre j'ai adressé des signes très clairs parce que vous voyez pour l'année prochaine, à l'échelle d'un an, là ça me paraît possible. Parce que si vous voulez la ligne gouvernementale elle est celle de l'égalité Femmes-Hommes en milieu professionnel mais il me semble, et c'est pour ça que je suis en poste aujourd'hui, que y a une marge d'appropriation et d'action sur cette Q. **(Volonté de suivre la ligne gouvernementale mais aussi de se l'approprier pour favoriser d'autres types d'actions en ce sens l'année prochaine)**

EB = C'est exactement ce dont j'allais parler, est-ce que vous pensez, en fonction de cette ligne gouvernementale qui est active aujourd'hui, est-ce que vous pensez que y a une marge de manœuvre quand même pour vous qui êtes représentante au niveau local de l'Etat ? Quelle est cette marge de manœuvre ? Comment vous pouvez la mettre en place et sur quelles actions ? Bon ça fait 3 questions d'affilée (rire)

POSSIBILITE DE CREER DES MARGES DANS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE SC = C'est pas grave madame, je vous suis. Je vous comprends avec beaucoup d'incertitudes et beaucoup de vertiges parce que je prends mes fonctions, je travaille avec beaucoup d'observations. **Je vois déjà les marges en trouvant des empêchements aussi**. Je vois combien admettons la dimension institutionnelle sont des dimensions à tenir. La position que j'adopte aujourd'hui elle est plutôt celle de souscrire et finalement produire la commande institutionnelle mais en parallèle saisir toutes les marges et toutes possibilités pour donner un autre exemple qui concerne me semble-t-il votre sujet. Travailler sur la situation des femmes en bidonville et la Q aussi à la Cimade du droit au séjour, là par exemple je travaille sur plusieurs outils qui ont trait à ça et vous avez entendu parler sûrement de l'association « Les Invisibles ». C'est une association qui est pas du tout reconnue pour l'instant dans le champ d'action « Egalités Femmes-Hommes ». Et bien j'ai proposé à l'association une rencontre, j'ai pris l'initiative de cette proposition de rencontre parce que je suis très très intéressée par leur travail et par leur approche. L'idée d'aller voir vraiment des personnes invisibilisées et des femmes invisibilisées ça répond à la préoccupation qui est la mienne aujourd'hui en prise de fonction. Aller aussi sur les associations... on a des associations historiquement porteuses de lignes d'actions vous voyez comme CIDFF... donc on a des actions plutôt attendues dans ce secteur là d'action. Mais voilà les pouvoirs publics, vous devez le travailler à la fac, mais nous ont contraints à répondre, à être

auxiliaires d'Etat aussi. Et en fait-moi j'arrive avec mes fonctions sur quelques petites associations en me disant mais « qu'est-ce qui vous fait rêver ? Qu'est-ce que vous voudriez tenir comme expérimentation ? ». Alors j'en parle mais c'est un point de vue qui est pas du tout attendu du point de vue de la fonction que je tiens mais pour autant vous voyez moi il me semble que sur le plan budgétaire, bon sans trop pouvoir faire des changements radicaux, mais y a quand même un peu de souplesse me semble-t-il dans ma prise de fonction ou en tout cas j'ai envie d'y croire. Si j'y croyais pas... == Bien-sûr c'est important je pense !

EB = et tout à l'heure vous parliez de votre expérience de terrain, si je peux dire comme ça, avec la police du coup en tant qu'AS et je me demandais pourquoi c'est important ? Parce que du coup c'était un pôle psycho-social que vous avez mis en place ou c'était une autre forme de travail ?

SC = On parle des fois de psycho-sociaux quand dans les commissariats y a l'affectation d'une psychologue et d'une AS. Le commissariat de Montpellier par exemple est doté d'une équipe pôle psychosocial comme vous le dites. Y a une collègue AS qui s'appelle Fatia Bounoa qui est en poste depuis 2 ans je crois et qui travaille avec une psychologue du ministère de l'intérieur. Pour ma part quand j'étais en fonction au commissariat de Béziers, y a pas d'affectation de psychologue du ministère de l'intérieur et du coup moi j'étais si vous voulez « mise à disposition » par le Conseil Départemental (CD) je travaillais pas pour le ministère de l'intérieur mais pour le CD qui me mettait à disposition donc ma hiérarchie elle dépendait du CD.

PUBLIC CONCERNE FEMMES qui viennent de déposer plainte pour violence

EB = Et du coup le public que vous avez accueilli quand vous étiez à ce poste là c'était plutôt des femmes, plutôt des hommes ?

SC = Beaucoup beaucoup (rire) de femmes hein en très large majorité voir en quasi-totalité sur les Q de violences sexistes et sexuelles. En 5 ans, voilà je chifferrais à moins de 10, des hom... [hommes] je les aie reçus après en tant qu'auteurs de violences vous voyez mais du point de vue des « violences subies » j'ai accompagné des femmes. **LES VIOLENCES SEXISTES CONCERNENT DES FEMMES = FAIT !!!!** Les hommes accompagnés étaient des auteurs = seulement au nombre de 10, qui dénote également un manque de prise en compte de l'importance d'accompagnements aussi pour les auteurs de violences. Si SC a accompagné essentiellement des femmes qui déposaient plainte pour violence on peut également se poser la Q des suites de la plainte si environ seulement une dizaine d'hommes ont fait l'objet d'un accompagnement == y a bcp de plaintes mais une infime minorité d'entre eux est accompagné après pour ne pas récidiver. Quelle importance le gouvernement accorde-t-il à cette question ? Question encore assez taboue dans le milieu féministe.

EB = Donc du coup c'était la Q de la violence conjugale, est-ce que quand une femme vient vous voir pour cette Q là ou même se rend au commissariat, pas forcément où y a des pôles psycho-sociaux justement, des AS etc... est-ce que la Q du viol elle est systématiquement questionnée, lors d'un dépôt de plainte par exemple ?

Le viol est-il tjs questionné par la police en cas de dépôt de plainte pour violences conjugales ?

SC = Alors y a deux niveaux hein y a celui de l'accompagnement des intervenants sociaux et le niveau du milieu policier, du coup du dépôt de plainte. Dans le cadre du dépôt de plainte si vous voulez maintenant y a un questionnaire qui a été élaboré après le Grenelle des violences conjugales en 2019, qui établit **23 questions préalables**. Donc y a une question qui est posée forcément, systématiquement ou en tout cas doit l'être systématiquement, concernant les violences sexuelles subies. (Revient à se questionner sur les « marges » justement d'application de ce questionnaire dans

les commissariats. Est-ce que la police a suffisamment de temps pour prendre le temps nécessaire et poser les 23 Q à la femme ? Ce questionnaire est-il toujours utilisé ? + Elle parle du cadre établi après le Grenelle en 2019 qui a établi le fait de devoir poser certaines Q, ce qui pourrait revenir à penser qu'avant cela les Q n'étaient pas forcément posées)

EB = C'est un questionnaire que la personne doit remplir avant de porter plainte ?

SC = Non en fait c'est le policier qui a pour obligation de poser 23 questions... parce que ça oblige aussi à... ou en tout cas ça devrait obliger à une perfectibilité (**Besoin de s'améliorer sur ce sujet = violences sexuelles pas assez questionnées, repérées**) notamment sur les questions de violences sexuelles.

Expérience AS en commissariat = approche différente d'un policier ! = les femmes ont moins conscience des violences sexuelles (plus de difficultés à en parler aussi ? et puis la « zone grise » fait qu'on se rend pas compte d'un viol par son conjoint) mais ce n'est pas pour ça qu'il n'y en a pas et qu'il faut pas essayer de déconstruire l'intériorisation du « devoir conjugal » = SENSIBILISER SUR LE CONSENTEMENT

Après moi sur mon expérience en tant qu'intervenante sociale c'est vrai que j'ai beaucoup travaillé et réfléchi à ces questions. Parce qu'au départ, autour des récits des femmes concernées c'est des champs que j'explorais pas s'ils étaient pas énoncés. Donc les femmes racontées et c'est sûr qu'après des fois même sur les suites de la procédure, les éléments étaient énoncés (la femme énonce un fait dont elle n'a pas forcément conscience que c'est une violence sexuelle == voir la suite du paragraphe) sans qu'on ait pu du coup les penser et les réfléchir ensemble. Et en fait ce que j'avais un peu plus pris comme habitude de fonctionnement, ça c'est un travail aussi réflexif sur soi, c'est que autour de récits je posais aussi la question de « est-ce qu'il y a d'autres formes de contraintes que vous pensez voir subies ? et notamment des contraintes à caractère sexuel ? ». Et effectivement, les femmes pouvaient raconter les violences physiques, psychologiques, verbales plus... facilement et à cette question la réponse qui était donnée c'était souvent « non je crois pas en fait et puis en fait c'est vrai que y a des trucs qui me plaisent pas mais à la fois ça non, il avait besoin »... Donc vous voyez... avec une intériorisation de la contrainte sociétale finalement. Et du coup ça permettait le travail qui venait ensuite.

EB = Mais c'est vrai que je pense qu'en termes de violences sexuelles peut-être que y a une prise de conscience qui n'est pas la même qu'en termes de violence physique ? C'est plus dur peut-être à se rendre compte qu'on a subi une violence sexuelle ?

SC = Tout à fait. D'autant plus quand c'est dans le cadre conjugal. Beaucoup de femmes me disaient « mais attendez madame, c'est mon mari ! ». Le fait de pouvoir disposer de son corps finalement c'était pas envisagé... et du coup c'est vrai que c'était intéressant dans le travail parce que on arrivait à déconstruire hein tranquillement mais à réfléchir sur cette position de la (sexualité (propriété ?) du corps, de soi, de « qu'est-ce que c'est les désirs ? qu'est-ce que c'est ce truc biologique qui est sensé penser l'homme comme pulsionnel ? ». En fait j'ai pris beaucoup de plaisir à rencontrer les femmes que j'ai connues parce que si vous voulez on travaillait ensemble en sociologie [**FAIRE AVEC**] vous voyiez le milieu universitaire me paraissait pas du tout... des fois on me disait « mais comment tu fais pour faire les aller-retour ? [Alternance entre le Master et son travail] » mais pas du tout en fait ! Dès que les femmes ont commencé à énoncer, par exemple le « devoir conjugal », la question du

« devoir conjugal » elle, est prégnante, y compris pour des jeunes générations quoi. (== CONSENTEMENT !!!!!) Par exemple on me disait « mais ça correspond à quoi ça madame ? Vous l'avez entendu où ? C'est une loi ? » (= trop peu d'informations et de connaissances sur la Q du consentement même dans un couple) et du coup vous voyez, j'étais... == Ouais ça devait être très intéressant du coup l'apport de terrain et l'apport universitaire en même temps (Rire).

Comment permettre à toutes les femmes une égalité en termes de droits à disposer de son corps, de pouvoir avoir du discernement (éducation) et d'être respectée dans sa dignité ?

EB = Moi je me base sur mon expérience de cette année, au stage, sur le terrain... et je voulais savoir ce que vous pensiez de la **majorité sexuelle** ? (qui est à 15 je crois en France) C'est vrai que sur les bidonvilles y a quand même une grande majorité de femmes qui sont mariées jeunes et du coup c'est vrai que je me pose beaucoup cette question de, dans ce cadre-là, comment on peut parler de majorité sexuelle si on sait que y a des femmes qui sont, qui ont potentiellement des rapports sexuels consentis ou non plus jeune ?

SC = (blanc) Tout à fait ! En fait y a une... déjà moi je vous rejoins sur ces interrogations, moi j'ai travaillé avec des publics en bidonville et à chaque fois si vous voulez y a toujours des éléments où on se dit... moi je considère là pour le coup ça a un caractère à la fois universel cad que chaque femme, chaque être humain doit pouvoir disposer de son corps, avoir des éléments de discernement, être respectée dans sa dignité. Là je travaille beaucoup avec les femmes en situation de prostitution par exemple... vraiment donc y a comme ça quelque chose qui se veut pas incantatoire, je le dis « quelles sont les conditions où on se dit que ces valeurs là qui sont pour le coup universelles, sont tenues ? ». Et à la fois les **dimensions du réel** cad un contexte, un contexte de précarité, un contexte où les institutions, où les acteurs ils viennent des fois en mission de sensibilisation porteuses d'éléments de doctrines presque qui sont pas... moi je me dis... enfin c'est à la fois la Déléguée Départementale balbutiante qui prend ses fonctions et surtout la professionnelle. Les femmes j'étais avec elles y a quelques jours et j'en ai un précieux souvenir qui est celui de l'invisibilisation aujourd'hui. A chaque fois je me dis aussi de penser avec elles, qu'est-ce qui y a aussi de commun autour de cette aspiration là à l'émancipation, aux choix, aux discernements ? Alors sur l'argument de l'égalité je sais c'est pas si admettons le légal il est porte d'entrée... mais vous le dites, ce qu'on voit sur le terrain c'est qu'il suffit pas, il suffit pas pour le respect des droits finalement.

EB = Q de femmes, droit des F, d'accès aux droits... est-ce que vous vous définiriez comme une **personne féministe** ?

SC = Absolument ! Absolument cad que j'ai une grille de lecture à la fois qui pense les Q que je traite sous l'angle de rapports sociaux de dominations et qui aussi va au-delà et c'est pour ça aussi que je vous dis que je me suis saisie dès le début de l'intitulé de la politique publique que je porte qui est en charge de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations. Parce que la lutte contre les discriminations maintenant elle est un peu désertée du point de vue des institutions et des actions. Moi je me dis « elle est dans l'intitulé du secrétariat d'Etat », à chaque fois que je pourrai tenir une action qui pense les formes croisées de ces discriminations sexistes, racistes, on l'a évoqué, de classes, vous le dites, spatiales aussi dans les bidonvilles... je me dis que c'est en tout cas la feuille de route que je voudrais pouvoir tenir. (PRISE DE POSITION SUR UN FEMINISME ANTI-RACISTE = Oui je suis féministe mais je veux aussi mettre en avant la lutte contre les discri et les rassembler car je

veux aussi montrer que c'est dans l'intitulé de l'Etat et donc que ça doit être la position dominante dans le féminisme)

EB = Est-ce qu'on peut dire et parler de convergence des luttes quelque part aujourd'hui ?

SC = (blanc) Tout à fait, avec des Q aussi auxquelles je suis pas du tout naïve à voir pour faire attention du point de vue du milieu professionnel dans lequel je vais, j'avance... cad mettons, **la Q du voile**. Forcément vous voyez **dès mes premiers jours de prise de fonction, à titre de ma délégation, j'ai été interpellée sur « Madame la Déléguée, qu'est-ce que vous pensez de la médiatrice culturelle qui porte le voile ? », je lui ai dit que ce qu'elle avait dit m'avait beaucoup intéressée (sourire) hein vous voyez et du coup j'ai dû prendre position par rapport à ça**. Une position que j'ai adoptée au regard du cadre de la loi, là par exemple la loi m'a aidée. J'ai dit que j'étais fort attachée aux valeurs républicaines et à la loi, au titre de ça, la Q de la laïcité par exemple était importante et que bah la personne en Q elle avait dérogé en rien, elle était pas... si moi j'avais porté un voile en tant que Déléguée aux droits des femmes effectivement j'aurais pu entraver cette question. Pour autant là le cadre légal répondait y avait pas de question, pour moi y avait pas de sujet quoi, j'avais pas de sujet.

EB = Les dispositifs CIDFF, Planning = assos féministes sont ils accessibles pour toutes les femmes ?

SC = (petit malaise, ne veut pas avoir une parole négative envers ces assos « historiques » et principales partenaires) C'est... ce dont on parlait cad qu'effectivement je pense que dans les actions menées par ces associations qui sont en lien étroit avec les W publics... c'est ce que je leur ai dit aujourd'hui à la fois ma position elle est inattendue... Moi j'ai été recrutée donc j'ai quand même un positionnement atypique à pleins d'égards. Donc **je pense que les associations elles ont conçu des actions effectivement en direction de certaines femmes et là-dessus les femmes n'ont pas été alter-égales. Sur les thèmes de l'égalité mais aussi en matière d'hébergements, en matière de droits sexuels et la Q du corps, on voit combien on a une dimension plutôt hygiéniste parfois disciplinaire...etc... qui du coup forcément exclut certaines personnes**. Donc là je vais avoir aussi dans le courant du mois de juin une réunion aussi avec le Planning pour réfléchir ensemble à ces questions. Vraiment moi je suis plutôt en attentes d'actions qui se voudraient englobantes...

EB = C'est vrai que bon moi c'est sur ma thématique mais c'est vrai que peut-être **les femmes migrantes, qui sont sans-papiers ou qui vivent en bidonville donc qui sont excentrées en fait du centre-ville, n'ont pas forcément, comme vous le disiez, accès à ce genre de dispositifs qui pourtant bah sont mis en place pour les femmes... Qu'est-ce qui faudrait faire pour du coup y remédier ? C'est faire des réunions entre partenaires ? ou est-ce que y a d'autres solutions ?**

SC = Ouais alors effectivement, vous êtes en stage à la Cimade, je pensais même avec « Frantz-Fanon » ... J'ai travaillé avec les professionnels vous voyez même dès le début de mon arrivée... Médecin du Monde... **les associations ils ont tous un programme du point de vue idéologique, du point de vue des actions à tenir et y a peu de démarches de diagnostics, de moments d'échanges effectivement... Par exemple, je trouverais utile que cette question hein des femmes en bidonville elle fasse l'objet d'un travail spécifique où déjà on voit, on pose des éléments d'état des lieux et de besoins quoi**.

EB = Et vous avez **déjà eu des personnes qui vous ont saisi sur ce sujet-là ? Des revendications spécifiques ? Que ce soit même de la part des associations, des professionnels ou même au niveau institutionnel ?**

SC = **Pas du tout ! Pas du tout**, c'est une Q à hauteur de mes premiers mois de fonction. J'ai posé la Q notamment à la DDSCS mais y a pas... c'est plutôt moi qui vais à la recherche de remonter le besoin. Par exemple, je me suis dit, **y a des femmes pour qui la crise sanitaire va prendre une toute autre**

mesure. Et effectivement y a des situations... des femmes étrangères, des femmes en situation de prostitution, les femmes SDF... Pour autant j'avais un cran d'action qui était vraiment sur les violences conjugales, y avait des dispositifs et donc j'ai joué le jeu, j'ai travaillé à leur déploiement hein mais à côté je me suis rapprochée de toutes les associations de luttes spécialisées comme Frantz-Fanon, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid et les autres. **Qu'est-ce qu'on peut faire pour elles puisqu'elles sont en point aveugle finalement ?**

EB = Est-ce qu'on pourrait parler aujourd'hui d'un **féminisme qui est majoritairement blanc** au niveau des revendications qui sont faites ou est-ce que vous pensez que y a quand même des ouvertures ?

SC = Est-ce que vous pensez aux théocrates, donc la position que j'ai hein plutôt inattendue... Donc plutôt les femmes au service des droits des femmes ou le tissu associatif ? == **Oui un peu les deux en fait. Oui plutôt les femmes qui agissent pour lutter contre les violences etc... mais même aussi dans les idéologies du féminisme...**

SC = D'accord dans les idéologies. **Alors par exemple si vous regardez notamment l'annuaire des Déléguées Départementales aux Droits des Femmes hein et que vous faites le questionnaire sur ces sujets hein je pense que ça mettra à jour effectivement cette position hein. (Que la plupart des DDFE sont blanches)** Moi j'ai l'expérience de la minorité et aujourd'hui je l'incarne, je ne suis pas blanche hein je suis portée par des questions qui sont pas toujours à la Q de l'agenda je suis un peu certes décalée mais pour autant vous voyez l'annuaire des DDFE à l'échelle nationale pour vous renseigner sur cette position plutôt majoritaire. D'ailleurs à ce sujet il y aurait de très belles recherches à faire (sourire).

MONTER UNE ACTION ENVERS LES FEMMES DES BIDONVILLES ET AVEC LES ACTEURS CONCERNES

EB = exclusion que peuvent subir certaines femmes = qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place pour qu'il y ait moins d'inégalités envers ces femmes-là ? Ce serait de nouveaux dispositifs ? D'initier des choses au niveau local ou d'autres choses ?

SC = Je pense au niveau de mes fonctions qu'il y a un premier niveau, c'est cette **invisibilité**. Je fais **l'hypothèse qu'en amenant des éléments d'états des lieux sur des points aveugles, vous voyiez les femmes [en bidonvilles] vous m'en parlez, c'est très pertinent et peut-être on devrait poursuivre autour du travail que vous faites.** Je suis très intéressée si vous êtes en soutenance ou si vous pouvez me communiquer votre travail. == **Oui oui y a pas de soucis.** == Voilà je doute pas qu'il m'apporte aussi des pistes sur ces questions. Mais si vous voulez déjà admettons, vous le disiez mais déjà et pour moi c'est des pistes fécondes, **l'idée de traiter la Q des femmes en Bidonville avec des acteurs associatifs et institutionnels qui pourraient être concernés, ne serait-ce que dédier une réunion à cette question. Déjà ça voudrait dire que déjà « nouer » les questions, le problème et à partir de là et partir de la position aussi des personnes concernées, penser aussi des actions !** Vous voyez par exemple à ce jour et au vu des remontées que j'ai et surtout que **J'AI PAS**, je serais incapable de dire « tiens y a telle action qui devrait être mise en place pour les femmes en bidonville ». Je les connais pas, enfin je les ai connues autrement... Mais le problème c'est qu'à l'heure actuelle je n'ai aucune remontée de leurs besoins.

EB = C'est vrai que ça pourrait être une belle idée d'organiser une réunion avec la CIMADE ou même les personnes qui travaillent sur ces sujets-là, avec des associations aussi comme le planning ça serait super intéressant ouais !

SC = On pourrait réfléchir ensemble à la forme, aux acteurs à convier, aux partenariats, bien-sûr ! Effectivement, pour prendre en compte une question il faut déjà la nommer, la débloquer.

ELABORER ENSEMBLE LES BESOINS POUR UN PROJET

Est-ce que vous avez l'impression vous dans votre travail, dans votre stage que y a beaucoup d'acteurs qui se posent la Q sur ce moment de gestion de crise sanitaire ? Est-ce que vous avez eu l'impression qu'elles étaient entendues ?

EB = Oui totalement, je pense que c'est une question super importante et y a beaucoup d'acteurs qui se la posent. Je pense que **des fois les professionnels n'ont pas forcément les clés pour y répondre, je pense en termes de formation aussi sur les droits des femmes** etc... Je sais qu'à la CIMADE y a déjà un engagement très fort et tout après ce serait peut-être intéressant de **cumuler encore plus les Q de l'accès aux droits des femmes migrantes justement sur une association qui est déjà hyper importante** et tout. Mais je pense que c'est aussi **l'objet de mon mémoire de dire que y a un réel besoin pour ces femmes qui vivent en bidonville et voilà** (rire).

SC = Je trouve que c'est juste ce que vous me dites Mme Bourgeois. **On a parlé tout à l'heure de la convergence des luttes et c'est vrai que la CIMADE travaille sur la question des discriminations notamment à l'égard des migrants, du droit au séjour...** et j'ai bcp travaillé avec la Cimade et en fait **et moins à l'écoute des discriminations sexistes**. D'un autre côté vous avez élucidé un acteur, le Planning Familial, qui va être très en proie à travailler sur les violences sexistes mais aveugles à la **race**. **Et peut-être finalement à travers les femmes en bidonvilles on a finalement une révélation de ce besoin d'échange partagé qui prenne en compte les dimensions multifactorielles.**

AGIR au niveau institutionnel = c'est faire passer des messages ! Faire un pari pour que les minorités soient intégrées dans le féminisme

EB = Dernière question qui est plus personnelle... Pourquoi vous avez choisi ce métier dans le social, maintenant dans le femini[sme]... dans les droits des femmes et aussi dans l'institutionnel ?

SC = Heuuu alors y a deux questions... La Q de l'orientation par rapport aux droits des femmes et de la lutte contre les discriminations bah en fait elle traverse ma trajectoire personnelle et professionnelle et selon moi c'est vraiment une cause qui m'importe, que j'avais envie de traiter donc j'ai beaucoup bcp aimé, j'aime encore bcp penser que quand j'étais en lien avec le public c'était fort d'enseignement. Et à un moment donné **ma prise de poste aujourd'hui elle répond à l'idée de dire que si on intègre pas (ça répond peut-être au deuxième volet du point de vue institutionnel), si la Q des positions minoritaires elle est jamais introduite en milieu institutionnel bah quelle sera sa prise en compte ?** Donc c'est un « pari », j'ai travaillé en milieu policier, c'est un milieu professionnel qui est du tout familier... et là je travaille en milieu institutionnel, parce qu'en fait je fais le pari (et on verra jusqu'où ça va avec les tensions et les PB que ça pose) mais je fais le pari que si les points de vue minoritaires intègrent ces institutions, en toute tranquillité et toute humilité, ça pourra mettre en visibilité des personnes qui n'ont jamais eu ça.

EB = Oui, bah en tout cas c'est super qu'il y ait des personnes comme vous, avec votre parcours et votre expérience du terrain qui soient au niveau institutionnel pour justement, ce que vous disiez, faire passer et « désinvisibiliser » certaines femmes !

SC = Oui c'est ça. **Ça m'aide beaucoup d'en parler avec vous aujourd'hui.** C'est vrai que je vous le disais je travaillais avec des moments d'incertitude, des moments où je me dis « là je peux y aller » puis là je suis rappelée à l'ordre. Donc voilà des moments d'hésitation par exemple. Mais voilà c'est vrai que **j'ai été surprise à penser que la mise en ordre des fois elle est autant finalement diffusée qu'elle est intériorisée et comprise par le tissu associatif. Vous voyez les femmes en situation en bidonville qui ? et Où, la question est importante ! Que ce soit les associations de protection des droits des femmes, c'est pas le sujet, c'est même pas évoqué. Le Planning non plus pour l'instant donc y a une sorte d'Omerta...**

EB = Y a des pistes en tout cas ! Moi pour mon mémoire j'ai fait quelques entretiens notamment avec le Planning, j'ai aussi parlé avec une professionnelle du CICADE qui elle peut-être aussi un entre deux à développer pour les droits des femmes migrantes. Je pense que c'est vrai il y a quand même des liens pour former une belle intelligence collective sur ce point là que vous allez peut-être rassembler en fait.

SC = Ouais si vous voulez donc vous allez poursuivre vous ? Quelle va être votre implication ?

EB = Donc là j'ai ma soutenance en septembre, je finis mon Master. Après c'est sûr que j'aimerais continuer à œuvrer pour les droits des femmes dans ce secteur là... Je sais pas du tout après ce qu'il va se passer mais oui j'aimerais bien peut-être me trouver un poste dans ce secteur.

SC = Vous avez raison ! En tout cas c'est vraiment intéressant que vous portiez attention à ce sujet et vraiment si on peut, je sais pas si on est encore dans les délais, dans les temps... Mais voilà vous pouvez accompagner l'impulsion du travail sur ces questions et je peux de ma place, vous accompagner et vous soutenir. Je serais ravie de travailler avec vous pour la suite.

EB = Oui ça serait très intéressant ! Des remarques ?

SC = Heu non, je vous remercie du temps et de cet échange très productif. Et si vous voulez bien pour la suite m'amener votre travail de mémoire et vos idées parce que vraiment je suis preneuse hein...

EB = **Oui bien sûr on pourra même organiser un temps aussi. Moi je sais que mon mémoire c'est aussi dans cet objectif que je le fais, pour le transmettre aux professionnels, peut-être que ça puisse humblement apporter quelque chose. Donc oui ça peut aussi faire l'objet d'une présentation, je sais pas, c'est quelque chose qu'on peut réfléchir.**

SC = Tout à fait ! Tout à fait, ça peut impulser notre travail effectivement. Moi je reste à votre écoute, à votre disposition si vous voulez qu'on mette en place un temps de diffusion de vos analyses de restitution. Vous me direz, vous m'étayerai mais moi en tout cas, de ma place, je peux l'organiser oui !

EB = Oui. Merci beaucoup en tout cas pour le temps que vous avez pris.

SC = Avec grand plaisir, je vous souhaite une bonne continuation et une bonne finalisation du travail universitaire je sais que c'est pas facile.

EB = Merci !!

SC = Je reste à votre disposition hein si à un moment donné vous envisagez un travail de restitution.

EB = Ca marche, merci beaucoup en tout cas et Bonne Journée !!

Chargé de médiation Cimade

Thèmes principaux :

- Exclusion et invisibilité des personnes roms par et dans les institutions ou politiques publiques – refus d’adaptation à un autre contexte de vie – racisme institutionnel
- Demande d’aide sociale différente selon le genre (hommes centrés sur eux et femmes plus sur la famille) – Rapport au travail selon le genre – Domination masculine
- Volonté de « décontextualisé » et de montrer que certaines réalités s’appliquent dans la société entière et PAS QUE dans les bidonvilles = ne pas faire un constat sur cette population car ne veut pas encore plus stigmatiser (ex = violences sexistes concernent la société et pas que les bidonvilles)
- Violences gynécologiques – regard d’un professionnel sur le corps médical
- Intersectionnalité des discriminations
- « Curseur de la violence » + On ne repère pas les violences sexuelles car elles sont invisibles, intimes... = mais les violences existent
- Porter plainte
- SOLUTIONS face à la violence = travail de la pratique émancipatrice avec les femmes pour que ça viennent d’elles - Responsabiliser les auteurs de violences = travail pédagogique avec les hommes – Prévention
- **REMISE EN Q en tant qu’HOMME face à un sujet qui concerne les femmes (émancipation) = discours positif == importance de savoir s’effacer pour laisser la place aux personnes concernées**
- Féminisme excluant les femmes musulmanes – « féminisme fascisant » - Féminisme comme projet social
- **La place de l’homme dans le féminisme** = ne peut pas se définir comme féministe car parfois ne fait pas d’actions dans ce sens puisque construction sociale de l’homme qui prend le dessus.
- **Idée que pour être féministe « il faut se battre » = faire des actions en ce sens**

EB = Du coup avec le confinement j’ai dû me réadapter, changer un peu mon sujet...

RD = ah désolée, c’est une fille ? Moi je fais celle de Katia, ça je n’en ai rien à foutre... Nan je plainsante ! Bah s’ils viennent je leur donne. C’est qui l’autre ? Il y a Rabjia et Sabrina. Je ne sais pas qui c’est Sabrina, elles ont toutes les blaz différents, elles changent tout donc je prends pas de risque. Rabjia oui je sais qui c’est.

EB = Allo ?

RD = de toute façon elle vient aujourd’hui la chargée de médiation, elle viendra leur donner. Et bah putain.

EB = Allo ?

RD = Ouais Elina ça déconne ?

EB = Ouais ça beug trop, ça s'est un peu arrêté. Jte voit y ait plus, j't'entendais plus. Du coup j'ai...

RD = bah moi aussi jte vois plus, t'es plus connecté du tout.

EB = bah oui je me suis déconnecté mais ça te va si on fait ça par téléphone car j'ai l'impression que ça beug un peu?

RD = Aller ! T'a raison, aller on fait ça.

EB = Cool ! Super ! Bon alors du coup jte disais j'ai réorienté mon sujet parce que à la base c'était vachement sur les femmes, leur place dans le bidonville et tout. Et en fait du coup avec le confinement, puisque je ne pourrais pas trop approfondir les entretiens avec elles bah j'ai réorienter plus, fin c'est toujours le sujet principal tu vois mais plus pour essayer, à travers les professionnels de voir aussi quelle est la place des femmes et est-ce qu'elles ont accès aux droits, comment elles font valoir leurs droits aussi. ET donc bon il y a toute une partie qui traite de la violence sexiste et sexuelle, je préfère le dire parce que du coup c'est pas un sujet anodin, même si t'en a enfin peut-être tu y es confronté dans le travail, je préfère en parler parce dans l'entretien on va en parler. Voilà s'il y a une question à laquelle tu ne souhaites pas répondre il n'y a pas de soucis, on peut passer à la suivante.

RD = D'accord.

EB = et voilà pour une petite présentation vite fait. Est-ce que tu pourrais toi te présenter de la manière dont tu souhaites ?

RD = Je m'appelle [...] et je suis chargé de médiation à la Cimade dans le cadre d'une action d'accompagnement des personnes vivant sur des bidonvilles de Montpellier.

EB = Ok, je ne t'entends pas très bien...

RD = Tu m'entends mieux là ? Tu veux que je répète ? Je m'appelle [...] et je suis chargé d'accompagnement social et de médiation à la Cimade dans le cadre d'une action d'accompagnement et d'aide en direction des personnes vivants sur les bidonvilles, sur des bidonvilles de Montpellier.

EB = Ok. D'acc. Et en fait dans tes accompagnements quotidiens avec les familles, quels partenaires es-tu amené à rencontrer, avec quels partenaires tu travailles ?

RD= C'est une mission en partie de médiation du coup je suis amené à travailler avec beaucoup d'acteurs et de partenaires entre guillemets, pour certains, qui ont attiré à l'action sociale et à l'aide aux personnes dans la grande précarité. Ça passe d'acteurs institutionnels comme le Conseil Départemental, en l'occurrence la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la DDCS, qui est aussi l'acteur publique financeur de notre action donc c'est plus qu'un partenaire.

EB = Ok, je ne savais pas.

RD = Donc c'est entre guillemets un pilote, un décisionnaire en la matière. Mais on travaille aussi avec d'autres institutions pour des questions de santé ; la CPAM sur les questions d'accompagnement social comme la CAF. Heu... un peu avec les écoles mais un peu moins parce qu'on bénéficie du CASNAV qui est une sorte d'entité de l'académie Montpellieraise qu'on retrouve ailleurs en France, qui a vocation à faire la liaison entre les familles et la chose scolaire. Donc on est un peu moins impliqué mais à priori on devrait l'être plus l'an prochain.

Et aussi des partenaires moins institutionnels plus associatifs de terrain, comme AREA qui travaille sur les bidonvilles mais aussi des assos comme l'ADAGE, GAMES encore qui sont des partenaires

ressources de fonctionnement, avec lesquels on travaille pour faire un maillage de l'action sociale des familles qu'on accompagne. Après c'est plus ou moins efficace mais globalement on travaille avec beaucoup d'assos, beaucoup de partenaires, c'est un peu l'avantage de notre mission, c'est une position « grand large ».

EB = Ouais et bah c'est super intéressant du coup. Et comment tu décrirais l'accompagnement social que tu mets en place avec les personnes au quotidien ?

RD = le quotidien c'est davantage de l'aide à l'accès aux droits. C'est ça c'est surtout de l'accès aux droits. C'est-à-dire que ça passe par beaucoup de choses. Par exemple, la rédaction de documents nécessaires à l'ouverture de droits à la santé (AME, CMU...), le travail en liaisons avec la préfecture pour des familles en demande de régularisation auprès de la préfecture. Ça veut dire prendre des rendez-vous là aussi remplir des dossiers. Ça c'est le quotidien, c'est l'action en soit. Après l'objectif final, ça va venir plus tard. Mais en gros le quotidien c'est ça, beaucoup de travail administratif mais aussi beaucoup d'accompagnement, j'ai oublié, des personnes sur une approche « d'aller vers », c'est-à-dire qu'on va sur les terrains, on est mobile. C'est aussi ça notre quotidien, d'aller sur les terrains, c'est un peu la grosse différence avec d'autres acteurs qui vont pas trop dans les bidonvilles pour repérer les besoins.

EB = Et du coup tu parlais d'un objectif final, ça serait quoi pour toi ?

RD = Bah à mon sens l'objectif final c'était, enfin pas final, plus antérieur qui se fait au quotidien dans l'action, c'est surtout de mettre les personnes face aux acteurs et aux institutions de droit commun qui ont vocation à répondre à leurs besoins à priori. Pourtant il y a une courroie qui ne fonctionne pas, il n'y a pas forcément de connexion, pour pleins de raisons, sociologique, anthropologiques, de politiques publiques également.

EB = tu veux dire pas de connexion entre les personnes que tu accompagnes et les institutions ?

RD = c'est ça. Il y a un manque là-dessus. D'ailleurs t'a bien repéré, la DDCS quand elle demande à des associations comme nous de nous positionner sur une action de médiation sociale. C'est-à-dire qu'ils repèrent que, en vue de faciliter la sortie des personnes qui vivent sur les bidonvilles en direction de, j'allais dire, d'un mode de vie plus normé (je ne sais pas comment dire). Ils ont repéré qu'il y avait des choses qui ne fonctionnaient pas et qui habituellement ont vocation à les aider, à pouvoir s'insérer etc... Exemple, Le conseil départemental et l'action sociale n'arrivent pas ou peu à développer des actions pérennes et des actions de fond au bénéfice de ces familles. Pareil pour la CAF, qui est entre guillemets un bailleur d'action sociale, d'action pécuniaire sociale mais il n'y a pas trop de travail mis en place sur le (pas compris). Mais bon à chaque fois il y a un besoin d'interlocuteur pour faire valoir les droits. Là où le « tout venant » il n'y a pas ces besoins-là normalement quoi.

EB = et tu penses que c'est dû à quoi qu'il n'y ait pas d'accès aux institutions, que ça soit difficile justement pour les personnes d'accéder aux dispositifs ?

RD = Heu fouuuu pour pleins de raisons.

Alors si je décide de regarder les institutions ou les acteurs publics et du « care », de l'action sociale on va dire, je dirais que, **malgré le fait que ces personnes existent maintenant depuis des décennies sur le territoire français et maintenant dans des bidonvilles, il y a toujours une incompréhension ou un refus de comprendre peut-être, je sais pas, les enjeux et les conditions de vie sur un bidonville et la nécessité de les prendre en compte dans la durée pour développer et organiser une action de qualité quoi.** Par exemple, **pour les politiques publiques, les bidonvilles n'existent pas entre guillemets.**

Ils existent quand même mais de toute façon la réponse à l'éventualité d'un bidonville c'est la **résorption du bidonville**. Cela suppose donc soit une résorption brutale, on les vire. Soit on décide de développer de l'action pour pouvoir les aider à sortir le plus vite possible et les amener vers la « vie classique » entre guillemets. La difficulté c'est qu'aussi louable soit la deuxième approche, elle suppose quand même un minimum de compréhension du public et des besoins au quotidien et à plus long terme.

Freins INSTITUTIONNELS = « racisme institutionnel » = ancrage inconscient = marginalisation

Du coup j'ai le sentiment que il y a des freins institutionnels conscients ou inconscients à prendre en compte, dans la durée, les besoins réels des familles, des personnes. Après je pense aussi que l'institution est traversée par des traditions des pratiques qui sont encrées en elle, même dans les personnels fonctionnaires et les fonctionnaires territoriaux. **Pour eux les bidonvilles ça n'existe pas en France, ça ne doit pas exister, l'enfant qui vient d'un bidonville, c'est un enfant de miséreux.** Je pense que il y a besoin d'un apprentissage du côté des institutions. De l'autre côté, sur les publics, je dirais qu'il y a peut-être, je sais pas, je suis pas expert là-dessus, je suis pas anthropologue, mais ma petite expérience fait que j'ai le sentiment qu'il y a aussi une tradition encrée en eux depuis des décennies, si ce n'est plus peut-être, d'une **culture du rejet qui les a contraints à se marginaliser**. Cela ne veut pas dire qu'ils sont pas dans la cité, ils sont dans la cité. Mais j'ai le sentiment qu'on a souvent à faire à des **ilots de vie dans ces bidonvilles qui sont « déconnectés »** entre guillemets. Parce que ces gens-là, ils vont dans la ville hein, ils vont faire leurs courses, ils vivent, certains travaillent. **Eux ils sortent, les personnes elles-sortent par contre les autres ne rentrent pas.** Et je ne dis pas que c'est de la responsabilité des personnes, j'y travaille et je le sais, il n'y a pas du tout de danger, il n'y a pas du tout de rejet. Evidemment quand on rentre dans un quartier, dans un village on va vous demander qui vous êtes, une personne étrangère au quartier parce que c'est la dynamique d'un territoire. Par contre il n'y a pas d'hostilité. Donc on sent quand même qu'il y a des **ilots de marginalisation subit**, du coup je me demande la question, mais je n'ai pas la réponse, de l'ancrage inconscient de cette marginalisation depuis des décennies. Je connais mal leur histoire, enfin je la connais mais **je me refuse à essentialiser** la chose mais voilà c'est des questions que je me pose. Après si j'allais plus loin je pourrais te parler de provenance sur les institutions, l'action publique ou l'inter-associatif, je dirais qu'il y a un peu un **inconscient de racisme institutionnel** mais, c'est un peu petit comme sujet.

Mais surtout ça veut dire tout de suite d'être mis à l'index pour les institutions, ce qui est pas forcément le cas. C'est juste constater et travailler dessus, sur cet inconscient-là quoi. A mon sens c'est là-dessus qu'il faut réfléchir. Je me souviens plus de la question mais voilà.

EB = bah écoute tu m'as tellement dit pleins de choses intéressantes que du coup j'ai oublié ma question aussi.

RD = OK.

Travail social différent selon le genre des personnes concernées = demandes différentes des personnes

EB = mais du coup, dans tes accompagnements et tout, tu travailles plus avec des femmes ou des hommes.

RD = Mmh je n'ai pas le sentiment de travailler plus avec des femmes qu'avec des hommes je t'avoue. Alors si je te disais en terme de quantité ou de nombre de personnes, sincèrement je te dirais

franchement que c'est plutôt équivalent. Après le travail est différent, je pense, en fonction des femmes et des hommes peut-être.

EB = Ah bon ?

RD = je pense que mon travail n'est pas le même quand j'ai en face de moi une femme ou un homme. Mon travail, pas le mien mais en fait les demandes ne sont pas toujours les mêmes en fonction d'un homme ou d'une femme.

EB = Qu'est-ce qui diffère selon toi ?

RD = Les mecs, les hommes, eux viennent souvent avec des requêtes d'emploi, de travail parce que c'est leur champ, leur action, c'est leur cadre. Mais juste pour introduire, dans les deux cas, c'est toujours la question des besoins, de pouvoir subvenir à leurs besoins. C'est un besoin pécuniaire de prime abord mais il y a aussi d'autres besoins, de santé administratif... Mais régulièrement c'est ça qui arrive en avant. Mais je dirais justement que les mecs viennent peu ou beaucoup moins pour des questions de besoins quotidiens autre que le pécuniaire. C'est soit pour du travail, de temps en temps ils vont venir te voir pour éventuellement leur santé, l'AME, c'est souvent les mecs seuls qui font ça. Mais ils ne viendront jamais te voir sur la CAF, sauf pour leur RSA mais ce que je veux dire par là c'est que les hommes que j'accompagne sont moins concernés par la dynamique familiale, ils sont plus centrés sur eux pour le coup. C'est le sentiment que j'ai, ça ne vaut pas grand-chose ce que je te dis là. J'ai le sentiment qu'ils ont des besoins qui leurs sont propres, d'ailleurs souvent ils viennent seuls. Il n'y a pas leur compagne et quand ils ont une compagne et une famille ils viennent pas avec leur compagne. Ils viennent seuls. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une partie de leurs demande sur la famille mais c'est une approche qu'ils ont et qui est comme ça.

Les femmes elles, viennent moins pour le travail et viennent plus pour les soucis de la... de répondre aux besoins familiaux, besoins scolaires, CAF, besoin d'aide financière...etc. Le problème c'est que je pense qu'elles... quand je pose la Q du travail, tout de suite elles ont une appétence sur la Q du travail. Mais je me pose la Q du frein qu'on leur a donné sur [le fait de travailler ou non].

Moi je sais que j'ai eu l'expérience d'hommes qui interdisent à leur femme de travailler sur certains terrains, qui leur interdisent d'envisager même la Q du travail. Ça les fait même rire certains [d'envisager leur femme travailler]. C'est pour ça que tu vas avoir deux fléchage dans leurs requêtes, elles ne pensent même pas à demander, certaines, à poser la question pour des enjeux de travail. Alors que pourtant la question de l'insertion professionnelle est quand-même majeur dans les actions qu'on monte.

EB = Pourquoi tu penses qu'elles se... bon a part que leur mari leurs interdisent... mais pourquoi tu penses qu'il y a cette interdiction-là de travailler en fait ?

RD = Je ne sais pas. Moi j'ai dit interdiction parce que je parle un peu à la légère, il faudrait utiliser un terme plus complexe et nuancé...

EB = Oui oui nan tout à fait... enfin ton avis pour les cas que tu as pu observer en tout cas.

RD = je dirais... non je ne sais pas pourquoi enfin si

Valeurs de domination masculine ancré

Je pense que comme dans tout corps social ou dans la majorité des sociétés il y a quand même une domination masculine sur la question de l'émancipation des femmes qui passe quand même par le travail déjà. Il faut prendre en compte qu'ils sont pas du tout étrangers à la question de la domination

masculine non plus. Je dirais qu'il y a aussi le **poids des traditions patriarcales** en gros, où **elles ont intégré aussi ce fonctionnement là, ce fonctionnement de domination**. A savoir qu'il s'agit aussi tjs de relativiser parce que j'ai quand même des gars ou dès que le mari disparaît de la circulation elles sont plus facilement accessibles à la question du travail, certaines. Tout de suite elles disent « Ah oui je vais travailler ». Ce n'est pas comme si c'était une sorte d'inconscient ancré, à savoir, « je ne travaillerai jamais car je suis une femme ». Dès que les mecs disparaissent un peu de la circulation, elles ont plus d'appétence pour le travail, parce qu'elles peuvent, je pense, c'est mon opinion. Elles sont légitimes à travailler à ce moment-là, parce que bah, il faut bien faire rentrer de l'argent. Je dirais que c'est l'organisation sociale qui est comme ça au sein des terrains globalement. Ce n'est même pas un interdit enfin si c'est un interdit mais ce n'est pas pensé comme tel, ça va de soi, c'est une évidence. C'est mon avis un ça vaut que ce que ça vaut, je n'ai pas fait de recherche là-dessus

EB = oui mais ça se base aussi sur ton expérience c'est important aussi.

RD = Oui c'est mon regard mais après c'est mon regard d'homme aussi tu vois.

EB = Ouais, tu penses que ça a une influence le fait que tu sois un homme sur toutes ces questions ?

RD = Ah bah je suis un homme, bah oui si si bien sûr, je suis un homme, forcément je suis pas étranger, je viens d'un groupe social, je suis dans une société, je suis un homme, mes conditions de vie ne sont pas les mêmes qu'eux. Mes conditions de vie ne sont pas les mêmes qu'une femme donc évidemment que je pose mon regard d'homme. J'imagine que j'ai des réflexes d'homme parfois donc privilégié. Je ne sais pas je réfléchis pendant que je te parle. J'imagine que le fait d'être un homme doit avoir une influence aussi sur mon diagnostic mais du coup c'est Toujours aussi à l'homme de relativiser sur ces questions-là.

EB = Et tu as déjà accompagné des femmes pour des suivis de santé, grossesse, des suivis à la PMI etc. ?

RD = Oui oui beaucoup. PMI pas des masses parce que la structure prend le relais. Mais plus lorsqu'il s'agit de faire des examens gynécologiques « pendant les grossesses », C'est à dire périnataux, à Arnaud de Villeneuve à l'hôpital (échographie, rendez-vous sage-femme). Mais je n'ai pas toujours assisté. Honnêtement, j'ai dû assister à... deux rendez-vous échographie à la demande de la femme en question, parce qu'elle était seule et qu'elle avait peur et qu'elle ne comprenait pas trop mais en plus et surtout (et c'est là que c'est intéressant) à la demande de l'hôpital, parce qu'ils avaient peur eux aussi, pas d'elle mais pour qu'elle comprennent qu'on lui traduise. Ce qui n'est pas stupide en soi mais un terme d'éthique de travail c'est très limite. La déontologie...je n'ai pas à être là quand une dame fait sans soins, À eux d'avoir les traducteurs nécessaires pour ça.

EB = Et dans ses accompagnements là, est-ce que tu as déjà eu l'impression Que les femmes que tu accompagnais pouvaient être victime de discrimination de la part d'autres professionnels ?

RD = Oui oui. Alors pas systématiquement parce que je ne suis pas à tous les rendez-vous. Mais moi j'ai testé enfin j'ai dû « intervenir légèrement »,

Témoignage d'une situation de violence lors d'un examen gynéco + regard du personnel médical sur les femmes du point de vue d'un chargé de médiation associatif

J'ai été témoin de propos discriminatoires, raciste même pendant l'échographie par exemple je m'en souviens, je l'ai mis dans un rapport normalement. Ça m'avait marqué même parce que c'était

extrêmement violent. En plus à ce moment-là moi j'attendais un enfant, je venais d'avoir un enfant. Donc **je me souviens comment ça se passait les échographies pour ma compagne et moi, c'était beaucoup plus doux et apaisé.** Ce n'était pas les mêmes types de consultation. Je me souviens c'était une femme qui était enceinte, qui est arrivée et l'échographe agacé disait « bon déjà elle est à combien de mois ? » Parce qu'elle était assez grosse, elle était ronde quand même. Il a posé la question du nombre de mois et elle ne savait pas. Et **rien que ça, ça l'agaçait, le fait qu'elle sache pas. Elle n'était pas le standard de la bonne mère qu'on attend chez nous peut-être.** Je ne sais pas peut-être que c'est vrai peut-être qu'elle a raté le coche et puis voilà. Mais bon, **c'est pas ce qu'on attend d'un personnel soignant, de juger.** Donc déjà ça l'agaçait et puis **je l'ai trouvé très brutal pendant l'examen, à lui faire mal même et à s'agacer en rigolant même, je m'en souviens encore.** Mais moi je pouvais servir à rien du tout et puis bon il l'a évaluée au pif à 8 mois et bon bah elle a accouché 2 semaines plus tard (rire). *Je rigole jaune par le choc de ce qu'il vient de me raconter.* Mais bon il était pas si loin, ce n'est pas un si mauvais échographe (ironie) mais ce que je veux dire par là, c'est que **c'était extrêmement brutal, oui extrêmement brutal. Je pense que les femmes qu'on accompagnent nous, notamment parce qu'elles sont pas dans les clous de la bonne maternité, du soin etc...Et en plus du point de vue des soignants elles sont roms (mais elles sont pas toutes Rom), et bien ça agace, ça énerve...**

Et ça c'est mon avis, je ne dis pas qu'ils sont pas excédés, C'est mon sentiment.

EB = Mais tu penses que pendant cet examen, c'était de la violence aussi qu'il a pu exercer ?

RD = Oui oui c'était violent. Pour moi c'est de la violence mais on peut placer la violence où on veut mais pour moi t'es violent dès qu'on commence à juger une femme sur ses conditions de vie. Ça dépend où on met le curseur. Mais pour moi c'était violent oui. Parce qu'elle n'avait pas besoin de ça, elle venait juste faire une échographie. Ils lui disent « bon Ben je peux pas vous la faire, au revoir Madame » mais il n'y avait pas besoin de tout le gras qu'il y avait autour.

EB = Pourquoi tu penses qu'il y a ce regard-là, qui est jugeant, par rapport aux femmes que tu accompagnes des fois ?

RD = (temps de respiration long, soupire) Mon problème c que **je ne sais pas si c'est parce que c'est des femmes, parce que c'est des femmes étrangères ou parce que c'est des femmes étrangères qui vivent dans la grande précarité.** Je ne saurais pas te dire pourquoi. Je pense que c'est de toute façon une pratique... On parlait tout à l'heure, d'inconscient, de racisme institutionnel tu vois et je pense que le personnel soignant n'est pas épargné par ça. Ça ne veut pas dire qu'il y a une pensée de la question du racisme, ça se saurait sinon. C'est juste qu'il y a un **impensé de ces inconscients-là dans les institutions.** Ils ne prennent ce problème que depuis peu en compte. Si tu me demandes mon avis, je pense que **c'est parce qu'elles sont d'abord des étrangères pauvres, qu'en plus elles ont l'image du « rom » qui devient l'archétype du pauvre qui mendie, qui agace, qui est voleur... donc tous les stéréotypes racistes existants** donc ça agace. **Je ne sais pas je te fais des hypothèses. Mais aussi peut-être parce que c'est des femmes.** Aller je vais aller loin mais je ne sais pas si tu pourras le noter sur tes fiches mais je me dis, je vais le poser comme ça hein, **je me dis ça doit les énerver de voir une femme qui va se reproduire et reproduire un enfant rom encore.** C'est mon hypothèse, mais ça va loin là, on est loin. C'est ma parano là-dessus, c'est peut-être un peu faux ce que je dis mais c'est tout de même ce que je me dis. Mais attention après il faut relativiser je pense quand même que dans l'ensemble les personnels soignants jouent le jeu, ils soignent, ils font ce qu'il faut. Mais de ma toute petite expérience il ne vaut pas grand-chose qui est peu représentative, c'est ça mon hypothèse. Voilà.

« LE CURSEUR DE LA VIOLENCE »

EB = bah ouais c'est très intéressant ce que tu dis. Et sur les terrains, Quand tu vas à la rencontre des familles est-ce que tu as déjà repéré des violences sexistes ou sexuelles que des femmes pouvaient subir ?

RD = bah c'est comme ce que je te disais tout à l'heure, ça dépend où on place le curseur de la violence. **Des violences sexuelles j'en ai pas vu ! Voilà je te le dis, des violences sexuelles j'en ai pas vu (VIOLENCES SEXUELLES INVISIBLE = difficulté pour les repérer).** Des Violences sexistes j'en ai vu, mais c'est toujours pareil ça dépend où on place la violence. Si tu me parles de violence physique, je n'en ai pas vu. Si tu me parles de violences verbales, j'en ai vu oui... et après des violences plus subtiles aussi. Je vais te donner un exemple, je donne rendez-vous à une femme pour qu'elle vienne me voir pour qu'on puisse faire son CV. Elle est partante à mort. Son mec dans la minute qui suit il arrive, il lui parle, il la gronde, j'ai l'impression, mais sèchement, sans cris, pour venir me voir ensuite et me dire qu'elle ne fera pas le rendez-vous. Il me dit que c'est une blague qu'il ne fera pas le rendez-vous et **qu'il faut s'occuper des enfants**, qu'elle pourra pas venir à ce rendez-vous. Je demande alors à la dame si elle veut ou pas venir. Elle me dit qu'elle ne veut pas faire le rendez-vous finalement. Pour moi il n'y a pas eu de vague en soi, **il n'y a pas eu de cris mais pour moi il y a une violence là.** Je le ressens comme tel. Et puis après je te passe surtout les moments où on vient boire un café [chez eux pour parler], où le mec envoie sa femme faire des trucs, « fais le café, fais ci... ». Et là du coup je lui dis « lève-toi! toi » et il me dit « bah non ce n'est pas à moi de le faire ». Ce n'est pas évident tu vois, ça dépend où on place le curseur de la violence. **Moi je le place là et même encore en dessous si tu veux.**

Retranscription partielle – prise de notes

Même si on ne les voit pas les violences existent = justification parce qu'il y a des plaintes

EB = La violence sexiste regroupe beaucoup de sortes de violences

RD = les violences sexistes c'est vaste. Mais les violences sexistes au sens propre du terme j'en ai pas vu. **Je n'ai pas vu non plus un homme frapper sa femme, une femme violer un homme. je n'ai pas vu d'action.**

EB = tu penses que le fait qu'on les ne voit pas ça veut dire qu'il n'y en a pas

RD = **Non on sait qu'elles sont là, qu'elles existent parce que des fois ça porte plainte. (SACHANT QUE PORTER PLAINTÉ C'EST MINIME... = cette action ne peut pas justifier le fait de savoir qu'il y a des violences)** Même des violences graves où ça **risque de mourir** (enfin je dis ça c'est pas bien)... au sens où ces femmes-là risquent de finir à l'hôpital, de mourir.... Tu vois là dans ce que j'ai dit c'est mon inconscient...

EB = Comment ? Je ne t'ai pas entendu

RD = Non non rien rien. Je te disais donc que si **ces femmes elles sont violentées physiquement, elles sont en danger... On le sait parce qu'elles portent plaintes... des fois elles reviennent avec la tête pleine d'hématomes. Donc elles existent ces violences. Elles sont cachées mais elles existent. Mais comme les violences envers les mineurs. La violence elle y est mais c'est aussi propre à tout corps social, ce n'est pas propre aux bidonvilles.**

EB = Oui bien sûr et puis les violences sexistes et sexuelles sont aussi souvent invisibles.

PORTER PLAINTE = IMPORTANCE d'un militant CIMADE qui dépend les droits

As-tu déjà accompagné une femme porter plainte à la police ? Ça se passe comment ?

RD = bah quand je suis là, que je les accompagne, la plainte est prise. Je suis pas sûr qu'il se passe la même chose si je ne suis pas là. Je ne sais pas, c'est une hypo. Pourquoi on est là = car méfiance de la police à prendre la plainte. **Je le redis c'est aussi la Q et le PB de beaucoup de femmes, au-delà même des femmes des bidonvilles.** De porter plainte et que leur parole soient recueillie de manière sereine et bienveillante. Nous on y va car on représente aussi La Cimade et le droit des personnes. Et on peut aussi « contraindre » certains policiers à prendre une plainte. On peut leur rappeler qu'ils sont obligés de la prendre cette plainte.

EB = Oui vous pouvez rappeler la loi ! **Solutions face à la violence ?**

RD = avant ou après la violence ?

EB = Les deux

RD = Avant la violence = **prévention**, rappels de la loi, **travailler la dimension plus subtile de l'émancipation et travailler aussi à intégrer cette dimension dans l'esprit de beaucoup d'hommes.** Je ne pense pas que les femmes aient besoin de faire un gros travail sur leur envie d'émancipation. La plupart ont envie d'être un peu libre de travailler par exemple. Besoin de faire un travail de pédagogie. Besoin de s'approprier ou de se réapproprier leurs conditions de personnes dominées ou de personnes sujettes à des violences sexistes. Travail pour rendre visible ces violences là pour s'en rendre compte consciemment, leur faire prendre conscience que ce n'est pas normal et ensuite pouvoir mettre en place des actions collectives. Il faut les aider à se souder mais c'est évident = **pratique émancipatrice qui vienne d'elles sinon c'est biaisé.**

Et sur les violences je sais pas... je ne sais pas comment on arrête les violences quand t'es **allié**. Je pense qu'il **faut travailler avec les hommes**, c'est clair. Après il y a la loi, faut **incarcérer, sanctionner**. Après la psychologie des violences je ne la comprends pas toujours. == Besoin de sanction de cadre. == **Situation non propre aux Bidonvilles !!! (2 fois)**

Remise en Q en tant qu'Homme = laisser la place aux personnes concernées

EB = La place des hommes dans la sensibilisation consentement, violence ?

RD = oui tout est bon à prendre. Mais c'est une **Q de voir comment on mobilise l'énergie** = il vaut mieux **mettre cette énergie pour les femmes et qu'elles définissent ensuite entre elles (pas qu'entre femmes des bidonvilles)** ce qui est le mieux à faire.

Idée qu'il est un homme et qu'il fait une projection d'homme, de mecs, peut-être qu'il ne va pas comprendre, qu'il va rater... pour lui la solution urgente c'est de favoriser les pratiques émancipatrices des femmes pour qu'elles s'emparent du sujet. Le rôle des professionnels c'est de transmettre leur expérience, les références, éléments historiques, pour comprendre et piocher si ça les intéresse.

Pour l'instant pas de réponse sur la violence des hommes.

EB = la Q des auteurs de violences sexistes et sexuelles c'est une vrai Q et elle se pose même au niveau national en France.

Point de vue FEMINISME

Du coup on parle de femmes, des droits... Comment tu définirais le féminisme contemporain aujourd'hui ?

RD = (rire) Alors là... c'est un **projet social** déjà. On a essayé de le placer au rang de lutte parmi tant d'autres. **Je le vois comme un projet social, pas comme une lutte spécifique. Le féminisme il y a ce truc d'inclusion-exclusion pour certains hommes parce que c'est le terme peut-être qui fait flipper.** Mais moi, tel que je suis **j'ai tout à gagner** (positionnement d'homme qui gagne = bon l'interprétation va un peu loin) pour que le féminisme soit la matrice de l'organisation sociale clairement comme pol pub. Parce qu'il faut une égalité, un traitement juste et c'est ça qui me semblerait le plus proche de ça.

Le **PB** c'est que le féminisme contemporain a commencé à **muter** et à **créer des branches extrêmement politisées, idéalisées...** Et il y a des féminismes contemporains, je ne sais même pas si je peux les qualifier de féminisme. **Il y a un féminisme qui me pose problème, un féminisme racaliste qui m'embête qui détermine aussi que il y a un bon féminisme et il y a un mauvais féminisme.** Je ne suis pas un fan du ou des féminismes à la « Banninter » (?), **parce qu'ils classent, je n'aime pas leur position, ils me posent PB profondément.**

Par exemple sur la Q du voile, je n'aime pas leurs positions. Je suis un homme, je ne suis pas voilé et je ne suis pas musulman mais **par contre je suis arabe** et je sais très bien ce qui se joue derrière l'attaque du musulman ou de la musulmane. En France c'est aussi l'attaque de l'arabe (on se le dit comme ça en tout cas). Je n'aime pas ce féminisme là car c'est un passeport qui permet à tous les fascisant d'extrême droite de valider des thèses puantes. **Moi je n'aime pas quand on me dit qu'une femme musulmane elle insulte toutes les femmes qui se sont battues... je n'aime pas ça.** Je n'aime pas qu'on mette à l'index des femmes pour leurs pratiques et choix perso, individuels. Comme elles n'aiment pas qu'on les juge sur leurs choix individuels, elles ont raison. **Bah c'est pareil pour le voile, ça m'emmerde. Ce n'est pas parce que le voile est un symbole, pour eux, qui est puant – et en ce sens je pense que le voile a une charge symbolique peut-être liée à la domination masculine, c'est indéniable – mais c'est trop facile de dire que cela doit mettre ces femmes au banc de toutes luttes et toutes valorisation sociales. Moi ce féminisme-là m'emmerde car il dit et réussi la prouesse de se battre pour qu'une jeune fille voilée n'aille plus à l'école du primaire à la fac. Ce sont des gens, des femmes, ces féministes-là qui ont voulu interdire le voile à la fac. En fait tu décides de mettre au banc de la société un groupe de femmes, un groupe de personnes et leur interdire tout accès à l'école républicaine. Et ces femmes là le disent sans soucis, détendu, ça ne les dérange pas d'exclure des femmes. Je trouve que pour une lutte féministe c'est quand même le comble. Du coup j'aime pas ce féminisme-là qui est en train de se fasciser.** Mais c'est mon avis, ça ne vaut pas grand-chose. Si tu me demande mon avis, je suis un grand fan du féminisme à la Judith Butler, à l'afro-féminisme aussi. Si je voulais trouver des repères, je les trouverais plutôt outre atlantique (USA), ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas en France. Mais je ne sais pas par exemple il y a une grande sociologue française et féministe passionnante, j'ai oublié son nom...

EB = Christine Delphy ?

RD = **Christine Delphy**, Merci! Je souscris à 100% à ce qu'elle dit, je la trouve passionnante, ce qu'elle dit est tjs intelligent, hyper bienveillant à chaque fois, rigoureux. Moi je suis inscrit à son blog. **Pour moi le féminisme contemporain est en train de muter. Au tout départ dans les années 60, on était à la croisée des chemins et depuis une vingtaine d'année c'est en train de partir en vrille de l'autre côté mais en même temps ça résiste de l'autre donc c'est bien.** C'est ça mon regard sur le féminisme contemporain, je ne sais pas quoi te dire d'autre ? **Je le vois comme un mouvement en fait.**

EB = Et toi tu définirais comme une **personne féministe ?**

RD = (blanc, soupir) Baaaah je ne sais pas... Nan nan bah je pourrais te la faire à l'envers et dire ouais bien sûr et je suis là, je suis content de moi et je me regarde dans la glace. **Mais en vrai je sais pas virgule parce que je crois beaucoup aux inconscients, à la puissance des construits sociaux sur nos comportements.** Je me crois féministe et puis d'un coup je me rends compte que malgré tout ce que je fais au quotidien pour paraître, un parent bon d'égalité, l'égalitarisme, je me rends compte que ma femme parfois elle en fait plus que moi à la maison quand il s'agit de s'occuper de la môme ou de faire le ménage, à bouffer... tu sais la question de la **charge mentale** par exemple c'est quelque chose qu'on a découvert depuis peu depuis quelques années. **Mais il y a une charge mentale que je n'ai pas, je suis moins inquiet. Ça ne veut pas dire que... Moi en tant qu'homme je vais te dire « t'inquiète tu te prends trop la tête » je le pense sincèrement mais il n'empêche qu'en l'état actuel des choses c'est ça qu'il se passe c'est qu'elle a une charge mentale que j'ai pas. Dire ça c'est reconnaître que ça appartient bien aussi à un héritage qui me dépasse.** Donc voilà je peux être féministe, je serais enclin à me dire « je suis féministe » au sens où je veux que ce projet social soit la règle et la matrice mais ça ne veut pas dire que j'ai pas besoin de travailler sur mes **inconscients machistes**. On est tous pris par les inconscients machistes si tu veux la vérité, enfin nous les hommes. Je n'en connais pas beaucoup des mecs enfin j'en connais des mecs autour de moi, **on a tous des petits réflexes à la con dont on se rend même pas compte.** Moi j'aime le foot par exemple donc quand je suis devant un match de foot, je deviens un sale con, c'est plus fort que moi n'y arrive pas, je me rends pas compte, je glisse facilement. Voilà c'est tout. **C'est comme ça il faut le travailler c'est-à-dire que c'est un travail au quotidien. Nous les mecs, je parle en tant qu'homme j'ai besoin de travailler régulièrement sur mon positionnement en tant qu'homme.** Donc je ne me considère pas comme féministe maintenant que j'ai réfléchi que j'ai dit tout ça je me considère pas comme féministe. **Je me considère comme plutôt favorable à un mouvement fem... à une société féministe mais je ne peux pas me considérer comme féministe à l'aune de mes... mes réflexes inconscients.** Mais peut être que je définis mal le féminisme aussi. Pour moi le féminisme c'est plus qu'une manif, je ne sais pas comment t'expliquer, c'est plus que ça pour moi, pour moi c'est un projet social. On ne peut pas dire je suis porteur de ce truc-là. Je souscris à 2000%, je pense que c'est la solution mais **je ne me bats pas assez pour me qualifier de féministe.**

EB = Tu penses que les femmes que tu accompagnes dans ton travail sont prises en compte dans le féminisme actuel ?

RD = Non je pense qu'elles ne sont pas prises en compte ! Attends laisse-moi réfléchir... Bah je pense que le féminisme actuel a forcément un impact sur leur vie ou en tout cas un féminisme à un moment donné a forcément eu un impact sur leur vie. Intervention des Planning Familial = le fait qu'elles interagissent, qu'elles les voient quand j'y pense il y a nécessairement une incidence sur ces femmes-là. Mais là tu vois concrètement faudrait leur demander directement. De loin je dirais que oui mais je

ne les ai jamais interrogées sur ce point-là. Mais je pense quand même qu'elles sont traversées par des Q du féminisme actuel mais pas comme toi et moi on pourrait le penser par exemple. Il n'y a pas un débat autour d'une pinte dans un café. C'est autre chose, j'imagine. Mais là-dessus c'est elles qu'il faut interroger, moi je suis incapable d'y répondre.

EB = Quoi mettre en place pour moins d'inégalités envers ces femmes ?

RD = Selon moi y a un travail pédagogique à faire vis-à-vis des institutions (mais ça c'est pour toutes les discriminations) mais y a aussi la loi. Je pense qu'il faut sanctionner plus durement certains actes discriminatoires, il faut encadrer. Au-delà de la sanction, il faut des protocoles rigoureux, c'est triste à dire mais ça devrait être pour tout, que ce soit l'accès à l'emploi... Pour les personnes qui seraient encore plus sujettes à la Q des discriminations je pense que c'est nécessaire. Je te le dis parce que c'est mon expérience aussi... je crois pas du tout à la « santé pédagogique », je pense que c'est parfois de la poudre aux yeux. Il faut aller chercher les droits, il faut aller chercher l'égalité et faut la contraindre voilà !!

EB = Dispositifs féministes accessibles aux femmes ?

RD = Ouais, ouais je pense qu'ils sont accessibles ! Mais ça c'est peut-être notre travail, c'est là-dessus qu'on s'est loupé peut-être.

BREAK – il parle avec une femme qui vient d'arriver à son bureau, « je te mens pas, j'ai pas reçu le papier » = ton de voix, il ne la prend pas au sérieux... « bon je regarde une dernière, fois comme ça on est bien sûr. Regarde je fais tout le tour de mes mails ! », « Elle me fait rire » « T'en a déjà eu un, on t'en a déjà donné un. Et pourquoi t'en veux un autre ? Ce n'est pas des bonbons ! Tu vas faire quoi avec deux thermomètres ? »

EB = Je suis désolée, t'aurais dû me dire qu'il y avait une personne qui était là...

Avec du recul, quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers le milieu du social ?

RD = (blanc) Oh ! Putain ! Heu, quel élément de ma vie ?... Je ne sais pas le hasard franchement... Je faisais mes études de droit, ça ne me plaisait pas. Il fallait que je paye des factures, ma mère ne travaillait pas donc on m'a filé un poste d'acteur de rue à Marseille dans les quartiers nord de Marseille, donc du coup là, après j'ai passé mon diplôme d'educ pour pouvoir aller voir un peu ailleurs et de fil en aiguille ça a glissé quoi. Ensuite j'ai fait educ dans des foyers et de là je me suis dit que je voulais reprendre un peu des études, j'ai fait un master, en master j'étais chargé de projet et voilà (rire). – ton très bas

EB = ok ;)

RD = (d'un ton plus fort) Après je pense que **j'ai un petit inconscient de lutte vis-à-vis de mon histoire personnelle en tant que personne « racisée » comme on dit aujourd'hui dans les langages validés et universitaires.** Donc voilà je suis... j'imagine que j'ai fait l'expérience de la discrimination et l'expérience de l'injustice et de la domination déjà donc ça m'a amené vers ça.

EB = Pourquoi la CIMADE ?

RD = Parce que y avait un poste, ma compagne travaillait à La Cimade à Béziers et dès qu'elle m'a dit que y avait un poste, j'ai postulé. Je savais que c'était une asso qui avait des valeurs, qui était rigoureuse, qui me correspondait donc ça c'est intéressant. Le projet m'intéressait, il était libre, j'ai postulé et voilà. Il n'y avait pas une spécificité Cimade.

EB = Des remarques ?

RD = (blanc) Non, non.

Hésite pas à dégraisser ce que j'ai dit. Ne fais pas un truc difficile, tu vas être trop longue sinon ? J'espère que tu ne vas pas retranscrire TOUT, dis ce que j'ai dit parce que tu vas te prendre des plombs quoi. N'hésite pas à couper des trucs qui te paraissent pas intéressants. Je t'autorise ! Mais ne transforme pas ce que j'ai dit...

Travailleur social à Area

Thèmes principaux :

- La répartition genrée des accompagnements = problèmes intimes de femmes à femmes car consultation médicale (exception pour les femmes déjà autonomes qui acceptent d'être accompagnées par un homme)
- La remise en Q du travail social dans l'ouverture des droits qu'aux hommes sur les micro-entreprises
- Gestion des enfants organisée par l'homme quand la femme travaille = mais pas de répartition du travail domestique DONC la femme a deux travaux.
- Angle de la domination masculine toujours présente même quand la femme travaille
- Choix de la vêtue des femmes
- Rien n'est monolithique ou identique = Ne pas faire de généralités sur la violence = Ne pas stigmatiser encore plus cette population

EB = Quels intermédiaires sont là pour les amener à cet accès aux droits... Présentation de l'interlocuteur

J = Alors je suis travailleur social à AREA. J'interviens sur certains bidonvilles de Montpellier dans le cadre d'un accompagnement global des familles, que ce soit sur l'insertion socio-économique, la recherche de logement ou les problématiques liées à la parentalité et tout ce qui peut être l'accompagnement dans le projet idéologique des familles.

EB = Quels partenaires es-tu amené à rencontrer dans ton travail au cours de l'accompagnement quotidien avec les familles ?

J = Alors les partenaires, les collègues associatifs évidemment qui vont être **tous ceux qui gèrent le logement d'urgence, l'hébergement, les dispositifs** liés aux AHI et puis tous les institutionnels depuis le CCAS jusqu'à... qui vont de la **mairie, préfecture, CAF, CPAM** == **Un bon maillage** quoi d'acteurs !

EB = Comment tu décrirais l'accompagnement social mis en place avec les familles sur les bidonvilles ?

J = Euh... **Complexe**... Pour deux raisons ; déjà par la façon dont le bidonville génère des comportements mais aussi par la façon dont les habitants des bidonvilles sont construits par les institutions historiquement en France et au quotidien à travers une forme de **stigmatisation** culturaliste qui est assez dure. Le plus complexe étant d'arriver à faire émerger dans les familles la verbalisation de leur projet de vie « Pourquoi ils sont dans leur parcours migratoire ? Qu'est-ce qu'ils en attendent, au moment où je les rencontre ? » et les accompagner dans l'évolution de ce projet.

Les femmes déjà indépendantes acceptent d'être accompagnées par un homme sur les terrains

EB = Ok. Et du coup t'accompagne plus des femmes, plus des hommes ?

J = Ah... c'est vrai que petit à petit on s'est aperçu que la **répartition (comme si les familles étaient des objets à se répartir pour faire de l'accompagnement social)** c'était plutôt genré entre mes collègues, femmes, et moi. Alors j'accompagne des **couples**, j'accompagne des **femmes seules**, mais **pas n'importe lesquelles**, j'aurais tendance à dire. Des femmes qui peuvent avoir déjà une position de femme différente sur les bidonvilles notamment parmi une famille d'Ex-Yougoslavie qui est composée de quatre femmes et d'un garçon et qui a toujours été composée de quatre femmes et d'un garçon, le père étant parti très tôt. Donc c'est **un groupe de femmes déjà autonome** qui ont dû se battre dans leur parcours de vie et pour qui ça posait aucun problème d'être accompagné par un homme. D'autres femmes, d'autres femmes seules ont séparé la demande donc c'est-à-dire que si je les accompagne sur l'emploi ou la recherche de logement ou l'école... elles **vont demander à mes collègues pour ce qui va être du ressort de la gynécologie**.

EB = C'est quelle tranche d'âge les personnes que t'accompagne ?

J = ça va de **16 à 45 ans**, y a peu de personnes très âgées.

EB = Pourquoi pas de « très âgées » ?

J = Parce que c'est une migration économique à la base et que la migration économique c'est des gens qui sont en âge de travailler, qui ont pu faire venir leurs parents par la suite mais n'est pas à la base une migration de type « demande d'Asile, catastrophe naturelle ou la guerre économique ». Donc c'est d'abord monsieur qui arrive, quelque temps après, assez rapidement sa femme et les enfants ou l'union se fait sur le bidonville mais c'est plus entre des couples d'âge de travail que pour les personnes âgées.

De femmes à femmes pour les problèmes intimes

EB = Tu parlais que ce sont plus tes collègues femmes qui doivent faire, enfin qui sont amenées à faire des accompagnements gynéco tout ça... toi **t'a déjà accompagné des femmes pour des rdv de santé par exemple ou autre** ?

J = Oui, j'en ai déjà accompagné. Je pense que la **spécialisation ou l'orientation s'est fait progressivement. On s'est aperçu même en dehors de la problématique de la santé que j'induisais moi-même un rapport genré dans certaines situations.** C'est ce qu'on a essayé de travailler, c'est pas évident. Mais les accompagnements de femmes au niveau de la santé c'est complexe du fait que dans le bureau du médecin va y avoir un examen. Et cet examen forcément moi il faut que je m'éloigne là où mes collègues peuvent éventuellement rester et intervenir pour être une aide. J'ai accompagné une personne de 60 ans qui est épileptique. Alors là ça n'a pas posé de soucis majeur parce que y avait pas d'examen physiologique hors du contrôle de l'épilepsie au niveau du cerveau donc je pouvais être présent. **Pour le reste c'est assez complexe.**

Remise en Q du travailleur Social qui reconnaît avoir appliqué une pratique genrée dans l'ouverture des auto-entreprises seulement aux hommes = La Q fait polémique quand on essaye d'ouvrir les droits aux femmes !! = les hommes veulent garder la domination ?

EB = Tu parlais de la position genrée dans les accompagnements, dans quelle situation c'est plus impactant que d'autres ? Y a la santé, du coup ce que tu expliquais mais peut-être que y a d'autres situations.

J = Moi j'en ai pris conscience dans la **déclaration des micro-entreprises** pour l'éco-recyclage pour la vente d'objets recyclés. Quand c'est le couple qui travaille, et ça je le sais pertinemment, **madame fait les poubelles autant que monsieur**, elle nettoie les objets, elle participe à la vente **mais par contre on ajoute les auto-entreprises qu'aux mecs**. Et à partir de là, **les femmes tiraient leurs droits de leurs maris, leurs compagnons au lieu de donner leurs droits à leurs compagnons**. Du coup c'est particulière sexiste et genré comme comportement. Donc la prise de conscience s'est faite quand on a fait les statistiques « à qui on a ouvert les auto-entreprises ? Pourquoi y a que des hommes alors que les femmes travaillent tout autant à faire les poubelles ? ». Bah, à cause de moi ! Donc j'ai essayé à partir de là de rétablir un peu l'équilibre. Euh... bon c'est progressif. Faut aussi travailler ça, la question doit se poser. **Quand j'ouvrais les auto-entreprises aux hommes, la Q se posait pas puisque personne ne rechignait tandis que quand je vais les ouvrir aux femmes ça peut rechigner du côté des hommes.**

EB = Qu'est-ce qui faudrait faire pour que ça puisse fonctionner mieux ?

J = Après c'est l'accompagnement en lui-même qui va le permettre. **Quand on est arrivé sur le bidonville on nous disait « les femmes travaillent pas » et au final, si, elles travaillent et pratiquement à hauteur égale en termes de pourcentage que les hommes**. Donc c'est juste ne pas induire ce comportement là comme étant un comportement naturel, qui peut faire évoluer les choses puisque les mecs, dans toutes ces démarches, les gens ne les maîtrisent pas. **Donc on peut ouvrir à la femme, comme à l'homme sans que ce soit sensé poser un soucis majeur**. Et à partir de ça travailler, éventuellement, sur l'égalité de genre.

Mais je pense que plutôt de commencer par interroger comment font les gens des bidonvilles, leurs propre discours, pratiques genrées ou autre, déjà réfléchir sur la nôtre ça peut permettre de faire avancer.

Positionnement des Femmes sur le terrain = Rôle (travail domestique) qui évolue avec l'intervention sociale (travail des F et donc Q de la garde des enfants = positionnement de l'homme au foyer) – Positionnement des travailleurs sociaux pour faire réfléchir les personnes sur ce rôle (le travailleur social fait le ménage à Area)

EB = Observations dans les accompagnements sur quelques terrains à Montpellier, comment tu vois le **positionnement des femmes sur les terrains, dans leur vie en bidonville ? Est-ce qu'elles ont des rôles spécifiques ?**

J = Le rôle spécifique qui est, comme pour beaucoup de femmes, le rôle des tâches ménagères et des enfants, de l'école. Ce qui est **intéressant c'est de voir le regard qu'elles portent sur ce rôle-là et l'évolution de ce regard**. Cad qu'au début quand on a commencé l'intervention on savait pas trop quelle était la part réelle de la notion entre guillemets de « culture » dans ce type de distinctions genrées. Et donc on s'arrangeait pour que, quand des femmes venaient à Area ou des hommes venaient à Area, on me voit de nettoyer des vitres ou de faire la vaisselle. Ça interpellait et admettait la Q de « pourquoi c'est toi qui fait la vaisselle ? T'es un homme tu devrais pas. ». Et donc envoyer sur le fait que bah oui on a beau être un homme, on peut aussi faire la vaisselle et nettoyer des vitres, c'est pas grave.

Et puis **dans la pratique, on s'est aperçu que les femmes avaient aussi une capacité à trouver rapidement du travail quand elles en ont marre que leurs mecs ne leur donne pas de sous ou soit est incarcéré**. Elles se décident et là elles trouvent du taf. **Et quand elles trouvent du travail, ça pose la question de la répartition des tâches à la maison** « qu'est-ce qui se passe quand j'ai un enfant en bas âge, non scolarisé ? Qui va s'en occuper ? ». Donc ça peut-être soit des parents, soit de la famille

présente sur le platz, mais **très régulièrement c'est l'homme**. Et ce qui est intéressant c'est de constater quand la femme commence à aller travailler, comment l'homme vit sa présence sur le bidonville en devant s'occuper du gamin. Et on a eu plusieurs fois de gros fou-rire en croisant les mecs avec les bébés dans les bras et en se remettant à Dieu à l'heure du repas. Et c'est assez intéressant de voir que quand... ils s'occupent des niarts, ils s'occupent des gosses, **alors ils font pas le ménage, clairement pas mais par contre ils vont s'occuper du bébé, ils vont s'occuper des enfants, pour certains d'entre eux**. C'est pas monolithique, y a pas qu'une réalité, y a plusieurs réalités.

C'est vrai qu'en regardant des familles, le couple, l'histoire du couple, est-ce que ça a été une union arrangée ? Est-ce que ça a été un choix du couple de vivre ensemble ou pas ? Tout ça va induire beaucoup de choses dans les comportements et tout va être une **raison d'histoire familiale**. Dans certaines familles, le père va s'occuper du gosse pendant que la femme travaille, dans d'autres hors de question, il sera confié à une autre personne de la famille.

Mais ce qui est intéressant c'est de voir que dans cette position de femmes qui doivent faire le ménage, assurer le repas, aller travailler, le bidonville est en capacité de gérer cette nouveauté du travail qui n'existait pas auparavant, les femmes n'allant pas au travail. Alors comment le bidonville le gère ? Comment la communauté le gère ? Comment le groupe le gère ?

IMPACT DE LA VETURE x1

Ça permet aussi de réfléchir sur la question du genre à travers même de la question des habits, de la **vêtue**. Comment je m'habille ? Et quand je mets un jean et une robe longue, dans quelles circonstances je le fais ? Dans quelles conditions je me rattache à ma position de femme sur un bidonville en portant des robes longues et le fichu ? Et quand est-ce que je suis en jean moulant et en capacité d'aller arpenter la ville pour travailler ?

Gérer la charge mentale et le travail domestique commun à toutes les femmes ! == Domination de l'homme change quand la femme travaille, il essaye de la remettre dans une position de dominée, exploitée mais ça a moins d'impact puisque c'est la femme qui gère le pécunier

L'impression que moi j'ai en tout cas c'est qu'il y a une **distinction genrée de base qu'on retrouve dans toutes nos familles, la charge mentale, la charge de travail, la multiplicité des tâches des femmes**. Et d'un autre côté tu as les stratégies mises en place par ces mêmes femmes pour gagner en autonomie et en moment de liberté pour faire quelque chose et ces stratégies-là, elles passent aussi par le travail. Elles passent par **l'autonomie quand c'est elles qui permettent à leur mari d'avoir des droits, la position change aussi**. Et le discours de l'homme change. Au début on avait « c'est moi l'homme, c'est moi qui ramène l'argent, c'est moi qui travaille » et dans certaines familles, quand les femmes se sont mises au travail, le discours a été de dire « tu vois, j'ai choisi la bonne. Maintenant je peux rester là tranquille, j'ai la CAF et le salaire ». Mais donc **ils finissent par faire évoluer leur discours en se positionnant eux, non plus comme des gens qui travaillent et qui subviennent à leurs besoins mais plutôt comme des grosses feignasses qui tirent un profit de leur femme...** mais il faut bien qu'ils aient un discours légitime aussi. **== Ouais ils essayent de remettre une sorte de domination quelque part ? T'appellerai ça comment toi ? == Ouais ils essayent de retrouver un discours qui leur permette d'établir la domination et avoir supériorité sur la femme**. Parce que quand nous on arrive « bon putain bouge-toi ! Regarde ta femme elle taf, elle est crevée, elle fait le ménage, elle rentre elle s'occupe des gosses, quand toi t'es là sur ton canapé à t'occuper de ta voiture » et ils nous répondent « **bah ouais, c'est la femme, elle travaille, c'est normal** ». Et donc **ils essayent de la replacer dans une position dominée mais ça marche beaucoup moins bien du fait que c'est elle un peu qui tient**

l'avantage des choses en disant « ouais mais c'est moi qui travaille, c'est moi qui subvient aux besoins de la famille ». Même si ça va être long à faire changer, le rapport dans la répartition des tâches et du rôle de chacun, c'est des amorces. Ce qui est intéressant c'est de voir comment elles sont en capacités de le mobiliser à certains instants.

VETURE x2

Sur le choix de la vêtue, au tout début quand on est arrivée on nous disait « **chez nous les femmes elles seront jamais en pantalon, c'est pas possible, ça serait une humiliation** ». Puis quand certaines sont allées au travail, elles ont commencé à se changer à l'extérieur du bidonville et puis après elles sont en jean sur le bidonville et c'est pas une humiliation. C'est juste que le groupe s'accommode de ces modifications et essaye de faire porter ailleurs la problématique de la domination ou de l'inégalité de genre qui se décale plus forcément sur la vie mais ça va passer sur autre chose.

EB = ça évolue petit à petit et on se rend compte que le fait de le FAIRE aussi, le fait de se dire « ok j'ai un travail et ok je m'habille de telle façon » bah enfaite au final c'est accepté et c'est possible quoi.

VETURE x3 J = Y a des situations qui étaient intéressantes notamment autour de tout ce qui est « l'habillement », ce seraient des choses à creuser. On a **une dame qui va chercher ses enfants à l'école, elle est habillée en petit jean « skinny », petite veste en cuir, petites chaussures baskets**. Elle est **pas du tout identifiée comme roms du bidonville quand elle va à l'école voir les autres parents**. Mais par contre quand elle accompagne ses enfants en sortie scolaire, elle met le fichu, le peignoir rose panthère et les claquettes avec la moumoute. **Donc qu'est-ce qui détermine ces choix d'identification d'une femme rom du bidonville en peignoir ? Qu'est-ce qui détermine pourquoi elle élabore cette construction-là, de faire ces choix dans des moments singuliers ? == C'est vrai que ce sont des Q intéressantes de toute façon.**

E = Tu parlais des **hommes qui peuvent être incarcérés**, y a des différences dans le mode de vie des femmes quand leur mari est incarcéré par exemple ?

IMPACT BELLE-FAMILLE et AUTONOMIE parfois des femmes quand le mari est en prison

J = Ouais, ça évolue, alors plus ou moins rapidement en fonction de l'entourage familial. Si la famille du mari incarcéré est très présente, la femme va avoir plus de difficulté à s'émanciper, à trouver une autonomie parce que souvent on va essayer de la conserver pour rassurer monsieur qui est incarcéré. Les femmes plus isolées vont évoluer en disant « y en a marre, ces allers-retours en prison moi ça me permet pas d'évoluer ni de nourrir mes gosses, maintenant Stop, je vais chercher du travail et s'il est pas d'accord c'est comme ça ». Alors nous ont eu des situations où y en a qui s'excitent au téléphone depuis la prison pour dire à sa femme « non hors de question du taf pas ». (**Volonté de garder une domination même depuis la prison**) Et elle y est allée quand même et quand il est sorti, il a dû faire avec. Donc le cadre familial et la présence notamment des parents de monsieur peuvent avoir une influence regardante sur le déclenchement d'un processus. La femme qui est là, qui va s'occuper des parents de monsieur bah **en termes de tâches domestiques, c'est intéressant de la garder, ça soulage**. La voir partir au travail ça va impliquer de devoir garder les enfants, de devoir faire son propre ménage et ça va impliquer l'angoisse de monsieur en prison qui va avoir du mal à supporter que sa femme puisse rencontrer éventuellement d'autres personnes à l'extérieur. Mais... ça marche, **pas mal de femmes ont trouvé des emplois du fait de l'incarcération de leur mari**.

IMPACT DU MARIAGE « jeunes filles » et « garçons » - Sentiment d'impuissance du travail social pour proposer des solutions de « sécurités » aux filles afin d'éviter qu'elles se marient jeunes – Les garçons trouvent un travail jeunes (c'est une solution mais qui questionne aussi leurs choix et la masculinité, sont-ils ok d'aller travailler ? Feraient-ils autre chose si on leur proposait ? Ils vont travailler aussi à l'extérieur car leur socialisation leur permet = on leur a appris à aller dehors, dans l'espace public) – VISION du mariage par le travailleur social = pas les mêmes représentations du mariage = ils sortent juste ensemble – Pas les mêmes REPRESENTATIONS des femmes par rapport aux hommes dans une situation de mariage précoce la femme est victime, l'homme est félicité !!

EB = Tu penses que le fait de se marier pour une femme ou pour un homme, qu'est-ce que ça change pour eux ? Est-ce que y a une reconnaissance ? Parce que tu parlais d'union consentie – non-consentie... Qu'est-ce que t'a pu observer par rapport à ça, si le fait de se marier ça change quelque chose pour elle ou pour lui.

J = Alors ça c'est un véritable chantier cette Q là notamment parce que pas mal de femmes ont été mises en couple très jeunes. (« ont été mises en couple » = elles ne sont pas responsables de ça et ne semblent pas non plus actives dans ce choix, c'est comme si on les avait « placées ») Ça heurte nos propres valeurs à nous. Ça peut handicaper la réflexion notamment parce que quand on « dézoom », on s'aperçoit que les femmes qu'on accompagnent qui sont en emploi, qui ont des enfants, qui semblent plutôt bien dans leur projet de vie et tout ça, on elles-mêmes été mariées très jeunes et finalement ça n'a pas le même impact pour toutes. Certaines ont pu dire non aux familles, refuser le mariage. On a eu des histoires de femmes qui nous ont expliqué leur parcours sentimental en refusant le mariage qu'on voulait leur imposer les parents, donc certaines ont réussi à le faire, à faire leurs propres choix mais ça impliquait souvent des ruptures familiales durables.

Des gamines de 15 ans sont vendues mais c'est pas la majorité, loin de là. C'est la conception même du mariage cad que deux adolescents qui sortent ensemble sont dit mariés mais ils peuvent divorcer aussi une fois qu'ils se sont mariés. Donc ce qui est compliqué dans cette question-là c'est de faire la part des choses entre notre affect à nous fondé sur des codes et des normes qu'on... qui sont même pas les nôtres de façon très anciennes puisque dans le milieu pauvre et précaire comme en Grande-Bretagne par exemple jusque dans les années 90, les mariages, les grossesses précoces étaient monnaie courante. Mais la façon dont ça nous interpelle ça résulte de la construction qu'on a de ce groupe-là. On a du mal à prendre du recul et à individualiser les situations. Aucune situation n'est identique, de deux gamins qui sortent ensemble, qui sont dit mariés et ne sont que des mariés, ils sortent ensemble, ils ont des relations sexuelles entre ados consentants. (Se marier = sortir ensemble et en plus avoir des relations sexuelles = autre dimension que celle dont nous on s'imagine le mariage MAIS pourtant le « rôle » des femmes change bcp quand elles sont mariées ! = doivent quitter leurs familles, avoir un enfant assez vite et s'occuper du foyer, des tâches ménagères) Voilà j'aimerais pas qu'on vienne interroger ma fille ou mon fils sur leur vie sexuelle parce qu'ils ont 16 ou 17 ans et qu'ils sont pas majeur. En revanche y a des gamines de 12 ans, 13 ans qui se retrouvent maquées à de jeunes adultes, contraintes aux relations sexuelles où là ça pose vraiment des gros soucis et c'est euh du viol, mais là c'est une minorité. Par contre le processus qui amène à ce que l'âge des mariages sur les bidonvilles à Montpellier soit pour les femmes de 19 ans en moyenne, cad que certaines sont mariées à 14 ans, d'autres à 22 ans, ça interroge sur le rôle de l'union et quelle fonction ça a pour ces jeunes filles. Pourquoi une gamine de 16 ans qui vient d'arrêter l'école va essayer de se marier vite, de construire vite un foyer, ce qui va induire aussi des grossesses rapides et autre.

SOLUTIONS POUR LES JEUNES QUI VEULENT PAS REPRODUIRE LE MODELE PARENTAL DU MARIAGE JEUNE ? Alors peut-être, mais ça ça doit être travaillé, peut-être que c'est l'absence de perspectives autres sur le bidonville qui induit ce comportement de reproduction du modèle parental. De plus en

plus nous on a des jeunes qu'on a accompagné, qu'on a connu quand ils avaient 11 ans y a 5 ans et qui aujourd'hui arrivent à 16 ans sur des bidonvilles particulièrement difficiles et qui nous disent « nous on veut pas la vie de nos parents, on veut pas vivre comme ça. Qu'est-ce qu'on peut faire pour pas vivre comme ça ? ». Et tout le PB réside dans le « qu'est-ce qu'on peut faire ? ». **L'éducation nationale** quand les gamins ont 16 ans ne scolarise plus, y a plus d'obligations scolaire donc y a pas de solution pour eux. La **mission locale**, ils sont un peu jeunes et souvent ils n'ont pas le niveau nécessaire pour intégrer les dispositifs intéressants gratuits de garantie jeunes et école de la deuxième chance rémunéré qui leur permette d'accéder à des droits. La garantie jeune ne permet pas l'ouverture des droits CAF, ce qui fait que tu peux pas avec les 400 euros de la garantie jeune, te trouver un appartement et t'émanciper donc tu restes bloqué très rapidement. Pour les **garçons** le choix ça va être de **trouver un taf très vite**, de l'intérim à 17 ans avec l'autorisation des parents ou à 18 ans. Et pour les **jeunes filles** **[EMPLOI SVT DES TERMES « JEUNES », « Petits » pour décrire les femmes, leurs vêtements à la différence des hommes où y a jamais des termes infantilisants devant]**, l'impuissance qu'on a à leur proposer une alternative bah ça va être de **reproduire le modèle dans lequel elles sont sécurisées**, c'est les parents. Donc on **reproduit le modèle parental**, on va se marier et avoir un enfant, monsieur il va travailler et moi je resterai à la maison.

Je pense que ça passe par un accès plus réel à l'école dès le plus jeune âge, **la prise en compte par les institutions du fait que ce public n'est pas atypique, qu'il est comme tout enfant en situation précaire et qu'il faut l'accompagner comme tel**. Ne pas leur refuser les scolarisations à l'âge de 16 ans et faciliter l'accès à des ressources types garantie jeune + CAF quand t'es gamin, quand t'a 16-17 ans pour pouvoir t'émanciper et sortir de là. Parce qu'on voit des gamines, alors notamment sur les jeunes filles qui se battent à 15 ans-16 ans, déscolarisées, qui veulent reprendre des études, reprendre une formation, qui ont envie d'être coiffeuses, qui ont des rêves comme beaucoup de gamines, infirmière, coiffeuse, médecin j'en sais rien... et à qui, **ça prend tellement de temps l'accompagnement vers ce type de formation**, c'est tellement difficile qu'elles finissent par baisser les bras sous la pression familiale et à accepter la reproduction du modèle parce que c'est la seule **sécurité qu'on leur propose**. **Nous ce qu'on propose c'est trop aléatoire, y a aucunes certitudes, y a rien de figé**. On met pas les « gardes-fou » suffisants pour leur permettre de trouver autre chose. Et ça c'est pour les garçons comme pour les filles. Alors ça se traduit très différemment ; **un garçon qui va être marqué à une jeune fille, personne va lui dire « le pauvre », on va lui dire « ah ouais t'a une nana, c'est cool » ; une gamine qui va être enceinte à 16 ans ça va poser PB, elle va être stigmatisée de toute part, elle va être perçue par les institutions comme étant de fait en échec puisqu'enceinte à 16 ans. Sa vie est considérée comme foutue à la base**. Alors que tu as, sur les quelques travaux, y pas eu grand-chose de fait mais sur les quelques **travaux sur les grossesses précoces** tu t'aperçois que beaucoup de gamines enceintes à 16 ans ont réellement désiré cet enfant et que ça n'a pas hypothéqué les chances qu'elles avaient de réussite d'étude ou de réussite professionnelle à **condition qu'elles soient épaulées, qu'elles soient accompagnées dans ce projet là et pas simplement dénoncées comme « mais ma pauvre, t'es enceinte à 16 ans, qu'est-ce que t'a fait de ta vie ? »**. Donc la seule alternative que propose l'institution c'est soit, ne rien voir, soit un placement mère enfant dans un foyer parce que **forcément elle est victime**. (On cale un certain modèle normé sur les femmes = doivent avoir des enfants à partir de 25-30 ans et on cherche pas à comprendre mieux les autres choix cad avoir un enfant plus jeune ou ne pas en avoir du tout) **Donc on la victimise, on la stigmatise et on cherche pas à savoir son parcours, son choix, pourquoi s'est arrivé, qu'est-ce qui s'est passé, quel est le processus qui amène à ça, qu'est-ce qu'on peut faire pour soutenir cette gosse au lieu de la considérer comme fichue et ne reproduisant qu'un modèle culturel, qui n'est pas forcément culturel mais qui est plus précaire**.

EB = Tu parlais de « **norme sociale** » tout à l'heure et là c'est exactement ça je trouve = **dire que la norme de notre société c'est pas d'être enceinte à 16 ans et même si on l'a consenti au final ça va être un regard négatif porté à la femme.**

J = Ouais, d'autant plus qu'il est associé à une **approche culturaliste de ces groupes qui habitent sur les bidonvilles**. On a oublié que dans nos milieux ouvriers, dans les milieux très précaire, les grossesses précoces elles existent, elles ont existé en grand nombre jusqu'il y a 20 ans. En Angleterre c'était encore très présent. Et ça résulte très certainement d'un **processus d'absence de perspectives**.

Il faudrait travailler auprès de l'institution pour l'amener à se remettre en question elle-même. Qu'est-ce qu'elle induit ? Qu'est-ce que moi, travailleur social j'induis ? Qu'est-ce que l'institution induit ? Pourquoi on est dans l'incapacité d'imaginer des solutions ?

Nous on avait proposé au département, par exemple, pour des gamines de 16 ans enceintes qui étaient avec un mec majeur (y a aucune prise en charge qui existe avec le couple)... le problème c'est qu'à 16 ans, le mec à 18 ans, ça peut être un couple choisi et là souvent c'est deux gamins qui se sont choisis... et la seule chose qu'on propose c'est, « si tu veux sortir du bidonville, tu viens dans un foyer mère enfant sans ton mec »... donc comment on fait pour travailler ça ? Tu peux pas ! Tu peux pas dire à un couple « sépare toi, ce que tu fais c'est mal, tu sais pas ! ». Non ça résulte, pour certaines d'entre elles, d'un choix, d'un processus de choix, un choix d'être ensemble, un choix d'avoir un enfant, des choix multiples et variés pour des raisons qui peuvent tenir aussi bien à l'absence de perspectives autres et à la recherche d'un sentiment de sécurité dans le groupe, une histoire d'amour avec l'envie de la concrétiser par un bébé... et on arrive pas à penser une alternative qui soit un lieu d'accueil de mise à l'abri-stabilisation où c'est « couple » sous prétexte que la gamine là elle est mineure. L'institution elle-même est maltraitante puisque quand un gamin de 18 ans est et avec une gamine de 17 ans on va demander que la gamine soit considérée à charge de monsieur. Pour leur ouvrir leur sécurité sociale elle sera à charge du majeur. Donc la charge, la charge, la charge, on en rajoute au lieu de la considérer comme une gamine, certes jeune, mais qui a pu faire un choix, qui a pu élaborer un projet de vie. Et il faudrait pouvoir l'accompagner dans ce projet de vie sans forcément le considérer comme une déviance culturaliste qui correspond pas aux valeurs de la société française. Comme si nous, en France, on avait pas ces problématiques-là. Une gamine de 14 ans enceinte dans les milieux bourgeois bah on la fait avorter en Suisse et on en parle plus. C'est la différence de traitement.

EB = Qu'est-ce que tu penses de la **majorité sexuelle à 15 ans en France** ? Parce qu'on parle de grossesses précoces... donc est-ce que c'est bien d'avoir cette norme-là ? Et est-ce que c'est adapté pour tout le monde aussi ?

J = Je sais pas si c'est bien d'avoir des normes. Euh ça dépend si je me souviens moi de mon adolescence je te dirais non c'est mal. Si aujourd'hui je pense aux gamines, je dirais oui c'est bien, ça donne un cadre, un cadre légal sur lequel on peut essayer d'intervenir. Y a besoin, y a des situations qui sont pas majoritaires mais y a quand même des situations de viol et de mariage contraints de gamines de 12 ans, de 13 ans et l'absence de réponse institutionnelle est flagrante, parce que ça a lieu sur un Bidonville parce que « chez eux c'est comme ça » ! C'est tout ce discours qui va être porté et c'est pas tant la loi qui va le changer. La loi elle va être portée aux gens qu'on considère aptes à la comprendre mais pour l'institution, les gens des bidonvilles ont des pratiques qui ne sont pas les mêmes que les nôtres. Tant qu'on réfléchit pas à ça surtout en termes de précarité, on apportera pas de réponses. La peine de mort n'a jamais empêché les crimes, c'est pas la pénalisation des choses qui les empêche. La pénalisation peut accompagner mais il faut un projet derrière qui soit plus social que simplement répressif. Cad que quand t'es face à des situations où

les gens en sont à vendre leur gamine de 13 ans, tu te doutes bien que c'est pas un fait de nature. C'est un problème qui est autre et si on travaille pas ce PB là, la réponse pénale elle tombe à plat n'apporte pas de réflexion sur notre propre fonctionnement. **Je suis content moi de pouvoir avoir un cadre de loi moi à rappeler aux gens, clairement.** (Voir entretien DDFE qui se sert aussi du cadre de loi pour ne pas évoquer son opinion profonde) **Déjà parce que moi ça m'amène à ne pas avoir à faire le tri entre mon regard porté sur les familles que je vais trouver désagréable et je vais trouver que c'est dégueulasse que ça se fasse.** Quelle que soit la situation y a un cadre légal, quelle que soit la famille t'a pas à en juger toi, même si c'est une famille que t'accompagne depuis longtemps et avec qui les liens se sont créés. Mais derrière il faut éviter que ça se reproduise et ainsi accompagner différemment les familles. Il faut essayer de mettre en place d'autres processus qui permettent un accompagnement différent tout en empêchant ni la colère ni la rage de voir des gamines violées par des abrutis.

Savoir accepter le passé de madame pour accompagner dans le présent = ne pas porter un regard négatif. Si Madame va bien dans le présent mais qu'elle a subi un mariage précoce, le travailleur social l'accompagne dans le présent car ce qu'il s'est produit ne peut pas être réparé. == Capacité des femmes « à faire quelque chose » de leur mariage forcé

EB = Tu as abordé la **question du viol**. Je crois que c'était à la réunion où une professionnelle du CICADE nous avait dit que mariage non-consenti = mariage forcé = crime de viol. Et je crois que y avait cette idée-là qui était ressortie où vous disiez avec l'équipe que quand même, bah là tu disais « une minorité », mais quand même y avait **beaucoup de femmes sur les terrains que vous accompagnez qui avaient pas consenti à leur mariage** et du coup c'est vrai que ça me pose question de **comment vous vous êtes aperçus de ça ? Et comment vous avez vécu ça aussi ?** On en parlait un peu tout à l'heure...

J = Dans l'histoire que nous racontaient les femmes dans le cadre de nos accompagnements. Certaines nous racontent les parents qui leur trouvent un mari, qui les contraignent à le prendre **et leur combat, leur lutte pour ce choix [de dire non] qui a pu aller jusqu'à des ruptures familiales, des violences.** **Mais c'est compliqué, c'est impossible d'en parler simplement enfaite.** C'est super compliqué. La plupart des femmes qu'on rencontre, qui étaient en Roumanie, qui se sont mariées en Roumanie... on les voit ici, mère, travaillant, élaborant des projets de vie. **Cad que la violence du mariage contraint ne les identifie pas entièrement** cad qu'elles ont... (je sais pas si on peut appeler ça de la **résilience**) ... **qu'elles sont plus que ça, elles ont réussi à s'y adapter, à le dépasser et à en faire quelque chose.** Les identifier que par ça ou ne les voir que par un prisme de victime les amoindrit grandement. Dans pleins de circonstances, dans pleins de milieux différents les femmes ne choisissent pas les mecs avec qui elles vivent, que ce soit du fait du déterminisme social qu'on a intégré, qu'on vit tous les jour, les mariages interclasses sociales sont très rares. **Souvent le mari a choisi une femme qui est en position sociale inférieure à lui ou égale mais jamais supérieure.** Ya pleins de choses qui rentrent en ligne de compte. Et c'est surtout l'idée **qu'on accompagne des femmes dont les enfants ont 10 ans, 11 ans aujourd'hui, elles ont elles 35 ans (25 ans ?), elles les ont eu très jeunes et elles vont bien et leurs gamins vont bien !** Ce qui est dur c'est que **si on fait que les poser en victime de ça ou si on ne voit ça qu'à travers un prisme négatif, on arrive pas à avancer avec elles.** **Dans le travail social j'ai l'impression que c'est une position un peu particulière où on fait face à un état de fait.** **T'apprend une grossesse précoce, si c'est pas conflictuel, si c'est pas du viol avéré, si c'est pas de la vente d'être humain, tu es sur : soit je dénonce, soit j'accompagne. C'est super violent et c'est super compliqué.**

TRAVAIL SOCIAL = se reposer sur l'institution peut être une bonne solution pour gérer les situations difficiles MAIS sinon le rôle est d'accompagner dans le présent

EB = Quelle marge de manœuvre dont vous disposez pour agir sur des situations comme celles-là ?

J = Euh... notre chance à nous c'est que **ces mêmes gamines sont suivies à l'hôpital souvent pour la famille, en gynéco pour la grossesse ce qui fait qu'elles sont au contact de l'institution.** Et c'est **l'institution qui va décider ou non de « signaler ».** Ça m'exonère moi dans les cas qui ne sont pas des cas évident de violence, ça m'exonère moi d'avoir à en juger et de proposer d'avantage d'accompagnement. Je dirais que, c'est pas se voiler la face mais c'est une façon de prendre le recul nécessaire en se disant « voilà je peux pas remonter le temps, je peux pas empêcher la grossesse, je peux pas lui dire d'avorter, donc qu'est-ce que je peux faire ? J'accompagne. J'accompagne pour qu'elle le vive le mieux possible. J'accompagne pour qu'elle se construise tout de même un projet de vie ». Je travaille actuellement sur le bidonville auprès des plus jeunes pour leur donner des alternatives. C'est surtout ça le questionnement, **quelle est l'alternative et qu'est-ce que je peux construire pour les prochains.** Ceux qui sont là, j'accompagne ce qu'ils sont en train de vivre, c'est mon taf en dehors de l'enlèvement, de la vente ou du viol avéré... la plainte, la police ou le signalement, le placement d'enfants, c'est rarement la solution.

EB = C'est pas adapté selon toi ?

J = bah **une gamine que tu sépares de sa famille parce qu'elle est enceinte, que tu mets dans un foyer n'y restera pas, elle aura encore moins de perspective.** Par contre chercher à construire des alternatives et l'accompagner dans l'éducation de ses gosses serait beaucoup plus constructif. Essayer de construire ces alternatives pour la prochaine génération qui arrive.

Violences conjugales ne touchant pas toutes les femmes sur le bidonville, il ne faut pas en faire une réalité !! = Regard supéeeer négatif de l'institution sur la vie des femmes roms, préconstruit et imaginaire de la femme rom « soumise » = Il peut y avoir des violences mais elles sont traitées différemment par l'institution

EB = D'autres formes de violences sexistes ou sexuelles ?

J = **Violences conjugales...** liées soit à des comportements addictifs à l'alcool, (voir entretien chargée de médiation Cimade) **comme toute violence conjugale faite d'aller-retour de la victime « je veux partir mais je l'aime je reviens », de comportements plus ou moins violents... mais aussi de femmes qui se disent « non moi jamais il me tapera, c'est mort ».** Y a des familles d'Ex-Yougoslavie qu'on accompagne, les maris ont été tous violents avec leurs compagnes respectives mais à chaque fois **le groupe a fait bloc et a évincé l'homme violent, voir même très violemment.** Y en a un qui tapait une des sœurs, la mère est allée le voir et lui a dit « bah c'est simple, ou tu repars sur tes pieds ou tu repars sans tes pieds », elle avait la chaise à la main quoi. Bah le mec est parti. **Donc y a rien de monolithique, rien n'est identique, y a pas un modèle unique de comportement de violences conjugales dans beaucoup d'endroits. On voit des femmes qui meurent en France sous les coups de leur mecs, c'est pas sur les bidonvilles, c'est mon voisin, c'est la famille... Sur le bidonville c'est rendu visible toujours par ce regard qu'on porte où c'est un comportement attendu, on attend d'eux qu'ils fassent ça, on attend d'eux qu'ils frappent leur femmes, on attend d'eux qu'ils marient leur fille petite, on attend d'eux qu'ils aient des grossesses précoces, on attend d'eux que les femmes ne travaillent pas, on attend d'eux qu'elles soient dans une position dominée et si elles le sont pas ça nous interpelle. C'est ce qui rend les choses complexes.** Mais c'est un accompagnement... et on en revient toujours à ça, **oui les violences conjugales existent sur le bidonville et non elles sont pas traitées comme partout**

ailleurs. L'institution les regardent différemment. Quand tu vas porter plainte pour violences conjugales au commissariat et que le flic te dit « ouais mais chez vous c'est comme ça ! »... Bon bah...

EB = T'a déjà assisté à ça où t'a accompagné une femme porter plainte et t'a eu ce discours-là ?

(Comparaison avec femmes blanches ou en tous cas femmes qui ne vivent pas en bidonville = vivre des violences et vouloir s'en extraire est plus dur quand on cumule plusieurs type de discriminations = intersectionnalité de la violence + difficile à gérer) == LIEN « Porter plainte » = Chargé.e.s de médiation Cimade

J = Ouais, Oui ! Ouai ouais, avec la **grande difficulté à porter plainte « parce que chez vous c'est comme ça »**. Donc ce que vivent déjà les femmes, quand une femme qui est violée veut porter plainte, ou une femme qui est frappée par son mec veut porter plainte, c'est déjà pas facile dans un cadre classique mais quand en plus t'es assimilée à « bah ouais chez toi c'est normal on te tape, chez vous c'est culturel, pourquoi vous venez nous voir ? »... Comme si c'étaient des zones d'endroits différents où y a une culture rom de bidonville, on a pas à y intervenir parce que ça servirait à rien, c'est intégré alors qu'elles vivent la même difficulté à s'en extraire que toutes les femmes victimes de violence.

EB = Des femmes concernées par les violences ont pu rentrer dans des dispositifs d'accompagnements mis en place par des assos féministes par exemple ?

J = Euh alors pas forcément par le biais d'associations mais d'avantage par le **biais institutionnel**. Elles ont pu entrer sur des **foyers de femmes victimes de violences (CHRS)**, être éloignées et mises à l'abri. Mais oui ça peut arriver mais c'est pas le cas général parce que la démarche n'est pas évidente à faire car **la situation qu'elles vivent, de précarité, laisse peu de place à des alternatives qui sont pas sûres**. On va pas retomber dans une autre précarité, on a peur de revenir dans le groupe et ce sera pire.

SENSIBILISER LES HOMMES en montrant que c'est possible d'être déconstruit = on casse les stéréotypes et préconstruits masculins

EB = Intéressant de faire **sensibilisation aussi avec les hommes** sur ces Q de la **violence sexiste, du consentement ?...**

J = Oui, comme pour tout le monde. Ouais clairement. Bah oui parce que si tu t'attaques pas à la problématique masculiniste, au comportement masculin tel qu'il est construit dans l'imaginaire collectif, t'aura du mal à faire changer les choses. Et **les hommes se sentent mal à l'aise par rapport à ce discours autour de l'égalité hommes femmes**. Ils se sentent mal à l'aise par rapport au discours du partage des tâches. **EXPERIENCE = C'est intéressant quand t'es avec une tripotée de bonhommes autour de leur Audi en train de trafiquer le moteur, t'intégrer autour de ce groupe d'homme, autour de la belle voiture... et que tu leur dis « Ah non mais moi j'y connais rien aux voitures, j'ai pas le permis quoi »** (figure déconstruite de la masculinité que montre le travailleur social pour interroger les hommes sur leur propre rôle qu'on leur a inculqué depuis petit = amène certains à se questionner). **Rien que ça ça les interpelle, « qu'est-ce qui se passe ? »**. Si en plus tu t'amuses à faire des tresses à une gamine en parlant au père de la gosse, il va pas comprendre non plus ce qui se passe, c'est pas ton rôle, c'est pas toi et ça peut induire des discussions. (Ce travail de déconstruction se fait entre deux moments de travail social, au quotidien dans de petites actions qui interpellent = mais ça ne fait pas l'objet d'un projet ou accompagnement spécial).

Y a beaucoup de choses à faire et je pense que **le travail est tout à fait possible auprès d'une grande partie des hommes...** euh **c'est très long, ce sera très long.** Et un des **préalables c'est de leur avoir ouvert le champ des possibles au niveau de mettre fin à leur précarité.** Cad c'est un peu comme de demander à des gens qui touchent le RSA d'aller acheter de l'eau pour respecter la planète alors qu'ils ont à peine de quoi bouffer chez Lidl. C'est un ensemble, tu peux pas... autant la violence conjugale elle s'étend dans les milieux bourgeois elle est très peu dite, autant **dans les milieux précaires pour faire évoluer les comportements et réfléchir à autre chose, elle passe après d'autres priorités comme subvenir aux besoins...** (Article Kimberlé Crenshaw = **d'autre priorité que de traiter le viol pour les femmes en situation de précarité**) Donc je pense que **ça doit être fait conjointement, ça peut être pensé dans un projet global de parcours d'insertion professionnel, dans l'accompagnement des familles bah garder du temps pour, avec des partenaires, organiser des réunions d'informations collectives.** **Y en a eu pour les femmes, autour du plaisir féminin, autour du clitoris, qui a beaucoup interrogé les femmes, elles sont venues de tout âge pour poser des questions, pour dire « c'est nos hommes qu'il faut aller voir pour leur expliquer que ça existe » tu vois. Effectivement y a tout ce travail là à faire conjointement à l'insertion.**

EB = C'était le planning qui avait mis en place ça ?

J = C'était la médiatrice santé avec le Planning dans le cadre de la médiation santé, elle avait fait des infos collectives comme ça. C'est intéressant mais **faudrait trouver le modèle pour y amener les hommes et arriver à les sortir de cette urgence permanente dans laquelle ils se placent du fait de la précarité de leur situation.** Et c'est pas une pauvreté c'est vraiment une précarité. **Pour les amener à réfléchir, à faire évoluer les comportements c'est long... déjà hors bidonville c'est tellement difficile.** La plupart du temps on parle des milieux populaires, des milieux précaires mais les comportements sont tellement identiques dans la bourgeoisie et les classes supérieures... Donc c'est un travail de longue haleine !

EB = Tu l'as abordé mais on parle de Q de femmes et d'hommes aussi, d'accès aux droits etc.... toi comment est-ce que tu définirais le féminisme actuel ?

J = Bah y en a plusieurs, faut le mettre au pluriel ! Euh... (blanc) alors pour moi il est différent de celui qui a pu émerger dans les années 60 dans le sens où il s'intègre dans une époque où il y a énormément de « micro-luttes », des combats assez sectorisés. Ça commence à évoluer dans le discours et à changer mais y a des combats qui, à mon sens à moi, ne sont plus assez inscrits dans la réflexion autour de la Q de domination. Y a la domination masculine sur les femmes, y a la domination du blanc sur le noir, y a la domination dans la définition du genre sexuel et de l'orientation sexuelle, y a pleins d'outils de la domination et ils sont toujours au service d'une seule chose c'est la domination. C'est des combats qui pour moi sont tous liés, ont tous un même objectif qui est celui de comprendre les processus par lesquels on accepte des formes de domination quelles qu'elles soient. Et comment lutter contre la sectorisation des luttes devient un fait lourd contre le combat global de la domination. Mais ça évolue et ce que je trouve intéressant c'est que y a de plus en plus de discours... alors c'est notamment relancé au travers de tout ce qui se passe autour de la mort de Georges Floyd aux Etats-Unis et des combats pour les droits des noirs... c'est que y a de plus en plus de gens qui disent « ce combat on le mène non pas parce qu'on est noir mais parce que la domination qu'ils exercent sur nous s'exerce aussi sur vous et on est tous solidaire dans ce combat ». En France ça a été repris par la famille d'Adama Traoré qui dit « bah oui mon combat il est aussi celui auprès des gilets jaunes, auprès des infirmiers... » c'est un combat global contre les inégalités sociales et les outils de domination. Et c'est un féminisme qui aujourd'hui permet de réinterroger. Alors là où il faut se préparer c'est au contre coup cad que c'est un féminisme qui commence à s'institutionnaliser, à entrer de plus en plus dans les discours (pas forcément dans les faits mais en tout cas dans le discours) va entraîner une réponse des masculinistes

qui va être très violente de la même façon que le mouvement des gilets jaunes entraîne des libéraux extrêmement violents aujourd'hui. Et ce contre-coup-là faudra être prêt et pas seul.

EB = Personne féministe ?

J = Tu m'aurais posé la Q y a quelques années je t'aurais dit « non c'est trop restreint dans le combat ». Aujourd'hui euh... vu la façon dont, les féministes sont critiquées, attaquées, appelées « féminazis » et tout ça euh ouais on peut le revendiquer avec joie mais aussi bien anti-raciste... ça m'ennuie toujours de limiter ça à un combat. Je sais pas si on peut se dire « féministe », s'il faut se dire « solidaire des femmes », s'il faut se dire... je sais pas. Mais ouais volontiers, ouais.

EB = c'est un combat global quoi comme t'a dit

J = Pour moi il est global. Y a un très beau passage de Gérard Noiriel dans son livre « L'histoire du peuple de France ». Dans sa préface il explique que l'histoire du peuple de France, c'est une histoire de lutte mais qu'aujourd'hui cette lutte elle est mise à mal parce que la seule chose que les dominants acceptent c'est qu'on ait des « micro-luttes », elles empêchent de réfléchir à leur propre domination. Autant je peux me dire féministe, anti-raciste et tout ce que tu veux mais ne pas perdre de vue que surtout on est prolétaire quoi. Mais ça n'enlève rien à ce combat qui est nécessaire.

EB = Les femmes accompagnées dans ton w sont prises en compte dans les idées et les actions du féminisme que t'a décrit ?

J = On en voit peu les effets. Alors j'imagine que nous même on amène peu les femmes des bidonvilles vers les structures ou les associations qui pourraient leur permettre de prendre part au combat mais en même temps les femmes qu'on accompagne elles comprendraient pas pourquoi on les y amène pour l'instant parce qu'elles sont... l'identité s'est pas encore construite autour de ça, autour de la domination, l'identité s'est pas construite autour de ça, elles s'est construite autour de « je veux une vie décente » et pour l'instant le modèle de cette vie décente c'est le modèle classique « papa, maman, les enfants, la maison et si possible papa ramène de l'argent ». Cad qu'avant de penser le modèle, il faut y avoir accès et c'est ça qui rend les choses un peu compliquées. == Faut y avoir accès et faut aussi que la structure permette d'accéder aussi. == Autant on voit pas forcément l'influence des combats féministes sur ces groupes sauf que moi là par exemple ça m'a permis de réfléchir aux propres comportements que j'avais avec les auto-entreprises par exemple. C'est aussi parce qu'on en parle beaucoup que tu te dis « bah putain c'est moi qui merde ». Mais par contre on voit aussi le **regard de l'institution et sa façon de reproduire la Q genrée. Sur les impôts c'est toujours monsieur qui est chef de ménage... quand on veut parler école ou quand on veut parler soin, on demande où est la maman. Voilà... dans les réunions par exemple quand tu veux rencontrer une institution par exemple pour accéder à du logement et que tu peux amener que madame parce que monsieur travaille, on te propose de reporter le rdv pour que monsieur soit présent, on te propose jamais de reporter le rdv quand c'est madame qui est absente.** Tout ça ça aide pas à faire évoluer les comportements mais comme ça évolue pas plus pour nous dans notre vie quotidienne que pour les gens des bidonvilles, c'est parce que c'est systémique, c'est un sexisme systémique. Faudra encore attendre quelques décennies pour que ça évolue.

EB = La solution pour rééquilibrer ces inégalités ce serait le temps enfaite ?

J = Bah du temps forcément comme pour beaucoup de choses. Du temps pour construire un projet de société crédible et alternatif. Mais sinon, proposer aux personnes de s'ouvrir les possibilités, s'ouvrir les alternatives pour qu'elles aient les choix, que tout ne soit pas simplement une histoire d'habitus, de reproduction. Que des choix puissent se poser, que ce soit des choix non pas par défaut mais de

vrais choix objectifs. Que des choix se posent et que les gens puissent choisir. Et ça c'est possible de le faire dès aujourd'hui dans le cadre des accompagnements qu'on a, on peut amener ça ! Déjà parce que le rapport à l'institution, on peut arriver à le modifier, on peut arriver à modifier les comportements institutionnels et on peut proposer aux gens des possibilités d'agir différentes selon leurs envies, leur projet de vie sans les orienter nous vers quelque chose qu'on jugera mieux.

EB = Pourquoi décider de travailler à Area, même de créer l'association et d'avoir cette mission vers les bidonvilles ?

J = Bah c'est un parcours individuel où je n'ai travaillé qu'avec les publics les plus marginalisés. Parce que je pense que c'est là que y a le travail à faire. Si t'arrive à faire évoluer le regard institutionnel, les regards publics sur certains publics les plus stigmatisés et les plus marginalisés, tu arriveras à faire évoluer les regards plus facilement sur d'autres choses, que ce soit les sans-papiers en rétention, que ce soit les demandeurs d'Asile, que ce soit les gamins déscolarisés ou autre ce sont des publics qui portent avec eux le stigmate de la représentation sociale qu'on leur met dessus. Y a pas tant un intérêt pour les publics de bidonvilles ou la culture rom, non c'est plus un intérêt pour les publics que marginalise la société.

EB = Quel élément de ta vie a fait que tu t'es dirigé vers ce milieu-là du social d'accompagnement des personnes précaires ?

J = Je sais pas si ça peut être enregistré ça ! (rire) == Dacc, t'es pas obligé de répondre. == Alors je sais pas, c'est l'idéologie politique. Pour moi la bascule elle s'est faite sur l'idéologie politique à laquelle j'adhère du côté de la découverte de la sociologie et de l'anthropologie... la complexité des rapports de domination, la complexité du fonctionnement de la société et des individus eux-mêmes. Comment arriver à concrétiser mon engagement politique auprès des gens qui en ont besoin et comment faire en sorte que ces gens qui en ont besoin et que j'accompagne, demain ne seront pas... entre guillemet (et ça c'est or ma fonction de travailleur social), [pas compris le mot].

EB = fini mes Q, des remarques ?

J = Nan juste que **toutes les situations que tu as pu voir sur le bidonville, tout ce que t'a pu entendre sur ces jeunes filles, ces femmes... rien n'est monolithique, rien n'est identique d'une famille à l'autre.** Tu as une base qui est celle des constructions de l'habitus, des positionnements sociaux, de l'intégration des positionnements de chacun dans la société... et puis tu as des histoires de parcours de vie avec des belles histoires de beau parcours de vie dont on parle peu, parce qu'ils sont beaux justement, parce que ça correspond pas à l'image du bidonville... des histoires d'amour, des jeunes filles qui ont trouvé leur prince charmant, qui le cherchaient et bon il est si charmant que ça marche finalement elles se sont bien trouvées avec lui. Des mecs qui sont dans un rapport avec leur femme vachement égalitaire, y en a aussi. Des gens pour qui il est hors de question que leurs gamins soient mariés à 12 ans... Mais par contre y a des points de fixation qui sont intéressants et importants à travailler mais qui ne sont pas le fait général d'un bidonville quoi. == Bien-sûr.

EB = Merci pour ton temps == Avec plaisir, Bon courage ! Ça serait cool de boire un verre avec toi.

Médiatrice santé à Area

Thèmes principaux ;

- Difficultés du travail social face à des situations complexes
- Travail de médiatrice, liens et responsabilités

- Accompagnements individuels pour gagner la confiance PUIS ateliers en groupes avec intervenants extérieurs (++) récurrence des liens et rencontres)
- SITUATION Accouchement complexe
- Influence du genre dans l'accompagnement social
- TRAVAIL = domination masculine sur les femmes même quand elles ont un « meilleur » travail que la manche – « soumission »
- Socialisation des femmes et conditionnement dans un « rôle » = conscience d'être dans ce rôle mais vie avec – poids de la COMMUNAUTE
- Conséquence du mariage pour les femmes – « Elles n'ont pas le choix » - on ne les écoute pas (SITUATION non-consentement de la fille à se marier mais le mariage a lieu par la manipulation et la force)
- Violences conjugales – Hommes « bourreaux »
- CRITIQUE du féminisme actuel qui passe sous silence certains sujets = la charge mentale par exemple
- Féminisme en Roumanie = inclusion des femmes là-bas ?

Nature du travail + APPROCHE de « faire avec » + Pas évident de faire que la personne se sente aussi concernée par son suivi médical = les personnes font reposer les responsabilités de leur santé sur la médiatrice = les médecins vont aussi dans ce sens car plus accessible

EB = te décrire, te présenter comme tu le souhaites.

L = J'étais médiatrice santé pendant 4 ans pour AREA et mon rôle était d'accompagner les femmes, les hommes, les enfants, les ressortissants des bidonvilles dans leurs liens avec les institutions de santé, professionnels santé, la prévention... travailler sur ça donc tout ce qui est en lien avec leur état de santé et le droit commun en France.

EB = Comment tu décrirais l'accompagnement que tu mettais en place avec les personnes ? Comment ça se passait au quotidien par exemple, une journée type ?

L = Enfaite chaque jour était différent de l'autre. On pouvait très bien avoir un rdv fixé à l'hôpital pour une grossesse ou à la PMI pour le suivi des enfants (la croissance, la prévention, les vaccins...) comme des entretiens au bureau. Fallait aussi qu'on **travaille ensemble pour qu'elles soient autonomes** (= elles ne pouvaient pas être autonomes seules ?) donc rechercher des médecins, on appelait ensemble leurs médecin, essayer d'avoir des rdv, des réponses aux questions. Donc c'était travailler ensemble ou chez moi au bureau ou sur le terrain. Bien-sûr j'essayais au maximum de leur donner leur place au centre, que ce soit elles au centre et pas moi mais ça c'est pas évident.

EB = Ouais c'est pas évident, pourquoi c'est difficile ?

L = Avec certaines personnes âgées j'avais l'impression que... non elles voulaient pas se placer au centre de leur accompagnement. C'était moi j'étais la référente, j'étais la responsable de la situation. Et les médecins aussi ou les professionnels, c'est pas en mauvaise volonté mais voyant que la personne ne s'intéresse pas (en plus y a la barrière de la langue, en plus ils ont un quotidien très chargé les médecins) bah à **un moment donné il regardaient plus la personne, ils pouvaient très bien me regarder moi** tu vois ? Ils privilégiaient le contact avec moi. Y a une série de facteurs pour ça, ouais y a des explications pour ça. Je te dis la personne se désistait, elle était âgée ou débordée...

EB = Sa santé c'était pas sa priorité du coup ?

L = Si ça l'était mais ça voulait pas dire qu'elle faisait les démarches, qu'elle avait envie... Souvent elles essayent que moi je m'occupe de tout et oui elles respectaient les consignes, la santé était importante. Mais moi je faisais plus que le lien après je prenais toutes les responsabilités, je faisais le résumé... elles s'attendaient à ça en moi. Donc c'était une priorité mais c'était se décharger d'un maximum de choses pour qu'elles fassent le minimum possible.

EB = Pour toi ça devait être difficile de te positionner par rapport à ça.

L = Oui oui c'était un équilibre, un jeu permanent... enfin « un jeu » c'était une responsabilité avec les personnes, les professionnels, mettre chacun à sa place. La personne lui dire bah lui expliquer que je serai pas là à l'infini et du coup c'est arrivé que j'ai dû partir et bon quand c'est arrivé certaines étaient « Ahhh » et « Bah oui je vous ai dit que... » voilà c'était pas facile aussi parce que fallait que j'explique aux médecins mon rôle, ma place. Après au fur et à mesure elles me connaissaient. Donc oui c'était faire de la com pour mon métier auprès des professionnels et travailler sur l'autonomie avec les gens.

SITUATION

Femmes concernées ne veut pas accoucher (maybe pas de désir d'avoir l'enfant, maybe peur...) – la médiatrice le vie comme un cas compliqué « c'était chaud ! » car le corps médical fait pression sur elle pour qu'elle dise à la femme de venir à l'hôpital... Menace d'appeler la police pour réguler ce cas. Si ça n'avait pas été une femme rom, auraient-ils menacé d'appeler la police ?

Après y avait des cas plus compliqués, parfois forcés cad que y a des marges. Tout en restant à mon rôle, les jeux de maman, suivi de grossesses, tout ça c'était important. Et encore une fois fallait que je fasse attention aux limites, parce que je pouvais pas, ni obliger la personne ni faire à sa place, mais y a eu des moments chauds... Comme une fille qui devait accoucher qui voulait pas aller à l'hôpital... Elle y est allée, elle voulait pas rester, elle y allée, elle voulait pas rester enfaite et donc elle a commencé à avoir des rendez-vous « post-terme » c'est quand tu aurais dû accoucher et que t'a toujours pas accouché donc t'es dans un service spécial. Ils essayent de surveiller encore trois ou quatre jours et si toujours il se passe rien, ils provoquent l'accouchement.

EB = Ah oui elle accouchait pas quoi... Mais tu penses qu'elle avait peur d'aller à l'hôpital ?

L = Après l'hôpital elle connaissait... « peur » oui oui oui, peur oui on va dire ça mais dans d'autres démarches que j'ai fait avec elle, j'ai aussi observé qu'elle avait pas envie, pour les enfants. Mais là on peut dire elle avait peur. Et du coup c'était chaud parce que j'ai été appelée par... bah ils avaient pas son numéro... mes collègues on dit de privilégier le lien avec madame... mais ils avaient pas leurs numéros, elle a quitté l'hôpital... tu vois encore une fois c'est limite et du coup ils m'ont appelée que si elle venait pas ils allaient appeler la police. Et c'était grave ! La police... c'est pas... on s'en fout c'est plutôt qu'elle mettait en danger l'enfant, il fallait qu'elle soit accouchée là. Et bon je l'ai appelée, elle avait peur, t'a raison. Mais je pense aussi elle s'est pas rendu compte de l'importance, elle y est allée et bon ils l'ont accouchée dans les heures qui ont suivi.

EB = C'était son premier enfant ? (Genre si c'était son premier enfant ça aurait été légitime qu'elle ait peur de l'accouchement = comme si dès le deuxième enfant ça faisait plus peur == c'est ma propre construction sociale que je calle sur cette situation en posant cette question intime et qui ne me regarde finalement pas)

L = Moi je dirais que c'est son deuxième. Oui son deuxième.

EB = Peut-être y avait aussi, enfin je dis ça mais je sais pas, mais c'est **peut-être aussi que l'enfant était pas désiré** ou quelque chose comme ça je sais pas...

L = **Oui oui... Oui c'est vrai... Mais c'est des choses lourdes. C'est vrai que personne n'aime aller à l'hôpital mais bon... et ça marche pas non plus avec le jugement « tu as voulu les enfants et tu as voulu cet enfant alors fait tout ce qu'il faut », ça marche pas comme ça. Y a des choses forcément elle se rendait pas compte.**

ROLE MEDIATRICE Du coup **le rôle de la médiatrice aussi a été de travailler dans la prévention, de l'éducation pour la santé.** Et je me suis rendu compte que c'était plus que faire le lien, c'était aussi travailler sur, je t'ai dit, l'éducation. **Parfois apprendre ensemble, en toute humilité, je savais pas des choses non plus, on les a apprises ensemble avec les personnes.**

EB = Oui vous vous êtes apportés mutuellement quoi. Là tu disais « elles » en parlant des personnes. C'étaient plutôt des femmes que t'accompagnais ou des hommes ?

L = Plutôt des femmes mais j'ai eu des hommes aussi, même des choses intimes, parfois même liées à la sexualité ou des problèmes de santé parfois pénibles. C'est vrai que j'en avais moins que des femmes, des hommes mais ceux que j'avais c'était des accompagnements lourds ou intimes. **(MAYBE que les hommes ont moins l'habitude de faire appel à la santé quand ils ont un problème, sont plus mal à l'aise à en parler).** Pour moi c'était presque équivalent. Et donc oui j'avais des hommes jeunes ou âgés.

EB = Et les femmes, quelle tranche d'âge ?

L = Pour moi c'étaient toutes les tranches. Y avait des enfants, y avait des jeunes... jeunes mères, y avait des femmes en accompagnement énième grossesse et sur Zénith, Mas Rouge y avait des femmes âgées, dans leur esprit, parce qu'elles étaient pas forcément âgées mais en les voyant... Donc c'était des femmes... moi j'observais aussi des femmes pour lesquelles la famille s'intéressait pas forcément. Vu le nombre des accompagnements médicaux et de santé, oui y avait quelques soutiens mais après ils se sont rendu compte que c'était trop lourd, ils avaient leurs soucis... la famille pouvait être là si j'appuyais sur un bouton mais pour déclencher le bouton rouge c'était hyper compliqué. **A un moment donné j'accompagnais aussi des personnes à la mosson, tristesse totale !** Moi j'ai pas observé cette solidarité envers les personnes âgées, pas du tout. Leurs enfants avaient des soucis, j'en sais rien mais la solidarité n'était pas là. Je juge pas pourquoi... Peut-être qu'ils se disaient aussi qu'ils ont laissé ça pour moi aussi. Ils étaient même pas là pour que je leur raconte. **== Ouais ils se reposaient complètement sur toi quoi !** == Ouais du coup, si c'était un cas comme ça, y en avait une comme ça, pour moi pas en bonne santé et je voulais pas partir moi avec les enfants... Madame avait pas l'air d'assimiler du coup j'ai dû faire un dossier, laisser tout sur elle et dire « si vous devez aller à l'hôpital, aux urgences, gardez ça précieusement. Ne m'appellez pas je suis pas là le soir, le week-end » et la pauvre partait avec ce dossier.

EB = Oui c'est une frontière mince entre qu'est-ce que je peux agir et qu'est-ce que je peux me protéger aussi moi en tant que professionnelle. Oui, ça doit être difficile...

L = Oui y a des moments comme ça mais après c'était bien aussi. C'était bien !

Accompagnement individuel = 1^{er} STEP et ateliers en groupe quand la médiatrice a gagné la confiance des femmes – Limite d'un accompagnement groupé (quand les femmes n'ont pas les mêmes obj de soin, de demande) ça peut poser des problèmes == voir Situation

EB = Les accompagnements c'était plutôt individuels ou t'a fait aussi des projets collectifs sur les terrains ?

L = Beaucoup individuels parce que c'était intime et aussi ça me permettait de pouvoir parler de plus de choses avec la personne. Ça arrivait tout le temps dans la salle d'attente à l'hôpital ou sur le chemin, toujours toujours des sujets qui étaient pas prévus et qui étaient hyper intéressant. Y avait parfois des sorties médicales, parfois pour les enfants pour la PMI, parce que les femmes échangeaient entre elles. Mais sincèrement pas beaucoup parce que ça pouvait partir en n'importe quoi... maximum 3 femmes avec leurs enfants et encore.

SITUATION Une fois j'ai fait un accompagnement Planning parce qu'elles étaient toutes les deux en grand besoin pour la contraception. Elles étaient deux mais c'était pas bien... Parce que j'avais une jeune qui voulait la contraception et une autre adulte qui voulait pas forcément la contraception... donc ça allait pas, j'ai pas bien choisi. Parce que la jeune elle avait besoin de parler du fait qu'elle voulait plus d'enfants, elle était déjà mère d'un enfant, et avoir accompagné les deux ça m'a empêché de tisser le lien avec la jeune.

Et dernière, oui y avait des choses, des discussions groupées sur le bidonville, on faisait venir une sage-femme ou une infirmière... Donc ça c'était en groupe mais après avoir gagné leur confiance. On pouvait pas faire ça au début parce qu'elles avaient peur que dans le groupe je dise « et toi que t'a vécu ça, qu'est-ce que t'en pense ? ». Donc ça ça s'est mis en place plus tard avec confiance totale. Après si elles voulaient dévoiler leurs secrets médicaux, c'étaient à elles. Moi j'ai eu leur confiance pour ça et parler des choses intimes avec la sage-femme et donner des exemples de ce qui pouvait arriver à une femme mais jamais parler d'elles. Ouais ça c'était chouette !

EB = Ateliers directement mis en place sur les terrains ? == Oui

Et c'était QUE avec les femmes ?

L= Heu après y avait des hommes qui pouvaient rester là mais bien sûr ils avaient pas l'intérêt... (cette idée qu'il faut d'abord faire avec les femmes et que les hommes n'ont pas d'intérêts sur ces sujets ?) Oui c'était qu'avec des femmes ! La directrice d'area a un moment donné disait à un travailleur social, tout en plaisantant, mais y avait quand même de la vérité, « Toi en tant qu'homme si tu peux travailler avec les hommes, parler de la sexualité et faire un groupe autour de ça ». Elle a dit, et c'est pas faux, qu'avec un homme les hommes auraient pu discuter autrement sur ça et discussion de groupe elle pensait que ça devait être mené par un homme. Donc elle disait que pour faire les groupes des hommes, il faudrait mieux un homme [intervenant]. **IMPORTANCE D'ETRE AVEC SON « GENRE » POUR PARLER DE SEXUALITE == volonté d'initier des ateliers, mise en place ?**

EB = Et tu penses que c'est important ça le genre, le fait que les hommes se sentiraient plus libre avec un homme ou les femmes plus libre avec une femme pour parler ?

L = (blanc) Je pense que les femmes, en travaillant en amont elles auraient pu parler avec un homme, on s'en fout. Parce que pareil elles voulaient pas forcément un gynéco femme, ça arrivait qu'elles étaient accompagnées par des hommes. Mais les hommes... ouais les hommes peut-être aussi. Mais il fallait travailler sur ça ! J'ai réfléchi, avec les hommes c'était plus compliqué de parler de ça rien qu'en individuel et on était aussi sur des conceptions, un petit peu...

Les liens hommes-femmes par rapport au TRAVAIL= soumission des femmes et double travail

On peut pas parler d'égalités Hommes-Femmes... c'est vraiment on était sur des situations encore... des soumissions de la part des femmes encore. Les choses avancent mais en toute toute douceur.

Donc attention parce que c'est lent, c'est très lent. Je sais pas l'Egalité, la place des femmes c'est... Après comme je travaille plus maintenant, je vois venir ça mais très très très lentement. Parce que si y a pas la volonté de le faire, une prise de conscience, ça peut se passer avec le choc de la vie, avec les femmes avec lesquelles elles travaillent... oui on peut avoir des régulations, réalisations mais c'est très très lentement. Là je dévie, je suis pas hors-sujet ?

Le fait que les femmes travaillaient j'entendais dire que bon elle gagnent une place importante. Mais bon..... J'ai vu un couple d'hommes qui accompagnaient les femmes faire la manche, c'était un groupe de femmes. Bon un moment donné accompagné par AREA et aussi dans leur volonté de travailler elles ont pu avoir du boulot. **Et je me suis rendu compte que... nous on parlait à l'asso de la place des femmes qui se créait... je me suis rendu compte qu'enfaite pas forcément parce que ces hommes accompagnaient les femmes, plus à la manche, mais au boulot. Mais leur lien était le même, ils accompagnaient leur femme « produire » entre guillemets de l'argent.** Tu vois ce que je veux dire ? Y avait plus la manche parce personne voulait... il fallait que ça soit sérieux, ils voulaient pas « faire du mal », **tout le monde était plus arrangé avec un boulot, eux, leurs femmes, certaines positions... Mais je les voyais partir, les ramener, les pauvres elles venaient comme depuis la manche ; fatiguées, voir encore plus. Elles devaient faire le ménage, mettre la table, laver... etc. Egalité ça ? Ou une place plus importante de la femme ? Moi je doute.**

(== IDEE que les femmes ont un DOUBLE TRAVAIL avec leur taf souvent dans le ménage donc éreintant + travail domestique quand elles rentrent) + Avoir un « vrai » travail plutôt que de faire la manche n'enlève pas la domination que l'H a sur la femme, voir même ça l'augmente...

TEMOIGNAGE de femme qui dit être consciente de son positionnement bloqué, soumis, mais qu'elle fait et fera avec – réaction choquée et triste de la médiatrice – socialisation à avoir ce rôle là depuis petite (la professionnelle du CICADE tient les même propos)

Et elles-mêmes le disaient, c'est hyper compliqué, on travaille beaucoup, notre rôle est d'être comme ça, soumises. Depuis leur plus jeune âge elles disaient ça. C'est pour ça que j'ai dit « c'est une prise conscience » ... si on lui dit, si elle le pense tout le temps tout le temps, comment on fait ? Une, en toute ironie et self-dérision, elle disait « oh c'est bien ici, chez AREA on peut vous dire ce que vous voulez entendre, on peut se comporter comme on veut mais chez nous on est toujours pareilles, notre place est de faire des enfants » et comme j'étais proche d'elle, elle disait « qu'est-ce que tu veux, on est comme ça, on sera toujours comme ça et on se moque de tout le reste, on affiche juste un comportement qui soit bien et nous après on se moque derrière ». Tu vois ça m'a frappée, je savais bien que c'était une mise en scène... « qu'on se moque » elle parlait pas d'elle, elle parlait des autres mais derrière tout ça tout ça y avait... y avait... y avait peut-être la vérité ! Et l'entendre comme ça, ça m'a... ça m'a choquée. Mais tu vois elle m'a fait un résumé vite de sa condition.

EB = Oui en parlant des autres, elle parlait sûrement d'elle au final.

L = D'elle oui et peut-être du fait qu'elle peut pas s'échapper à la communauté... (elles s'accoutument à cette violence car y a le poids de la communauté)

EB = Tu organisais des petits temps pour prendre un café et aller discuter avec les femmes hors du bidonville non ?

L = Oui je pense qu'on faisait ça chacun [avec collègues AREA].

EB = Ok parce que je trouve ça super de faire ça ! Et je me demandais ce que ça permettait d'aborder comme sujets quand tu le faisais avec les femmes hors du bidonville ?

L = On l'a pas fait beaucoup de fois... Je l'ai fait avec un couple, une jeune femme, une jeune mère et son chéri, on a parlé de leur enfance, de leur parents... une des personnes décrivait le choc, le trauma qu'il a eu comme enfant causé par le père, qu'il adore toujours mais le père il a fait des conneries énormes. Et elle par contre elle disait qu'elle a pas eu ça... non c'était intéressant. Ils parlaient de leur jeunesse. Et avec d'autres on a pris un gâteau... oui c'était sur la santé, ou sur leurs parents mais pas trop intime non plus, on va dire c'est le quotidien et les situations ponctuelles, c'était le sujet. Je pense que chacun, Mireille, Tanya et moi, après les accompagnements qu'on avait un moment ou avant - après, si la personne était pas trop spid et nous non plus... donc c'était hyper compliqué de trouver les moments... mais on a eu, oui. C'était bien ça ! On était comme tout le monde on va dire. Sincèrement c'était un peu important.

EB = Oui c'est ça parce que je me dis ça peut faire une approche différente vu qu'en fait c'est dans un lieu un peu neutre vu que c'est pas, eux dans leur lieu de vie et vous dans votre lieu professionnel. Je trouvais ça intéressant en tout cas.

Et je me demandais parce que du coup tout à l'heure tu parlais des accompagnements à la PMI, à l'hôpital etc..., en individuel du coup si j'ai bien compris... et je me demandais est-ce que t'avais repéré quelques fois des discriminations envers les femmes ou un regard qui serait porté négativement sur les femmes dites « roms » et qui vivent en bidonville ?

L = Heu oui, on a eu des situations comme ça mais de manière générale à l'hôpital au CHU ça se passait bien. C'était pas... « discriminations » c'est un grand mot, « rom » c'est un grand mot... c'était plutôt que les soignants étaient en détresse ou parfois dépités parce que les personnes se prenaient pas... se soignaient pas... s'occupaient pas bien de leur santé. J'ai entendu « C'est comme ça dans la communauté, c'est comme ça » mais il disaient pas « C'est comme ça que vous êtes rom ». Ils mettaient peut-être un panier général avec « les gens du voyage » parce que bon tous les mêmes soucis de diabètes, surpoids, problèmes cardiaques... On voyait un cardiologue peut-être 5 ou 6 fois avec une dame plutôt âgée et la cardiologue suppliait que la dame perde du poids, elle la suppliait, elle disait mais « vous êtes en danger de vie ». Au deuxième rdv elle a perdu 1 kg mais après rien se passait, elle s'occupait pas, les conseils étaient pas respectés donc oui il y avait un jugement mais pas forcément pour la romanité ou je sais pas quoi, c'était pour l'habitude de vie, de communauté. A la fois ils voulaient se soigner donc c'est pour ça qu'on allait 6 fois voir le cardiologue, énormément de fois, et à la fois ils respectaient pas. Du coup les soignants dans leur quotidien, dans leur manière de travailler certains ouais on va dire qu'ils étaient pas trop dans la socio, la psy et ils pouvaient s'énerver « c'est pas possible, vous voulez plus avoir de problèmes de cœurs mais à la fois vous respectez mais zéro conseils ! Vous mettez votre vie en danger... ». Et pareil sur le sujet de la grossesse ça décevait le corps médical, des rdv importants et difficiles à avoir, hyper difficiles, qu'on leur pose des lapins, qu'on arrive pas... elles faisaient qu'un rdv sur plusieurs certaines. Ou une autre qui est venue le dernier jour avant qu'elle accouche, avec une maladie aussi, le médecin était pas au courant. Oui y avait des jugements mais plutôt pour la santé en lien avec la prévention et la prise en charge. Je te dis ils faisaient pas le truc socio, qui étaient les personnes, quel était leur quotidien. Ils étaient plus sur les conséquences. Et oui on a eu deux trois questions, même de la part d'un médecin qui voulait mieux se comprendre avec la patiente, ce médecin même avait un parcours migratoire « comment ça se fait que Madame est en France depuis 15 ans et qu'elle parle pas français ? » donc parfois le médecin devenait une personne lambda avec ses jugement oui.

EB = Est-ce que t'a déjà aussi accompagné des femmes dans des associations féministes qui proposaient des accompagnements aussi en termes de santé, de médiation familiale, pour des cas de violence par exemple ? Ah mais oui t'a parlé du Planning tout à l'heure c'est vrai

L = Oui, le Planning oui. Bon féministe... ça c'est perso mais **je dirais plutôt des associations pour « respecter leurs droits »**. Sinon non, **le Planning c'était pas un bon plan pour tout ce qui était violence [omission des violences sexuelles ? == maybe elle veut plus dire « pas un bon plan » pour gérer l'urgence des violences]**. J'ai accompagné un cas c'était à l'AS qui s'approchait de la personne, l'écoutait et se mettait à sa disposition. Mais la personne n'a pas désiré la mise à l'abri, c'était hyper compliqué d'arriver à ça. Je te dis **faut passer par la plateforme sociale** et le Planning non je crois que c'est pas tout à fait pour ça. Le Planning j'ai pas eu des interlocuteurs pour ça. C'est plus pour la prévention, la sexualité. **[IMAGE de la violence physique avec mise à l'abri... mais pas image du Planning qui pourrait aider dans une situation d'urgence]**

CE QUI CHANGE QUAND IL Y A MARIAGE = La médiatrice m'explique majoritairement les conséquences pour les femmes alors que j'ai posé aussi la Q pour les hommes.

EB = T'a pu observer si le fait de se marier changeait quelque chose pour elles mais aussi pour les hommes ?

L = ...Attends je réfléchis... Bah déjà la scolarité... je réfléchis, je veux pas mélanger avec ce qu'il se passe en Roumanie, c'est des échos que j'ai eu là-bas... j'ai eu des échos de personnes qui accompagnent les jeunes mais attention c'est la Roumanie et là le mariage change qu'elles vont plus du tout à l'école. Pour les instituteurs en Roumanie c'est travailler le lien avec l'école mais le mariage...

EB = Pour les deux ? C'est les femmes et les hommes qui vont plus à l'école quand ils sont mariés ?

L = Ouais les deux. Mais même si les filles vont plus loin à l'école que les garçons, une fois mariés, lui il a décroché parce qu'il avait plus envie, mais elle, elle allait encore mais une fois mariée, elle est retirée de l'école.

Ici bon qu'est-ce qui change ? Oui dans les sorties avec les ados, **celle qui est mariée elle sort plus**. On a fait ça avec Tanya et Mireille, des sorties. J'ai eu des réponses comme ça **que mademoiselle est mariée donc elle vient plus. Je pense pas que c'est parce qu'elle voulait pas venir parce qu'elle savait qu'on était très bien. Je pense que c'était plus la société autour qui lui interdisait de s'amuser comme les jeunes. Être corrompu comme ça, elle commençait à le croire elle-même**, tu vois ce que je veux dire ? **[Poids de la socialisation dans la communauté qui dicte la place de la femme]** Après elle assimilait l'info « oui je suis une femme mariée, oui je sors plus » mais... arrête ! Donc qu'est-ce que ça a changé ? Elles **faisaient moins d'activités ludiques avec nous, plus de sorties. D'un coup elles faisaient les tâches ménagères de la belle famille. Et ce qui changeait aussi... bah elles préparaient souvent leur grossesse ou une grossesse qui arrivait très vite après du coup on parlait plus de manger une glace ou « qu'est-ce que tu aimerais travailler », on parlait de... comment elle va accoucher, où et quand. Du coup c'était son rôle à elle dans la communauté et ça changeait tout**. Elle était plus gamine, ludique, dans les jeux... **elle était femme avec tout ce qui vient avec. Un comportement de femme avec des responsabilités et obligations, c'était le changement**. Et bien sûr, à la disposition du mari qui interdisait... Ah oui oui, y avait ça aussi, parfois elle avait plus de téléphone. Sa condition... elle avait aussi des interdictions fortes, parfois ne plus parler avec la famille, parfois ne plus avoir un téléphone ou aller dans sa famille accompagnée par monsieur. Donc **oui y a tout qui change en fait**. Ou dans les situations où y avait des mariages sur place, la famille était là mais elle était plutôt à la disposition maintenant de sa belle-famille et de son mari. Elle devait laver, faire à manger pour son mari... tout !

ET ELLES VIVENT LE MARIAGE COMME UNE VIOLENCE ?

EB = Et tu penses que certaines femmes vivaient ça comme une sorte de violence ? Je ne sais pas si on peut mettre ce mot là-dessus... toi est-ce que t'a déjà eu des femmes qui t'ont parler de ça ?

L = Elles m'ont dit, certaines qu'elles ont fait des erreurs en se mariant et que c'était très lourd. Mais elles ont dit ça parce qu'elles étaient vraiment débordées et dans un sacré état mais **je sais pas si elles auraient pu avoir le choix de faire autrement tu vois**. Quand je les ai vues certaines me disaient « c'est tellement lourd, tellement difficile que j'ai pas fait le bon choix » mais c'était plutôt une prise de conscience. Après elles pouvaient pas faire autrement. Oui, elles regrettaient oui ! mais un regret... je sais pas regretter ou elle se sont rendues compte, elles acceptaient leurs conditions mais **« regret » peut-être que ça implique qu'elles auraient pu faire autre chose**, mais franchement je vois pas. Parce qu'elles regrettaient que en se mariant elles aient eu un enfant mais après elles ont fait d'autres enfants avec le même gars... J'ai vu ça, je t'ai dit, insupportable « je regrette... » mais un an ou deux après elle dit **« bah, sous la force, lui, sa famille, voulait un autre enfant... « je pouvais pas »**. Donc heu...

EB = Parce que du coup ces mariages dont on parle, tu penses que c'était **souvent des mariages forcés ou que quand même y avait une marge de manœuvre pour dire non au mariage ?**

L = Heu... mariage forcé oui y a eu quelques uns, pas récurrents heureusement mais j'en ai vus. Même si y a 1 je pense que c'est horrible pour **la jeune**. (C'est horrible pour la femme car c'est elle qui subit, c'est l'homme qui décide le mariage ?) J'ai vu deux trois je pense. Et **après sinon c'étaient des couples mais qui pouvaient pas vivre, ils connaissaient pas le fait de vivre autrement, ils n'avaient pas un espace pour flirter, pour se toucher... aussi dans leur conscience et aussi dans la culture, dans l'historique des familles y avait pas ça c'était « bon s'il te plait, il te demande en mariage » et basta !** Tu vois c'est toute une histoire qui vient avec... **c'était pas forcé mais elles pouvaient pas faire autrement dans leur relation amoureuse.**

SITUATION

J'ai entendu aussi quelque fois **des pères qui conseillaient leurs fils si une fille leur plaisait, de la kidnapper.** == Ah ouais ! == Enfin leur plaisait, en fait c'était réciproque. **Il était avec une fille, il m'a dit, le père payait une nuit à l'hôtel** (j'ai pas entendu ça tout le temps mais je l'ai entendu)... il payait une nuit à l'hôtel, il kidnappe la fille, il couche avec et c'était la plus grande honte après ils devaient être mariés. Ils revenaient mariés et tout le monde le savait.

En fait oui j'ai eu ça même avant de partir une fille qui m'a raconté... **voir si c'est vrai ou non mais faut aussi que je l'écoute. Mon rôle n'est pas non plus de juger.** POSITIONNEMENT MEDIATRICE

Mais donc elle a dit que **le jeune est venu chez ses parents, il l'a demandée en mariage elle. Même si c'est pas vrai, c'est intéressant d'analyser.** Il est venu la demander en mariage et elle elle a dit non ou pas encore mais elle a continué à l'avoir sur Facebook, ils sont sortis en ville... **bon y a des choses à élucider pourquoi elle est sortie en ville...** elle lui a pas fermé la porte complètement mais elle lui a dit « non pas de mariage » et, selon elle, quand ils sont sortis en ville, lui il l'a kidnappée avec sa belle-famille à lui, ils l'ont ramenée dans une autre ville et **ils ont couché bah...** ils ont appelé la

famille depuis cette ville, sa famille à elle. La famille n'avait plus le choix. Ils sont retournés à Montpellier avec la fille, la belle-famille, le gars, la fille. Et la belle famille a offert à sa famille, 5 000 euros j'en sais rien donc ça plus les choses qui étaient déjà accomplies [l'acte sexuel] et sa famille a accepté finalement le mariage, voir ils étaient heureux. **Quels éléments sont vrais et quels éléments sont faux** mais **tu vois l'atmosphère en tout cas.** (la fille est passive dans toute l'histoire sauf quand elle impose au début son « non ou pas encore » à la demande en mariage. Mais c'est comme si sa parole n'est pas écoutée et n'a pas d'importance puisque le mariage se fait finalement...) Y avait en tout cas une somme d'argent, y avait quand même une voiture qu'il a ramenée d'ici à Marseille pour **accomplir le... le... le... l'acte sexuel... j'en sais rien** (plusieurs hésitations de la médiatrice sur la nature de l'acte sexuel, consentement ? viol ?)

EB = Oui en fait c'est aussi de **mettre devant les faits en mode y a plus le choix maintenant on est obligé de se marier quoi. Alors qu'elle à la base elle n'était pas... elle voulait pas, pas tout de suite.**

L = Oui pas tout de suite, **je doute qu'elle voulait pas du tout mais elle voulait pas tout de suite là quoi. Peut-être elle devinait que son rôle allait changer, qu'elle serait éloignée de la famille.** Ça c'est arrivé après. **Elle est très famille et c'est vrai qu'après je la voyais plus avec sa famille. Donc elle voulait juste repousser les choses peut-être, peut-être.** (MAIS finalement pas vraiment de marge de manœuvre pour dire non puisque la femme s'exprimait négativement en disant non ou pas encore et elle est quand même mariée à la fin)

EB = En janvier quand on parlait de la situation du mariage forcé d'une jeune... on avait eu des discussions et tout à Area avec la Cimade... == Moi je n'étais pas là... dis-moi, je suis curieuse ! == Bah en fait y avait cette idée qui était ressortie que quand même en parlant avec les femmes et tout ça, que y avait une majorité de femmes qui étaient accompagnées sur les platz et qui disaient de pas avoir consenti à leur mariage et qui s'étaient petit à petit accoutumées de ces situations-là. Et on avait demandé à une professionnelle qui travaille au CICADE de venir parler sur le mariage forcé, de nous expliquer les situations parce qu'elle bosse sur ça. Et elle disait qu'en fait un mariage non-consenti c'est du coup un mariage forcé et que souvent c'est « rangé » dans la catégorie de violence sexuelle puisque souvent peut y avoir un viol vu que y a pas le consentement. Et je me demandais, je ne sais pas si vous aviez parlé de ça à AREA mais comment vous avez pu prendre connaissance de ces situations-là ? Est-ce que toi ton travail de médiatrice santé il a aussi aidé à préciser ce sujet-là ?

L = Ce sujet là cad de leur expliquer leurs droits ?

EB = Nan de savoir en fait la parole des femmes qui disaient qu'en fait elles n'avaient pas consenti à leur mariage et qu'elles s'étaient accoutumées à cette situation puisque comme tu le disais, y avait pas trop le choix...

L = Oui oui. **Sincèrement en me rapprochant d'elles avec le temps elles ont commencé à me parler et dans les plus âgées y avait un bouquet qui m'ont dit ça.** [Qu'elles avaient pas consenti à leur mariage et s'étaient accoutumées de la situation parce qu'elles avaient pas le choix] C'étaient leurs parents qui ont pris le choix, ils les ont retirées de l'école. Et oui elles s'étaient mariées et avec le temps y avait une forme de dépendance ou une forme d'amitié qui s'était développée avec leur « conjoint », **je sais pas si elles ont appelé ça amour...** Donc oui j'ai recueilli pas mal... **souvent en lien avec l'école, qu'elles savent pas lire et écrire parce que leurs parents ont fait le choix de... arracher, « arracher » elles disaient.** Avant c'était encore peut-être plus flagrant en Roumanie sans contrôle mais maintenant non ! Mais avant peut-être y avait des choses encore pires même. **Peut-être avant c'était encore plus précoce en fait.** Vraiment pas du tout d'école, elles étaient pas capable d'écrire leur nom alors que **maintenant on a des jeunes qui se marient mais elles savent lire un petit peu...** J'ai entendu ça, oui

je l'ai entendu oui oui. Et voir deux trois qui ont appelé leurs maris des « bourreaux ». Et en même tant elles pleuraient quand y avait des soucis ou quoi... Ouais des maris qui... qu'est-ce que j'ai entendu... des maris qui les laissaient enceintes, elles devaient faire pleins d'avortements... ouf y avait des histoires... la violence des avortements, la violence de... je pense que y avait des violences dans les actes sexuels mais ça elles m'ont jamais parlé. Elles m'ont jamais parlé du plaisir non plus. Jamais. (== Pas d'épanouissement dans la sexualité)

Euh... elles m'ont parlé d'une chose, c'est pas en lien avec le sujet mais c'est **intéressant de le dire**. Y a une dame qui m'a dit « nos hommes maintenant, se rapprochent des femmes roumaines parce qu'elles prennent plus soin d'elles. Elles s'occupent encore plus de leur corps, elles se laissent pas comme ça, comme nous, négligées ». Et donc elle a fait une observation, elle pensait que maintenant les hommes cherchent le profil de la femme roumaine parce qu'elle est plus soignée. C'était ça, c'est elle-même qui l'a dit. En regardant soi-même et les femmes de sa communauté elles disaient que « nous on prend pas soin de nous et les hommes commencent maintenant à chercher ça, le soin, la beauté, les femmes maigres ». C'était drôle mais est-ce que ça va changer quelque chose ? Est-ce que si elles commencent à se sentir plus bien dans leur peau, est-ce qu'elles vont penser à elles, j'en sais rien. Est-ce qu'elles vont pouvoir dire non ? C'est... c'est... c'est violent ! Parce que le mariage vient jamais seul, il vient avec le poids de sa famille à elle, de sa famille à lui.

SITUATION VIOLENCES CONJUGALES = Poids de la famille qui force la médiatrice et la menace pour qu'elle croit pas la femme. 2 ans après une belle sœur lui confie que c'était vrai, cette femme était bien victime de violences graves

Toujours en dehors, y a une femme qui a commencé à me parler de ses violences, je te parle du poids de la famille. Elle me dit « aide moi, je veux appeler l'AS, il m'a mis une claque, c'est pas possible, j'en peux plus de lui, il est violent ». Elle me dit ça devant sa belle-famille, sa famille à monsieur. Ahhh la famille à monsieur elle change de couleur, ils me prennent à côté et limite ils me menacent, ils me disent « si tu écoutes ce que dit cette femme... », je sais plus ils me menaçaient et elle [la belle-mère] me disait « c'est nous qui faisons l'ordre, tu as pas intérêt à l'écouter, c'est n'importe quoi ». En fait pour eux c'était un choc qu'elle m'ait parlé des violences devant eux.

Pourquoi je te raconte ça ? Parce que deux années après, les personnes de sa famille qui étaient là et qui ont dit « non elle est folle, c'est pas vrai, surtout ne t'approche pas de l'AS »... bon la mère à monsieur elle va jamais reconnaître mais y a une autre, une femme de la famille, une belle-sœur et elle m'a dit « tu sais ce que t'a dit la femme y a deux ans, qu'on était tous contre toi, contre elle... en fait c'est vrai ce qu'elle disait, il lui casse la gueule et en plus il la tient soumise comme ça pour pas qu'elle travaille. Il veut que le repas soit tout le temps chaud. Il la fracasse, il la fracasse. » haaaan... tu vois c'est... donc pendant 2 ans y avait la mise en scène « elle est folle, l'autre elle est folle » et après 2 ans y a quelqu'un de la famille qui me dit « en fait non, elle avait raison » et encore elle me dit qu'il est un bourreau ». Elle m'a dit ça entre deux portes, j'ai pas eu le temps de demander « mais pourquoi toi tu l'as rabaissée cette femme ? Pourquoi tu étais tellement dans le déni ? Comment tu peux être aussi duplicitaire ? », pour voir si c'est vrai, pour mettre devant les contradictions... mais elle m'a dit ça entre deux portes, j'ai pas réagi parce que c'était vite fait... Du coup tu vois les contradictions partout ! Et de tps en temps quand il avait un souci avec la police il m'appelait moi le gars « c'est pas toi qui m'a dénoncé là y a deux ans ? »... Chaque fois qu'il faisait des conneries

EB = Donc rien que le fait d'aborder ce sujet-là, la violence, bah ça peut avoir des conséquences terribles même sur toi quoi, sur le professionnel qui décide d'écouter cette parole-là.

L = Oui ! Et y a des collègues qui ont travaillé sur ça et qui ont dû arrêter le boulot ou se mettre en arrêt maladie quelques mois. A Marseille, à Lille c'est violent, y a des familles très « clan », très unies et là ça empêche vraiment. On peut avoir des menaces, y a des gens dangereux.

EB = Oui du coup ça reste un énorme tabou quoi dans les familles de parler de ce sujet-là.

L = Oui j'ai vu. Là j'étais devant le tabou, la contradiction la plus totale. C'était énorme ! Je me rappelle elle allongée sur le lit y a deux ans, en pleurs et oui visiblement elle avait été giflée... et tous là ! Elle voulait leur faire peur je sais pas mais après ils étaient veeerts ! Y avais surement des vérités dans les paroles de la femme.

jj

Marges de manœuvre ? == OUI « APPROCHE GLOBALE » = travailler tous les facteurs de l'émancipation simultanément (= convergence des luttes !!!) et le LIEN DE CONFIANCE

EB = Tu penses que y a des **marges de manœuvre pour agir** sur ça ou ça reste encore délicat ? Je pense à la sensibilisation que tu faisais avec les femmes sur la prévention, est-ce que ça serait... possible de faire des ateliers sur la violence sexiste et sexuelle ou ça serait quand même encore difficile à mettre en place ?

L = C'est une **bonne question** qui résume tout ce qu'on a discuté ! Je pense que toujours les choses se font en toute douceur mais vraiment petit à petit. **Je pense que ça doit être à tous les niveaux ; leur situation familiale peut changer si la situation sociale change**, qu'elles ont un petit peu d'autonomie... On peut faire tous les ateliers du monde mais si madame reçoit de l'argent de monsieur, c'est mort ! Si c'est lui qui reçoit les sous et si c'est lui qui a autorité, crois moi elle fera tout pour... elle me disait une qu'elle lui disait des histoires pour s'acheter des trucs de femmes.

Du coup des ateliers en deux-deux, tout ce qu'on peut discuter en une journée ça saute en l'air. Donc il faut aussi qu'il y ait un travail sur plusieurs plans je pense ; le travail, l'autonomie, une maison... ici, certains... certains ont des maisons en Roumanie mais bon s'ils restent ici ils voudront avoir un logement. Donc oui c'est à **plusieurs axes** ! Et oui si on travaille sur les ateliers pour en revenir à ta question, je pense maintenant, avec du recul, je pense qu'il faut des ateliers continus, des actions continues.

Et nous à force des choses, avec tout ce qu'il s'est passé... souvent on coupait. Aussi on réfléchissait beaucoup en équipe, on faisait beaucoup beaucoup de réunions avec des contradictions. Du coup **nous on parlait beaucoup mais avec les femmes ça aboutissait peu.** (TRAVAIL SOCIAL trop peu dans l'action = on réfléchit trop entre professionnels et on agit moins avec les personnes concernées == Approche DPA) Et aussi les partenaires, moi quand j'ai trouvé des partenaires, voir une sage-femme qui était ouverte à tout, deux femmes ouvertes à tout, deux sages-femmes, bah aussitôt elles ont changé de boulot. Bon en fait je pense qu'il faut de la constance. = Ouais que ce soit des ateliers plus réguliers par exemple. == Oui plus réguliers et si c'est possible, le personnel de confiance régulier, vraiment. Ça joue parce qu'un interlocuteur vraiment bien chouette agréable c'est bien. On peut partir avec une équipe de deux, trois mais essayer de garder au moins 1 fixe.

Parce que y a ce **travail de la confiance**. Et même moi la confiance que j'ai eue de leur part, ça a duré du temps. Et après elles m'ont testée, elles m'ont dit « on a parlé de toi ». Même les nouvelles arrivantes elles m'ont dit « je m'approche de toi parce que... j'ai demandé de toi parce que tu sors pas les histoires, tu gardes les secrets » tu vois ? == Oui tu as créé un lien de confiance, au sein de la communauté, en fait aussi ! == Oui, après elles parlent entre elles, après elles me testent aussi, elles testent tout le monde. Et après tout ça on peut établir un atelier. Mais pour que je sois pas toute

seule, il faut aussi des gens de confiance qui restent, qui partent pas et qu'on fasse des ateliers vraiment tout le temps parce que sinon l'information ça se perd. Donc je sais pas comment faire mais si on fait deux fois par an y a très peu d'infos qui restent. == ça pourrait faire l'objet d'un nouveau projet, d'un programme je sais pas mais ça serait peut-être intéressant ouais. == Oui !

jj

Point de vue critique sur le FEMINISME = l'intelligence des femmes doit être d'inclure les hommes et de ne pas faire les mêmes erreurs qu'eux == TABOUS dans le féminisme !! (Charge mentale, soumission dans la vie de tous les jours) + Inclusion des femmes en Roumanie différente qu'en France

EB = Tu définirais comme une personne féministe ?

L = Euh « **humaniste** » plutôt. Non, non ! Non parce que je crois beaucoup dans les droits des femmes mais je crois que le féminisme aujourd'hui est un petit peu gâché par des figures qui militent pour l'« apartheid des femmes », qui militent pour les droits des femmes et elles commencent à faire les mêmes erreurs que faisaient les hommes. Par exemple, dans des espaces de discussion pour les femmes, des décisions prises par les femmes... ou que les hommes ne sont pas bien... c'est exactement ce qu'ils faisaient eux ! Donc non, non ! Et qu'est-ce que je voulais te dire d'autres ? **En fait ça crée encore plus de frustration de la part des hommes et si c'est comme ça on va jamais s'en sortir.** (GENRE comme si ça serait aux femmes de prendre l'intelligente décision d'arrêter d'exclure un genre ou de le rabaisser, de lui donner moins d'égalité = c'est aux femmes d'être intelligentes et de ne pas reproduire les erreurs du passé en incluant les Hommes) Et voilà... **Donc je suis pour les droits des femmes mais sans le chapeau de militante féministe.**

EB = Les femmes dites « roms », qui vivent en bidonville sont prises en compte dans les idées et les actions du féminisme que t'a décrit un peu ?

L = Non, non... déjà y a beaucoup de choses qui passent inaperçues dans le féminisme. Beaucoup de femmes soumises. C'est aussi un défaut du féminisme, **y a que les choses qui peuvent être dites qui sortent !** Les femmes soumises qui marchent derrière la rue, derrière les hommes, qui trainent les courses comme des malades ou qui sortent jamais boire de café... **ça c'est pas des sujets abordables du coup on en parle pas**. Donc c'est un défaut du féminisme.

Mais pour les bidonvilles, je pense aussi que c'est pas connu. Et n'oublions pas qu'on a des personnes ici qui vivent en bidonville mais en Roumanie ils ont des maisons, ils font aussi partie de la communauté. **Et pour être inscrite aussi les femmes dans un mouvement en Roumanie, elles ont aussi leurs droits**. On a aussi en Bidonville des conditions de misère, des gens qui ont rien mais pour certains ils ont une vie en Roumanie et ils sont toujours entre deux, ils vont pas faire leur choix. Donc **y a de la place aussi pour qu'elles s'expriment aussi en Roumanie**. Je finis avec ça mais je connais une ou deux qui sont parties, pas dans un esprit féministe, mais qui sont reparties en Roumanie parce qu'elles voulaient plus leur condition ici de chercher dans les poubelles et elles voulaient avoir une conditions digne de femme avec un boulot, un job correct. Et elles sont parties pour cela en Roumanie. Donc je dirais qu'un bidonville 1) il est inconnu et 2) **On a des personnes qui vivent ici et franchement y a que ici qu'ils ont et aussi des personnes qui ont cette vie, vraiment un rôle social, y a des familles qui sont très bien insérées et intégrées en Roumanie hein !** Faut aussi **poser la question si elles sont peut-être inscrites dans un mouvement là-bas, prises en compte là-bas. Comment elles sont vu là-bas ?** Parce qu'elles ont des maisons, elles ont de la famille, elles donnent un exemple quand elles vont là-bas. C'est tellement vaste comme sujet le bidonville...

EB = Pour finir, quels éléments de ta vie, quels choix... pourquoi tu t'es dirigée vers ce milieu professionnel bah de médiatrice en santé par exemple ?

L = Je l'ai pas cherché sincèrement, c'était une annonce que j'ai vue sur Pôle Emploi, une assos... comme toujours j'ai voulu travailler dans une assos, je pensais que c'était un milieu moins tendu, qu'on pouvait construire, qu'on avait plus de liberté en fait. Ils cherchaient des personnes qui ont étudié la socio et la psychologie et qui parlaient roumain. Donc qu'est-ce que tu voulais de plus, assos, socio et je parlais roumain ! Donc c'était chouette comme annonce. Mais c'était pas un choix parce que la médiation santé, toujours pas connu... Par la suite je pourrais pas travailler en tant que médiatrice santé par la suite à mon avis il faudra que je cherche en rôle plutôt social, travailleur social tu vois ? Donc c'était pas un choix d'être médiatrice, c'était déjà choisi à la base. Mais ça continue, ça va continuer d'une manière ou d'une autre. Moi les femmes je les verrai, je les vois dans les rues, parfois elles font les poubelles devant chez moi.

EB = Remarque ?

L = Bah je pense que je t'ai tout dit, avec tous les sujets dont on a parlé t'a bcp de choses. Mais je t'ais dis, c'est vaste... Moi-même si je suis plus avec AREA, le fait que j'habite presque en centre, ça me permet de garder du lien avec les personnes. **Elles sont là et toujours un bon accueil, tjs un bon moment du coup c'est intéressant en lien avec la socio de garder un œil sur leur développement, leur parcours de vie tout en étant loin maintenant et extérieure. Donc maintenant je fais juste une observation et si on se voit plus tard, je te dirai, surtout pour les femmes que j'ai accompagnées, comment je pense que ça évolue leur vie...** Je te dirai ça == Oui de toute façon t'a créé un lien avec elles puisque t'a été à leur côté un certain moment, donc c'est logique qu'elles se rappellent de toi aussi quand tu les croises.

L = Et toi tu veux faire quoi ?

EB = (rire) Euh moi c'est une bonne question ! Je pense que j'aimerais bien continuer un peu dans ce champs-là de droit des femmes tu vois. Je vais rester à Montpellier l'année prochaine donc je vais essayer un peu de chercher du travail à Montpellier. Mais j'aimerais bien soit bosser dans une assos pour les droits des femmes, sur la sexualité aussi ça m'intéresse mais bon je sais pas trop encore, je verrai un peu ce que je vais faire... (rire)

L = Maintenant tu finis ton Master 2 c'est ça ?

EB = Je fais ma soutenance là en septembre et bon après ce sera un peu recherche d'emploi etc... Après je vais voir peut-être que je présente un peu mon mémoire, mon travail en présentant les grandes lignes (sans le transmettre à tout le monde) de ce que j'ai pu voir et faire comme constat. Donc présenter aux professionnels, dans un réseau pour commencer à dire que je cherche du travail. Donc je vais voir pour organiser ça = maybe avec la DDFE, ça pourrait être positif.

L = en tout cas avec AREA et CIMADE ça t'a permis un peu d'ouvrir le champ des partenaires. Et si tu restes à Montpellier, on se tient au courant ! Si j'ai un projet qui touche à ça je te dirai ! Par rapport à mon futur métier si y a des axes qui vont avec... Si j'entends une chose intéressante dans cette direction, je te dirai ;) == Oui oui ça m'intéresse, ce domaine est ce qui me motive le plus. == Mais garde en tête, mon avis est que dans ce domaine [féminisme] y a beaucoup de choses qui restent « indites », c'est plus politiquement correct de ne pas les dire et ça ça me dérange, y a que certains sujets qui ressortent sur la condition des femmes ! Moi je vois aussi d'autres catégories de femmes soumises, je les vois dans leur art de la vie quotidienne... je t'ais dit, les épaules qui traînent les courses, les enfants == Ouais la charge mentale ! == Y a des espaces où je les vois pas s'amuser == Y a

beaucoup de choses à faire ! == Et à DIRE aussi parce qu'il faut une prise de conscience et qu'elles soient plus nombreuses à penser à leurs droits ! En tout cas par rapport à la Roumanie, par rapport à nos grand-mères... j'ai une copine française, la condition de sa mère à elle, par rapport à sa fille, ça a énormément changé. Donc celles qui militent pour les droits des femmes faut vraiment ne pas oublier que y a 30 ans, les femmes n'avaient pas de droits, n'avaient pas de conditions et aujourd'hui... Aujourd'hui on peut pas demander que tout soit parfait quand on part de 0. Les femmes qui ont une image idéale, vraiment c'est comme une carte postale mais alors si juste derrière l'épaule ils regardent c'était la cata y a deux générations donc je peux pas non plus demander la perfection, tu vois ce que je veux dire. == **Bien-sûr, c'est une question de temps comme t'en parlais tout à l'heure. C'est quelque chose qui se fait petit à petit, qui évolue petit à petit mais je pense qu'on va toujours vers quelque chose de positif quoi !**

L = Et à un moment donné si c'est trop positif ? Si y a trop de confort ? On en parlait avec ma copine et elle disait ses enfants à elle seront gâtés, les filles vont jamais connaître la difficulté, le malheur des grand-mères, de la mère... elles vont jamais toucher à ça, elles ont tout, et ça c'est pour les filles et les garçons. On veut les choses tellement perfection qu'on va bientôt l'atteindre, attention en Europe, ici mais pas partout ! == **Oui faut pas oublier la mémoire des luttes qui sont passées avant et comme on a accédé du coup à tout ça, à certains droits.**

L = et aussi il faut pas oublier que les femmes et les hommes en Roumanie (sur les cartes postales), au début du XXe siècle, ils étaient misérables tous deux, ils allaient à la guerre, c'était la chair totale, y avait pas de différences. Quand je regarde les documents historiques, je t'assure que j'ai pas trouvé de gagnants. **Sur ton sujet ce que j'ai à dire c'est que l'histoire est vite oubliée et on voit juste le présent, ça peut être grave ça.**